# Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15672 – 7 F — VENDREDI 16 JUIN 1995 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## Désaveu public du patron de la Compagnie de Suez

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de Suez a révélé au grand jour, mercredi 14 juin, une rupture au sein du conseil d'administration de la compagnie. Elle a opposé, d'un côté, l'UAP, Elf Aquitaine et Saint-Gobain, les principaux actionnaires, partisans d'un projet de fusion entre l'UAP, la BNP et Suez et, de l'autre, les alliés du président de la compagnie, Gérard Worms, qui a envisagé un rapprochement avec le groupe Pinault. Fait unique dans les annales, Jacques Friedmann, président de l'UAP, a pris la tête de la fronde, suivi par Philippe Jaffré et Jean-Louis Beffa, respectivement patrons de Elf Aquitaine et de Saint-Gobain, infligeant à M. Worms un désaveu public au cours d'une séance survoltée. Ils ont obtenu *in extremis* la modification d'une résolution qui rend impossible le projet de rapprochement entre le groupe Pinault et Suez.

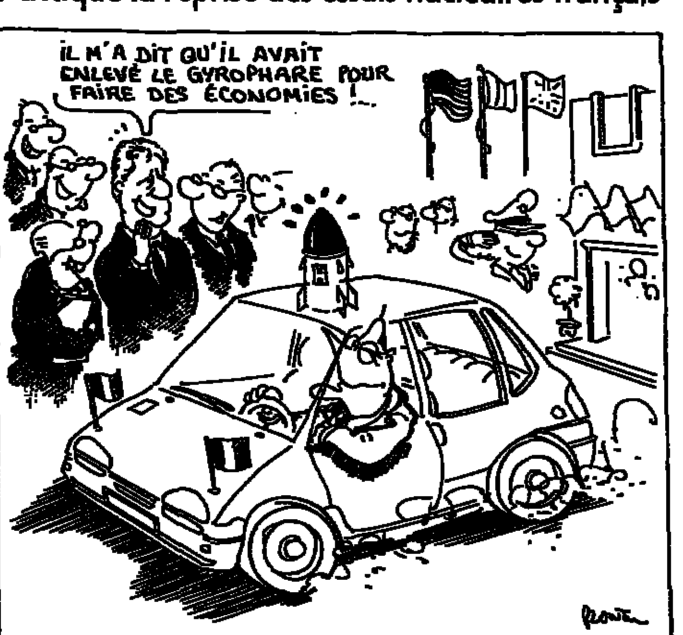
*Lire page 18*
*et notre éditorial page 15*

## M. Chirac a reçu le soutien de M. Clinton sur la Bosnie

### La Maison Blanche n'a pas critiqué la reprise des essais nucléaires français

**LES DIRIGEANTS** des sept pays les plus industrialisés étaient attendus, jeudi 15 juin en fin de journée, à Halifax (Canada), pour l'ouverture de leur sommet annuel. Ils traiteront de la situation de l'économie mondiale, affaiblie par les crises monétaires et par le différend nippo-américain à propos de l'automobile, et passeront en revue les grands sujets de l'actualité internationale, à commencer par la crise en Bosnie.

Celle-ci a été au centre des entretiens que le président de la République, Jacques Chirac, a eus, mercredi, à Washington. M. Chirac a pu vérifier le soutien de Bill Clinton à sa politique en Bosnie. L'annonce, faite la veille à Paris, d'une reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique sud n'a apparemment pas altéré le bon climat de la rencontre entre les deux présidents. Le chef de l'Etat français a d'autre part plaidé en faveur de la Force de réaction rapide (FRR) auprès de représentants du Congrès américain réticents, qui restent partisans d'un retrait des forces de l'ONU et d'une levée de l'embargo sur les armes au profit du gouvernement bosniaque. La Bosnie, ainsi sans doute que la Tchétchénie, devrait également figurer parmi les sujets qui seront abordés à Halifax devant le président russe. Boris Eltsine doit en effet rejoindre les dirigeants du G7, vendredi.




*Lire pages 2 et 3 et les points de vue en pages 16 et 17*

## La Ville de Paris contrôle 150 000 appartements

### La municipalité loge le quart des Parisiens

**LE PATRIMOINE** foncier et immobilier contrôlé par la Ville de Paris représente, avec 5 120 hectares de terrain, près de la moitié de la surface de la commune et 10 450 immeubles. 150 000 appartements sont ainsi gérés par la Ville et par ses services, offices ou sociétés d'économie mixte. Directement ou indirectement, la municipalité loge plus de trois cent mille Parisiens, soit 26 % de la population. Cette situation, qui apparaît au terme d'un recensement systématique du parc immobilier administré par la Ville, permet de mesurer l'ampleur du problème posé par les attributions de logements ayant, ou non, un caractère social.

Le domaine privé de la Ville est mis en cause par les révélations de la presse à propos des faveurs dont bénéficient les élus. Au premier rang de ceux-ci figurent le premier ministre, Alain Juppé, adjoint aux finances de Paris jusqu'à son élection à Bordeaux le 11 juin, et Jean Tiberi, devenu maire après l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République. On peut y ajouter des hauts fonctionnaires et les protégés des uns et des autres. Ce domaine ne représente toutefois qu'une petite partie – mille trois cents logements – de l'énorme masse d'appartements placés sous l'autorité de l'Hôtel de Ville et de ses dépendances.

Les conditions d'attribution des appartements à caractère social souffrent en outre, dans la capitale, d'une opacité que l'on n'observe pas toujours ailleurs. La pénurie explique, selon les responsables des services municipaux, que les « recommandations » et le « piston » soient déterminants pour obtenir, à Paris, un logement de type HLM ou intermédiaire, alors que rôle des commissions prévues par la loi est réduit à peu de chose. Dans l'entretien qu'il nous avait accordé avant le premier tour des élections municipales (*Le Monde* du 7 juin), M. Tiberi reconnaissait la nécessité de *« mieux expliquer et de clarifier »* les procédures d'attribution. Il défendait néanmoins le rôle des élus, dont le droit d'intervention, disait-il, *« ne doit pas être remis en question »*.

*Lire pages 8 et 9*

## Le rêve américain et le basket-ball



HAKEEM OLAJUWON

**LE BASKETTEUR** d'origine nigérianne Hakeem Olajuwon n'a pas grandi sur les terrains de fortune aménagés au pied des immeubles où naissent les stars du basket-ball américain.

Le football a été le sport de prédilection de son enfance, à Lagos (Nigéria), où un recruteur américain a repéré sa grande taille et son adresse sous les paniers. Contacté par le Saint-John College de New York, il a préféré le Texas et l'université de Houston pour faire ses débuts aux Etats-Unis, en 1984.

Onze ans plus tard, ce basketteur surnommé *« The Dream »* (le rêve) par les Américains, a remporté, mercredi 14 juin, son deuxième titre consécutif dans le championnat professionnel de la NBA, avec les Houston Rockets. Avec 32,8 points marqués en moyenne dans les quatre matches de la phase finale contre les Orlando Magics, il a été le principal artisan du triomphe de son équipe. Naturalisé américain, il devrait faire partie de la Dream Team, qui défendra son titre olympique aux Jeux d'Atlanta en 1996. D'ici là, Hakeem Olajuwon assurera la promotion du riz Uncle Ben's. Avec ce contrat de trois ans, la société espère donner à ce produit une image noble et dynamique.

*Lire page 24*

## *Le dérapage anti-écologique de Shell scandalise l'Allemagne*

BONN
*de notre correspondant*

Rien ne suscite autant d'indignation, en Allemagne, que le mépris de l'environnement. Les pollueurs sont considérés comme des criminels en puissance, et leur insouciance comme un mépris suprême du prochain. La compagnie Shell est en train d'en faire l'amère expérience. A 250 kilomètres au nord de l'Ecosse, dans l'Atlantique nord, ses ingénieurs ont décidé d'enfouir sous la mer, par 2 000 mètres de fond, une plate-forme pétrolière hors d'usage. En raison de cette opération, qui risque de provoquer le rejet de résidus pétroliers en mer, Shell fait subitement l'objet d'un boycott très largement suivi en Allemagne. L'église luthérienne du nord de l'Allemagne et le club des automobilistes allemands appellent les consommateurs à changer de stations-service.

*« Arrêtez cette folie ! »*, s'exclame le secrétaire général de la CSU (branche bavaroise de la Démocratie-chrétienne), dans une lettre à John Jernings, président de la Royal Dutch Shell. Enfin, le ministre des finances, Theo Waigel, entend bien aborder le sujet au cours du sommet du G 7 à Halifax (Canada). Les Allemands sont d'autant plus choqués que l'opération d'immersion de la plate-forme a été annoncée au lendemain d'une conférence sur la protection de la mer du Nord, qui s'est tenue la semaine dernière à Esbjerg, au Danemark.

Le nom de la plate-forme – « Brent Spar » – rejoint déjà confusément, dans l'imaginaire collectif des Allemands, d'autres incarnations du mal telles que Tchernobyl (le mal absolu), le trou dans la couche d'ozone (le mal invisible), ou les essais nucléaires de Mururoa (le mal guerrier). L'excellente image de marque de la reine Béatrix en Allemagne risque d'en prendre un coup : la Royal Dutch Shell est à hauteur de 60 % propriété de la maison royale des Pays-Bas.

Ce phénomène collectif est d'autant plus étonnant que les côtes allemandes ne sont absolument pas menacées par une éventuelle marée noire. Aucun autre pays d'Europe n'a réagi jusqu'ici à la menace supposée. Sur place, seul un bateau de Greenpeace tente d'empêcher l'immersion de la plate-forme et de forcer son déplacement sur les côtes. La compagnie Shell se défend en soulignant que la méthode de l'immersion est *« la plus sûre, la moins chère, mais aussi la plus recommandable du point de vue de l'environnement »*. La compagnie commence une campagne publicitaire pour expliquer ses arguments et limiter les dégâts provoqués en termes d'image.

Shell aurait donc mieux fait, au plan des coûts financiers, de déplacer la plate-forme sur la côte. Désertées, les stations-service à l'enseigne en forme de coquille Saint-Jacques se plaignent d'un brutal recul de leur chiffre d'affaires. L'une d'entre elles, dans la région de Gross-Gerau (non loin de Francfort-sur-le-Main), a été la cible, en pleine nuit, d'un commando terroriste qui a ouvert le feu sur deux pompes à essence, la vitre du magasin et une enseigne publicitaire. L'attaque, commise en pleine nuit, n'a heureusement provoqué aucune victime.

***Lucas Delattre***

## Le retour économique du « balladurisme »

**POUR CAUSE** d'élections municipales, la France aura donc vécu sept semaines sans politique économique. Pour lutter contre le chômage et tenter de réduire la *« fracture sociale »*, Jacques Chirac avait promis *« le changement »*. Il a même parié d'une nécessaire *« révolution culturelle »*. Quelles politiques – budgétaire, monétaire et des revenus – cette ambition recouvre-t-elle ?

Pour l'instant, le président et ses équipes n'ont en réalité rien dévoilé de leur vraie stratégie. La relance ou la rigueur ? La priorité à l'offre ou à la demande ? L'approche volontariste ou libérale ? La fixité du rapport franc-deutschemark ou une vague stabilité monétaire au sein d'un système monétaire européen (SME) aux marges élargies ? Les messages envoyés par le palais de l'Elysée et par Matignon depuis un mois sont encore très contradictoires. Au point que certains observateurs proclament déjà le *« retour de Balladur »*... Depuis son élection, Jacques Chirac n'a certes pas chômé. Il a multiplié les décisions destinées à éclairer les acteurs du jeu économique. A l'issue d'une rencontre, le 11 mai, avec le chancelier allemand Helmut Kohl, il a expliqué que la France resterait attachée à la stabilité de sa devise et respecterait ses engagements européens. Il a confirmé cette orientation en nommant Alain Juppé à Matignon.

Dans cette optique, le choix d'Alain Madelin à Bercy avait d'abord surpris. Mais libéral « anti-Maastricht » à l'origine, le nouveau ministre de l'économie s'est rapidement aligné sur l'orthodoxie monétaire et est devenu, en public, le meilleur porte-voix de Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France et parangon de la *« pensée unique »*. M. Madelin n'hésite pas à lui emprunter jusqu'à ses excès, reprenant par exemple à son compte la thèse selon laquelle *« le franc aurait encore quelque marge d'appréciation »*.

Résolument social, le discours de politique générale du premier ministre traduisait un autre message : la volonté du nouveau pouvoir de respecter ses engagements électoraux.

***Erik Izraelewicz***

*Lire la suite page 15*



## Un raid meurtrier en Russie

Moscou attribue à des *« terroristes tchétchènes »* l'opération militaire contre Boudenovsk, ville du sud de la Russie, mercredi 14 juin. De deux cents à trois cents personnes auraient été prises en otage et on aurait relevé des dizaines de morts. Le président tchétchène dément toute participation de ses troupes à ce raid. p. 4

## Mutinerie en Irak

Une rébellion a été réprimée, mercredi 14 juin, à Abou Gharib, près de Bagdad. Des blindés avaient attaqué des émetteurs de la radio irakienne. p. 32

## Augmentation du tabac le 1er août

Les cigarettes devraient être vendues 6 % plus cher à partir du 1er août. La fiscalité représente déjà en moyenne, actuellement, 75 % du prix de vente au détail par paquet. p. 11

## Le mystère de « Beta Pictoris »

Les astronomes cherchent un système solaire autour de cette étoile située à 450 000 milliards de kilomètres de la Terre. p. 23

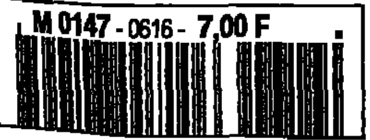
## L'art contemporain à Bâle

La 26e Foire suisse d'art contemporain, qui a lieu jusqu'au 19 juin, est l'une des plus importantes du monde. Elle ne cache pas sa volonté de concurrencer la FIAC parisienne. p. 26

## Les éditoriaux du « Monde »

Les nouveaux marchands de mort ; Gouvernement d'entreprise ? p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.



**EX-YOUGOSLAVIE** Jacques Chirac a reçu, mercredi 14 juin à Washington, l'appui de Bill Clinton à la politique qu'il mène en Bosnie. Il s'est efforcé de convaincre les représentants du Congrès d'autoriser la participation américaine au financement de la Force de réaction rapide. ● MALGRÉ les *« regrets »* exprimés la veille par la Maison Blanche, la décision du président français d'autoriser une série d'essais nucléaires *(lire page 3)* n'a pas altéré le bon climat des conversations entre M. Clinton et M. Chirac. ● LES DEUX HOMMES, qui devaient rejoindre jeudi leurs partenaires du G 7 à Halifax (Canada), ont évoqué différents aspects des relations transatlantiques, notamment les turbulences monétaires et les moyens de remédier aux crises financières futures. Boris Eltsine devait avoir vendredi à Halifax une rencontre avec les dirigeants des sept pays les plus industrialisés.

# M. Chirac appelle le Congrès américain à soutenir sa politique en Bosnie

## Fort de l'appui de Bill Clinton, le chef de l'Etat a plaidé en faveur de la Force de réaction rapide. A la veille du sommet du G7, il a évoqué les problèmes monétaires avec le président américain

**WASHINGTON**
*de nos envoyés spéciaux*

*« Bosnie, Bosnie, Bosnie »* : ainsi pouvait-on résumer, selon l'un des participants, l'essentiel des entretiens que Jacques Chirac a eus mercredi 14 juin à Washington avec un président Bill Clinton visiblement soucieux de ne pas embarrasser son hôte sur la décision française de reprendre les essais nucléaires.

Portant la double casquette de chef de l'Etat et de président en exercice de l'Union européenne (jusqu'à la fin juin), M. Chirac a saisi l'occasion pour lancer une manière d'exhortation au Congrès américain dans l'affaire bosniaque. Sénateurs et membres de la Chambre des représentants traînent les pieds avant de donner à l'administration le feu vert dont elle a besoin pour que les Etats-Unis participent au financement de la Force de réaction rapide. *(lire ci-dessous). « Nous voulons agir vite et plus vite nous agirons, plus vite les Serbes comprendront qu'ils ne peuvent faire n'importe quoi »*, a expliqué Jacques Chirac.

*« Tout retard donne l'espoir aux Serbes que les divisions au sein du Groupe de contact* (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) *leur permettront de gagner du temps »*, a poursuivi M. Chirac, lors d'une conférence de presse tenue avec M. Clinton et le président de la Commission, Jacques Santer. Le président français a réaffirmé que la création de la FRR – *« qui n'a pas pour but d'agresser qui que ce soit »* et *« qui s'intègre dans le système de l'ONU »* – relevait d'un *« problème d'honneur »*. Qualifiant les preneurs d'otages de *« terroristes »*, M. Chirac a expliqué que la FRR avait pour mission première d'empêcher que les hommes de la Forpronu soient *« agressés, humiliés ou privés de liberté ». « Il n'est pas possible d'imaginer qu'un soldat puisse être humilié, c'est un problème d'honneur »*, a-t-il lancé. A l'évidence, le message – délivré après un long entretien à la Maison Blanche, d'abord en présence des deux délégations, puis en tête-à-tête – visait les dirigeants d'un Congrès partisan d'un soutien plus affirmé au gouvernement bosniaque, d'une levée de l'embargo sur les armes, d'un retrait de la Forpronu, et dont le comportement actuel retarde le vote par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution autorisant l'action de la FRR.

A la mi-journée, peu après son arrivée à Washington, M. Chirac s'était déjà efforcé de faire la leçon à certains membres du Congrès invités à un déjeuner à la résidence de l'ambassadeur de France, auquel étaient également conviés une demi-douzaine de hauts responsables de l'administration. Il reprenait sa plaidoirie en fin d'après-midi auprès de Newt Gingrich, le *speaker* de la Chambre, et de Robert Dole, le chef de la majorité républicaine au Sénat. Il dissipait alors un « malentendu », apparemment largement partagé sur les bancs du Congrès, en leur expliquant que la FRR n'avait aucunement pour objet de préparer un retrait de la Forpronu de Bosnie.

Sur la FRR et sur le fond du dossier bosniaque, M. Chirac a reçu le plein soutien de M. Clinton. *« Tous les efforts doivent être faits pour persuader les uns et les autres en Bosnie, y compris le gouvernement légitime*, a déclaré le président américain, *qu'il ne saurait y avoir de solution militaire »*. Recevant au même moment le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, le secrétaire d'Etat Warren Christopher le suppliait d'abandonner le projet de son gouvernement de tenter une percée du siège de Sarajevo. Apparemment mécontent de cette démarche, M. Silajdzic a écourté son séjour à Washington.



**« ÉNERGIE »**

Peut-on parler de soulagement ? Toujours est-il que la délégation française ne semblait pas mécontente que la Bosnie ait été au centre des entretiens plutôt que l'annonce faite la veille par M. Chirac de la reprise des essais nucléaires. Les Etats-Unis avaient immédiatement fait savoir qu'ils *« regrettaient »* cette décision. Mais ils n'ont, à l'évidence, pas voulu en faire un *casus belli* avec M. Chirac et l'important, a souligné M. Clinton, est que les deux pays se soient engagés à signer à l'automne 1996 un traité sur l'interdiction définitive des essais atomiques.

Le différend sur le nucléaire n'a pas empêché le bon climat de cette journée d'entretiens à Washington qui s'est achevée par un dîner « intime » à la Maison Blanche, en présence des épouses des deux présidents. M. Clinton a, à plusieurs reprises, eu des mots aimables pour son hôte, saluant son *« énergie »*, et assurant que son élection était de bon augure pour le développement des relations franco-américaines. A l'exception du *Washington Post*, qui consacrait un article louangeur au président français, la presse était relativement discrète.

L'importance de l'échange de vues sur la Bosnie n'a laissé que peu de temps à Bill Clinton, à Jacques Chirac ainsi qu'à Jacques Santer pour évoquer les autres aspects de la coopération transatlantique, en particulier économiques. Cependant, en lever de rideau de la réunion de Halifax, Jacques Chirac, réagissant à des propos de Bill Clinton sur la nécessité d'accroître les échanges de part et d'autre de l'Atlantique, a rappelé que la principale difficulté du moment provenait des fluctuations monétaires excessives et de leur effet destructeur sur le marché unique européen. Il a insisté pour qu'une concertation renforcée au niveau du G7 permette de parvenir à une meilleure stabilité sur le marché des changes.

Après avoir affirmé que la chute du dollar n'était nullement le résultat d'une politique délibérée de l'administration, Bill Clinton a fait valoir que l'actuel effort de rigueur budgétaire devrait être de nature à favoriser la remontée du dollar et, donc, à atténuer les difficultés soulignées du côté européen. Il a indiqué que cette question serait longuement abordée à Halifax.

Le président de la République a aussi plaidé pour que l'Occident maintienne son aide aux pays en voie de développement. M. Clinton, en pleine bataille budgétaire et sachant son Congrès peu réceptif à ce genre d'arguments, s'est apparemment montré fort discret sur ce thème qui sera traité par le G7, notamment à l'occasion de l'échange de vues sur la réforme des institutions internationales.

*Alain Frachon et Philippe Lemaître*

### *Le coût de la FRR*

**Le coût de la Force de réaction rapide que Paris et Londres ont déjà commencé de constituer en Bosnie est estimé à environ 300 millions de dollars pour six mois. Cette force, participant à une opération de l'ONU, doit être financée par les Etats membres. Le gouvernement américain, qui contribue pour plus de 30 % au budget de toutes les opérations de maintien de la paix des Nations unies, se trouve en difficulté face au Congrès qui estime qu'une levée de l'embargo sur les armes serait un meilleur moyen d'aider le gouvernement bosniaque. Le vote de la résolution du Conseil de sécurité qui doit créer cette force a été reporté mardi 13 juin, à la demande des Etats-Unis. L'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, s'est rendu à Washington pour consultations au Congrès.**

# Pour les Nations unies, l'affaire des otages n'est toujours pas finie

**VINGT-SIX** « casques bleus » et observateurs militaires de l'ONU sont toujours retenus en otage par les Serbes de Bosnie. L'ONU a contesté, mercredi 15 juin, les chiffres avancés la veille par les dirigeants serbes bosniaques qui avaient affirmé ne plus détenir qu'une quinzaine d'otages et promis de les libérer *« à la fin de la semaine »*. Outre quinze observateurs militaires, onze « casques bleus », tous canadiens, sont encore retenus près de Sarajevo. *« La crise des otages n'est donc pas finie »*, a déclaré un porte-parole de la Forpronu.

Le Quai d'Orsay a fait savoir qu'il ne restait plus d'otages français en Bosnie. *« Je souhaite que l'on libère le plus rapidement possible les otages qui restent »*, a souligné le général français Bernard Janvier, commandant des « casques bleus » en ex-Yougoslavie, exigeant aussi que la Forpronu *« retrouve sa liberté de mouvement »*. 92 « casques bleus » – dont 58 Français – cernés par les Serbes de Bosnie en plusieurs endroits autour de Sarajevo n'ont en effet toujours pas retrouvé leur liberté de mouvement. Selon la Forpronu, les mines placées autour de leurs postes ont été enlevées, mais les « casques bleus » sont néanmoins *« toujours bloqués »*.

**CONCENTRATION DE TROUPES**

D'autre part, des dirigeants bosniaques ont publiquement minimisé la portée de la concentration de leurs troupes autour de Visoko, alors qu'à Washington, le premier ministre Haris Silajdzic, lors de son entrevue avec Warren Christopher, a défendu, selon une source américaine, *« l'idée que le gouvernement bosniaque pourrait être contraint de combattre pour lever le siège de Sarajevo »*. Dans des déclarations apaisantes à Vienne, le ministre bosniaque des affaires étrangères, Muhamed Sacirbey, a exclu *« une attaque d'ampleur ». « Sarajevo est gravement menacée par de nouvelles armes que les Serbes ont apportées dans la zone. Nous devons prendre des mesures préventives »*, a-t-il assuré. Le vice-président Ejup Ganic a parlé lui aussi de *« mesures préventives »* face aux capacités offensives reconstituées par les Serbes avec la reprise de leurs armes lourdes des mains de la Forpronu. – *(AFP, Reuter.)*

### *Le sommet d'Halifax*

**Les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés (Allemagne, Canada, France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie et Japon) tiennent leur sommet annuel à Halifax (Canada) où les discussions sont prévues du 15 au 17 juin inclus. Les Sept vont passer en revue la situation économique de chaque pays membre et tenter de doter les institutions financières internationales – à commencer par le FMI – de mécanismes susceptibles de prévenir et de remédier aux crises financières futures. Le différend commercial nippo-américain à propos de l'automobile figurera aussi en arrière-plan de ces conversations.**

**Sur le plan politique, les Occidentaux profiteront de la présence de Boris Eltsine, qui doit les rejoindre le 16 juin, pour aborder la question bosniaque.**

# Slobodan Milosevic, le « joueur d'échecs », a renforcé sa position à Belgrade

**BELGRADE**
*de notre envoyé spécial*

Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, avait, dès le mardi 12 juin, déclaré *« terminée »* la crise des otages, en précisant que les dernières libérations auraient lieu au plus tard avant la fin de cette semaine. Bien que l'on n'en soit pas encore tout à fait là, et qu'il ne faille pas exclure d'ultimes péripéties, à Belgrade le président Slobodan Milosevic apparaît d'ores et déjà comme le principal artisan du dénouement heureux de cette crise, que l'on estime proche. D'autant plus que Radovan Karadzic a déclaré devant les caméras de la télévision yougoslave qu'il regrettait d'en être arrivé là et que le président Milosevic *« avait agi dans l'intérêt de tout le peuple serbe »*.

S'il est encore trop tôt pour évoquer un aboutissement prochain des négociations que les grandes puissances mènent avec M. Milosevic pour obtenir de lui la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine, l'opinion de la plupart des acteurs politiques à Belgrade rejoint celle d'un diplomate occidental : *« Nous sommes maintenant à un point extrêmement important et sensible, et dans les semaines qui viennent on peut s'attendre à de nombreux développements. Slobodan Milosevic ne lâchera peut-être pas du lest tout de suite, car il sait bien qu'il a retourné la situation en sa faveur à l'occasion de la prise des otages et qu'en revanche dans le pays la tension est encore grande. Si Vojislav Seselj, le dirigeant nationaliste serbe, est actuellement en prison, ce n'est d'ailleurs pas un hasard. Mais, une fois de plus, le temps des véritables tractations commence. »*

**« DERNIER PETIT PAS »**

Malgré l'absence de leurs dirigeants, emprisonnés, les nationalistes du parti radical serbe semblent bien sentir le danger de cette période et le risque que finisse par s'imposer l'idée de la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine, dont ils ne veulent pas. Ils paraissent en effet de plus en plus isolés sur la scène politique. Les deux partis les plus proches des radicaux – le Parti démocrate serbe (PDS) et le Parti démocrate (PD) – ont décliné l'invitation à se joindre au mouvement de protestation. Et si le PDS n'envisage pas une reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine, le président du PD, Zoran Djindjic, ne l'exclut plus totalement. *« Nous croyons en une possibilité de sortie de crise,* dit M. Djindjic. *Si le groupe de contact s'en donne les moyens, même si le partage de territoire n'est qu'un élément de la stabilité, il faut définir l'organisation interne en Bosnie et la place des Serbes. A partir de là, une reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine est tout à fait envisageable. »* Mais il ne faudrait pas, ajoute en substance le président du PD, que cette reconnaissance accentue les divisions et renforce le nationalisme. *« En ce qui nous concerne,* conclut M. Djindjic, *nous attendons avec impatience la fin de la guerre pour nous battre sur le plan politique. Il faut empêcher la poursuite de la politique socialiste et faire évoluer le régime vers des réformes dans le domaine des libertés de la presse, de la lutte contre la criminalité d'Etat et pour les privatisations. »*

Pour le président du Mouvement du renouveau serbe, également dans l'opposition, la cause est déjà entendue. Il demande une reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine sur la base du plan du groupe de contact. Vuc Draskovic estime que *« nous sommes à un dernier petit pas de la paix ou de la guerre ». « Mais,* dit-il, *même si le lobby belliqueux est encore important, Karadzic a joué à la roulette russe en essayant d'entraîner la Serbie dans la guerre, et il a échoué. Et le président Milosevic a sincèrement compris qu'il était indispensable d'éviter la guerre dans l'intérêt de l'Etat et du peuple. »*

Vuk Draskovic, qui a été arrêté à plusieurs reprises dans le passé par la police du régime, va même jusqu'à affirmer aujourd'hui que *« Menahem Begin et Yasser Arafat étaient des terroristes et ont obtenu le prix Nobel de la paix. Malgré ses responsabilités dans la guerre, je ne verrais pas d'inconvénient à ce que Milosevic obtienne ce prix »*. M. Draskovic souhaite lui aussi qu'après la guerre *« vienne le temps des réformes radicales et d'un ancrage de la Serbie au sein de l'Europe »*.

**VICTOIRE**

Grujica Spasojevic, rédacteur en chef du quotidien d'opposition *Nasa Borba*, n'est pas soupçonnable d'une quelconque proximité avec le président yougoslave. Son journal fait l'ojet de nombreuses pressions de la part du régime, qui limite ses publicités, lui interdit l'accès au papier subventionné ou encore multiplie les obstacles pour sa distribution. Mais Grujica Spasojevic affirme : *« Actuellement, Milosevic remporte une victoire sur toute la ligne, et même si ses faiblesses et les travers de son régime doivent très vite apparaître, c'est avant tout un pragmatique et un excellent manipulateur. Il cherchera toujours la meilleure solution pour se maintenir au pouvoir et il sait maintenant que le temps de l'hésitation et de l'attente est terminé. »*

Le *« joueur d'échecs »*, comme le président Milosevic est parfois surnommé, est donc pour l'heure dans une position confortable. Une petite anecdote le résume : les habitants de Belgrade auront à faire un choix pour leurs loisirs de cette fin de semaine entre la manifestation des nationalistes du parti radical serbe, le match de basket qui opposera l'équipe yougoslave à une sélection de joueurs professionnels américains et, enfin, la présentation en avant-première du film d'Emir Kusturica, *Underground*, récemment primé à Cannes.

Quelques observateurs malicieux sont allés jusqu'à voir la main du président Slobodan Milosevic dans la diversité de cette palette offerte aux habitants de la capitale et qui risque de diminuer l'attrait de la manifestation qu'organisent samedi les ultranationalistes. On ne prête qu'aux riches, c'est bien connu...

*Denis Hautin-Guiraut*

### *Jovica Stanisic, l'organisateur des milices serbes*

**Jovica Stanisic, chef de la sécurité d'Etat de Serbie et émissaire spécial de Slobodan Milosevic dans la crise des otages, n'a pas toujours été l'homme de la négociation, élégant comme un diplomate de haut rang, que l'on a vu ces derniers jours à la télévision lorsqu'il a organisé le regroupement des otages et leur évacuation vers la Serbie. M. Stanisic a derrière lui une longue carrière dans les services secrets, commencée bien avant la montée au pouvoir en 1987 de Slobodan Milosevic. Mais c'est surtout aux activités qu'il a exercées depuis le début des conflits dans l'ex-Yougoslavie qu'il doit son influence auprès des Serbes de Bosnie. Il a été en effet leur pourvoyeur d'armes et celui des Serbes de Croatie. Il a été aussi l'organisateur de leurs polices paramilitaires, qui ont prêté main forte à l'armée yougoslave au début des hostilités et qui, ensuite, ont effectué le « nettoyage ethnique ». Les mauvaises langues à Belgrade affirment donc que les dirigeants de Pale le craignent plus que les frappes de l'OTAN, car M. Stanisic détient des dossiers qui intéresseraient sans doute le tribunal de La Haye.**

# Les huit essais nucléaires français auront une puissance inférieure à 150 kilotonnes

## Le coût d'un seul essai s'élève à quelque 100 millions de francs

**Ces expérimentations visent à la fois à prévenir le vieillissement des armes actuelles et à mettre au point une filière industrielle d'armes reproductibles sans risques. Ces tirs, effectués en vraie grandeur, donneront naissance à une base de données scientifiques permettant d'extrapoler le programme de limitation des expériences nucléaires (Polen) et de lancer le mécanisme de simulation numérique.**

**LES HUIT ESSAIS** nucléaires, auxquels la France se propose de procéder entre septembre 1995 et mai 1996, auront lieu sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa, distants d'une quarantaine de kilomètres. Ils seront organisés en alternance sur les deux sites, de façon à pouvoir mener à bien dans le minimum de temps la campagne de tirs commandée par le chef de l'Etat. Ces expérimentations souterraines s'appliqueront à des têtes explosives d'une énergie dégagée inférieure à 150 kilotonnes, soit huit fois la puissance de la bombe sur Hiroshima.

Auparavant, dès juillet prochain, les deux sites en question vont être progressivement réactivés. En avril 1992, François Mitterrand décida un moratoire en exigeant toutefois du ministre de la défense que les atolls puissent être remis en état de fonctionner dans les meilleurs délais, si besoin s'en faisait sentir. C'est pour cette raison que les armées ont continué de dépenser quelque 2 milliards de francs par an en frais fixes. En revanche, le personnel sur place avait été réduit de moitié.

A partir de juillet, de nouvelles équipes de spécialistes et de techniciens se rendront sur Mururoa et sur Fangataufa pour préparer les atolls. Une première inspection des installations est prévue avant la remise en état. Ensuite, il faudra renforcer les effectifs d'entretien et de sécurité sur place, puis amener sur des barges les conteneurs de matières nucléaires. Ce travail préparatoire devrait prendre deux mois. D'ores et déjà, l'ordre a été donné de forer les puits où sont descendues les charges nucléaires, à des profondeurs qui peuvent atteindre 1 000 mètres et qui confineront les produits radioactifs au point d'explosion. Cette série d'opérations peut prendre trois semaines environ.

**DES ARMES ROBUSTES**

Selon des estimations du ministère de la défense, le coût d'un essai est de quelque 100 millions de francs, non compris le prix de revient de la matière première assemblée au cœur du conteneur et acheminée sur le site de l'expérience par un transport spécial depuis la France.

Dans la mesure où, selon les directives données par le chef de l'Etat, il ne s'agit pas de fabriquer des armes nouvelles mais de continuer dans la gamme des engins actuels, le but de ces huit essais est double. D'abord, il faut se prémunir contre le vieillissement des armes – toutes les charges en service aujourd'hui devront être remplacées entre 2000 et 2015 – et mettre au point une filière industrielle d'armes reproductibles sans risques, c'est-à-dire des armes stables, robustes, probablement plus lourdes et plus volumineuses que les têtes TN. 75 sophistiquées et miniaturisées équipant les missiles M. 45 des sous-marins stratégiques du modèle *Le Triomphant*. Ensuite, il faut, par des tirs en vraie grandeur, acquérir une base de données scientifiques initiales qui permettront plus tard des extrapolations au profit du programme Polen (préparation à la limitation des expériences nucléaires) et d'engager la simulation numérique en calibrant les différents moyens en jeu (laser et ordinateurs). Ce qui implique de modéliser les phénomènes physiques, souvent complexes et imbriqués, intervenant dans l'explosion d'une arme.

Ces considérations techniques ont pour conséquence que les huit essais français, une fois suspendu le moratoire, n'ont pas besoin d'être très puissants pour garantir l'objectif fixé. La France devrait donc pouvoir prétendre qu'elle respecte une gamme d'énergies inférieures à 150 kilotonnes, c'est-à-dire des puissances (huit fois la bombe d'Hiroshima) ne dépassant pas la limite établie par le traité dit du « seuil » (Threshold test ban treaty), qui remonte à 1974 et que les grandes puissances nucléaires observent tacitement sans l'avoir toujours ratifié.

Les Etats-Unis ont précédé la France en la matière. Nombre de leurs expérimentations sont demeurées non détectées à l'époque, car elles étaient dans la gamme des puissances kilotonniques, voire hectotonniques, c'est-à-dire très faibles. Il a fallu attendre la fin de l'année 1993 pour que le département américain de l'énergie avoue que quelque deux cents essais, sur un total de mille trente réalisés depuis 1945, étaient restés inconnus parce qu'ils avaient échappé à toute comptabilité.

*Jacques Isnard*

# M. Juppé qualifie de « médiocres » les critiques de l'opposition

## L'idée d'un débat parlementaire a été écartée

**LA REPRISE** des essais nucléaires français a continué à provoquer, mercredi 14 juin, une multitude de réactions. Lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, a dénoncé *« cette initiative inutile et coûteuse »* et Jacques Brunhes (PC), reprenant la condamnation très vigoureuse de Robert Hue, a jugé la décision du président de la République *« inadmissible »* et *« choquante »*. Le premier ministre, Alain Juppé, s'est employé lui-même à répondre, non sans agacement, aux critiques de la gauche qu'il a qualifiées de *« médiocres »*. Au grand dam de l'opposition, il a écarté l'idée d'un débat parlementaire sur ce sujet.

Le gouvernement a toutefois reçu le soutien de toute la majorité. L'ancien ministre de la défense, François Léotard (UDF) a jugé cette décision *« nécessaire »*, et Jean François-Poncet, sénateur UDF et ancien ministre des affaires étrangères, a approuvé une mesure *« qu'il était difficile de ne pas prendre »*. Au-delà, Philippe de Villiers a estimé la reprise des essais *« indispensable »* tandis que Jean-Marie Le Pen, président du Front national, assurait le gouvernement *« de son total soutien dans cette perspective »*. L'ancien ministre socialiste de la défense, Jean-Pierre Chevènement, lui-même, n'a *« pas désapprouvé »* la reprise des essais nucléaires, tout comme Jacques Lafleur, député (RPR) de Nouvelle-Calédonie, qui soutient cette initiative *« coûte que coûte »*.

Mais les réactions hostiles sont les plus nombreuses, émanant notamment du monde syndical – la CGT, la CFDT et la FEN à l'unisson –, de l'ensemble des mouvements écologistes, de tous les ténors de l'opposition, ainsi que, en Nouvelle-Calédonie, de Paul Néaoutyine, président du FLNKS, qui dénonce une *« provocation »*. Quant à l'écrivain Bernard Clavel, qui déclare avoir *« eu la faiblesse »* de voter pour M. Chirac, il a écrit à ce dernier pour exprimer son indignation : *« Vous pouviez être l'honneur de la France, vous avez choisi d'en être la honte. »*

# La presse de Sydney se déchaîne

**AUCKLAND**
*de notre envoyée spéciale*

La presse australienne a pris sa revanche sur les premières réactions relativement modérées du gouvernement. *« Pourquoi la France fait-elle tout pour s'attirer les foudres du monde entier ? »*, s'interroge *The Australian* ; *« Merci* [en français dans le texte] *pour notre couverture radioactive »*, ironise le *Sydney Morning Herald*. Un auteur anonyme du *Sydney Morning Herald* écrit même sous un titre en français : *« Pourquoi les Français sont des connards »*.

En Nouvelle-Zélande, tous les députés du Parlement néo-zélandais, à l'exception de cinq membres du gouvernement, ont signé une pétition adressée au président Chirac, où ils *« demandent respectueusement à la France de ne pas recommencer ses essais nucléaires dans le Pacifique sud »*. La pétition a été présentée jeudi à l'ambassadeur de France par douze députés. *« Leur démarche, une première dans ce pays, symbolise leur unité autour de cette question »*, nous a déclaré M. Le Blanc, ambassadeur de France à Wellington. Bien que l'instigatrice de cette initiative fût le leader de l'opposition au Parlement, la travailliste Helen Clark, le premier ministre conservateur, Jim Bolger, du Parti national, a personnellement signé.

Dans les deux pays plane la menace de boycottage des produits français. Greenpeace n'y est pas favorable : *« La majorité des Français est contre la reprise des essais. Un boycottage économique nous semble donc injuste »*, explique Michael Szabo, porte-parole de Greenpeace Nouvelle-Zélande. Plusieurs gros contrats sont menacés : qu'il s'agisse du rachat de National Mutual par AXA en Nouvelle-Zélande, un investissement évalué à environ 4 milliards de francs, de la vente d'hélicoptères à la marine néo-zélandaise ou d'un projet de privatisation de l'électricité du Victoria en Australie. La plupart des institutions françaises sont submergées d'appels, souvent agressifs, et certains Français se sont fait insulter.

*Florence de Changy*

# Plusieurs pays européens dénoncent la décision de M. Chirac

**L'ANNONCE** par Jacques Chirac d'une ultime série d'essais nucléaires français dans le Pacifique continue de susciter dans le monde des réactions allant de la critique modérée à la diatribe virulente. Les plus mesurés sont en général les gouvernements des grands pays – puissances nucléaires ou partenaires proches de la France –, les plus véhéments les gouvernements de la zone pacifique – sans parler des opinions publiques et de la presse.

**En Europe, Bonn** considère officiellement qu'il s'agit d'une *« décision nationale de la France »*, et se félicite de l'arrêt des essais à partir de l'automne 1996. Mais en coulisses, on se dit *« très gêné »* par la décision de Jacques Chirac, qui met le gouvernement allemand dans une position *« difficile »* vis-à-vis de son opinion publique. Pour les chrétiens-démocrates, *« le fait que la France conserve sa capacité nucléaire est dans l'intérêt de l'Europe »*, alors que les Verts dénoncent l'attitude de la France, *« signal à tous les despotes de la terre »*. **L'Italie, les pays du Benelux, le Danemark, la Norvège, la Finlande** ont exprimé officiellement leur réprobation.

**Les pays riverains du Pacifique** ont fait preuve d'une fermeté plus grande encore, à l'exception de la **Chine**, qui a simplement *« pris note »*. **Washington** a exprimé ses regrets, et **la Russie** a officiellement protesté, le ministère des affaires étrangères estimant que la décision de la France *« contredit l'esprit des accords convenus à New York par les pays signataires du traité de non-prolifération nucléaire »*. **Le Canada**, qui accueille à partir de jeudi 15 juin le sommet du G7, a exhorté Paris à revenir sur sa décision, afin *« de ne pas entrer dans un engrenage qui encouragerait d'autres pays à effectuer des essais »*. **Le Chili, le Pérou, l'Equateur** ont aussi demandé à la France de renoncer. **La Corée du Sud** juge l'affaire *« très regrettable »*. **Le Japon**, dont le ministre des affaires étrangères avait, *« à chaud »*, accusé Paris de *« trahir la confiance des pays non nucléaires »*, n'envisage pas d'émettre une protestation officielle. Au cours d'un entretien, qui, précise-t-on, n'avait rien d'une « convocation », jeudi 15 juin, avec l'ambassadeur de France à Tokyo, Jean-Bernard Ouvrieu, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Saito, a réitéré les *« regrets »* de son gouvernement mais a exprimé le souhait que cette affaire n'entame pas la bonne entente globale entre les deux pays. Par comparaison avec la réaction suscitée par l'expérience nucléaire chinoise le mois dernier et, bien que les termes employés soient proches, la volonté de modération est manifeste. On note avec satisfaction l'engagement du chef de l'Etat français de mettre fin définitivement en 1996 aux essais nucléaires.

# Moscou attribue à des « terroristes tchétchènes » l'attaque contre une ville du sud de la Russie

## Le président Doudaev dément toute implication de ses combattants dans cette opération meurtrière

**Selon les informations russes, des commandos tchétchènes auraient attaqué la ville russe de Boudenovsk, mercredi 14 juin, tuant des civils et prenant des centaines de personnes en otage. Cette opération, qui intervient à la veille du sommet du G7 à Halifax où doit se rendre Boris Eltsine, a été dénoncée par les responsables tchétchènes comme une manipulation de Moscou.**

MOSCOU
*de notre correspondante*

Que s'est-il réellement passé, mercredi 14 juin, dans la ville de Boudenovsk (50 000 habitants, à une centaine de kilomètres au nord de la Tchétchénie), justifiant la mise en alerte de la Russie contre « la menace terroriste » ? Selon les agences de presse russes, des combattants tchétchènes y détenaient, jeudi matin, deux à trois cents otages, au lendemain d'un raid qui aurait fait des dizaines de morts et de blessés. Mais alors que les autorités russes annonçaient la mise en état d'alerte de la région, l'annulation des vols aériens vers cette destination et la renforcement des mesures de sécurité à Moscou, les bulletins télévisés de la soirée n'avaient pas grand chose à montrer : un bâtiment de Boudenovsk, un car et une voiture brûlés, deux ou trois cadavres dispersés dans la ville et un habitant brandissant un grand drapeau tchétchène, affirmant qu'il avait été *« hissé sur la mairie par les attaquants »*.

Les informations, données par les agences russes, dressaient un tableau beaucoup plus tragique, tout en se contredisant au fil des heures. Citant des sources locales du FSB (ex-KGB), l'agence Interfax avait donné la première l'alerte : une quarantaine d'inconnus arrivés dans la matinée à bord de deux camions ont tenté de prendre d'assaut le bâtiment local de la police, mais furent repoussés au prix de *« nombreux morts et blessés »*. Puis les agences ont affirmé que l'attaque n'avait pas été repoussée, que les assaillants avaient pris jusqu'à 300 otages et réclamaient *« le départ immédiat des troupes russes de Tchétchénie »*. Le nombre des morts et des blessés, enfin, s'élèverait à plusieurs dizaines.

Dans la soirée, un communiqué officiel du gouvernement russe donnait sa version : *« Les bandits étaient une centaine à bord de deux camions militaires, portant des uniformes et équipés d'armes automatiques. Ils ont tenté de prendre d'assaut le poste de police puis se sont séparés en petits groupes, tirant et mettant le feu à des maisons, à des voitures et à un bus où se trouvaient six passagers. » « Ces assaillants,* poursuit le communiqué, *ont installé sur le toit d'un bâtiment en flammes une mitrailleuse de gros calibre, puis ont pris position sur l'hôpital, menaçant de tuer plusieurs dizaines de personnes. Des écoliers ont été pris en otage dans la ville et d'autres otages ont été emmenés vers le village voisin de Pokoïnoe. »*

Le communiqué officiel indique, enfin, que *« les forces de l'ordre repoussent vers le sud les assaillants qui se protègent avec des boucliers humains »* et que *« la plupart des terroristes ont été tués, quelques-uns ayant été arrêtés et interrogés »*. Le président tchétchène, Djokhar Doudaev, a pour sa part déclaré jeudi, selon l'agence Tass, qu'il n'avait *« donné aucun ordre pour une telle attaque qui discrédite la lutte de libération du peuple tchétchène »*.

L'arrivée sur place des ministres russes de l'intérieur et de la sécurité a été annoncée dans la soirée. Ces derniers auraient engagé des négociations avec des assaillants qui détiendraient des otages dans l'hôpital. Ces négociations se poursuivaient toujours jeudi matin. Un premier bilan du FSB précisait que l'opération avait fait 17 morts parmi la population, 12 parmi les forces de l'ordre et 8 parmi les attaquants. Ces derniers, selon le commandement militaire à Grozny, cité jeudi par l'agence Tass, auraient été *« dirigés par Chamil Bessaev »*, un des deux plus célèbres commandants des forces du général Doudaev. Boris Eltsine, qui doit quitter vendredi Moscou pour Halifax, s'est dit *« outragé par l'attaque terroriste tchétchène »*. Cité par son porte-parole, il a ordonné *« de rétablir l'ordre constitutionnel »* dans la région et de *« libérer immédiatement les otages »*. Le ministère des affaires étrangères a pour sa part profité de l'occasion pour justifier la guerre en Tchétchénie. Dans un communiqué, il appelle le sommet du G7 à *« prendre des mesures efficaces contre le terrorisme »* et affirme que *« l'action terroriste de Boudenovsk doit ouvrir les yeux des responsables politiques étrangers (...) qui ont choisi de faire la leçon à la Russie plutôt que de lui apporter un soutien efficace dans la lutte contre le séparatisme et le crime organisé »*. Jeudi matin, la radio indépendante *Echo de Moscou* annonçait l'interpellation à Moscou de Hamad Kourbanov, représentant du général Doudaev dans la capitale russe, où des *« mesures prophylactiques dans les milieux tchétchènes »* étaient annoncées. M. Kourbanov avait affirmé la veille que *« l'opération de Boudenovsk était une provocation montée par la Russie »*.

*Sophie Shihab*

# Nouveau scandale en Espagne : le roi Juan Carlos était sur écoutes

MADRID
*Correspondance*

Le roi était sur écoutes ; certains de ses amis aussi ; un ancien chef du gouvernement, quelques ministres, des personnalités politiques, des ambassadeurs, des journalistes et des industriels l'étaient également. Depuis dix ans, leurs conversations ont été non seulement enregistrées mais archivées par le Centre supérieur d'information de la défense des services secrets espagnols (Cesid) : on comprend que l'« affaire », révélée par le quotidien antigouvernemental El Mundo, ait fait l'effet d'une bombe. Ce nouveau scandale est d'autant plus important qu'il affecte la personnalité la plus respectée et la plus populaire du pays : le roi Juan Carlos. A la maison royale, la réaction est : *« étonnement et inquiétude »*.

C'est grâce à un puissant scanner qu'auraient été interceptées et enregistrées toutes ces conversations, dont celles du roi Juan Carlos avec plusieurs de ses amis d'enfance, dont le prince Zourab Tchokotoua et l'un de ses proches, l'ambassadeur Prado Colon y Carvajal. Celles-ci auraient été classées par les services secrets espagnols sous le dossier numéro 38-SM (Sa Majesté). L'ancien chef du gouvernement espagnol, Adolfo Suarez, a été également mis sur écoutes, ainsi que plusieurs ministres socialistes, des directeurs de journaux et des journalistes qui enquêtaient sur le Groupe antiterroriste de libération (GAL). Sur la liste publiée par *El Mundo*, figurent, aussi, les échanges téléphoniques du président du Real Madrid et d'une amie, d'un industriel italien et de « son amant »... L'ambassade du Maroc a ainsi appris par la presse espagnole que les services secrets avaient écouté et enregistré le roi Hassan II et ses services de sécurité lors d'une visite officielle à Madrid en 1989.

### « EN ACCORD AVEC LA LÉGALITÉ... »

Le Cesid reconnait les faits mais dit n'avoir pas utilisé ces enregistrements. Les services secrets ont expliqué qu'il fallait recourir aux écoutes téléphoniques pour combattre les activités illégales de certains individus et que, si des conversations avaient été enregistrées, c'était dû au hasard. *« Le Cesid est convaincu,* a dit le ministre de la défense, Julian Garcia Vargas, *qu'à tout moment il a agi en accord avec la légalité... C'est à la justice de se prononcer. »* Le ministre a assuré que les services secrets n'avaient pas espionné toutes les personnalités citées, qu'il s'agissait d'une information obtenue d'une façon *« aléatoire »* et qu'elle était détruite. Pour Julian Garcia Vargas, qui se dit prêt à assumer les responsabilités de cette affaire, quelqu'un *« lié directement au Cesid »* a volé les enregistrements et commence à les utiliser. Qualifiant les faits de *« très graves »*, le procureur général de l'Etat, Carlos Granado, a ordonné l'ouverture d'une enquête.

Alors que l'opposition exigeait la comparution urgente de Felipe Gonzalez devant le Parlement, ce sont le vice-président du gouvernement, Narcis Serra, qui fut ministre de la défense de 1982 à 1991, et l'actuel ministre, Julian Garcia Vargas, qui devaient comparaître, jeudi 15 juin, devant la commission parlementaire dite « des secrets officiels ». Narcis Serra, considéré comme le véritable patron des services secrets, avait mis en place la cellule d'écoutes en 1984. *« L'enquête,* a déclaré hier Felipe Gonzalez, *devrait établir toutes les responsabilités découlant des enregistrements, de la subtilisation ou de la diffusion de ces communications téléphoniques »*. Quant au chef de l'opposition, José Maria Aznar, il a demandé à Felipe Gonzalez *« de cesser de jouer à la roulette russe avec l'Espagne »*. – *(Intérim.)*

# Ministre colombien de la défense, le fils du sculpteur Fernando Botero a été indirectement visé par les tueurs de Medellin

**C'EST A LUI** qu'était sans doute destiné le message des auteurs de l'attentat sanglant qui a fait 28 morts et plus de 200 blessés, samedi 10 juin, à Medellin, au nord-est de la Colombie. Il est l'une des vedettes du gouvernement colombien, un ministre de la défense bouillonnant et controversé. Fils du sculpteur de renommée mondiale Fernando Botero et de Gloria Zéa, qui fait office d'ambassadrice de la culture colombienne, connue pour son élégance, Fernando (comme son père) Botero Zéa est très fier de sa lourde mission, qui consiste à *« ramener l'ordre public »* en Colombie. Il fait partie de l'aile dure du gouvernement libéral d'Ernesto Samper, élu le 19 juin 1994.

Le père est notamment célèbre pour ses caricatures de généraux bedonnants. Le fils est, à quarante-deux ans, le chef – civil – des armées et de la police que les journalistes colombiens ont souvent décrit comme plus « militariste » que ses généraux. Ses déclarations « musclées » ont provoqué des remous au sein du gouvernement ; elles ont aussi mis en péril les pourparlers de paix, difficilement ébauchés, par d'autres que lui, avec les différentes composantes de la guérilla. Diplomé d'Harvard et de l'Institut d'études politiques de Paris, parfaitement trilingue (français, anglais, espagnol) et très cultivé, le brillant ministre a le sens du spectacle. Il est rapidement devenu le « chouchou » des médias.

Pour montrer l'efficacité de son gouvernement dans la lutte contre la drogue, il a pris l'habitude d'inviter régulièrement les diplomates ou les délégations de parlementaires étrangers de passage en Colombie à de spectaculaires tournées en hélicoptère : des champs de pavots ou de coca sont détruits par fumigation devant ces spectateurs de marque. Le « tour » peut parfois mal tourner, car la guérilla veille.... Ainsi, l'ambassadeur des Etats Unis, Myles Frechette, et le sous-secrétaire d'Etat américain à la défense, qui l'accompagnait, ont échappé de justesse aux tirs des rebelles.

### ARBITRAGES DIFFICILES

Ex-sénateur, il fut directeur de la campagne du candidat libéral à l'élection présidentielle, et concerné à ce titre par les accusations selon lesquelles le cartel de Cali avait contribué aux dépenses électorales d'Ernesto Samper. Les tribunaux colombiens n'ont pas trouvé matière à poursuite. A peine entré au gouvernement, Fernando Botero avait choqué en proposant de créer des *« coopératives de sécurité rurales »* destinées à légaliser les milices formées par les propriétaires terriens pour se protéger de la guérilla. Un grand débat national avait suivi : *« Faut-il ou non armer les civils ? »*. Plus à gauche, le ministre de l'intérieur Horacio Serpa avait alors menacé de démissionner. Le projet avait été enterré, jusqu'en mai 1995, où, plus discrètement, Fernando Botero a décidé de mettre en *« expérimentation »* quatre de ces coopératives baptisées « associations communautaires de vigilance rurale » *(Convivir)*.

A plusieurs reprises, le président Samper a été amené à effectuer de difficiles arbitrages entre, d'une part, son ministre de la défense, décidé à lutter contre l'insécurité et désireux de ne pas mécontenter l'armée, et, d'autre part, le ministre de l'intérieur et le haut-commissaire chargé des négociations avec la guérilla, Carlos Trujillo Holmes. Ce dernier a parfois envisagé la démilitarisation d'une immense zone au nord du pays pour satisfaire les rebelles.

Au lendemain de nouvelles attaques de la guérilla et quelques jours avant l'attentat de Medellin, Fernando Botero avait déclaré publiquement, à la surprise générale, que le gouvernement allait offrir des récompenses en échange de toute information permettant la capture des chefs de la guérilla. Horacio Serpa venait d'engager des pourparlers, notamment avec deux dirigeants de l'ELN (Armée de libération nationale, castriste) emprisonnés. L'ELN, l'une des deux principales composantes de la guérilla, a aussitôt suspendu les négociations.

Les dix kilos d'explosifs qui ont explosé samedi au pied de *L'Oiseau*, la statue de Fernando Botero père représentant une colombe, visaient symboliquement et le fils et la paix. Une paix à faire avec tant les rebelles que les narcotrafiquants ou encore les anciens tueurs à gages récupérés par la guérilla. Interrogé par une radio colombienne, le père a déclaré qu'il laisserait tel quel son oiseau blessé comme *« monument à l'imbécillité et à la criminalité »*. Le fils, lui, promettant que les coupables seraient identifiés, a offert une récompense de 750 000 dollars contre toute information conduisant à leur arrestation.

*Anne Proenza*

### *L'attentat est attribué à des trafiquants de drogue*

**Le ministre colombien de l'intérieur, Horacio Serpa, a attribué, mercredi 14 juin, la responsabilité de l'attentat à la bombe de Medellin, qui a tué 28 personnes samedi dans une kermesse, à de jeunes tueurs à gages des quartiers pauvres de Medellin agissant, selon de *« nombreux indices »*, pour le compte de trafiquants de drogue. Ces *« milices populaires »*, selon la terminologie officielle, sont composées d'hommes de main qui se sont retrouvés au chômage après l'élimination du baron local de la drogue Pablo Escobar, tué en décembre 1993. Selon les autorités, ces sicaires auraient été payés par des narcotrafiquants de Medellin ou du nord du département du Valle, dont la capitale est Cali, autre fief des trafiquants de cocaïne. Le chef du cartel de Cali, Gilberto Rodriguez Orejuela, a été capturé vendredi, la veille de l'attentat. La responsabilité des différents groupes de guérilla de Colombie a été *« totalement »* écartée à l'issue des premiers jours d'enquête, a précisé le ministre de l'intérieur.**

# Des touristes français ont été tués par un séisme en Grèce

**PLUSIEURS SECOUSSES** sismiques, dont l'une a atteint 6,1 degrés de magnitude sur l'échelle de Richter, ont frappé le nord du Péloponnèse, en Grèce, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 juin. Selon un bilan provisoire, dix personnes, dont deux touristes français, ont été tuées. A Aigion, au bord du golfe de Corinthe, un immeuble s'est effondré, tuant cinq personnes. Non loin de là, à Valimataka, la destruction de l'Hôtel Heliki, où se trouvaient cent cinquante-huit clients – des touristes français pour la plupart – a provoqué la mort de plusieurs personnes. Selon les pompiers, vingt personnes au total seraient bloquées sous les décombres. On est sans nouvelles d'une dizaine de touristes français – *(AFP, Reuter.)*

### EUROPE

■ **UNION EUROPÉENNE : le groupe de réflexion des Quinze sur la** réforme des institutions européennes, constitué début juin à Messine, Italie, a tenu, mercredi 14 juin à Luxembourg, sa première session. Dans une conférence de presse, le président du groupe, Carlos Westendorp, secrétaire d'Etat espagnol aux affaires européennes, a souligné que la question de l'extension de la règle de la majorité se révélait *« délicate »* et suscitait des idées *« divergentes et éloignées »*. – *(AFP.)*

■ **Un tiers des eaux de baignade européennes n'étaient pas de bonne qualité** en 1994, selon un rapport de la Commission européenne publié le 14 juin. Sur 17 172 zones de baignade analysées dans les rivières et les lacs, 65 % étaient en conformité avec les normes européennes. Pour les eaux littorales en mer, le taux de conformité aux normes monte à 90 %. L'Irlande et la Grèce obtiennent les meilleurs résultats – *(AFP.)*

■ **ITALIE : dix-huit parlementaires du parti d'extrême-gauche** Refondation communiste ont annoncé, mercredi 14 juin à Rome, qu'ils le quittaient, en désaccord avec la ligne d'*« isolement »* conduite, selon eux, par la direction. Rifondazione – créé par d'anciens membres du Parti communiste italien – est la quatrième formation politique du pays. La scission devrait renforcer le centre-gauche au Parlement. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le président Eltsine a accepté la démission,** mercredi 14 juin, du général Alexandre Lebed, commandant en chef de la 14e armée russe en Moldavie. Le général Lebed, l'un des militaires les plus populaires du pays, avait indiqué qu'il pourrait se présenter aux élections législatives de décembre. – *(AFP.)*

### AMÉRIQUES

■ **PÉROU : les députés ont amnistié,** mercredi 14 juin, par 47 voix contre 11, les militaires accusés d'avoir violé les droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre la guérilla depuis 1980 et ceux qui ont fomenté un coup d'Etat contre le président Fujimori en 1992. La loi concerne également les officiers à la retraite condamnés pour avoir critiqué le haut commandement de l'armée lors du conflit avec l'Equateur. – *(Corresp.)*

■ **ÉTATS-UNIS : en poste depuis deux ans et demi, le chef de la police** de la ville de Washington, Fred Thomas, a annoncé sa démission, lundi 12 juin. Il a estimé que les coupes budgétaires décidées par les autorités de la capitale allaient réduire à néant les bons résultats obtenus sous sa direction. – *(AFP.)*

■ **CUBA : le gouvernement cubain a légalisé,** mercredi 14 juin, les restaurants privés. Mais ils ne pourront pas accueillir plus de douze clients ni employer de salarié. – *(AFP.)*

■ **Seize *balseros* cubains interceptés en mer** alors qu'ils tentaient de gagner illégalement la Floride ont été reconduits, mercredi 14 juin, à Cuba, par une unité des garde-côtes américains. Ce rapatriement est le troisième effectué depuis l'annonce, le 2 mai, d'un accord cubano-américain prévoyant le rapatriement obligatoire des *boat people* cubains vers leur pays. – *(AFP.)*

### PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : le gouvernement allemand a refusé un visa** à Mariam Radjavi, épouse de Massoud Radjavi, chef de l'organisation des Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition armée au régime iranien. Mme Radjavi devait prendre part, ce vendredi, à Dortmund, à une manifestation organisée par les Moudjahidines. – *(AFP.)*

■ **L'ambassade de la République islamique d'Iran à Paris** a démenti l'information selon laquelle les autorités iraniennes ont menacé de tuer l'épouse et les enfants d'un pilote qui s'est réfugié dans le Kurdistan irakien *(Le Monde* du 10 juin).

■ **PALESTINE : le Quai d'Orsay a annoncé,** mercredi 14 juin, que Paris reconnaissait la validité du nouveau passeport palestinien comme document de voyage. Des diplomates avaient indiqué, la veille, à Gaza, que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne avaient reconnu, dans les mêmes conditions, la validité du nouveau passeport palestinien.

### AFRIQUE

■ **CÔTE-D'IVOIRE : des affrontements entre factions libériennes** ont fait six morts, mardi 13 juin, dans la ville ivoirienne de Taï, à la frontière avec le Liberia. Il s'agit de l'incident le plus meurtrier en territoire ivoirien depuis le début de la guerre civile au Liberia en 1989. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : l'épidémie de fièvre hémorragique due au virus Ebola** a fait 220 morts sur 280 cas avérés ou suspects au Zaïre, selon un nouveau bilan publié mardi 13 juin à Genève par l'Organisation mondiale de la santé. – *(AFP, Reuter.)*

■ **NIGERIA :** le général Olusegun Obasanjo, ancien chef de l'Etat (1976-1979), a été de nouveau arrêté mardi 13 juin par des militaires dans sa ferme d'Otta, à 60 kilomètres au nord de Lagos, où il n'a plus reparu depuis. – *(AFP.)*

### ASIE

■ **INDE : la canicule a tué près de trois cents personnes** depuis qu'une vague de chaleur s'est abattue sur le nord du pays. Voilà plusieurs semaines que le thermomètre monte à plus de 40 degrés à New Delhi. Au Radjasthan, où il a frôlé les 50 degrés, soixante-trois personnes ont trouvé la mort et cent quinze dans l'Uttar-Pradesh. Les pluies de mousson, qui font baisser la température, ne sont pas attendues avant la fin du mois – *(AFP, Reuter.)*

### ÉCONOMIE

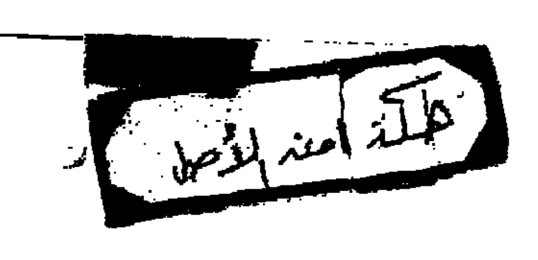
■ **BRÉSIL : le gouvernement a présenté,** mercredi 14 juin, au Congrès une *« loi provisoire »*, applicable immédiatement, qui limite les importations d'automobiles en exigeant en contrepartie des exportations presque équivalentes. Cette mesure a provoqué des protestations en Argentine, l'un des principaux fournisseurs en automobiles du Brésil.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le comité d'application des conventions du Bureau international du travail** a *« regretté profondément et déploré »*, mercredi 14 juin, que le gouvernement britannique refuse depuis onze ans le droit de se syndiquer aux employés du centre d'écoutes des services secrets à Cheltenham, mais a renoncé à le *« réprimander »* comme le souhaitaient les syndicats, en lui laissant *« une dernière occcasion de régler le problème »* d'ici à l'an prochain.

■ **ÉTATS-UNIS - JAPON : les discussions entre Américains et Japonais** sur l'ouverture du marché nippon de l'automobile reprendront les jeudi 22 et vendredi 23 juin à Genève, ont annoncé, mercredi 14 juin, le ministre japonais de l'industrie et du commerce international (MITI) et l'ambassadeur des Etats-Unis à Tokyo. Le président Clinton a l'intention d'aborder le sujet à l'occasion du G7 à Halifax (Canada). – *(AFP.)*

■ **JAPON : les commandes de biens d'équipement industriel** du secteur privé (chantiers navals, télécommunications et sidérurgie...)ont connu une hausse importante en avril : 14,9 % par rapport à mars et 22,2 % sur un an, selon l'Agence de planification économique. Pour la première fois en trente et un mois, elles ont dépassé les mille milliards de yens (58 milliards de francs environ). – *(AFP.)*



# L'opposition guinéenne conteste les premiers résultats des élections législatives

## Le parti du président Lansana Conté est largement en tête

**Après les premières élections législatives pluralistes de l'histoire de la Guinée, le Parti de l'unité et du progrès (PUP), du président Lansana Conté, dispose d'une confortable majorité, selon les résultats officiels publiés mercredi 14 juin, portant sur 24 des 38 circonscriptions. Les trois principaux partis d'opposition ont rejeté ces indications et accusé le pouvoir *« de fraudes et de manipulations »*.**

**LES PREMIERS** résultats des élections législatives en Guinée donnent une large avance au Parti de l'unité et du progrès (PUP), qui regroupe les partisans du président Lansana Conté. Mais les trois principaux partis d'opposition ont refusé ces résultats, qui portent sur vingt-quatre des trente-huit circonscriptions. Le PUP compterait vingt-deux élus qui, tous, auraient obtenu au moins le double des voix des candidats arrivés en deuxième position. Le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) d'Alpha Condé, le Parti du renouveau et du progrès (PRP) de Siradiou Diallo, qui s'étaient alliés pour le scrutin, remportent chacun un siège. Ils ont annoncé, avec l'Union pour la nouvelle république (UNR) de Bah Mamadou, qu'ils refuseraient de siéger dans la nouvelle Assemblée nationale.

Les Guinéens avaient voté le 11 juin pour élire cent quatorze députés. Outre les trente-huit représentants choisis au scrutin de circonscription uninominal à un tour, soixante-seize autres sont élus à la proportionnelle sur une liste nationale.

**« IRRÉGULARITÉS »**

Les premiers résultats portent sur des circonscriptions de Basse-Guinée (Coyah, Dubreka, la ville natale du président Conté), du centre du pays et de Guinée forestière. Ce sont, sans doute, les scores fleuves des candidats gouvernementaux dans les villes de cette région, Nzérékoré ou Macenta – à la frontière avec le Liberia – qui ont provoqué la colère des dirigeants de l'opposition. Le RPG est assez bien implanté en Guinée forestière, où vit une forte minorité malinké, et pouvait espérer un meilleur score que celui que lui attribue la Commission nationale de centralisation des résultats.

Théoriquement, la Commission aurait dû publier l'ensemble des chiffres dans les quarante-huit heures suivant les opérations de vote. Or les résultats n'arrivent qu'au compte-gouttes. Il est toujours impossible d'avoir ne serait-ce qu'une estimation du taux de participation, et la totalisation des résultats nationaux pour l'attribution des sièges à la proportionnelle n'a pas commencé.

Il faudra attendre les résultats des régions traditionnellement acquises à l'opposition – Haute-Guinée et Fouta Djalon – pour savoir si ces élections n'ont été entachées que d'*« irrégularités »* – comme le disent les observateurs de la Commission internationale des juristes dans un communiqué publié mercredi –, ou s'il y a eu des fraudes massives, comme l'affirment les dirigeants de l'opposition.

# Le durable héritage de l'« homme du non »

**CONAKRY**
*de notre envoyé spécial*

Près de la grande mosquée de Conakry, le mausolée de Sékou Touré, l'« homme du non » à la France, reçoit toujours des visiteurs. Le 26 mars, pour le onzième anniversaire de la mort du *« Syli »* (l'éléphant, en malinké), des dizaines de fidèles s'y sont retrouvés. Le Parti des démocrates de Guinée (PDG), l'ancien parti unique – surnommé « parti des geôles » par la presse satirique –, existe toujours, au point qu'il s'est dédoublé en deux formations qui rivalisent dans la fidélité à la pensée du *« Père fondateur de la nation guinéenne »*.

Au-delà de ces survivances folkloriques (les scores électoraux des deux PDG restent microscopiques), la Guinée se débat toujours avec le souvenir et l'héritage d'Ahmed Sékou Touré, qui mena le pays à l'indépendance et le dirigea sans partage jusqu'à sa mort, de cause naturelle, en 1984. Au long de ce règne, au moins trois mille opposants ont été tués ou portés disparus et des centaines de milliers de Guinéens ont choisi l'exil.

En plein Conakry, les geôles du Camp Boiro ont vu mourir les détenus condamnés à la « diète noire » – privation d'eau et de nourriture – parmi lesquels Diallo Telly, qui fut le premier secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), avant d'encourir la fureur de Sékou Touré. *« Mais aujourd'hui, au gouvernement, coexistent d'anciens détenus et d'anciens gardiens du Camp Boiro »*, fait remarquer un journaliste guinéen. Et si l'une des avenues de Conakry a été rebaptisée du nom de Diallo Telly, le corps de son bourreau n'a pas été délogé de son mausolée.

Cette extraordinaire ambivalence se limite au domaine politique. Sur le plan économique, l'héritage « socialiste » a été rapidement liquidé et le passage au libéralisme s'est fait à marche forcée. Mais les fonctionnaires « déflatés », licenciés – sur les conseils du FMI, les effectifs de la fonction publique sont tombés de 30 000 à 18 000 –, ou les mères de famille qui paient le riz – autrefois subventionné – au prix fort se souviennent d'un temps où la subsistance quotidienne n'était pas un casse-tête sans fin.

La rupture avec un système « importé des pays socialistes », selon l'expression d'un ancien policier, formé en Tchécoslovaquie, a été beaucoup plus lente. Mis à part les partisans de l'actuel régime, les Guinéens estiment qu'elle est loin d'être terminée.

> « Aujourd'hui, au gouvernement, coexistent d'anciens détenus et d'anciens gardiens du Camp Boiro », où périrent des milliers de condamnés à la « diète noire »

La plupart des libertés formelles sont respectées, sauf quand les exécutants restent fidèles aux méthodes de l'ordre ancien. Un voyageur victime de tracasseries policières à son départ de Conakry s'est entendu répondre par les agents qui le fouillaient énergiquement : *« Vous savez, nous avons appris notre métier en URSS. »* Dans de nombreuses régions, les préfets restent convaincus que toute faiblesse à l'égard de l'opposition sera perçue par le pouvoir central comme un manquement à leur mission.

Les responsables des exactions commises sous le régime du parti unique n'ont jamais été jugés. La commission d'enquête mise en place après l'arrivée au pouvoir de Lansana Conté a été enterrée après la tentative de putsch, l'année suivante. Un diplomate occidental croit déceler dans l'intérêt que les Guinéens portent au procès des *« bandits »* devant la cour d'assises de Conakry (*Le Monde* du 9 juin) la manifestation d'un désir d'exorcisme judiciaire jamais satisfait.

Des années de répression demeure aussi la césure entre les Guinéens de l'intérieur et de la « diaspora ». Intellectuels, commerçants, membres de communautés persécutées comme les Peuls, les exilés ont retrouvé un pays qu'ils ne reconnaissaient plus. Ceux de leurs compatriotes qui avaient subi la répression leur reprochent encore leur *« fuite »*. *« Nous avons manqué de psychologie,* reconnaît Ahmed Tidiane Cissé, ancien bras droit d'Alpha Condé. *Les dirigeants sont revenus au pays avec des valises pleines d'argent pour mener leur campagne et n'ont pas su écouter les gens. »*

Il reste du premier quart de siècle de l'indépendance guinéenne quelque chose que revendiquent tous les responsables du pays : un nationalisme ombrageux qui fait feu de tout bois. Dans les conflits du Liberia et de Sierra Leone, la Guinée joue son propre jeu, se démarquant aussi bien des autres pays francophones que du Nigeria.

Et près de deux décennies de rupture entre Paris et Conakry ont laissé des traces. Les nostalgiques de Sékou Touré ne pardonnent pas l'hostilité inébranlable et active dont firent preuve le général de Gaulle et Jacques Foccart. Et les opposants font remarquer que le soutien de Paris aux tentatives factieuses a puissamment aidé le dictateur à asseoir sa légitimité.

Cette méfiance face aux interventions extérieures se manifeste encore. Face au refus de la Banque mondiale de financer le barrage de Garafiri, le général Conté a lancé une souscription nationale. Mais ce qui faisait recette dans les années 60 ne rencontre plus le même écho. *« Comme nous avions refusé de participer, on nous a coupé le courant dans la cité universitaire,* raconte un étudiant de Conakry. *Nous avons occupé le bureau du recteur, la lumière est revenue et on n'a plus parlé de la souscription. »*

***Thomas Sotinel***

# Un convoi officiel tombe dans une embuscade au nord du Burundi

## Un observateur de l'Organisation de l'unité africaine a été tué

**BUJUMBURA**
*de notre envoyé spécial*

Le ministre burundais des relations extérieures et l'ambassadeur des Etats-Unis au Burundi ont échappé à une embuscade meurtrière, mercredi 14 juin, dans le nord-ouest du pays. Ils faisaient une tournée dans la province de Cibitoke, où sévissent les rebelles hutus et qui subit une féroce répression militaire, quand leur convoi a été pris sous le feu d'éléments non identifiés. L'agression a coûté la vie à un officier de la Mission d'observation de l'OUA au Burundi (MIOB), ainsi qu'à un militaire burundais, et fait neuf blessés : cinq soldats et deux civils burundais, un observateur nigérien de la MIOB et une journaliste américaine.

Le représentant spécial du secrétariat général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Léandre Bassolé, le chef de la diplomatie burundaise, Jean-Marie Ngendahayo, et l'ambassadeur américain, Robert Krueger, qui voyageaient dans la voiture blindée de ce dernier, sont indemnes. Selon un communiqué de la MIOB, l'embuscade a été *« vraisemblablement tendue par des bandes armées qui, ces derniers jours, opèrent activement dans la région »*. Les rebelles hutus des Forces pour la défense de la démocratie (FDD) multiplient, en effet, leurs coups de main dans cette province frontalière du Zaïre qui leur servirait de base arrière.

Fin mai, ils avaient tué un officier burundais et ce meurtre avait déclenché de vastes représailles contre les civils, de la part des forces régulières, majoritairement tutsies. Un rapport du gouverneur de la province sur le comportement des militaires pendant la première semaine de juin dénombre plus de cent cinquante morts, ainsi que plusieurs centaines d'habitations incendiées. A Buganda, *« le ciel est noirci par la fumée des maisons qui brûlent,* écrit le gouverneur de la province. *Le bilan reste inconnu car personne n'ose y pénétrer, sauf les militaires. »*

**COMPLICITÉS**

Dans la plupart des communes, l'administrateur a dû fuir, accusé par le chef militaire local, comme toute la population hutue, de soutenir la rébellion. *« Les militaires ne discernent pas les honnêtes citoyens des malfaiteurs »* (les miliciens hutus), se plaint le gouverneur. Quant à l'embuscade du convoi officiel, plusieurs diplomates interrogés hésitent à se prononcer sur l'identité des agresseurs et rappellent que si les maquisards hutus ont pu s'en prendre au convoi et à son escorte, il ne faut pas oublier que l'ambassadeur américain, violemment critiqué par l'opposition tutsie pour avoir dénoncé – après plusieurs tournées sur le terrain – des massacres de civils hutus commis par l'armée ou les extrémistes tutsis, a été récemment qualifié par l'un de leurs journaux d'*« homme à abattre »*.

Et tous de se remémorer aussi l'assassinat, au début d'avril, d'un journaliste sud-africain et de deux jeunes Tutsis – son chauffeur et son traducteur –, sur une route proche de la capitale. Tout le monde avait alors conclu à une embuscade des miliciens hutus. *« Mais,* confie un diplomate, *les tueurs n'avaient dérobé que des cassettes vidéo prises sur les lieux d'un massacre de Hutus découvert par M. Krueger. Et quelques temps plus tard, à notre grande surprise, il s'est avéré que des extrémistes tutsis se vantaient de détenir ces cassettes. »*

Plusieurs diplomates en poste à Bujumbura semblent convaincus aujourd'hui que les meurtriers du journaliste sont issus des milices tutsies qui bénéficient de solides complicités au sein de l'armée. Prudents, ils refusent de conclure à propos du traquenard de Cibitoke qu'il s'agit d'agresseurs hutus uniquement, parce que des soldats tutsis ont été visés. *« Dans ce pays,* conclut l'un d'eux, *même les hypothèses criminelles les plus invraisemblables se révèlent plausibles. »*

***Jean Hélène***



# Un professeur du Caire est condamné à se séparer de sa femme pour apostasie

## Ses recherches « portent atteinte à l'islam »

**LE CAIRE**
*de notre correspondant*

Le crime d'apostasie, abrogé il y a plus d'un siècle par l'Empire ottoman, est de nouveau sanctionné par la justice égyptienne. La cour d'appel du Caire a, en effet, ordonné, mercredi 14 juin, la séparation, contre leur gré, du professeur Nasr Hamid Abou Zeid et de son épouse, Ibtihal Younès. Son président a donné raison à un groupe d'avocats islamistes qui avaient intenté un procès, affirmant que ce professeur de littérature arabe à l'université du Caire devait être séparé de sa femme, étant donné que la loi islamique (charia) interdit à une musulmane d'épouser un non-musulman. A les en croire, M. Abou Zeid n'était plus musulman puisque *« ses études et recherches portent atteinte à l'islam »*, termes repris dans le verdict.

Le groupe d'avocats islamistes avait intenté un premier procès pour séparer M. Abou Zeid de sa femme après le refus de l'université du Caire de lui accorder une chaire à cause de ses écrits qui *« attaquaient l'islam »*. Son livre *Critique du discours religieux*, dans lequel il démonte le mécanisme qui consiste, pour les islamistes, à accaparer l'interprétation des textes sacrés pour empêcher toute critique de leur projet politique, avait été jugé *« blasphématoire »* par des professeurs fondamentalistes.

Le tribunal de première instance avait estimé *« irrecevable »* la plainte des avocats islamistes, affirmant que le professeur avait été reconnu apostat et que sa vie avec une musulmane relevait de l'*« adultère »*. Mme Ibtihal Younès a dit sa *« colère devant ce jugement inadmissible »*, précisant qu'elle allait s'employer avec son mari à faire suspendre l'exécution du verdict de la cour d'appel en attendant de porter l'affaire en cassation. Avant le jugement, M. Abou Zeid avait estimé que, si les islamistes avaient gain de cause, ils pourraient ensuite réclamer l'application du châtiment prévu pour l'apostasie par la charia : la mort.

**INDIGNATION**

Le verdict de la cour d'appel a déjà provoqué de vives réactions dans les milieux intellectuels et modernistes égyptiens. *« C'est un jugement sans précédent,* a déclaré au *Monde* un écrivain qui a requis l'anonymat, *en vertu duquel tous les penseurs modernistes peuvent être condamnés pour apostasie et finir comme Farag Foda. »* Ce penseur avait été assassiné, en juin 1992, par des extrémistes musulmans après la publication d'un rapport du centre de recherches islamiques de l'université d'El Azhar l'accusant d'apostasie.

***Alexandre Buccianti***

# Menace de grève des journalistes égyptiens

**LE CAIRE**
*de notre correspondant*

Le premier ministre a été chargé, mardi 13 juin, par le président Hosni Moubarak, d'étudier un mémorandum du syndicat des journalistes qui réclame l'abrogation d'une nouvelle loi sur la presse. La décision du chef de l'Etat intervient quelques jours après qu'une assemblée générale dudit syndicat a décidé d'organiser une grève générale, le 24 juin, si une solution n'était pas trouvée.

La loi 93 sur *« les crimes de publication »* annule l'exemption de détention préventive dont bénéficiaient les journalistes et prévoit des peines allant jusqu'à cinq ans de prison, en cas de publication *« d'informations fausses, tendancieuses, méprisant les institutions, portant atteinte à l'ordre public ou à l'économie nationale »*. La décision du syndicat a été publiée par l'ensemble de la presse. L'officieux *Al Ahram*, dont le rédacteur en chef, Ibrahim Nafeh, est considéré comme un proche du président Moubarak, a consacré deux pleines pages à l'assemblée générale. Même Hassanein Heykal, le plus célèbre des journalistes locaux, est sorti de sa réserve, estimant que la loi *« reflète la crise d'un pouvoir vieillissant et dépassé par les événements »*.

Or si la non-parution momentanée des journaux d'opposition n'a pas eu de grands résultats la semaine dernière, celle de la presse officieuse ne peut que toucher l'opinion publique. L'Egyptien moyen ne comprendrait pas d'être privé de son numéro quotidien d'*Al Ahram* ou d'*Al Akhbar*. Ce serait une première depuis le renversement de la monarchie, il y a plus de quarante ans. Le seul précédent remonte à 1951, dans la foulée d'une proposition de loi similaire, à laquelle le parlement avait fini par renoncer.

Seule la convocation d'une session extraordinaire pourrait permettre une révision de la loi. Opter pour un bras de fer avec la presse comporte des risques pour le gouvernement. Aller en campagne électorale avec une presse hostile peut renforcer l'opposition, notamment islamiste.

***A. B.***

## PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Paris. Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de Paris du 09 Mars 1995.

Mr ATLAN **Patrick, Brahm, Gabriel**, né le 19 Octobre 1952 à PARIS 14ème, demeurant chez Mme LOISON 40, Rue de la Fraternité 94400 VITRY SUR SEINE, a été condamné à DIX HUIT MOIS d'emprisonnement avec sursis pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt (omission de déclaration, dissimulation de sommes) et omission de passation d'écritures dans un livre comptable - faits commis de 1990 à 1991 -

La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait au JOURNAL OFFICIEL et dans le MONDE, et l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de VITRY SUR SEINE.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.

P/LE GREFFIER EN CHEF.

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Douai.

D'un arrêt contradictoire à signifier rendu le 20/05/1992 (après rejet du pourvoi en cassation en date du 10/03/1993) par la chambre des appels correctionnels de la Cour de DOUAI sur l'appel d'un jugement du Tribunal de Grande Instance de LILLE en date du 19/04/1991, il appert que Mr D'ANDRE **Emmanuel, Marie, Balthazar, Emile**, né le 14/02/1937 à Ales, Président Directeur Général, demeurant 5, Avenue Barrois 59170 CROIX, a été condamné à 100.000 Frs d'amende pour publicité mensongère ou de nature à induire en erreur.

Par application des articles 44 I et II alinéas 7, 8, 9, 10 de la loi 73-1193 du 27/12/1973 et article 1 de la loi du 1/08/1905.

Pour extrait conforme.
Le Greffier en Chef.

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Paris.

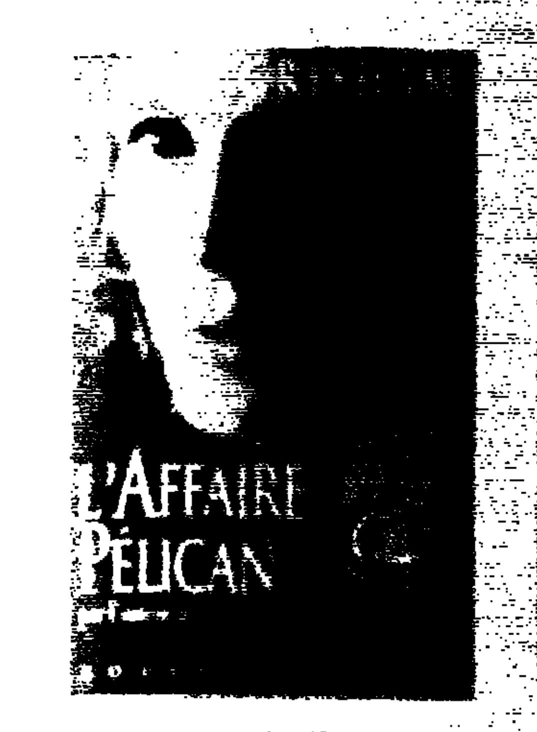
Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de Paris du 1er Mars 1995, Mr QUESSADA **Gérard**, né le 4 Août 1946 à BIZERTE (Tunisie), demeurant 1, Avenue Jean Jaurès 94340 JOINVILLE-LE-PONT, a été condamné aux peines de 1 an d'emprisonnement avec sursis et Trente mille francs d'amende (30.000 Frs), pour soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration, fraude fiscale courant 1990, 1991.

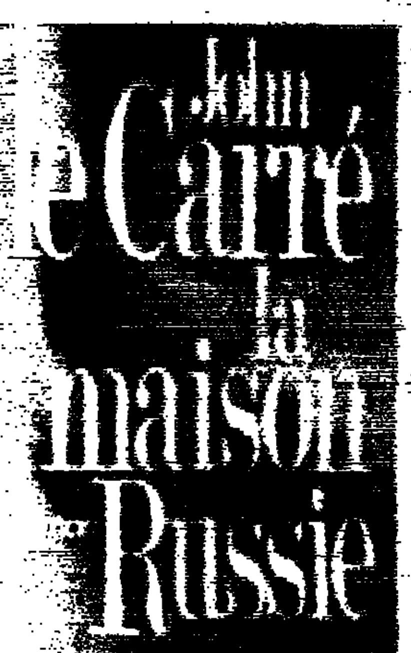
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : la publication de cet arrêt, par extrait dans les journaux : LE JOURNAL OFFICIEL, LE FIGARO, LE MONDE ; l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la Mairie du domicile.

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition.

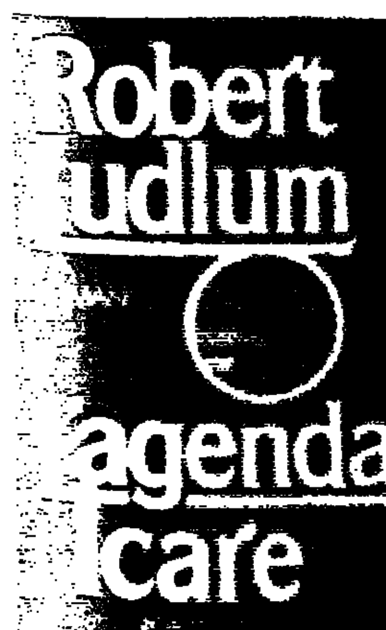
P/LE GREFFIER EN CHEF.

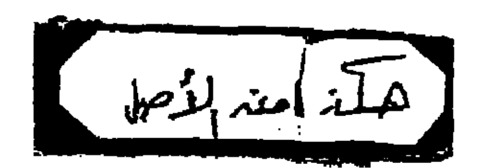
Achetez



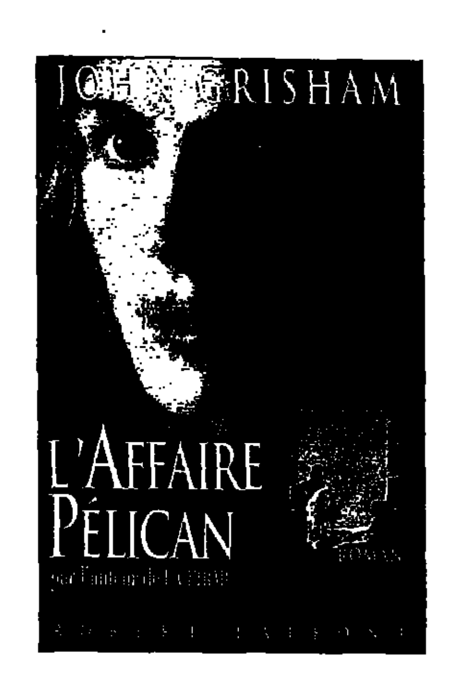

Nous v







# Achetez 2 « Best-sellers » pour cet été

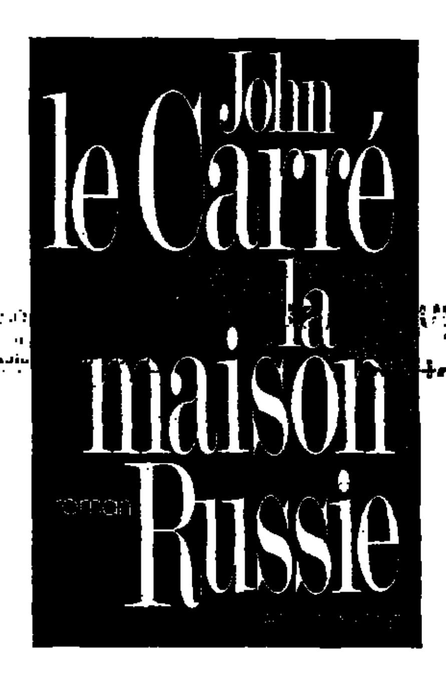








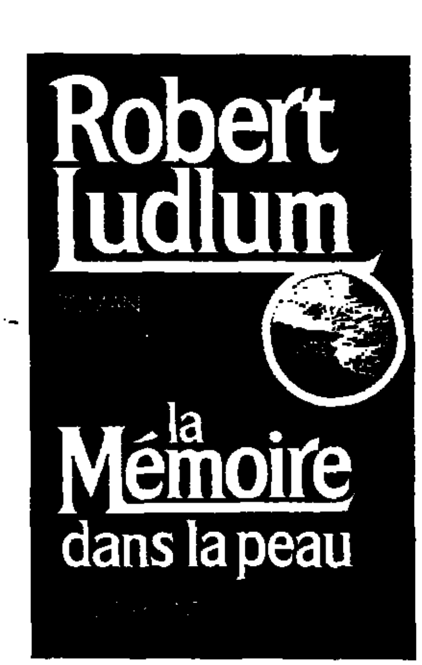




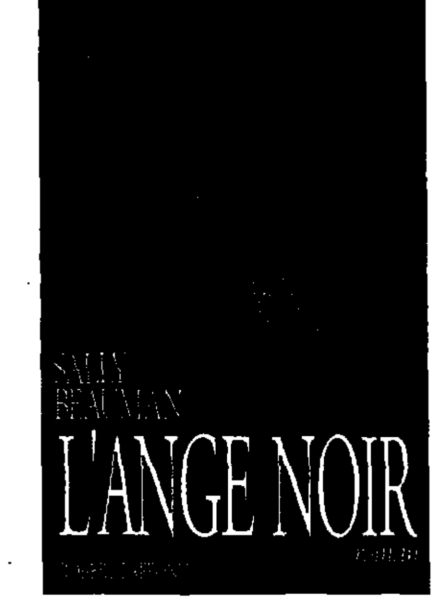


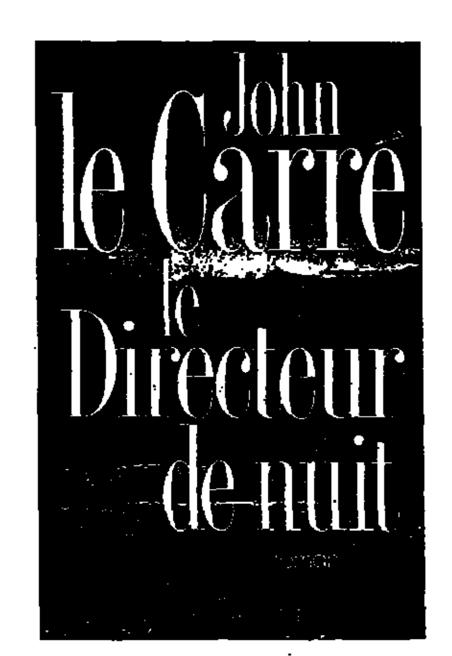


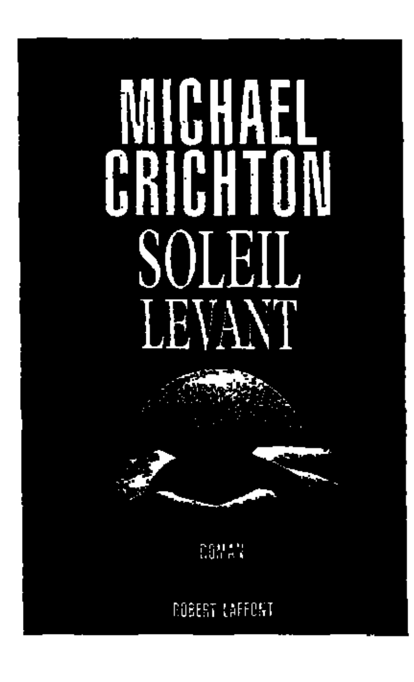




## Nous vous offrons le 3ème !




Offre limitée à la sélection des 12 titres présentés ci-dessus dans la limite des stocks disponibles.
Du 1er Juin au 1er Septembre 1995.

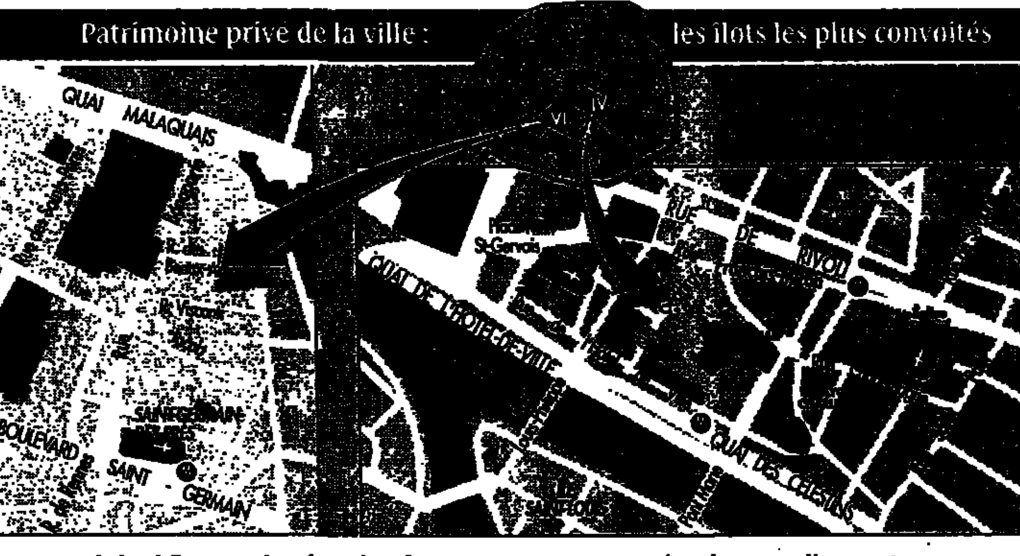
*Robert Laffont*

**IMMOBILIER** La polémique sur la gestion de son parc de logements par la Ville de Paris s'est aiguisée à l'approche du second tour des élections municipales. Lionel Jospin a dénoncé le caractère *« scandaleux »* et *« obscur »* du système pratiqué depuis dix-huit ans *(lire page 11)*. Il se révèle à présent que la Ville contrôle en fait près de la moitié de la superficie de la commune et le logement de quelque trois cent mille Parisiens. ● ATTRIBUTIONS. Les conditions d'accès aux logements sociaux, à Paris, sont rendues opaques par la pratique généralisée des « recommandations » et le rôle limité, voire nul, des commissions chargées d'examiner les demandes. ● « SDF ». Alors que Jacques Chirac avait fait de la lutte contre l'exclusion l'un des principaux thèmes de sa campagne présidentielle, des « sans domicile fixe » parisiens sont toujours en attente d'un abri décent *(lire page 9)*.

# La Ville de Paris contrôle près de la moitié de la superficie de la commune

## Les révélations sur les bénéficiaires du parc d'appartements de la capitale n'ont soulevé qu'un coin du voile. Le patrimoine immobilier est en réalité de 150 000 logements et la municipalité loge 26 % des Parisiens

**LA VILLE DE PARIS** est, de très loin, le plus gros propriétaire foncier et immobilier de la capitale. Elle y possède 5 120 hectares, soit près de la moitié de la surface de la commune, et 10 450 immeubles. Aucune autre institution, que ce soient l'Etat, les banques, les compagnies d'assurances ou les congrégations religieuses, n'est à la tête d'un pareil patrimoine. Il abrite des milliers de places de parkings, 3 600 boutiques, des centaines d'ateliers d'artistes, 14 200 locaux d'artisans ou de petits industriels et surtout 150 000 appartements. Directement, par l'intermédiaire de son office d'HLM et par le biais d'un réseau quasi inextricable de sociétés d'économie mixte agrémentées de filiales, la municipalité loge plus de trois cent mille Parisiens, soit 26 % de la population.



Patrimoine privé de la ville : les îlots les plus convoités

On trouve, d'abord, 1 618 logements de fonction ou logements dits « d'utilité de service ». Concierges, directeurs d'école, éclusiers, responsables de maison de retraite, gardiens de cimetière, secrétaires généraux de mairie, techniciens de voirie ou ingénieurs-électriciens tenus à des permanences à domicile y sont installés par l'administration, le plus souvent gratuitement. Le plus célèbre est l'immense appartement du maire, dont les 1 400 mètres carrés occupent l'aile droite de l'Hôtel de Ville. Leur attribution est fondée sur des critères techniques, mais on murmure qu'il n'est pas facile d'en déloger les bénéficiaires quand ils changent de poste.

### LOGEMENTS « NORMAUX »

Une deuxième catégorie est formée par l'importante cohorte des logements « normaux », édifiés, durant l'entre-deux guerres, sur des terrains municipaux – les anciennes fortifications arasées – par des sociétés mixtes. La crise de la construction était telle, en raison du blocage des loyers, que la Ville a dû se substituer aux promoteurs pour loger les Parisiens. Ces immeubles voisinent avec des HBM (habitations à bon marché) de la ceinture des maréchaux, dans les douzième, treizième, seizième, dix-septième et vingtième arrondissements. Ils n'ont aucune appellation particulière dans le jargon administratif, d'où leur sobriquet de « logements innommés ».

Leurs loyers, modérés et intermédiaires, sont fixés, après approbation de la Ville, par la société gestionnaire, qui fait son affaire de l'entretien courant et des grosses réparations. L'une de ces entreprises est la Société de gestion des immeubles municipaux (SGIM), créée en 1931, qui a récemment fait parler d'elle dans l'achat d'un appartement occupé par la famille Chirac, rue du Bac. La SAGI (Société anonyme de gestion immobilière) participe également à la gestion de ce parc, peu connu, mais qui compterait plus de dix mille appartements. En cas de vacance, cinq cents par an environ, c'est la Ville ou, plutôt, le cabinet du maire qui décide des attributions. Jean-Eudes Rabut, le chef de cabinet de Jacques Chirac, chargé de suivre ces affaires, était souvent sollicité par les maires d'arrondissement, qui ont toujours quelque protégé à loger.

Troisième composante du parc municipal : les logements dits intercalaires. Il s'agit des locaux voués à démolition, que la Ville préempte ou exproprie dans le cadre de ZAC. Ce patrimoine vétuste, parfois insalubre et, de toute façon, provisoire est souvent occupé par des familles à reloger, qui, en attendant, deviennent locataires de la Ville. Il est situé dans les arrondissements en cours de transformation – treizième, quinzième, dix-huitième, dix-neuvième, vingtième – et compte actuellement cinq mille deux cents unités.

Enfin, le parc le plus convoité est celui dit du domaine privé permanent. Il est le reliquat de toutes les opérations d'urbanisme qui ont avorté depuis l'époque d'Haussmann, mais aussi le résultat de la rénovation d'îlots insalubres, ainsi que la collection hétéroclite des immeubles donnés ou légués à la Ville. On y dénombre mille trois cents appartements, essentiellement localisés dans les quartiers du centre historique : premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et neuvième arrondissements. Ainsi, le secteur situé dans le prolongement de la rue de Rennes, entre Saint-Germain-des-Prés et l'Institut, est en grande partie propriété municipale. De même que les 11 hectares de l'ancien « îlot 16 », s'étendant derrière l'église Saint-Gervais jusqu'au village Saint-Paul. Là se trouvent de superbes appartements, parfois nichés dans des hôtels particuliers et souvent soumis au tarif de la loi de 1948.

### SECRET SUR LES ATTRIBUTAIRES

Georges Sarre (Mouvement des citoyens) raconte que, jeune élu au conseil municipal, il avait eu la naïveté, en 1971, il y a donc près d'un quart de siècle, de demander quelques éclaircissements sur ce domaine réservé. *« J'avais parlé de corde dans la maison du pendu »*, dit-il. Pourtant, en 1976, la Cour des comptes avait épinglé l'opacité et les anomalies de gestion de ce parc et recommandé de le vendre. A son arrivée à l'Hôtel de Ville, Jacques Chirac avait décidé d'y mettre bon ordre, mais on n'expulse pas des préfets retraités ou des conseillers municipaux « historiques ». Il faut attendre leur décès. Quelques appartements avaient été vendus, mais, devant les protestations exprimées par certains élus, on avait arrêté cette tentative de privatisation et remplacé les amis des préfets... par les obligés du maire.

A la veille des élections municipales de 1983, éclate le premier scandale. *Le Canard enchaîné* révèle les noms de ces nouveaux nomenklaturistes. M. Chirac avait promis, alors, de revaloriser vigoureusement leurs loyers, mais il a continué à refuser obstinément de communiquer l'état du domaine privé permanent. Il a fallu que l'opposition en appelle à la commission d'accès aux documents administratifs (la CADA), puis au tribunal administratif, pour obtenir des listes d'adresses à la veille des élections de 1989.

Curieusement, ces documents ont été « oubliés », et le silence est retombé jusqu'à aujourd'hui. Il est vrai que la Ville s'est prestement débarrassée de huit cents de ces appartements à problème, en confiant leur gestion à quatre sociétés d'économie mixte, mais le cabinet a gardé la haute main sur les attributions, dont le rythme est d'ailleurs fort lent : une trentaine par an.

En définitive, le parc municipal d'appartements à loyers « normaux » est beaucoup plus considérable qu'on ne l'annonce (sans doute plus de seize mille logements). Pour une bonne part (plus de dix mille appartements), son système d'attribution échappe à toute autre loi que celle du bon vouloir du maire. Cette situation est comme un abcès ouvert depuis dix-huit ans au flanc de la municipalité, un facteur de scandale et de polémique.

*Marc Ambroise-Rendu*

## *L'exemple de Jacques Dominati*

**Surprise, au Conseil de Paris, le 29 avril 1981 : Christian de la Malène (RPR), alors second de Jacques Chirac et adjoint aux finances, demande aux élus de voter une délibération autorisant la Ville à augmenter substantiellement le loyer d'un appartement situé 6, rue de Seine, dans le sixième arrondissement. Ce vaste et ancien logement (274 mètres carrés) a été modernisé à grands frais, puis attribué, quelques années auparavant, à Jacques Dominati (UDF-PR), conseiller municipal devenu, en 1981, secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Raymond Barre.**

**M. Dominati paie un loyer fort modique, type loi de 1948. La Cour des comptes s'en est étonnée et a demandé des explications, mais le locataire a refusé toute révision de son tarif. Pour se conformer aux observations de la Cour, la Ville est donc obligée de modifier le classement de l'appartement, qui va passer en catégorie 2 A. L'affaire avait failli coûter son siège de député à M. Dominati.**

## *Les réactions de Jean Tiberi*

**Jean Tiberi, maire de Paris et candidat à ce même poste pour la prochaine mandature, arpentait le pavé du dixième arrondissement, mercredi 14 juin, sous une pluie fine. Il venait soutenir ses amis du RPR, le député Claude-Gérard Marcus et le maire sortant, Claude Challal, en ballottage difficile.**

**Interrogé sur l'affaire des attributions de logements du domaine privé de la Ville, M. Tiberi a déclaré : *« La campagne électorale est polluée par les attaques personnelles. Pour les attributions de logements sociaux, nous appliquons la loi, mais je suis ouvert à des améliorations. Pour le domaine privé de la Ville, on attire l'attention sur quelques dizaines d'appartements, en oubliant les mille trois cents autres qui ne posent pas de problème. Tous ont des loyers un peu au-dessous de ceux du marché, car la Ville ne veut pas encourager la spéculation, mais je suis prêt à ouvrir le débat. Enfin, les attaques contre ma famille ont dépassé l'inacceptable. C'est affligeant. »***

## Jean-François Blet, Saint-Just de l'urbanisme

**SI LA GAUCHE** l'emporte dans le 19e arrondissement, Jean-François Blet, président de la Coordination et liaison des associations de quartier (CLAQ) et cinquième sur la liste d'union de la gauche, sera conseiller de Paris et peut-être adjoint à l'urbanisme dans cet arrondissement : belle promotion, pour ce pourfendeur de l'urbanisme chiraquien.

*« 85 % de cet arrondissement a été massacré en deux vagues successives, dans les années 60 et dans les années 80-90. Il faut créer des zones de protection »*, affirme ce professeur de sciences politiques à Paris-Dauphine qui a réalisé un audit sur cette question. Cela fait des années que M. Blet déclenche des batailles juridiques et organise des manifestations dès que des bulldozers menacent des vieilles pierres ou perturbent l'équilibre d'un quartier. Il est parti à l'assaut des zones d'aménagement concerté (ZAC), dénonce les expulsions d'habitants, la corruption et l'absence de concertation, déplore le choix, pour les quartiers, de la destruction-construction plutôt que de la réhabilitation. Sa bête noire est l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR).

Tout a commencé en 1990, avec la défense, dans le 10e, du jardin Villemin, menacé par une opération immobilière. De là est née l'idée de regrouper les associations, qui se battaient, chacune dans son quartier. Mais au-delà d'une simple coordination, la CLAQ imagine une contre-politique : *« Il pèse une chape de plomb et un système du secret sur toutes les opérations menées par la Ville. Les associations de quartier s'y sont toujours heurtées lorsqu'elles ont voulu obtenir des informations sur les projets en cours »*, accuse Jean-François Blet.

La CLAQ a posé les bases d'un « nouvel urbanisme parisien » : réhabilitation des quartiers populaires, information et consultation des citoyens, modification du plan d'occupation des sols (POS). Dans le 19e, en pleine transformation, il peut faire des travaux pratiques tout en menant campagne.

*F. Ch.*



# Les mésaventures corréziennes de Georges Pérol, ancien directeur de l'office HLM de la capitale

MEYMAC

*de notre envoyé spécial*

*« Maintenant que Jacques Chirac est à l'Elysée, je vais m'occuper des journalistes qui racontent n'importe quoi »*, a lancé George Pérol lors du dernier conseil municipal de Meymac (Corrèze) avant le premier tour des municipales, sans plus s'appesantir sur ses problèmes judiciaires et sa mise en examen par le juge Eric Halphen, pour « trafic d'influence », en qualité d'ancien directeur de l'Office public d'aménagement et de construction de la Ville de Paris (OPAC). S'en *« occuper »*, peut-être ; mais les rencontrer, surtout pas. En campagne électorale dans les hameaux isolés d'une commune qui s'étend sur 8 600 hectares, *« Monsieur le maire »* s'y entend comme personne pour jouer les courants d'air. Depuis une gigantesque affaire de fraude, dont il a aussi, dans le passé, assuré la direction, au sein de l'Office national interprofessionnel du bœuf et de la viande (Onibev) dont il assurait la direction, l'ancien ingénieur du génie rural a pris en grippe les médias.

Insaisissable, M. Pérol l'est presque autant pour ses administrés. Depuis dix-huit ans qu'il est à la tête de la mairie de Meymac où Jacques Chirac l'avait envoyé en « mission », loin de s'être « ré-enraciné » dans cette superbe bourgade de pierres et d'ardoises de 3 000 habitants, où vécut son grand-père, il n'y vient que pour des week-ends laborieux durant lesquels il ne quitte pratiquement pas son bureau. Domicilié officiellement chez un pâtissier – le juge Halphen, venu perquisitionner, n'a trouvé qu'un débarras –, M. Pérol demeure en réalité dans les combles de l'hôtel de ville où, sans rien demander à personne, il s'est fait aménager un logement discret. Pas de plaque sur la porte, pas de téléphone : M. Pérol est le contraire du notable « installé ».

Après trois mandats, l'image de ce maire presque fantomatique s'en ressent. Si personne ne conteste la force de travail de ce presque septuagénaire, beaucoup critiquent un autoritarisme, mâtiné de clientélisme, identique à celui qu'il paraissait exercer à la tête de l'office HLM de Paris. N'affirme-t-on pas ici qu'à l'OPAC, quelle que fût sa sensibilité politique, un Corrézien bénéficiait d'une priorité pour l'attribution d'un logement ?

Au conseil général – où il a succédé à Jacques Chirac en 1988 – M. Pérol se contente de faire acte de présence, mais il s'est fortement investi depuis 1980 au conseil régional du Limousin où il anime le groupe RPR-UDF. Son vif intérêt pour les enjeux régionaux explique peut-être que, pour financer la campagne des élections de 1992, les comptes de l'association Réussir le Limousin aient été généreusement, mais imprudemment, provisionnés par des entreprises parisiennes sous contrat avec l'OPAC.

### UNE SITUATION CRITIQUE

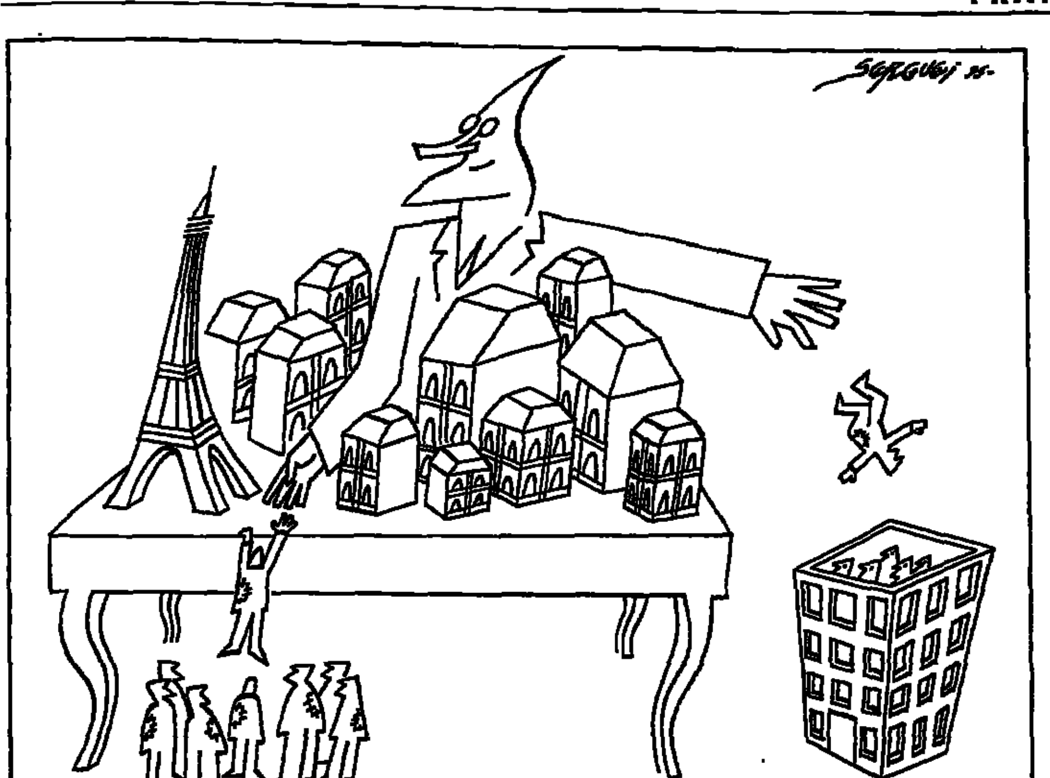
La seconde « filière corrézienne » suspecte identifiée par le juge Halphen concerne le Centre national d'art contemporain (CNAC) de Meymac, implanté depuis 1979 dans l'abbaye Saint-André, joliment restaurée. M. Pérol avait fait un pari audacieux et pas totalement gagné. C'est un euphémisme de dire que la population locale se sent peu concernée par cet équipement plutôt élitiste, où sont actuellement exposées des créations assez arides de Eric Duyckaerts et de Patrice Carré. La municipalité verse une subvention annuelle de 100 000 francs mais, parallèlement, une Association des amis du CNAC reçoit des dons provenant des mêmes entreprises de la région parisienne...

Le conseil régional, autre pourvoyeur de subventions du CNAC, a récemment fait procéder à un examen des comptes : celui-ci aurait fait apparaître un déficit de 650 000 francs, mais, selon Bernadette Bourzai, vice-présidente (PS) chargée de la culture, n'aurait pas révélé d'irrégularités flagrantes. Hervé Cheze, conseiller municipal (PS) sortant, s'étonne pourtant que, à quelques semaines d'intervalle, les responsables du CNAC aient pu verser deux fois à la commune une somme de 400 000 francs, par chèques, correspondant à la participation du centre à l'installation d'une œuvre monumentale du sculpteur danois Robert Jacobsen, sans s'apercevoir du doublon... Le président de l'association et la directrice du CNAC ont au moins deux points communs avec le maire : ils résident dans les combles de la mairie et ne sont présents à Meymac qu'à l'occasion des week-ends.

Fidèle entre les fidèles de Jacques Chirac, M. Pérol a réussi à se faire plus d'ennemis au sein du RPR et de la majorité qu'à gauche, où son franc-parler et une certaine hauteur de vue sont respectés : c'est ainsi qu'au premier tour, le dépôt à la préfecture d'une liste, « Oser pour réussir ensemble » – dont les membres appartiennent pour la plupart à la bourgeoisie meymacoise –, une heure avant la clôture légale, a pu prendre les allures d'une conjuration anti-Pérol. *« C'est d'abord une question de génération*, souligne l'un des membres de cette liste, Myriam Brauge, militante RPR et épouse de médecin : *le maire ne s'intéresse pas aux problèmes quotidiens des gens en général et des jeunes en particulier. Le ras-le-bol est général... »* De fait, au premier tour, M. Pérol, avec 628 voix sur 1 566 suffrages exprimés, a fait le plus mauvais score de sa liste. La rumeur meymacoise dit qu'au second tour sa liste obtiendra la majorité des sièges, mais que le maire sortant, lui, perdra son fauteuil.

*In fine*, ce sont beaucoup moins les démêlés de M. Pérol avec la justice que ses choix de politique locale – l'aménagement d'une place qui a coûté 5 millions de francs et vieillit très mal, la non-conformité aux normes de sécurité de la maison de retraite, le lourd endettement (56 millions de francs) de la commune, une augmentation de la taxe d'habitation de 89 %, en cinq ans, ou encore l'implantation d'une sanisette bleu canard – qui semblent l'avoir placé dans cette situation critique. En soulignant ces *« ratages »*, Georges Mavier, conseiller communiste sortant qui, faute d'un accord, a pris la tête d'une liste d'Union de la gauche où le PS n'est pas officiellement représenté, n'oublie pas une anecdote révélatrice : *« Lorsque Jean-Claude Decaux a lancé les panneaux d'information électroniques à Paris, quarante-neuf exemplaires ont été installés dans la capitale et un cinquantième a été offert à Meymac. Jean-Claude Decaux l'a installé gratuitement mais, dans la foulée, il a raflé le marché de la signalisation ici et dans toutes les communes environnantes... »*

*Robert Belleret*



# Les logements sociaux de la capitale sont attribués hors des circuits habituels

## Le « piston » est la règle dans une ville où règne la pénurie

**Les révélations sur les conditions d'attribution des logements sociaux parisiens et sur les privilèges des occupants du « domaine privé » de la Ville attirent l'attention sur les mécanismes de « recommandation » en vigueur dans la capitale. Les procédures en vigueur dans d'autres villes sont loin d'être toujours respectées à Paris.**

**PLANTÉ AU CŒUR DU MARAIS**, rue du Jouy, c'est une « HLM » de rêve : propre, neuve, bien entretenue et jouissant d'un environnement quasi incomparable. Juppé, Saint-Prix, Charles : les noms d'un premier ministre, d'un préfet, d'un député du Nord décédé. Comme l'a révélé *Le Canard Enchaîné* dans son édition du 14 juin (*Le Monde* du 15 juin), les boîtes a lettres, protégées par plusieurs codes d'accès, alignent quelques noms connus logés là, dans la même cage d'escalier, à 57 francs le mètre carré, par la SAGI (société anonyme de gestion immobilière), l'une des trois principales sociétés propriétaires et gestionnaires de logements sociaux à Paris.

Les interessés – *« des enfants de... »* selon le voisinage – conservent téléphones muets et portes closes. Chez les locataires plus anonymes, on est passablement géné et peu disert. Sur la dizaine de locataires du fameux *« escalier des célébrités »* qui accepteront de parler, un seul déclare avoir obtenu *« normalement »*, c'est-à-dire *« après deux ans et demi d'attente »*, son appartement rue de Jouy. Tous les autres reconnaissent avoir *« fait intervenir »*, selon l'expression consacrée, qui en y allant, expliquent-ils, de leur *« lettre à Mme Chirac »* ou de leur *« petite cour au maire du quatrième »*, qui en faisant intervenir une tante travaillant à la SAGI, etc.

Tous veulent conserver l'anonymat car, comme l'explique une locataire, *« nous ne nous sentons pas très à l'aise, étant nous-mêmes privilégiés, pour dénoncer les agissements de nos voisins »*. Deux des personnes rencontrées, seulement, s'émeuvent de ces passe-droits : une jeune femme *« en attente d'un logement depuis trois ans »*, qui raconte qu'elle fait, une fois par mois *« au moins »*, le siège de la mairie du quatrième et qui habite, en attendant, chez une amie locataire en titre rue de Jouy ; une autre qui, traversant une très mauvaise passe, s'est retrouvée momentanément sans ressources et sans logement. Elle a fait, raconte t-elle, *« des pieds et des mains pour obtenir une HLM »*, y est finalement parvenue *« après des dizaines de lettres notamment à M. Juppé et à Mme Chirac »*.

### OPACITÉ

A Paris, où le fichier de la Ville répertorie soixante-dix mille candidats au logement aidé pour environ cinq mille appartements attribués tous les ans, c'est la pénurie, explique t-on, qui banalise le passe-droit, normalise le « piston ».

D'un bout à l'autre de la chaîne, depuis le locataire jusqu'aux bailleurs en passant par les fédérations de locataires, l'argument est repris. Le directeur de la construction et du logement de la Ville de paris, Philippe Laffouge, lui-même, en convient : *« Tout le monde est recommandé par parfois un, deux ou trois élus et plusieurs associations, et ces interventions sont consignées dans les dossiers. »*

*« Il suffit d'un rapide calcul pour prendre la mesure des choses*, explique Jean Baptiste Combrisson, responsable de l'Union régionale des HLM. *A Paris, à peine cinq mille logements sont attribués par an, dont sept cent cinquante par le préfet à des familles ultra-défavorisées. Sur les cent quatre-vingt mille logements du parc, cent mille à cent dix mille sont de vrais « sociaux ». Avec soixante-dix mille demandeurs inscrits, il y a de quoi couvrir moins de 10 % des besoins. En se basant sur ces chiffres et en imaginant un système d'attribution à l'ancienneté, il faudrait attendre onze ans pour que tout le monde obtienne un logement. »*

Le système, où la « recommandation » plus ou moins appuyée est devenue indispensable pour faire prendre au sérieux un dossier, s'accommode fort bien de l'opacité des règles d'attribution des logements, qui caractérise la capitale. Dans les autres départements, le principe de base est pratiquement toujours le même : ce sont les propriétaires bailleurs, offices ou SA d'HLM, qui, chacun pour son parc, centralisent les demandes.

A Paris, ce sont les services de la Ville, par le biais de la direction du logement et de la construction, qui servent de grand ordonnateur, même si ces services administratifs n'ont aucun rôle légal.

### FICHIER CENTRAL

La constitution, il y a cinq ans, d'un *« fichier central des demandeurs »* partait d'un bon sentiment : mettre un peu d'ordre, éliminer les demandes obsolètes et informatiser, puisque cent cinquante mille dossiers traités manuellement s'entassaient alors dans le fichier. Chaque demandeur a été contacté et éliminé en cas de non réponse : ce grand ménage a permis de faire tomber ce chiffre à 70 000 (dont 13 000 pour le logement dit « intermédiaire »). La nouvelle règle instaurée – le renouvellement annuel de la demande – est, depuis, censée garantir la validité permanente du fichier. Pour l'instant, les ordinateurs de onze mairies d'arrondissement sont connectés à ce fichier.

A quoi sert-il, en réalité ? A rien, si l'on en croit M. Laffouge, puisqu'il insiste sur le fait que ses services *« ne jouent aucun rôle dans l'attribution des logements »*, que le fichier central ne sert qu'à *« évaluer la demande »*, qu'il n'est *« qu'un système de contrôle et de suivi des dossiers »*. Tous ces efforts pour que *« les véritables lieux de pouvoir en matière d'attribution se trouvent complètement en dehors des circuits administratifs »*, comme il le précise encore : le jeu en vaut-il la chandelle ?

*Christine Garin*

# OPAC, RIVP, SAGI : le maquis des sociétés bailleuses

**APRÈS l'OPAC**, l'office HLM de Paris, qui détient plus de la moitié du parc (92 000 logements, dont 10 000 en banlieue), les deux principales sociétés bailleuses de la capitale, la SAGI et la RIVP, sont des sociétés d'économie mixte, dans lesquelles la Ville est majoritaire.

« Réservataire » quasi exclusive dans ces deux sociétés, la Ville choisit les locataires de 22 000 logements sur les 32 000 (soit 71 %) appartenant à la SAGI, une société fondée dans les années 30 entre un actionnaire privé et la Ville.

Dans la constitution du patrimoine ancien de la SAGI, la Ville a apporté des terrains ou fortement subventionné leur achat. En contrepartie, c'est elle, au prorata du financement apporté, qui maîtrise, pour chaque programme, l'attribution des logements.

Cela se fait sans aucun contrôle extérieur, puisque les SEM ne sont tenues de mettre en place des commissions d'attribution que pour les logements de statut PLA (prêts locatifs aidés), forme récente des anciens HLM. Or, les logements PLA ne représentent que 15 % du patrimoine de la SAGI. Les anciennes HLM, où sont généralement logées les familles disposant des plus faibles ressources, et les logements intermédiaires destinés aux couches moyennes, sont « distribués » sans avis de commission.

Encore faut-il préciser de quel type de commission il s'agit pour les logements PLA. Les associations de locataires n'étant pas représentées aux conseils d'administration des SEM – à la différence des offices et des SA d'HLM –, elles ne le sont pas non plus dans les commissions où siègent, explique t-on à la SAGI, *« un représentant de la mairie d'arrondissement concerné et un représentant de notre société »*.

### AUCUNE HIÉRARCHIE DANS LES CRITÈRES

Dans ces conditions, l'existence ou non d'une commission d'attribution ne change pas grand-chose à l'affaire. Pour résumer, la Ville est maîtresse des attributions de près des trois quarts du parc de la SAGI et de la RIVP (qui obéit aux mêmes règles de fonctionnement), et le tiers de ces attributions s'effectuent, le plus légalement du monde, sans aucun contrôle extérieur.

S'y ajoute, officiellement, la maîtrise directe de 20 % à 25 % des logements sociaux gérés par l'OPAC et diverses SA d'HLM (parmi lesquelles les 3F, le logement français, etc.). Les commissions d'attribution de l'OPAC et des SA d'HLM n'interviennent qu'en bout de course et se prononcent sur un tri effectué en amont. La direction du logement classe les dossiers en *« prioritaires »* et *« non-prioritaires »*, mais comme aucune hiérarchie de critères n'est prévue, la Ville considère que *« près de 80 % des demandeurs peuvent être considérés comme prioritaires »*. Seules ont théoriquement droit à une vraie priorité les familles les plus démunies, prises en charge par protocole d'occupation du patrimoine social (POPS), instauré par la loi Besson de 1990 et cogéré par la Ville, la préfecture et les associations.

Le représentant des locataires d'une SA d'HLM, filiale de la RIVP, raconte le cas récent d'une femme seule avec quatre enfants, présentée par le POPS à la commission dont il est membre, mais jugée insuffisamment solvable pour s'aquitter d'un loyer de 500 francs par mois. Renseignements pris, la candidate payait, rubis sur l'ongle, 2 000 francs de loyer dans le parc privé...

*Ch. G.*

# Les oubliés des cabanes de la porte de Bercy

**C'EST UNE BANDE** d'herbes folles qui surplombe la Seine, à l'ombre de l'échangeur du boulevard périphérique. *« Ici, on dit Porte de Bercy, sans adresse »*, dit Jean-Claude. Quinze mètres de large, cent mètres de long, une dizaine de platanes, et l'autoroute de l'Est comme clôture. Onze personnes ont échoué sur ce bout de terre. Jean-Claude, quarante-huit ans, Jean-François, trente-huit ans, Pierre, soixante-trois ans, Lorella, trente-trois ans... Hommes, femmes, Français, Polonais, Allemands ou Italiens. Des *« sans-adresse »*, des *« rien-du-tout »*, dit Lorella. Ils sont arrivés là au hasard de la misère, vivant dans des cabanes de bois et de tôles adossées aux arbres.

*« Je suis pas étonné, les gens s'en foutent, et j'attendais rien ! »*, dit Jean-François. Plus de six millions de téléspectateurs ont découvert, le 12 mai sur France 2, Jean-François et ses amis dans l'émission « Envoyé spécial ». C'était « Un dimanche en mai », ou la chronique du second tour de l'élection présidentielle. Au chapitre exclusion, sont apparus ceux de la porte de Bercy, dans un reportage signé du journaliste Marcel Trillat. La télé est venue, puis repartie. Et, un mois plus tard, la misère se porte toujours à merveille sur cette bordure d'autoroute.

*« Non, on n'a vu personne,* dit Jean-François, *sauf la police municipale, qui continue de passer pour vérifier si on est bien là. »* Les services de la mairie de Charenton sont toujours aux « abonnés absents », tout comme les assistantes sociales. *« Rien, pas un responsable »*, confirme Jean-Claude. Lui, il s'était pris à espérer que *« la TV amènerait quelque chose, du concret, surtout, parce qu'ici, le matériel, c'est important »*.

Le journaliste Marcel Trillat rend quelques visites, transmet quelques centaines de francs donnés par un téléspectateur. Le 6 juin, Guy Jublot, du Secours populaire du Val-de-Marne, l'accompagnait. Pour dire que son association pouvait aider aux démarches, qu'il fallait s'inscrire au RMI, mais que lui, non, malheureusement, il ne pouvait fournir ni logement, ni emploi.

*« Je vais aller à la mairie et les secouer »*, prévient Jean-Claude. Jeans impeccables, sweat-shirt et bottines noires immaculées, il a, cette fois, décidé qu'il ne passera pas un nouvel hiver ici, que la Ville de Paris ou la mairie de Charenton doivent l'aider. Il lui reste quatre mois pour *« partir n'importe où, faire n'importe quoi »*. En juillet 1993, écœurés par la promiscuité du foyer La Mie de pain, lieu d'accueil à Paris des sans-abri, Jean-Claude et Jean-François ont pris leurs quartiers porte de Bercy.

Quelques tables, des pliants, un parasol ont été posés dehors, dans le vacarme automobile. C'est là que les uns et les autres se retrouvent. Autour des barbecues creusés dans la terre, près des lapins de Jean-Claude et de quelques plants de salade. L'eau est à cinq minutes à pied. L'hiver, les cabanes sont réchauffées *« avec de l'alcool à brûler versé dans des casseroles avec du gravier »* *« Mais il faut faire attention au feu »*, dit Lorella.

> « Il y a trop d'alcool, ici. Il y en a qui craquent : dès qu'il y a 100 balles, c'est le cubi de cinq litres »

De la porte de Bercy, personne encore n'a pu s'échapper, se souvient Jean-Claude. Sauf un, emporté d'urgence à l'hôpital parce qu'il se mourait d'un cancer, et jamais revu. En revanche, les morts ont marqué les lieux. *« Un jeune gars est mort le 24 janvier,* dit Jean-Claude. *Il est sorti la nuit pisser dans la Seine, est tombé et s'est écrasé six mètres plus bas dans une barge. »*

Et puis, il y a Marie-Jo, la quarantaine, qui a décidé de ne plus sortir de sa cabane. Deux de ses amis sont morts. Le premier, *« le foie a explosé à cause de l'alcool »*, dit-on. Le deuxième est lui aussi tombé à la Seine. Vingt jours plus tard, son corps était retrouvé coincé dans les barges, emmêlé dans des sacs plastiques. Depuis, Marie-Jo reste couchée dans la cabane et boit du rosé. Pierre, retraité, s'en occupe avec sa petite pension de quelques centaines de francs.

*« Il y a trop d'alcool, ici. Il y en a qui craquent : dès qu'il y a 100 balles, c'est le cubi de cinq litres »*, dit Jean-Claude. Souvent, le soir, autour des braseros ou de la télé branchée sur une batterie de voiture (*« achetée à Carrefour, elle est garantie deux ans et on va la recharger »*), de grands projets prennent corps. Les lendemains pour certains sont de violentes gueules de bois. Plus le courage de se lever, de marcher, de chercher. Jean-François essaie *« de ne pas repiquer à la bière »*. *« Il faut se bouger,* dit son amie Lorella, *aller aux douches, au marché, faire les petites annonces. Si on bouge jamais, on se met à boire, c'est le style de vie qui veut ça. »*

Ancien ouvrier-pâtissier, Jean-François est un des rares à toucher le RMI. Inscrit au bureau d'aide sociale de Paris, on ne lui a jamais rien proposé, ni stage ni « contrat d'insertion ». Lui n'a pas plus demandé que ça. *« J'aime pas trop aller dans ces trucs-là »*, dit-il. Un temps, il a fait les métaux avec Jean-Claude et quelques autres. Fouiller les barges de remblai remplies par les entreprises de démolition. *« Le cuivre est à 10 francs le kilo, le plomb à 2 francs, le laiton à 6 francs. Un gars pas fainéant arrive à en vivre »*, raconte Jean-Claude.

Mais après avoir *« fait tous les systèmes de démerde »*, Jean-François accuse le coup et s'en tient aux petites annonces. Jean-Claude, lui, n'a pas le RMI. *« L'ANPE, l'aide sociale, quand vous dites SDF, vous passez en trentième position. »* Il fait maintenant *« la biffe »*, poubelles et encombrants, et revend aux puces. Ce jour-là, un bric-à-brac s'entasse dans sa cabane. *« J'ai 300 francs de stock »*, dit-il. Au prix de longues nuits de marche et de fouilles dans les communes alentour, il *« ramasse 2 500, peut-être 3 000 balles par mois »*.

Mais pas l'hiver. Le vent et la pluie rendent trop souvent le travail impossible. *« C'est le plus dur,* dit-il, *plus que le froid. La pluie fout en l'air tout mon système de récupération. »* La petite bande reste alors coincée dans les cabanes. Au fil des ans, bon nombre d'énergies se sont épuisées. Jean-François se reprend à y croire, *« prêt à embaucher à 5 heures du matin »*. Jean-Claude entretient également sa détermination. Un parcours sinueux, sur lequel il reste discret, l'a rendu *« un peu plus dur que la normale »*, reconnaît-il. Lorsqu'il était déménageur, il rêvait d'être ouvrier forestier. Maintenant, à quarante-huit ans, il se dit prêt à tout. *« N'importe quel boulot, je mets de l'argent de côté pendant deux-trois mois, et j'essaie de décrocher un logement. »* N'importe quoi, à condition de quitter la porte de Bercy et ses cabanes avant décembre.

*François Bonnet*

# A Nîmes, les retrouvailles au sommet du PS et du PCF

## MM. Emmanuelli et Hue tiendront deux autres réunions communes

**Le premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, et le secrétaire national du PCF, Robert Hue, ont participé, mercredi 14 juin, à une réunion publique unitaire, à Nîmes (Gard) où la liste de gauche conduite par un communiste espère l'emporter. Ils devraient faire de même à Marseille et au Havre.**

NÎMES

*de notre envoyé spécial*

De mémoire de militant, on ne savait plus depuis quand pareil événement s'était produit. Peu avant l'entrée en scène d'Henri Emmanuelli et de Robert Hue, mercredi 14 juin, au Parc des expositions de Nîmes, Vladimir Guiu, mandataire de la liste d'Union de la gauche, et conseiller municipal communiste de la ville depuis un quart de siècle, se souvenait seulement que l'organisation de ce grand rassemblement unitaire lui avait été commandée quarante-huit heures auparavant.

C'est lundi, en effet, après le premier tour des élections municipales, que les directions nationales du Parti socialiste et du Parti communiste ont décidé d'organiser trois grandes réunions publiques successives. A Nîmes d'abord, puis à Marseille et enfin au Havre. Il fallait bien rappeler aux électeurs, de façon unitaire, le danger qu'il y aurait à remettre tous les pouvoirs à la droite. Et cet appel du sommet a suffi, semble-t-il, à apaiser à la base des polémiques vieilles de toujours. « *Les socialistes sont aussi des gens de gauche* », assurait ainsi un militant communiste, tandis que l'ancêtre du moment, Emile Jourdan, maire de Nîmes de 1965 à 1983, aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans, rappelait volontiers que lui-même avait été élu, la première fois, à la tête d'une liste de « *large union* ».

FAIRE ET DÉFAIRE, C'EST TOUJOURS TRAVAILLER.

UNION

UNION

PESSIN

### EMPLOIS ET BOMBES

Après une interminable succession de discours destinés à refléter la diversité de la liste conduite par Alain Clary, vice-président (PCF) du conseil général du Gard, arrivée en tête le 11 juin, le premier secrétaire du PS a été applaudi, pour la première fois sans doute depuis longtemps, par un public composé en majorité de sympathisants communistes. Particulièrement caustique à l'égard du maire de Nîmes, Jean Bousquet (UDF-rad.), à propos duquel il a dénoncé « *la confusion entre la politique et le carriérisme* », M. Emmanuelli s'est taillé un franc succès en fustigeant « *cette majorité qui, à défaut d'emplois, nous fabrique des bombes* ». Evoquant la reprise des essais nucléaires, il a ajouté : « *La première préoccupation du chef de l'Etat a été de donner un coup de menton.* » Vedette américaine – si l'on ose dire – de cette première réunion publique unitaire, le député des Landes a surtout recueilli les bravos du public en multipliant les références à la corrida et en souhaitant la mise à mort politique – « *avec un peu de panache* » – du maire actuel.

Pour le secrétaire général du PCF, l'essentiel de la mission était alors accompli. Fidèle à lui-même, M. Hue a plaidé, une nouvelle fois – se rapportant aussi bien à la situation électorale de Nîmes qu'à la réprobation qui a accompagné l'annonce de la reprise des essais nucléaires –, pour la nécessité de « *se retrouver ensemble sur l'essentiel* ». Ce sera sans doute le sens du rapport qu'il présentera lui-même les 22 et 23 juin devant le comité national de son parti. Il sait qu'il sera d'autant mieux entendu si Le Havre, première ville de France gérée par le PCF, ne bascule pas à droite, et si Nîmes, autre ville de plus de 100 000 habitants, peut revenir dans le giron communiste.

*Jean-Louis Saux*

# MM. Giscard d'Estaing et Quilliot se sont affrontés sur France 3

## La chaîne publique régionale a organisé plusieurs débats diffusés par ses stations locales pour préparer le second tour des élections municipales

LE MÊME. Le même homme, droit comme un « i » dans le cadre télé, grâce au bottin qu'il a placé dans son dos. Les mêmes mains fines et volontaires posées à plat sur le bord de la lourde table ovale, confectionnée à la hâte pour France 3-Auvergne. Le même œil vif, qui évite de croiser ceux de son adversaire, Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, pendant les deux pauses publicitaires. La même certitude, fichée à vie, qu'un débat en direct fait l'élection. « *Et les images ? Elles étaient assez gaies ? La seule chose qui compte, ce sont les images* », lance Valéry Giscard d'Estaing, à peine expirées les quelques secondes de silence recueilli qui marquent, selon l'usage, la fin d'un duel télévisé.

Dans la capitale arverne, tout le monde, forcément, était au courant. Chez le boulanger, chez le boucher, des affiches anonymes prévenaient soigneusement que, mercredi 14 juin à 20 h 40, Valéry Giscard d'Estaing rencontrerait le socialiste Roger Quilliot, maire sortant, pour « *un grand débat en direct* ». En direct ? C'était en tout cas le souhait du président du conseil régional, qui souhaitait bien écraser son adversaire en temps réel devant « *les Clermontoises et les Clermontois* », convaincre les 36,50 % d'abstentionnistes, et resserrer l'écart – 627 voix – qui le séparait, au premier tour, de l'ancien ministre du logement. Le maire sortant, lui, ne souhaitait pas débattre après « *dix heures passées à la mairie* », alors « *qu'il* [Valéry Giscard d'Estaing] *aura pu se promener tout l'après-midi* », avait-il expliqué à France-Auvergne, en début de semaine. D'accord pour le débat, mais à l'heure du déjeuner. C'est à prendre ou à laisser.

On a fait les choses au plus simple : Giscard à droite de l'écran, Quilliot à gauche, soixante-neuf ans tous les deux, et Dominique Souchier au milieu des micros estampillés Europe 1. « *Bonjour !* », lance le journaliste d'Europe 1. « *Bonjour, bonsoir, on ne sait plus très bien* », rectifie Giscard, mauvais prince, qui a toujours son différé au travers de la gorge. Qu'on se le dise : ce sera un vrai débat, de la vraie politique, sans consensus, avec des petites phrases bien travaillées et des attaques bien menées. « *Franchement, le débat Chirac-Jospin, je m'y suis ennuyé* », confie plus tard Giscard, en aparté.

### ANNULATION À LILLE

Renversé en arrière, légèrement goguenard, Roger Quilliot ne s'en laisse pas conter. « *Tout ceci, c'est l'imagination que vous pouviez avoir à l'Elysée, mais que nous n'aurons pas à la mairie de Clermont-Ferrand* », lance le sénateur du Puy-de-Dôme après que le député a présenté ses projets pour la ville. Ou encore : « *Je m'excuse encore, mais puisque M. Giscard d'Estaing à l'air d'ignorer la loi française...* » L'ancien président alterne lyrisme et sévérité. « *La ville n'a pas de bonheur. La ville n'a pas de vie heureuse* », scande-t-il.

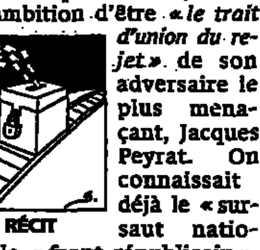
Hors antenne, il se lâche. « *Il y a un sujet dont j'aurais aimé parler, ce sont les attaques personnelles dont je suis l'objet* », dit Giscard. « *Vous pouvez bien parler de votre famille. Vous êtes l'un des rares du* Who's who *qui y fassent allusion* », répond Quilliot, qui, en réunions publiques, s'inquiète de la place prise par la « *dynastie Giscard* », avec « *Louis Giscard d'Estaing candidat à Royat* ».

A Lille, Pierre Mauroy avait fait savoir que, non décidément, les débats télévisés, ce n'est pas sa tasse de thé. Il avait en outre déjà largement donné de sa personne sur les ondes des radios avant le premier tour des municipales. Privée de la présence du maire de Lille, France 3 Nord - Pas-de-Calais a pris le parti de renoncer au débat triangulaire entre Pierre Mauroy, Alex Türk et Carl Lang, pour qui ç'aurait été une bonne affaire médiatique, pour s'ouvrir sur la région. Mercredi soir, deux villes du Nord, Roubaix et Saint-Amand-les-Eaux, et une commune du Pas-de-Calais, Boulogne-sur-Mer, avaient donc, un peu par défaut, les honneurs de l'émission spéciale organisée par la station décentralisée de France 3.

*Ariane Chemin et Sylvie Kerviel*

# Traits d'union

LE MAIRE DE NICE, Jean-Paul Barety, vient d'inventer la plus jolie formule de la campagne. Pour mobiliser sur son nom les abstentionnistes du premier tour, il s'est fixé l'ambition d'être « *le trait d'union du rejet* » de son adversaire le plus menaçant, Jacques Peyrat. On connaissait déjà le « sursaut national », le « front républicain », l'« union sacrée », voilà le « trait d'union du rejet ». Tous contre et lui au milieu. Le trait d'union du rejet, c'est un peu comme le rassemblement dans la division, la fraternité dans la haine.


RÉCIT

Jean-Marie Le Pen doit s'en vouloir de ne pas l'avoir inventée, cette formule. Elle lui va à merveille. Le « trait d'union du rejet », c'est plus fort que la « bande des quatre » et « l'établissement » réunis. Tous contre et lui au milieu. Jusqu'au premier tour, on avait presque oublié que les élections municipales, c'est de la politique. Dimanche 11 juin, le Front national est venu le rappeler. Partout. Même à Niort, où il n'obtient que 3,50 % des suffrages et où Lionel Jospin, venu soutenir la candidature de Ségolène Royal, évoque, le plus sérieusement du monde, « *le risque de faire élire, avec l'appui du Front national, une municipalité de droite* ». Même à Clermont-Ferrand, où Jean-Marie Le Pen, en appelant à voter pour l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, s'invite dans le débat qui l'oppose au socialiste Roger Quilliot, alors que la capitale auvergnate, plus encore qu'en 1989, a signifié son dédain de l'extrême-droite avec 4,41 % des voix.

### M. TAPIE RESSUSCITÉ

Dans le Sud, on a dû s'habituer à sa présence et à celle, synchrone, de Bernard Tapie. L'ancien président de l'OM, interdit de candidature à Marseille, a été ressuscité par Vitrolles, où Bruno Mégret, le numéro deux du Front national, est susceptible d'être élu maire. Mercredi 14 juin, Bernard Tapie a fait irruption sur la pelouse d'un stade de football des quartiers Est de Marseille où Jean-Claude Gaudin (UDF) et Renaud Muselier (RPR) faisaient tranquillement campagne aux côtés du joueur Eric Di Meco. « *Je suis venu parler de Vitrolles* (...), *vous êtes un démocrate, aidez-nous à faire quelque chose* », a-t-il lancé au président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avant de dénoncer, dans la soirée, « *l'accord* » existant selon lui, entre MM. Gaudin et Mégret.

Les scores alarmants du parti de Jean-Marie Le Pen ont aussi tracé un trait d'union entre le grand maître du Grand Orient de France et l'archevêque de Marseille, dans le rejet des idées xénophobes. Aucun ne fait de la politique, bien entendu. « *Mais nous avons des principes de vie*, dit Patrick Kessel, *et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour contrecarrer cette ascension* ». « *L'Eglise respecte tous les électeurs dans leur choix* », observe Mgr Panafieu, mais « *il ne lui est pas interdit d'éclairer les consciences sur les problèmes que se pose la société* (...)*Marseille a une vocation d'accueil.* »

### ÉPOUVANTAIL

A Vallauris, dans les Alpes-Maritimes, comme à Fosses, dans le Val d'Oise, on ne s'est pas posé de tels problèmes de conscience. Dans le premier cas, l'équipe UDF-CNI conduite par Alain Gumiel, n'a retenu, de la formule de Jean-Paul Baréty, que la partie qui l'arrangeait, en proposant au Front national, un opportun trait d'union entre leurs deux listes. A Fosses, un autre candidat unioniste, s'est vu retirer, par les instances départemementales du RPR, l'investiture de son parti.

La droite se serait volontiers passée de cet épouvantail. Elle avait même eu l'espoir d'en être totalement débarrassée par la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, qui devait faire le trait d'union jusqu'aux municipales. « *On s'est gouré* », s'est lamenté Eric Raoult, ministre de l'intégration et de lutte contre l'exclusion, au cours d'une réunion électorale, mercredi, à Sarcelles : « *On a cru que le nouveau président de la République allait nous porter, et bien, c'est faux. On l'a constaté, à notre vive déception, dans tout le pays* ».

Ces questions là ne se posent pas aux 270 électeurs de Réminiac, dans le Morbihan. Eux, le seul rejet qui les inquiétait, c'était celui de son mandat par le maire sortant. Léon Pillard n'y arrivait plus, entre la ferme et la mairie. Seulement voilà, personne ne s'est présenté pour lui succéder et Léon a été réélu triomphalement, bien malgré lui, dès le premier tour. « *La confiance que m'ont témoigné les électeurs m'a obligé à réfléchir. Je décide donc d'accepter mon élection* », a-t-il déclaré dans *Le télégramme de Brest*. Et voilà pourquoi, résolu à tirer un trait, il s'est résigné à faire l'union.

*Récit de nos correspondants*

# A Vitrolles, Simone fait de la résistance contre l'extrême droite

VITROLLES

*de notre envoyé spécial*

Elle est née à Orléansville mais elle a grandi à Oran. Lors d'un des premiers référendums organisés par de Gaulle, elle se revoit, avec son père, aidant les algériens de leur entourage à mettre « le bon bulletin » dans l'enveloppe. « *Ils ne savaient pas lire et ceux qui voulaient apprendre l'arabe devaient attendre la quatrième. Tout cela nous paraissait normal, immuable, comme l'Algérie française...* » Aujourd'hui, Simone vit a Vitrolles (Bouches-du-Rhône) et elle fait de la résistance à « l'effet Mégret ». Quitte à se faire encore un peu plus mal voir par ses voisins du quartier du Bosquet, dont beaucoup sont, comme elle, d'anciens pieds-noirs et se sont laissé reprendre par de vieux démons.

Entre avant-hier et maintenant, elle a « *vu l'OAS à l'œuvre* », ce qui lui a « *ouvert les yeux* », elle a été rapatriée en France, s'est installée dans la Drôme, s'est mariée puis s'est vite retrouvée veuve avec quatre jeunes enfants et un revenu divisé par six. C'était autour de 1968. D'un seul coup, elle a appris ce qu'était le prolétariat, l'exploitation, le syndicalisme, la solidarité... Lorsque Simone a emménagé dans sa petite maison de Vitrolles, au début des années 70, elle avait mûri mais la ville nouvelle sortait tout juste des limbes. « *Le Bosquet n'était qu'un village-expo au milieu de la garrigue et je traversais un champ d'oliviers pour me rendre à l'école où j'étais employée*, se souvient-elle. *J'ai vu sortir de terre les HLM du quartier des Pins dont le directeur du groupe scolaire renvoyait tous les enfants maghrébins vers l'école du Bosquet. En revanche, les gens d'ici pouvaient inscrire leurs enfants aux Pins et du coup, à chaque entrée et sortie de classe, les gosses se croisaient sur la passerelle...* » Certaines attitudes, selon elle, ne se sont pas améliorées.

### SBIRES ET PROPAGANDE

A presque soixante ans, Simone, retraitée mais toujours militante syndicale, et communiste, n'a pas du tout envie de perdre la bataille, décisive à ses yeux, qui se joue dans sa ville contre le Front national et son « *idéologie d'exclusion* ». Elle figurait en cinquième position sur la liste Pour Vitrolles à Gauche, conduite par le PCF et qui vient de fusionner avec celle du maire (PS) sortant. La montée largement irrationnelle du racisme et de la xénophobie dans les esprits de beaucoup de Vitrollais, elle l'a sentie venir, vécue et mesurée au quotidien. « *Les gens sont de plus en plus calfeutrés chez eux et ne supportent plus rien. L'autre jour, deux jeunes maghrébines discutaient près de chez moi, appuyées contre le mur d'une villa, une voisine est venue leur demander d'aller plus loin. Si mon fils reçoit des copains beurs, on les regarde de travers... et on les traite de zonards. Là-dessus, il ne manquait plus que Mégret, ses sbires et leur propagande pour exciter tout le monde...* » Ce qui l'inquiète le plus, c'est l'inconscience avec laquelle les gens qu'elle côtoie se laissent gangréner l'esprit : « *Tout en s'affirmant non racistes, ils utilisent de plus en plus couramment des mots comme bougnoules ou youpins...* »

Pendant que Simone raconte son histoire, Riadh écoute et il opine du chef. Il est né en France mais ses parents étaient algériens. Riadh qui doit avoir vingt-cinq ans, porte une casquette, une panoplie de rappeur et parle avec une « tchache » toute méridionale. Mais son discours est plus stéréotypé, plus abstrait que celui de Simone pour exprimer des sentiments assez proches : une angoisse mêlée de révolte qui s'apparente à de la rage. Il fait part d'un désarroi et d'une relative impuissance qu'il partage avec d'autres jeunes d'origine maghrébine.

Riadh parle de provocation à propos d'un ou deux abribus récemment pulvérisés ; il affirme que les statistiques de la petite délinquance sont « gonflés » ; il s'étonne que les partisans de la liste Mégret n'aient pas manifesté leur joie le soir du premier tour, et il admet que les filles sont encore plus préoccupées par le coup de frein à leur intégration, en bonne voie, que donneraient les amis de Jean-Marie Le Pen. Et puis, à cours d'arguments, Riadh, soulève sa casquette, se gratte la tête et il soupire encore une fois : « *Mégret à 43 %, j'y crois pas... !* »

*Robert Belleret*

## RECTIFICATIFS

**PLUSIEURS ERREURS** se sont glissées dans l'attribution des sièges dans les villes où l'élection a été acquise au premier tour de scrutin, le 11 juin *(nos éditions du 13 juin)*. Les résultats rectifiés sont les suivants :

■ **Longjumeau (Essonne).** Liste d'union de la gauche conduite par Philippe Schmit (PS, m.), 26 sièges ; liste d'union de la droite emmenée par Pierre-André Wiltzer (UDF, d.), 7 sièges ; liste (divers) d'Alain Veisset, aucun.

■ **Brioude (Haute-Loire).** Liste d'union de la droite de Jean-Jacques Faucher (div. d.), 23 sièges ; liste socialiste dissidente de Jean-Noël Lhéritier, 6 sièges ; liste socialiste officielle d'André Chapaveire, aucun.

■ **Moulins (Allier).** Liste d'union de la droite de Pierre-André Périssol (RPR), ministre du logement, 28 sièges ; liste d'union de la gauche de Jean-Claude Mairal (PS), 7 sièges ; liste du Front national, conduite par Danièle de Salvert, aucun.

■ **Saint-Avold (Moselle).** Liste UDF de François Harter (UDF-CDS, m.), 26 sièges ; liste RPR Guy Schoumacker, 6 sièges ; liste d'union de la gauche conduite par Jean-Claude Brem (PC), 1 siège.

■ **Pamiers (Ariège).** Liste d'union de la droite d'André Trigano (UDF, d.), 26 sièges ; liste d'union de la gauche de François-Bernard Soula (PS, m.), 7 sièges ; liste écologiste d'Alain Humbert (Verts), aucun.

■ **Ronchin (Nord).** Liste socialiste de Michel Laignel, maire sortant, 30 sièges ; liste d'union de la droite de Désiré Vanbrabant (UDF-PR), 2 sièges ; liste divers droite de Michel Bonfils (UDF diss.), 1 siège ; liste communiste de Bernard Lesaffre, aucun.

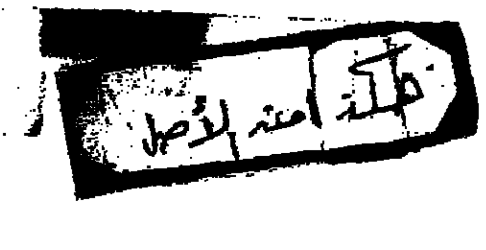
■ **Montivilliers (Seine-Maritime).** Liste d'union de la gauche du maire sortant Michel Valldery (PS), 26 sièges ; liste d'union de la droite Danièle Hippert, 6 sièges ; liste (div. d.) Marcel Leclerre, 1 siège.

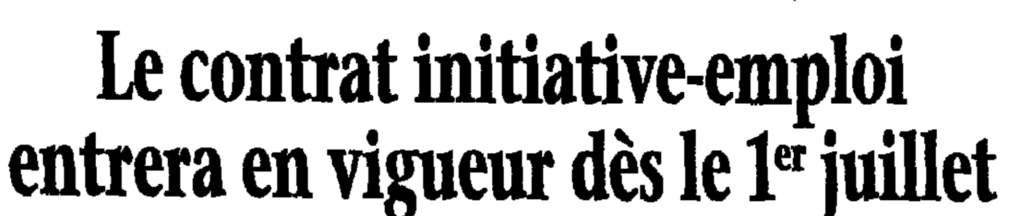
■ **Parthenay (Deux-Sèvres).** Liste (PS) de Michel Hervé, maire, 26 sièges ; liste d'union de la droite conduite par Gilbert Favereau (div. d.), 7 sièges ; liste divers conduite par Jean-Paul Barigault, aucun.

■ **Marseille, 4e secteur (Bouches-du-Rhône).** Liste d'union de la droite conduite par Jean-Claude Gaudin (UDF-PR, s., prés. c. r.), 13 sièges ; liste d'union de la gauche conduite par Francis Allouch (PS), 1 siège ; liste du Front national conduite par Hubert Savon, 1 siège.

■ **Romans (Drôme).** Le score de Bernard Pinet (Front national), 20,3 %, a été attribué par erreur à Jean-Luc Depoulon (RPR) qui a réuni 8,2 % des suffrages.

■ **Albertville (Savoie).** La liste (div.) conduite par René Duchamp (div. d.) a obtenu 838 voix (et non 891) et la liste communiste conduite par Gilles Cointy, 660 (au lieu de 607). En conséquence, la liste de M. Cointy se voit attribuer 2 sièges, et non un seul, et la liste d'union de la droite d'Albert Gibello (RPR), arrivée en tête, 25.







# Le contrat initiative-emploi entrera en vigueur dès le 1er juillet

## Alain Juppé présentera l'intégralité de son plan contre le chômage le 22 juin

**Alain Juppé a annoncé, mercredi 14 juin à Versailles, qu'il présenterait son plan de lutte contre le chômage jeudi 22 juin. Ce plan comporte la création du contrat initiative-emploi (CIE), qui entrera en vigueur le 1er juillet, et prévoit une baisse des charges sociales pour les emplois peu qualifiés, ainsi qu'une aide au premier emploi des jeunes, dont les principes ont été définis par les partenaires sociaux.**

**LE PREMIER MINISTRE** a dévoilé, mercredi 14 juin à Versailles, une partie de son plan de lutte contre le chômage, qui sera rendu public le jeudi 22 juin dans son intégralité, avant la présentation du projet de loi de finances rectificative pour 1995, prévue le 28 juin. Alain Juppé, qui assistait à la réunion du comité départemental pour l'emploi des Yvelines, a ainsi annoncé que le contrat initiative-emploi (CIE), dont le projet sera présenté le 5 juillet en conseil des ministres, entrera en vigueur dès le 1er juillet. *« Nous le ferons tel qu'il a été annoncé par Jacques Chirac avant les élections et dans mon discours de politique générale »*, a-t-il précisé. Après avoir étudié un dispositif à plusieurs niveaux dans lequel l'effort aurait été concentré sur les chômeurs de très longue durée, le gouvernement est, finalement, revenu à une formule que le premier ministre a qualifiée de *« puissante et simple d'usage »*.

Le nouveau contrat concernera les 1 227 500 personnes qui étaient inscrites, fin avril, à l'ANPE depuis plus d'un an, ainsi que les RMIstes sans emploi et les handicapés. Les entreprises qui les embaucheront bénéficieront pendant deux ans d'une exonération totale des charges patronales de Sécurité sociale pour la partie du salaire ne dépassant pas le SMIC (soit 6 000 francs bruts par mois) et d'une prime mensuelle de 2 000 francs. Le CIE représentera, selon Matignon, un allègement de charge de 40 % pour un salarié rémunéré au SMIC. Les pouvoirs publics ont posé deux conditions : l'employeur devra ne pas avoir licencié dans les six mois précédents et embaucher un « CIE » sur un contrat à durée indéterminée ou déterminée d'au moins un an.

### 350 000 EMBAUCHES PAR AN

M. Juppé a également indiqué que ce nouveau dispositif remplacera le contrat de retour à l'emploi (CRE), créé par Michel Rocard, et le contrat pour l'emploi des allocataires du RMI (Cermi), instauré par Edouard Balladur. En rythme de croisière, le CIE permettra, selon lui, l'embauche de 350 000 personnes par an (contre 187 000 CRE en 1994) pour un coût annuel brut de l'ordre de 21 milliards de francs. Dans la mesure où le CIE entraînera des économies sur le RMI, l'indemnisation du chômage et le contrat de retour à l'emploi, le coût net pour le budget de l'Etat sera ramené à environ 14 milliards de francs par an.

Enfin, le premier ministre a confirmé que ce contrat *« n'exigera pas de création d'activités nouvelles »*, contrairement au projet présenté par Jacques Chirac durant sa campagne. Les experts ont jugé cette condition trop restrictive et pratiquement impossible à contrôler. Le CIE sera une formule très large, destinée à devenir un des piliers de la politique d'aide publique à l'emploi (2,4 millions de personnes en 1994). Le premier ministre parie sur le *« civisme »* des employeurs. Il n'y aura pas, selon lui, d'effet de substitution entre des emplois *« normaux »* et des emplois à coût réduit. Mais *« s'il y a constat de détournement de la procédure (...), il y aura évidemment sanction, et, en tout état de cause, la prime tombera »*, a-t-il prévenu. Les délégués du personnel, les membres du comité d'entreprise et les comités départementaux pour l'emploi veilleront à ce qu'il n'y ait aucun dérapage.

*« Tout sera financé sans aucune espèce d'impasse »*, a assuré M. Juppé. Le plan du 22 juin devrait confirmer que l'Etat est prêt à consacrer 5 milliards de francs (pour les derniers mois de 1995) à la baisse des charges pour les emplois peu qualifiés. Le chef du gouvernement a précisé, mercredi, que la lutte contre le chômage comprendra bien des mesures en faveur des jeunes – les partenaires sociaux ont avancé sur ce point –, du logement, des nouveaux métiers et d'une simplification des démarches administratives pour les PME, qui sont, selon lui, *« les plus à même dans les prochaines années de créer des emplois »*.

*Jean-Michel Bezat et Jean-Claude Pierrette*

# Préaccord entre le patronat et les syndicats sur l'insertion des jeunes

**LE PATRONAT** et les syndicats sont arrivées laborieusement, mercredi 14 juin, à un préaccord sur l'emploi des jeunes, au cours de leur seconde réunion au sommet. Le texte définitif pourrait être arrêté le 16 juin. Réunis pour un premier bilan de trois mois de négociations, les partenaires sociaux, selon Marc Blondel, secrétaire général de FO, « ne *savaient pas avec quoi le faire, il y a encore quelques jours* ». Des trois thèmes retenus le 28 février – temps de travail, articulation entre les niveaux de négociation et insertion des jeunes –, seul ce dernier a permis de dégager un accord de principe. Le CNPF et quatre syndicats (la CGT ayant émis de fortes réserves) se sont déclarés favorables à la création du complément d'aide à l'emploi (CAE), adaptation du contrat d'accès à l'emploi annoncé par M. Juppé. Ce nouveau dispositif s'ajouterait à l'aide au premier emploi des jeunes (APEJ), actuellement de 1 000 francs. Il serait de 1 000 francs par mois, pour les jeunes en grande difficulté et pour les jeunes diplômés à la recherche d'un emploi depuis plus de six mois, et de 2 000 francs par mois pour les jeunes diplômés embauchés pour des postes hors du territoire national. *« Aucune des mesures arrêtées ou évoquées ne permet de dire qu'elles vont se traduire par des créations d'emplois supplémentaires »*, a expliqué Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, qui a exprimé sa crainte que *« les dispositifs mis en place prennent la forme d'une antichambre de dix-huit mois dans laquelle tous les jeunes devront passer. »* Sur les niveaux de négociation et le temps de travail, les points de vue entre le patronat et les syndicats restent très divergents, mais les discussions se poursuivront. Une proposition commune CFDT-FO est à l'étude pour créer un « fonds actif » abondé par l'Unedic, qui permettrait de financer la cessation progressive d'activité de salariés ayant quarante ans de cotisations sociales, en échange de l'embauche de jeunes. Le président du CNPF, Jean Gandois, a fixé à 150 000 le nombre des jeunes qui pourraient être aidés. 350 000 jeunes faisant déjà l'objet d'aides variées, ces nouvelles formules porteraient à 500 000 le nombre des moins de vingt-cinq ans sous contrat. *« 800 000 jeunes sortant du système éducatif chaque année,* a analysé M. Gandois, *nous mettrions ainsi au travail la grande majorité. »*

M. Gandois a répondu aux critiques de la CGT, qui n'escompte que 30 000 à 40 000 vrais nouveaux emplois au bout du compte, en reconnaissant que *« cela ne résoudrait pas le problème de la création d'emplois »*. La réduction du chômage dépend, selon lui, du redémarrage de la machine économique et de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, ce qui suppose de réduire les charges sociales sur les bas salaires ainsi que les déficits publics. Il a déclaré que le CNPF, la CGPME et l'UPA étaient prêts à motiver leurs adhérents pour qu'ils participent à la formation et à l'insertion des jeunes, mais à condition que le gouvernement attribue une enveloppe de subventions qu'il n'a pas voulu chiffrer, mais que certains estiment à 5 milliards de francs.

M. Gandois a jugé la réunion du 14 juin *« positive »* et s'est réjoui de la *« volonté de travailler ensemble de la part de toutes les parties »*. M. Gandois a aussi fait une mise au point au sujet de l'aménagement du temps de travail qui n'est pas un tabou pour lui : *« C'est un sujet de discussion qui doit être laissé à l'appréciation des entreprises et des branches, les problèmes n'étant pas les mêmes dans l'automobile et la grande distribution. »* La prochaine réunion au sommet patronat-syndicat devrait se tenir le 31 octobre.

*Alain Beuve-Méry et Alain Faujas*

## « Trente-deux heures pour les travailleurs »

**« *Trente-deux heures pour les travailleurs, c'est du boulot pour les chômeurs !* », ont scandé les manifestants, mercredi 14 juin à Paris, de la place de l'Opéra jusqu'à l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie, où siège le CNPF. Venus exclusivement d'Ile-de-France, à l'appel de l'union régionale de la CFDT, de la CGT, de la Fédération syndicale unitaire (FSU) et de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), ils étaient 25 000 selon les organisateurs et 6 000 selon la police. Le gros des troupes était composé de militants de la CFDT qui, à l'attention de leur secrétaire générale, Nicole Notat, ont chanté : « *Le jour où tu négocieras, Nicole, on est tous avec toi !* » A l'adresse du président du CNPF, les manifestants ont martelé : « *Gandois, on vient pour des emplois !* » La journée d'action a été aussi marquée par des manifestations inégalement suivies en province. Les fonctionnaires s'étaient joints au cortège pour réclamer des négociations sur la réduction du temps de travail et l'emploi dans la fonction publique.**

# La fiscalité sur le tabac va augmenter

## Le volet recettes du collectif budgétaire sera examiné le 28 juin

**LE GOUVERNEMENT** est en passe de boucler la mise au point du volet fiscal du projet de loi de finances rectificative, qui sera examiné le 28 juin en conseil des ministres. Comme prévu, la hausse de 18,6 % à 20 % du taux supérieur de la TVA, dont l'entrée en vigueur devrait intervenir le 1er août, sera la disposition la plus spectaculaire puisqu'elle rapportera 13 milliards de francs à l'Etat en 1995 et 37 milliards en année pleine. Le gouvernement a aussi retenu le principe de l'instauration d'une surtaxe exceptionnelle de 10 % à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), qui devrait être mise en œuvre à l'automne, ce qui dégagerait 800 millions de plus.

A ces deux mesures, déjà connues, il faut en ajouter une troisième : le gouvernement devrait également décider une hausse sensible de la fiscalité qui pèse sur le tabac.

Les fumeurs-contribuables sont assujettis à une fiscalité à double détente. D'abord, les fabricants doivent répercuter les 18,6 % de TVA qu'ils paient – ainsi que 0,62 % au titre d'une taxe au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles (Bapsa) –, sur la base des prix industriels. Sur ce premier prélèvement, un second vient se greffer mais, cette fois, sur les prix de vente au public : l'Etat prélève un droit de consommation de 54,95 % du prix de vente au détail, majoré d'une somme forfaitaire de 30,9375 francs les mille cigarettes.

La fiscalité pèse donc déjà très lourd dans le prix des cigarettes. Si l'on retient la marque la plus vendue en France, le prix de vente de 16,50 francs le paquet se décompose ainsi : la part du fabricant est de 2,805 francs, celle du débitant de 1,32 franc, tandis que la TVA et le Bapsa comptent pour 2,689 francs et les droits de consommation pour 9,686 francs. Au total, la fiscalité représente donc 12,375 francs, soit 75 % du prix de vente au détail.

### « TAXE SUR LA TAXE »

En théorie, un relèvement de 1,4 point de la TVA sur les cigarettes devrait avoir une conséquence infime sur les prix. Mais le système présente une astuce. Puisque les droits de consommation s'appliquent sur les prix publics, ils augmentent mécaniquement, si la TVA est relevée, même si leurs taux ne sont pas majorés. Les industriels parlent d'une *« taxe sur la taxe »*. Concrètement, si les fabricants répercutent entièrement sur leurs prix la hausse de la TVA, les cigarettes devraient être vendues 6 % plus cher, ce qui rapporterait à l'Etat près de 3 milliards de francs, soit plus de trois fois la surtaxe sur l'ISF.

Pour que cet effet pervers ne joue pas, les industriels du tabac, qui ont été reçus, mardi 13 juin, par le ministre de l'économie et des finances, Alain Madelin, lui ont demandé que les droits de consommation diminuent légèrement, de sorte que les prix publics n'augmentent que du relèvement de la TVA. Peine perdue : le gouvernement, qui cherche les moyens de financer les mesures de son collectif budgétaire, n'a pas voulu en entendre parler.

Les industriels ne sont, certes, pas obligés de répercuter ces hausses fiscales sur leurs prix. Face à une mesure identique en 1993, ils avaient réagi en ordre dispersé. Certains fabricants avaient relevé leurs prix, d'autres les avaient laissés inchangés et quelques-uns, même, pour manifester leur colère, et faire baisser les recettes fiscales de l'Etat, les avaient diminués.

Cette année, la profession pourrait rechigner mais devrait très largement répercuter la mesure gouvernementale. C'est la raison pour laquelle les prix de vente des cigarettes devraient très sensiblement augmenter dans le courant de l'été.

*L. M.*

# La liste d'union de la gauche se retire à Noyon

**ALAIN JUPPÉ** et Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR et président du conseil général de l'Oise, ont lancé, mercredi 14 juin, un *« appel solennel »* à *« l'ensemble des électeurs de Noyon »* (Oise). *« La gravité de la situation exige une mobilisation sans faille des démocrates en dehors de toute considération partisane »*, affirment-ils dans un communiqué.

Le candidat de gauche André Meunier (DVG), ancien communiste, soutenu par le PS et le PCF, qui a obtenu 13,84 % au 1er tour, a annoncé, mercredi, le retrait de sa liste en évoquant *« le risque que représente l'accession à la mairie du FN »*. Sans mobilisation des abstentionnistes (32,8 % au premier tour) et un vote des électeurs de gauche en faveur du maire sortant RPR, Pierre Descaves, conseiller régional FN, qui est en tête avec 44,04 % des suffrages, semble en position d'enlever la ville au maire sortant Bertrand Labarte, qui n'a rassemblé que 31,31 % des votants.

# Lionel Jospin : Paris a besoin d'« une bouffée d'oxygène »

**EN VISITE**, mercredi 14 juin, dans le troisième arrondissement de la capitale, Lionel Jospin a dénoncé *« la gestion scandaleuse et obscure »* de Paris. Faisant référence à l'affaire des logements HLM, l'ancien candidat socialiste à l'élection présidentielle a souhaité que les listes de gauche puissent apporter, dimanche prochain, *« une bouffée d'oxygène »*. *« Non seulement c'est possible*, a-t-il déclaré, *mais il faut le faire, car on se rend compte qu'une ville dirigée uniquement par des équipes et par des clans depuis des années, sans transparence, sans contrepoids, est une ville où toute une série de dérives se produisent. »* *« Je me souviens d'une époque*, a conclu M. Jospin, *où M. Chirac disait :* « Il faut le grand chelem. » *Eh bien, aujourd'hui, le mot d'ordre pour les Parisiens, c'est : surtout pas le grand chelem ! »*

### ÉLECTIONS MUNICIPALES

■ **FRONT NATIONAL.** Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a demandé, jeudi 15 juin, aux électeurs du FN de voter, à Arles (Bouches-du-Rhône), pour l'adversaire du socialiste Michel Vauzelle, le RPR Jean-Pierre Camoin. Le FN n'avait pas de candidat dans cette ville. M. Le Pen a indiqué aussi sur RMC que les joueurs de handball de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), qui ont affirmé qu'ils quitteraient la ville si le délégué général du FN, Bruno Mégret, était élu à la mairie, n'étaient que des joueurs du *« gang Tapie »*, *« des joueurs professionnels qui ont fait ce qu'on leur a dit de faire sous peine d'être licenciés »*. M. Le Pen a aussi brocardé les handballeurs en affirmant que *« ce ne sont, après tout, que des acrobates, des professionnels du spectacle sportif »*.

### DÉPÊCHES

■ **CANDIDAT : François Léotard, président d'honneur du Parti républicain,** a annoncé, le 12 juin, sa candidature à la succession de Gérard Longuet à la présidence du PR, organisée le 27 juin. Dans une lettre adressée aux militants, M. Léotard se fixe comme perspective de préparer les élections législatives de 1998. *« Membres à part entière de la majorité présidentielle, nous aurons à apporter un soutien actif, loyal et imaginatif au gouvernement pour que les engagements pris soient respectés »*, ajoute le maire de Fréjus. M. Léotard est pour l'instant le seul candidat déclaré à la succession de M. Longuet.

■ **AGRICULTURE : Alain Juppé a assuré, mercredi 14 juin, à la FNSEA** que la France demanderait, lors du conseil des ministres des Quinze les 19 et 20 juin, que l'on aille *« au-delà du remaniement agrimonétaire proposé »* en autorisant *« s'il le faut »* des mesures de compensation nationale pour les agriculteurs (éleveurs, producteurs de fruits et légumes) confrontés aux variations monétaires au sein de l'Union européenne. S'exprimant à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, le président de la FNSEA, Luc Guyau, a expliqué que *« toute la difficulté »* était d'obtenir *« l'autorisation de Bruxelles »* pour débloquer ces aides nationales.

■ **AMNISTIE : le bureau national du PS** a exprimé, mercredi 14 juin, *« sa grande stupeur »* de voir que les dispositions de la loi d'amnistie *« assurent la plus grande impunité aux membres des commandos anti-IVG »*. *« Alors que la multiplication des agressions de ces commandos contre des services de santé remet en cause le libre exercice d'un droit reconnu par la loi, la décision du gouvernement*, déplore le PS, *augure fort mal de ce que sera sa politique dans ce domaine. »*

■ **ORDRE DU JOUR : la conférence des présidents de l'Assemblée nationale,** réunie mercredi 14 juin, a fixé l'ordre du jour de l'assemblée jusqu'à la fin du mois de juin. Le seul texte important qui devrait être examiné par les députés – les 27 et 28 juin – est le projet de loi d'amnistie, qui a été adopté par le conseil des ministres du 13 juin.

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : Bernard Pons, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports** a indiqué, mercredi 14 juin dans une conférence de presse, que la mission du gouvernement était de mettre en œuvre la loi du 4 février 1995 sur l'aménagement du territoire. Il s'est déclaré favorable à la multiplication des expérimentations, notamment pour l'organisation des « pays ». Raymond-Max Aubert, secrétaire d'Etat au développement rural, a annoncé la préparation d'un projet de loi sur cette question.

**JUSTICE** La cour d'assises de la Haute-Garonne, présidée par Maurice Zavaro, a acquitté, mercredi 14 juin, Henri Jacomet, accusé d'avoir tué son épouse, sa belle-sœur et son beau-frère à Huos, le 13 juillet 1988. Une première enquête avait conclu à un crime commis par le beau-frère, Fernando Rodrigues, qui se serait ensuite suicidé. Six mois plus tard, une plainte de la famille de Fernando Rodrigues provoquait l'ouverture d'une nouvelle instruction mettant en cause Henri Jacomet. ● AU TERME d'une laborieuse procédure, la chambre d'accusation de Toulouse renvoyait l'accusé devant la cour d'assises. Libre depuis quatre ans, Jacomet – comme le veut la loi – s'était constitué prisonnier la veille de l'audience, qui a débuté le 6 juin. ● MALGRÉ LE DOUTE qui s'est installé dès l'ouverture des débats, l'avocat général François Baxerres avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité.

# La cour d'assises de la Haute-Garonne a acquitté Henri Jacomet

## Les jurés n'ont pas voulu suivre l'avocat général qui avait requis la réclusion criminelle à perpétuité. Un procès exemplaire, qui a permis, jusqu'à la caricature, de mettre en lumière les dysfonctionnements de la machine judiciaire

TOULOUSE
*de notre envoyé spécial*

*« Aux quatre questions sur la culpabilité, il a été répondu : non. »* Cette courte phrase suffisait, mais la salle retient son souffle. Elle attend le mot magique et ce n'est que lorsque le président Zavaro prononce *« l'acquittement »* de l'accusé que les applaudissements éclatent. Emporté par l'enthousiasme, le public a oublié les familles des victimes, qui ont d'ailleurs, pour la plupart, préféré ne pas assister au verdict. La salle ne prendra conscience de sa maladresse que lors de l'arrivée tardive de la sœur de Fernando Rodrigues, qui hurle : *« C'est une honte ! »*, avant de sangloter longuement dans un silence gêné. Depuis longtemps la cour s'est retirée mais le public, les larmes aux yeux, debout, immobile et désormais muet, ne parvient pas à quitter la salle. A droite, il y a le chagrin d'une femme dont le frère est mort dans des conditions qui resteront à jamais mystérieuses. A gauche, la mère d'Henri Jacomet pleure de joie sur l'épaule de son mari. Aux journalistes qui se précipitent, Mᵉ Laurent de Caunes, impassible, cache son émotion en murmurant simplement : *« Justice est faite. »*

A l'issue de sa plaidoirie, Mᵉ de Caunes avait manifesté son respect pour les parties civiles en déclarant : *« Jacomet a beaucoup souffert. On lui a tué sa femme. On l'a accusé d'être l'assassin de sa femme. On lui a dit : " Votre femme ne vous aimait pas" (...) On lui a contesté son deuil. Mais la douleur de Jacomet n'enlève rien à celle des familles des victimes. »* Malgré ce respect, il lui avait fallu se battre dans un dossier construit de telle manière qu'il ne pouvait démontrer l'innocence de son client qu'en suggérant la culpabilité de Fernando Rodrigues. Enfermé dans cette logique par l'accusation, l'avocat a dû se résoudre à mener un combat avec des armes dont, visiblement, il répugnait à se servir. Il l'a fait calmement, posément, sortant enfin de la passion qui a perverti l'enquête. Mais s'il a fait le procès de Fernando, ce ne fut que pour répondre à l'avocat général, en lui reprochant d'avoir renversé le sophisme de La Fontaine, dans un réquisitoire qui signifiait : « Si ce n'est pas ton beau-frère, c'est toi ! ».

Mᵉ de Caunes a donc démontré que le suicide était possible. Comme le ministère public, il a imaginé un scénario : Fernando, ivre de fureur, se serait acharné sur son épouse car, effectivement, c'est Joëlle qui porte sur sa gorge les marques de seize coups de sabre. Quant à Fabienne, qui semble avoir été courtisée par Fernando, elle aurait été tuée en voulant s'interposer. Cette construction, aussi confuse que celle effectuée par l'accusation pour mettre en cause Jacomet, n'avait pour but que de présenter une autre explication du crime. Et l'avocat n'en est pas resté là puisqu'il a laissé la porte ouverte à d'autres hypothèses, en rappelant notamment qu'un homme, déjà accusé de plusieurs crimes, circulait dans la région à cette époque.

### LE SOUCI DES PREUVES

La famille de Fernando ne devra donc pas lire dans le verdict une condamnation posthume. Elle devra seulement y voir le doute sur la culpabilité de Jacomet, un doute que Mᵉ de Caunes a largement exploité. Pendant trois heures, l'avocat s'est livré au travail, que l'avocat général François Baxerres avait négligé, de reprise minutieuse de tous les témoignages et expertises. Sans rien laisser dans l'ombre, avec la force tranquille de l'homme raisonnable, le défenseur, sans jamais hausser le ton, a pulvérisé les certitudes des enquêteurs. *« Les parties civiles et l'accusation ne sont même pas d'accord entre elles sur l'heure du décès des deux femmes et il n'y a pas un témoin qui n'ait pas varié d'une heure dans les horaires où ils auraient vu ceci ou cela »*, notait l'avocat.

Il y a bien longtemps que les jurés ne prennent plus de notes quand Mᵉ de Caunes leur dit : *« On vous demande de juger une affaire qui n'est pas élucidée. On fait de vous pas seulement des juges mais des détectives. »* Et, alors que son regard allait du siège de l'avocat général au banc de la partie civile, il ajoutait : *« Pire encore, on a tenté de vous démontrer que vous n'avez pas à vous soucier des preuves. Mais que fait-on de votre conscience d'homme et de juge ? »*

Dans une telle affaire, se retrancher derrière le doute est insuffisant car c'est un sentiment ambigu que la loi ne définit pas. En vieillissant, il se transforme et le doute de la culpabilité aboutit parfois au doute de l'innocence. L'ami devient alors l'ennemi pour former le concept insaisissable de l'intime conviction. Mᵉ de Caunes devait donc aller au-delà, contraint par une étrange perversion des principes du droit français à prouver l'innocence de son client. Il s'y employa, soulignant longuement toutes les incohérences du dossier, avant de demander au jury : *« Vous acquitterez non seulement avec le bénéfice du doute, mais avec la certitude de l'innocence. »*

*M. P.*

# L'illustration d'une indispensable réforme

**LES HASARDS** du calendrier judiciaire ont voulu que le procès d'Henri Jacomet s'ouvre au lendemain de l'annonce par Jacques Toubon de son intention d'instaurer une procédure d'appel des décisions rendues en matière criminelle (*Le Monde* du 7 juin). Si le garde des sceaux avait souhaité qu'une affaire vienne illustrer son propos en montrant, de façon caricaturale, les dysfonctionnements de la machine judiciaire, son vœu aurait été exaucé.

ANALYSE

On retrouve dans l'affaire Jacomet tous les ingrédients qui composent habituellemment les procès controversés sans qu'on en tire jamais la leçon. De l'affaire Roman à l'affaire Grégory en passant par les procès d'Omar Raddad, de Georges Laugier et de bien d'autres, on retrouve le même gendarme trop sûr de lui, passionné par l'affaire au point de prendre partie en se rangeant aux côtés des victimes. On retrouve aussi une instruction interminable menée sans la rigueur nécessaire, surtout dans les premiers jours de l'enquête. De la même manière, la bataille d'experts est devenue une sorte de cliché inévitable, voire une tradition dont le juge d'instruction accepte le risque avec fatalisme.

Enfin, la chambre d'accusation, organe de contrôle de l'instruction, ne remplit pas sa mission. Combien d'arrêts de renvoi ne sont que la reprise, et parfois la photocopie, du réquisitoire définitif ? Surchargée, cette juridiction n'étudie pas intégralement les dossiers et ne s'entoure pas assez souvent des compléments d'information indispensables. Dans l'affaire d'Henri Jacomet, la simple lecture de l'arrêt de renvoi faisait déjà apparaître que l'accusation ne reposait que sur une construction intellectuelle remplie d'incohérences. Cet aspect a-t-il échappé à ceux qui l'ont rédigé ? Ou, selon une pratique discutable mais trop courante, a-t-on décidé de *« faire juger »* pour se débarrasser d'un dossier qui traînait depuis trop longtemps ?

*« On vous demande de juger une affaire qui n'est pas élucidée. On fait de vous des détectives »*, remarquait justement Mᵉ de Caunes. Le procédé est infiniment dangereux. Une autre cour d'assises, un autre débat, mené par un autre président moins rigoureux, pouvaient conduire à une condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité au nom de l'intime conviction.

### L'ATTITUDE DES AVOCATS GÉNÉRAUX

En l'occurrence, un autre hasard a voulu que l'affaire soit confiée au président Maurice Zavaro, un magistrat de la cour d'appel de Toulouse qui fait partie de ceux qui exercent la présidence de la cour d'assises comme on pratique un art. Courtois mais ferme, il ne laisse passer aucune affirmation sans vérifier qu'elle a été expliquée dans ses moindres détails. Dans ces conditions, l'audience publique retrouve toute sa puissance et les incohérences apparaissent.

Il n'est donc pas étonnant que ce magistrat se soit montré peu favorable à une procédure d'appel des arrêts criminels lors d'une journée de réflexion organisée au Sénat en juillet 1994 par l'Association des avocats pénalistes. Placé dans des mains adroites, l'outil le plus dangereux est parfaitement maîtrisé. Mais, tous les présidents d'assises n'ayant pas le culte de la rigueur, M. Zavaro admettait que, si un appel devait être instauré, il ne pouvait avoir lieu que devant un jury, le jugement en première instance étant laissé à un tribunal criminel composé de magistrats.

Il y a un an, M. Zavaro avait donc déjà décrit ce qui allait devenir le projet de M. Toubon. En allant plus loin toutefois, car le magistrat ne cachait pas que l'intime conviction lui inspirait la plus grande inquiétude. Pour l'encadrer, il proposait que les arrêts de cour d'assises soient motivés en remarquant : *« Si l'intime conviction n'est pas n'importe quoi, si la démarche est rationnelle, on doit pouvoir l'expliquer rationnellement. »*

Cela dit, en attendant cette réforme de la cour d'assises, rien n'empêche dès à présent M. Toubon d'agir sur l'attitude des avocats généraux à l'audience. Certes, selon l'adage, *« la parole est libre »*, mais il est sans doute possible de modifier un état d'esprit, de briser une idée reçue selon laquelle le parquet doit soutenir l'accusation à tout prix. Au procès d'Henri Jacomet, l'avocat général a requis comme s'il n'avait pas vu les faiblesses du dossier. Portant jusqu'au bout le fardeau de l'accusation, il a été jusqu'à la justifier par la formule : *« Ça ne peut être que lui. »* Le bon sens, et même une conception normale du rôle du parquet, auraient dû le conduire à abandonner l'accusation ou tout au moins à faire part au jury de son embarras. Le parquet en serait sorti grandi.

*Maurice Peyrot*

# Le gourou des « chevaliers du lotus d'or » a été incarcéré à Digne

DIGNE
*de notre correspondant*

*« La police, le procureur et le juge ont été abusés. »* Tels furent les premiers mots de Mᵉ Antoine Béraud, l'avocat de Gilbert Bourdin, mercredi 14 juin, en fin de matinée, devant le palais de justice de Digne (Alpes de Haute-Provence). Quelques instants plus tôt, dans le cabinet du juge d'instruction Yves Bonnet, son client s'était vu signifier une mise en examen pour viols aggravés, tentatives de viols et agressions sexuelles autres que le viol. Le *« messie cosmoplanétaire »* Bourdin, un Martiniquais âgé de soixante et onze ans, a été incarcéré à la maison d'arrêt de Digne.

Sa mise en examen résulte des poursuites engagées par une Toulonnaise de vingt-neuf ans, prénommée Florence. En décembre 1994, elle avait déposé plainte, affirmant avoir été victime d'abus sexuels entre sa quatorzième et sa dix-huitième année, alors qu'elle séjournait dans la secte avec sa mère (*Le Monde* du 14 juin). Quatre autres anciennes adeptes ont été entendues comme témoins par les enquêteurs du service régional de police judiciaire de Marseille. Selon elles, *« le rapport de soumission morale »* entre les femmes de la communauté et le gourou était tel que les relations sexuelles étaient *« une sorte d'honneur »*.

Pour Mᵉ Béraud, qui reprend la thèse de la cabale avancée par les disciples de la secte, on a monté de toutes pièces une affaire imaginaire : *« Quand bien même y aurait-il eu des rapports sexuels entre la plaignante et mon client – ce que ce dernier dément –, l'infraction ne saurait être constituée puisque dans sa plainte Florence ne parle ni de contraintes physiques ni de violences mais d'une simple obligation morale. »*

Fort de ces arguments, l'avocat espère obtenir la remise en liberté de son client dès le 29 juin, date à laquelle est prévue une confrontation entre le fondateur de la religion aumiste et son accusatrice dans le bureau du magistrat instructeur. Pour l'heure, le juge d'instruction demeure extrêmement prudent sur ce dossier. Dans une déclaration à la presse, il a rappelé qu'il instruisait cette affaire à charge et à décharge : *« Il ne s'agit pas d'une action menée contre les adeptes du Mandarom ou contre la doctrine qu'il prône, mais uniquement contre un individu pour des faits qui lui sont éventuellement imputables. Ce n'est donc pas une affaire de secte mais bien une affaire de mœurs comme il en arrive, hélas, beaucoup. »*

M. Bonnet a indiqué que sa tâche principale dans les deux semaines à venir serait de déterminer la réalité ou non des faits et de savoir, dans le cas où ils seraient établis, s'ils ne sont pas prescrits (la jeune femme a quitté la secte en juillet 1985, sa mère en fait toujours partie).

Les propos du magistrat ont quelque peu rasséréné les quelques membres de la secte, hommes et femmes, présents aux abords du tribunal. Trois heures plus tôt, ils avaient accueilli l'arrivée du Seigneur Hamsah Manarah (Gilbert Bourdin) à bord d'un véhicule de police avec une émotion teintée de colère.

Les « chevaliers du lotus d'or » s'estiment victimes d'un complot car, le même jour, le Conseil d'Etat a jugé irrecevable le pourvoi formé par la secte contre une décision de la cour d'appel de Lyon annulant son permis de construire un temple-pyramide sur son site de Castellane. Pour la plus haute juridiction administrative, le pourvoi formé par l'Association cultuelle du temple-pyramide ne peut être examiné au fond, car les moyens présentés pour casser la décision de la cour d'appel de Lyon *« ne présentent pas un caractère sérieux »*.

*François de Bouchony*

# Le tribunal de Quimper ordonne à Rothmans de modifier les emballages de ses paquets de cigarettes

**DANS UNE ORDONNANCE** du 14 juin prise en référé, le tribunal de grande instance de Quimper, présidé par François Creze, a ordonné à la société Rothmans Tobacco Company de modifier les emballages de l'ensemble de ses marques de cigarettes. Sur ces emballages figure aujourd'hui, précédant le message sanitaire prévu par la loi Evin de 1991, la mention *« Selon la loi n 91-32 »*. Rejoignant l'analyse du Comité national contre le tabagisme défendu par Mᵉ Francis Caballero, le tribunal de Quimper estime qu'il y a là *« un trouble manifestement illicite »*.

*« La référence à la loi précédée de la préposition* "selon" *(...)insinue dans l'esprit du consommateur l'idée qu'il s'agirait d'une mesure technocratique sans véritable fondement sanitaire »*, estime le tribunal, qui ordonne au cigarettier de supprimer cette mention, sous astreinte provisoire de deux francs par paquet vendu à compter du 22 juin prochain. Cette astreinte est portée à cinq francs par paquet vendu pour la marque *Golden Company 14*. Pour ces paquets, le tribunal estime en effet que *« l'avertissement sanitaire imprimé en lettres dorées sur fond blanc crème est très peu lisible et est en infraction aux prescriptions de l'arrêté du 26 avril 1991 qui dispose que les avertissements doivent être imprimés en caractère gras sur fond contrastant »*. Le tribunal souligne par ailleurs que *« le silence apparent de l'autorité administrative devant une infraction déjà ancienne ne saurait permettre à la société Rothmans de se prévaloir d'un quelconque usage ou fait justificatif »*.

Le fabricant hollandais ayant décidé de faire appel de cette décision, les deux parties se retrouveront dans quelques mois devant la cour d'appel de Rennes. Il s'agit là d'un premier succès pour le Comité national contre le tabagisme qui a engagé une série d'actions similaires contre les sociétés Reynolds et Philip Morris, ainsi que contre la Seita. Tout ceci s'inscrit dans un climat de plus en plus tendu, les cigarettiers cherchant, par voie de presse notamment, à obtenir une réécriture de la loi Evin alors que les associations anti-tabac ne cessent de durcir leurs actions (*Le Monde* du 1ᵉʳ juin).

Cet affrontement, dont l'issue est essentielle en termes de santé publique, est d'autant plus vif que le gouvernement n'a pas encore fait connaître sa volonté dans ce domaine. Les informations les plus contradictoires circulent depuis plusieurs semaines, l'activité des groupes de pression n'a jamais été aussi intense et Elisabeth Hubert, ministre de la santé publique et de l'assurance maladie n'a, curieusement, pas encore jugé nécessaire de faire connaître sa position.

*J.-Y. N.*

# Bernard Tapie condamné pour outrages à agents

**BERNARD TAPIE** a été condamné, mercredi 14 juin, par le tribunal correctionnel de Paris à deux amendes, l'une de 10 000 francs, l'autre de 15 000 francs, pour avoir outragé et diffamé les policiers venus l'interpeller à son domicile, munis d'un mandat d'amener du juge d'instruction Eva Joly, le 29 juin 1994. Les policiers qui s'étaient présentés à l'aube au domicile de M. Tapie avaient été traités notamment d'*« ânes bâtés »* et de *« petits cons »*. Les policiers avaient expliqué à l'audience du 10 mai (*Le Monde* du 12 mai) que l'intervention s'était très mal déroulée et qu'ils avaient dû menotter M. Tapie pour l'emmener dans leurs locaux. Remis en liberté par le juge qui souhaitait l'entendre dans le dossier d'abus de biens sociaux concernant son navire, le *Phocéa*, M. Tapie avait ensuite expliqué, au journal de France 2 le soir du 30 juin, que les policiers s'étaient servis de leur voiture comme d'un bélier contre le portail de son immeuble, ce que le tribunal a jugé diffamatoire.

■ **ISLAM : en vue d'assainir le marché de la viande rituelle *(halal)*,** le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a signé une convention, jeudi 15 juin, avec la Fédération nationale des exploitants d'abattoirs (Fneap). La Mosquée de Paris fournira une *« assistance théologique et technique »* aux établissements de la Fneap et effectuera des *« contrôles permettant de garantir la conformité de l'abattage rituel et des produits halal »*, stipule la convention. En contrepartie, les propriétaires de l'animal abattu verseront une contribution de 1 F par kilo pour toutes les viandes abattues disposant de la garantie de la Mosquée. Les viandes se verront apposer des poinçons d'authentification garantissant la dénomination *« viande halal »*.

■ **OBJECTEURS DE CONSCIENCE : le Mouvement des objecteurs de conscience (MOC) a appelé** les objecteurs en service civil à se mettre en grève jeudi 15 et vendredi 16 juin pour protester contre la non-revalorisation des indemnités de service civil depuis dix ans, entraînant, selon le mouvement, une réduction de leur valeur de moitié en francs constants. Le MOC déplore également des retards de remboursement de l'Etat *« écrasants »* pour les organismes d'accueil des objecteurs.

■ **FOOTBALL : Ljubomir Barin, un intermédiaire croate des milieux du football, a été mis en examen,** mercredi 14 juin, du chef de recel d'abus de confiance et de complicité de faux par Patrick Fiévet, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris. Cette mise en examen s'inscrit dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 21 avril 1992 sur les comptes du Paris-Saint-Germain, en même temps que huit informations visant d'autres clubs de football. M. Barin est soupçonné d'avoir perçu des honoraires non justifiés ou insuffisamment justifiés, pour des interventions qualifiées d'*« obscures »* par les enquêteurs, à l'occasion de transferts de joueurs. M. Barin a déjà été mis en examen par M. Pierre Philippon, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Marseille, chargé du dossier sur les comptes de l'OM, et par Mᵐᵉ Bernadette Pragout, juge d'instruction à Bordeaux, chargée de l'enquête sur les comptes des Girondins. Cette dernière l'a fait écrouer.

**DISPARITION**

# Sony Labou Tansi

## Un écrivain à l'écoute de son pays

**L'ÉCRIVAIN** congolais Sony Labou Tansi est mort du sida, à l'âge de quarante-huit ans, mercredi 14 juin à Brazzaville, quelques jours après sa femme qui souffrait de la même maladie.

Avec la disparition de Sony Labou Tansi, le Congo et toute l'Afrique francophone perdent une voix qui avait évoqué les grandeurs mais aussi les vicissitudes de la période post-coloniale sur le continent noir. Comme ses maîtres et amis, les écrivains Tchicaya U'Tamsi ou Henri Lopes, Sony Labou Tansi était de ces *« congaulois »* qui écrivent en français mais pensent et vibrent dans la langue de leur conscience, celle de la forêt, de la magie, de l'invisible. *« Un jour la terre et le ciel se recoudront »*, prophétisait Sony, dont l'oeuvre romanesque (cinq romans, parmi lesquels *La Vie et demie* et *Les Sept Solitudes de Lorsa Lopez*, tous deux parus au Seuil) s'inspirait aussi de la générosité et du grain de folie répandus dans la littérature latino-américaine. Le Seuil doit publier, en octobre, un roman inédit intitulé *Le Commencement des douleurs*.

On croisait dans ses romans des dictateurs burlesques et cruels, des héros immortels capables de survivre aux supplices les plus odieux. Tour à tour satirique et bouffon, familier de l'absurde et de la fable qui tourne en virulente critique sociale, Sony Labou Tansi portait en lui la démesure et parfois les caprices du fleuve Congo. *« Je ne vendrais pas mes crimes à ceux qui creusent leur pognon dans les culottes de l'Etat »*, écrivait-il dans *Les Yeux du volcan* (Seuil). *« Parce que mes ancêtres et moi avons appris à respecter le peuple, à ne pas uriner sur sa misère. »*

**RÉINVENTION DE LA LANGUE**

En prise avec son époque, il prolongeait à travers sa passion pour le théâtre une activité débordante de dramaturge, où jaillissait l'ivresse des mots. *Moi, veuve de l'Empire ; Je soussigné cardiaque ; L'Arc-en-Terre ; La Rue des Mouches* : Sony Labou Tansi avait, au cours des années 80, présenté nombre de ses pièces au public français, en particulier au Théâtre de Limoges. Il avouait aimer la langue française, mais pas dans le même esprit que les chantres de la négritude guidés par Léopold Sédar Senghor ou Aimé Césaire. Le français valait, à ses yeux et aux yeux des écrivains congolais, comme une référence, pas comme une obligation de révérence. Aux pères grammairiens parlant de leur condition de nègre avec les mots de la rue d'Ulm, Sony préférait les détournements de l'humour et de la poésie, une certaine réinvention de la langue.

Ecrire en Afrique, c'était s'astreindre à la solitude au milieu de la multitude, être sans cesse *« dérangé »* par les gens du village pour soigner le genou d'un enfant, aider, réparer, consoler. C'était s'en remettre à la nuit pour voir enfin, dans une lumière faible, le travail avancer. Sony Labou Tansi recherchait ce contact avec les siens et le théâtre lui apportait les liens que l'écriture, par certains aspects, lui retirait. *« Pour sortir de la solitude, il faut apprendre à parler et à écouter. C'est le sens exact que nous autres Kongo donnons à l'existence »*, expliquait-il, en 1978, dans un entretien à *Jeune Afrique*. *« Je tente de vérifier avec les mots l'essence profonde de l'existence humaine »*, poursuivait-il.

Par là, il creusait le sillon ouvert avant lui par Amadou Hampâté Ba, Amadou Kourouma ou encore Cheich Hamidou Kane, ces incarnations d'un véritable métissage de la langue. Elu député après les changements politiques intervenus au Congo en 1993, Sony Labou Tansi s'était illustré par des critiques souvent très sévères à l'encontre du régime du président Pascal Lissouba. Ses positions lui avaient valu d'être privé, un temps, de ses droits d'expression et de circulation. Son passeport fut ainsi bloqué dans les services du ministère congolais des affaires étrangères.

Ancré dans une opposition résolue, l'écrivain avait exercé son ironie et son verbe sur un pouvoir à qui il reprochait son inaptitude au dialogue et quelques dérives militaires dont furent victimes certains quartiers de Brazzaville lors d'interventions armées en novembre 1993. Un appel signé par mille sept cents personnalités, dont Elie Wiesel, Jean Lacouture et Tahar Ben Jelloun, avait demandé que l'écrivain retrouve la jouissance de ses droits. Sony Labou Tansi avait terminé un roman avant de se trouver très affaibli par la maladie. *« J'écris pour être vivant et le demeurer*, disait-il. *J'écris pour qu'il fasse peur en moi. »*

***Eric Fottorino***

## AU CARNET DU MONDE

### Naissances

**Catherine JOBIN, François ROUX**
**et Clément,**
sont heureux d'annoncer la naissance de

**Claire,**

le 9 juin 1995.

12, rue Pavée,
76100 Rouen.

### Anniversaires de naissance

– Manon, maman et papa,
Grany et grand-père,
Mamy et papy,
Marie-Bernard, Yves et Elodie, Patrick, Elisabeth,
*souhaitent*, pour le jour anniversaire de sa naissance, le 16 juin 1986, à

**Benjamin COUTURE,**

un très joyeux anniversaire et une très longue et heureuse vie.

### Décès

**Jean-Fran,ois BERNIGAUD**

nous a quittés.

Nous continuons à l'aimer.

Marie Bernigaud-Monlezun,
Anne et Jean-Philippe Bernigaud,
Les familles Bernigaud, Rodolphe et Monlezun,
Ses amis si proches.

L'incinération aura lieu au Père-Lachaise, lundi 19 juin, à 15 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La rédaction de France 2
Et le bureau de Moscou,

ont la douleur de faire part du décès de

**Jean-François BERNIGAUD,**
grand reporter,
journaliste reporter d'images,

survenu le 12 juin 1995.

Ses amis et collègues de France 2 témoignent toute leur amitié à sa famille et à tous ses proches.

– M. Michel Fontayne,
Ses enfants,
M. et Mme Samuel Fontayne,
M. et Mme Jérôme Fontayne,
Mlle Coralie Fontayne et M. Jean-Baptiste Pommé,
M. et Mme Charlotte Agbavor,
M. et Mme Céline Blanc,
Et tous ses petits-enfants Sarah, Maxime, Adrien, Jean, Komla, Denis, Laetitia, Romain,
Ses frères et sœurs,
Mme et M. le pasteur Jean Dieny,
Mme et M. le docteur Jacques David-Beigbeder,
Mme Lise Blayo,
et leurs enfants,
Tous ses amis
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Sylvie FONTAYNE,**
née Beigbeder,

survenu à son domicile, au 136 rue de Ménilmontant, 75020 Paris, dans sa soixante et unième année.

Un culte aura lieu au temple de l'Etoile, 54-56, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris, le samedi 17 juin 1995, à 11 heures.

– La famille
Et les amis de

**René FORGEOT,**
*nom de plume*
**Noël DEVAULX,**

ont la douleur de faire part de son décès, le 9 juin 1995, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

10, avenue Henri-Rochier,
26110 Nyons.

– Jean-Claude Lépine,
Mireille Grebonval,
Sophie et Laurence,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Armand LÉPINE,**
ancien magistrat,
ancien juge directeur du tribunal
d'instance de Saint-Nazaire,
conseiller honoraire de la cour d'appel
de Rennes,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 9 juin 1995.

Les obsèques ont eu lieu le 12 juin, à Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher).

Le Sioureis,
44750 Campbon.

– Odile Levy,
Stephan et François Levy-Knentz,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

**Edmond LEVY,**
cinéaste,
chevalier de l'ordre des Arts
et Lettres,

survenue dans sa soixante-dixième année.

Recueillement à la chapelle Saint-Louis de l'hôpital La Pitié-Salpêtrière, vendredi 16 juin 1995, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité, au cimetière de Robiac (Gard).

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Herschel,
75006 Paris.

– Les familles Menut, Poi, Bekarian
ont la douleur de faire part du décès de

**Georges MENUT,**
professeur émérite
à la faculté de médecine,

survenu le 13 juin 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), le samedi 17 juin, à 15 heures, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Chambon.

Mme Martine Menut,
21, rue Blatin,
63000 Clermont-Ferrand.

– Mme Marie-José Prouzet-Zinetti,
son épouse,
Le docteur et Mme Charles Prouzet,

M. et Mme Angel Zinetti,
M. et Mme Filippo Vannini,
Le docteur et Mme Jean Osawa,
M. et Mme Jean-Joseph Zinetti,
M. et Mme Jean-Régis Miquel,
Le docteur et Mme Jean-Marc Rodolfo,

Ses parents,
Ses amis,
Et ceux qui l'ont aimé,

ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Jean-Luc PROUZET,**

survenu le 6 juin 1995.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 10 juin, en l'église de Salles-d'Aude.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Florian,
93220 Gagny.
30, rue Carnot,
11110 Salles-d'Aude.

– M. Jean Selle,

M. et Mme Philippe Selle,
et leurs enfants Jean-Philippe et Elise,
Mme Véronique Maury-Selle,
M. Philippe Maury
et leurs enfants Sébastien et Paul,

Mlle Marguerite-Marie Brazillier,
sa tante,

Les familles Selle, Gros, de Béco, Mercereau, Martellière, Tuteleers, Vaerman, Khatchikian, Maury,

font part du passage à la maison du Père de

**Mme Jean SELLE,**
née Joséphine Tuteleers,

tuée le lundi 12 juin 1995, dans sa soixante-quatorzième année.

*A la joie d'annoncer sa seconde naissance dans l'Amour de Dieu, se mêle la grande peine de la séparation terrestre.*

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 16 juin, à 10 h 45, par le Père Bernard Grognet, curé, archiprêtre de la cathédrale Saint-Louis de Versailles, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye.

L'inhumation aura lieu à l'ancien cimetière de Saint-Germain-en-Laye, dans le caveau de famille.

Messes et prières.

10, route de la Faisanderie,
78110 Le Vésinet.

**Fabrice VILLAIN,**

mon compagnon, s'est éteint chez lui, apaisé, le 13 juin 1995, après une lutte longue et courageuse contre le sida.

Que soient remerciés ici tous les amis et proches qui ont su l'accompagner de leur affection.

Jean-Claude Capèle,
52, rue de Dunkerque,
75009 Paris.

– Paris, Beaumont, Saint-Floret.

Lundi 12 juin 1995,

**Jean-Michel RÉGNIER**

nous quittait.

Ses parents,
Sa famille,
Ses amis,

vous prient de vous associer à l'office qui sera dit, vendredi 16 juin 1995, à 11 heures, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

*« Toute vie est ponctuée de morts ou de départs, et chacune ou chacun cause de grandes souffrances qu'il vaut mieux endurer que de ne pas avoir connu la présence de ces personnes quand elles existaient. »*
Marguerite Yourcenar.

### Remerciements

– Jacqueline Cobbi,
et ses enfants,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

**Claude COBBI.**

Un office religieux sera célébré, le lundi 19 juin 1995, à 17 h 30, à la synagogue du MJLF, 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e.

– Hardelot (Pas-de-Calais).

Profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**M. Henri MADEUF,**

Mme Lucienne Madeuf-Sénépart,
Et toute sa famille,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver, ici, leurs sincères remerciements.

P.F. François (21838602).

### Messes anniversaires

– Il y a huit ans,

**Mme Jacques FURET,**
née Jeanne Vilmain,
professeur de lettres classiques,

rappelée tragiquement à Dieu, nous quittait.

Ceux qui l'ont connue voudront bien avoir une pensée pour elle, en union avec la messe qui sera célébrée à son intention, le samedi 17 juin 1995, à 18 h 45, en l'église de Saint-Gervais-la-Forêt (Loir-et-Cher).

Son mari, ses enfants et petits-enfants.

*« Elle a trop pensé aux autres pour qu'elle soit jamais oubliée. »*
Saint Augustin.

### Anniversaires

– (73) Château de Beauséjour.

Le 15 juin 1987,

**Thierry TRICAUD,**
ancien élève de l'ENA,

nous quittait à l'âge de trente ans.

Il repose dans son jardin préféré.

A son souvenir est associé celui de son père, décédé le 5 octobre 1978,

**Martial TRICAUD,**
médecin général de l'armée de l'air.

Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus, estimés et aimés ».













# L'Asie défigurée

## Le Japon cherche à apparaître comme une « grande puissance verte », mais les efforts entrepris sur son territoire, dans les années 70, pour lutter contre la détérioration de l'environnement, se sont relâchés

L'Asie du Nord, du Nord-Est et du Sud-Est, une région qui connaît un développement phénoménal depuis un quart de siècle, est en train de payer un lourd tribut écologique à la croissance. Loin de tirer les leçons de l'expérience du Japon engagé dans les années 1960-1970 dans une expansion économique effrénée, qui frôla la catastrophe écologique, mais qui sut réagir, elle répète ses erreurs à un rythme et avec une ampleur inquiétantes.

Ce furent d'abord les « petits Dragons » (Corée, Hongkong, Singapour et Taïwan) qui marchèrent sur les brisées du Japon, puis apparurent les « nouveaux Dragons » de l'Asie du Sud-Est et enfin la Chine, devenue aujourd'hui une superpuissance polluante. Les effets de cette expansion transparaissent dans les statistiques. Shenyang, au nord-est de la Chine, déverse annuellement 200 000 tonnes d'anhydride de soufre dans l'atmosphère ; les enfants de Manille ont une densité en plomb dans le sang dix fois supérieure à la moyenne ; respirer à Séoul ou à Taïpei équivaut à fumer un paquet de cigarettes par jour...

Peut-être est-il déjà trop tard, avancent des chercheurs, pour que ces pays puissent enrayer la destruction de l'environnement à laquelle ils se livrent. Ils avaient pourtant pour voisin le Japon, qui a été le plus dramatique exemple de croissance aveugle et de pollution à outrance des rivières, des mers et de l'atmosphère. Un pays qui connut aussi un sursaut de conscience écologique.

L'archipel a endigué, jusqu'à un certain point, la destruction de son environnement après avoir ajouté des drames à la longue histoire de la douleur humaine. Les grandes maladies de la pollution des années 1950-1960 (Minamata, Itaï-Itaï, asthme de Yokaiichi ou de Kawasaki). En dépit de la résistance des pouvoirs publics et des industriels accrochés au culte de la croissance, qui, pendant dix ans, nièrent la relation de cause à effet entre maladies et pollution, le mouvement social, largement relayé par la gauche, que suscita ces drames, finit par faire admettre la triste réalité. En août 1968, le gouvernement reconnut les faits dans l'affaire de Minamata. Deux ans plus tard était créée une agence pour l'environnement.

La maladie de Minamata, le plus dramatique empoisonnement par le mercure organique de l'histoire industrielle, fit 1 283 morts et fut à l'origine de la naissance de centaines d'enfants handicapés. Fin 1993, près de 3 000 personnes avaient été reconnues victimes tandis que 2 000 autres attendaient que la justice se prononce. On compte par ailleurs cent mille victimes recensées et indemnisées de la pollution de l'air.

D'une manière générale, le Japon connaît des niveaux de qualité de l'air supérieurs à ceux de la plupart des pays industrialisés à la suite de l'adoption des normes les plus sévères du monde pour les moteurs à essence. Mais le cas Kawasaki, dans la banlieue de Tokyo, où l'atmosphère demeure la plus polluée du Japon par l'oxyde d'azote (cinq fois plus que le niveau autorisé par l'Organisation mondiale de la santé), et où sont recensés six mille malades, est symptomatique : le problème est loin d'être réglé.

Le Japon, qui a plus ou moins maîtrisé la plupart des pollutions industrielles « classiques » au moyen d'un arsenal réglementaire parmi les plus sévères au monde, cherche, depuis le sommet de Rio sur l'environnement (1992), à apparaître sur la scène mondiale comme une « grande puissance verte ». En quête d'un « leadership » de grande puissance civile, il voudrait devenir un chef de file de la défense de l'environnement de la planète, en consacrant à cette question une part importante de son aide au développement.

Le Japon a certes accompli des progrès remarquables en matière de lutte contre la pollution, mais il est loin d'être un paradis écologique. Selon Kenichi Miyamoto, spécialiste des questions d'environnement de l'université d'Osaka, la pollution sur l'archipel est désormais moins aiguë mais plus insidieuse : « *Elle est devenue un mal chronique* ».

APRÈS l'effort des années 70, un relâchement s'est fait sentir dans la lutte pour la protection de l'environnement : depuis le début de la décennie est notable une remontée des taux de pollution par les gaz d'échappement. Le taux de traitement des eaux usées est en outre le plus faible des pays industrialisés (44 %) et les déchets solides posent des problèmes insolubles. L'urbanisme reste enfin mal contrôlé et la protection des sites très insuffisante.

Le gouvernement a réagi : un effort d'équipement considérable est entrepris dans le souci, partagé par l'ensemble des forces politiques, d'améliorer le cadre de vie. Les budgets publics consacrés à l'environnement bénéficient d'augmentations substantielles (170 milliards de yens, soit 9,3 milliards de francs en 1994), et les dépenses en recherches et développement, essentiellement menées par le secteur privé, continuent à progresser. En 1994, le marché annuel des éco-industries au Japon représentait 7 000 milliards de yens (soit 370 milliards de francs) et sa croissance annuelle était de l'ordre de 8 %.

Parmi les retards enregistrés par le Japon vient en premier lieu le traitement des eaux potables ou résiduaires. Ce retard s'explique pour deux raisons : insuffisance des raccordements des habitations au réseau de tout à l'égout et concurrence entre les administrations, qui paralyse l'adoption de normes unifiées. Depuis quelques années, le marché des équipements de traitement des eaux est en pleine expansion (croissance de 6 % par an d'ici à la fin du siècle). Il pourrait profiter notamment aux entreprises françaises en raison de leur avance technologique en ce domaine.

La progression rapide du volume des déchets et la raréfaction des sites de décharge est devenue l'une des obsessions de la politique de l'environnement au Japon. Les décharges illégales au bord des routes sont une illustration visible du problème. L'archipel doit gérer 50 millions de tonnes de déchets domestiques par jour et 350 millions de tonnes de déchets industriels par an. La séparation des ordures ménagères est désormais devenue une obligation. Par ailleurs, 70 % des déchets urbains sont incinérés. Mais beaucoup ne peuvent pas l'être.

Le secteur de la construction est responsable de la majorité des décharges illégales de déchets dans la nature. Longtemps laxistes (la construction étant un des « fromages » des *lobbies* politiques par le biais des appels d'offres publics), les autorités ont cependant commencé à réagir.

En ce qui concerne les plastiques, on estime qu'au rythme actuel, les dépôts d'ordures auront atteint leur pleine capacité à Tokyo d'ici cinq ans. La prolifération de l'emballage au Japon rend le problème particulièrement aigu et conduit à intensifier les pratiques de recyclage. A ce type de déchets s'ajoutent les 14,5 millions d'appareils électroniques (téléviseurs, réfrigérateurs, machines à laver ou conditionnements d'air) jetés chaque année et souvent abandonnés dans la nature comme les épaves de voitures. Un mouvement de recyclage se dessine chez les constructeurs automobiles.

### Tokyo est l'un des premiers donateurs pour la protection de l'environnement, mais derrière cette générosité se profile une stratégie commerciale

UN autre des domaines où le Japon ne peut guère être un exemple est la protection de la nature et des sites. S'il existe des parcs naturels (14 % du territoire), la législation n'a pas empêché les constructions et un enlaidissement certain de leurs paysages. Le « tout-béton », pour des raisons de sécurité, a en outre longtemps été la norme pour le lit des rivières ou les côtes susceptibles d'être frappées de raz de marée. Résultat : comblements, béton ou tétrapodes enlaidissent plus des deux tiers des côtes nippones.

La destruction, par l'industrialisation des années 60, des paysages de la mer Intérieure, qui comptaient parmi les plus beaux du Japon, est tristement légendaire. Les îles de la mer Intérieure, relativement épargnées par les méfaits de la forte croissance en raison de leur isolement sont aujourd'hui la proie du tourisme de masse. Depuis la construction de trois ponts entre le Honshu (île centrale de l'archipel) et Shikoku, un « *leasure boom* », presque aussi dévastateur que l'industrie, avec ses parcs d'attraction, ses marinas, ses plages artificielles, déferle sur les îles.

D'une manière générale, le Japon a beaucoup détruit son patrimoine naturel et défiguré son patrimoine culturel. Le sentiment de l'impermanence de toute chose enseignée par le bouddhisme créait les conditions favorables à un effacement de l'ancien. Cette disposition a été subvertie dans le monde moderne par un souci de rentabilisation maximale des terrains et s'est traduite par une destruction irréversible.

Même Kyoto, l'ancienne capitale aux milliers de temples, subit les assauts des promoteurs de l'immobilier et du tourisme. De nouveaux immeubles défigurent l'horizontalité de cette ville entourée de collines boisées et, dernièrement, la municipalité, qui fêtait à grand renfort de slogans sur l'attachement à la tradition le 1200e anniversaire de la ville, a pourtant laissé s'installer des salons de « massages » dans le quartier traditionnelle de Pontocho, qui court le long de la rivière Kamo... L'Etat japonais a encore à assumer le rôle qui devrait être le sien, afin ne pas laisser aux seules mains des promoteurs la « mise en valeur » du patrimoine, ramenée à son exploitation.

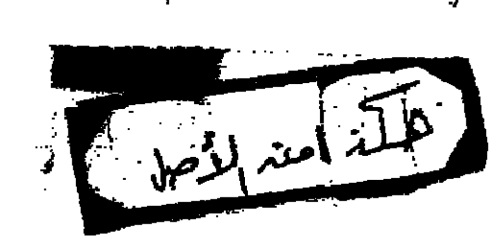
Depuis un siècle, l'Etat nippon, influencé par l'Europe, se dit sensible à la préservation de son patrimoine. Sans succès probants. A sa décharge, on peut faire valoir des facteurs qui limitent son action : la faiblesse, en termes d'influence et de moyens, de l'Agence de la culture, qui dépend du ministère de l'éducation ; la gestion privée de bon nombre de sites par des associations religieuses, qui ne sont pas les dernières à percevoir ceux-ci comme des sources de profit. Le Japon a encore à inventer une politique de protection du patrimoine adaptée à sa culture.

On note une absence similaire de vision dans l'*eco leadership* que voudrait avoir Tokyo sur la scène mondiale. Le Japon est l'un des premiers fournisseurs d'aide pour la protection de l'environnement : au sommet de Rio, il s'est engagé à mettre au service de cette cause près de 1 000 milliards de yens (soit 1 milliard de dollars) pendant cinq années. Et il a tenu sa promesse, se contentant de verser des subventions sans avoir une politique coordonnée.

L'internationalisation de la protection de l'environnement relève aussi des intérêts bien compris de Tokyo. Les deux tiers des émissions d'anhydride de soufre qui se déversent sur la région proviennent de la Chine et, au rythme actuel, elles atteindront 27 millions de tonnes en l'an 2000. Il n'est pas surprenant que figurent, dans la nouvelle tranche d'aide au développement japonaise à Pékin, quinze projets portant sur la lutte contre les pollutions. Une autre considération qui n'est pas des moindres : le marché mondial pour l'environnement va doubler d'ici à la fin du siècle pour atteindre 600 milliards de dollars par an. Le « messianisme » écologique nippon n'est donc pas dénué d'arrière-pensées : l'*eco business* se profile derrière sa générosité. Dernière ambiguïté de la « diplomatie écologique » nippone : l'archipel ne semble pas pour autant renoncer à participer à la destruction de l'environnement chez ses voisins : déforestation pour alimenter son industrie du papier, exportation de pollution par la délocalisation de certaines industries, ravages causés par la prolifération des terrains de golf en Asie du Sud-Est, qui nécessitent l'utilisation de pesticides qui détruisent les sols...

PARTIE avec pratiquement un siècle de retard sur le Japon dans la course à la modernisation (qui a commencé dans son cas au début des années 60), la Corée a parcouru les étapes à un train d'enfer au point aujourd'hui d'être candidate à l'entrée à l'OCDE. Mais c'est aussi l'un des plus pollués des « petits Dragons » : réseau hydraulique contaminé, air vicié (Séoul est la seconde ville la plus polluée du monde derrière Mexico et devant Pékin), pluies acides de plus en plus fréquentes, dégradation des sols par les engrais et les pesticides les plus nocifs. Le gouvernement, qui vient d'élever l'Agence pour l'environnement au rang de ministère, prend tardivement conscience de la gravité de la situation. Prix de ses prouesses économiques : la Corée est un pays écologiquement sinistré.

*Philippe Pons*



Le Monde

# Les nouveaux marchands de mort

EN plein Salon du Bourget, qui est aussi une foire aux armements, l'Institut international de recherche sur la paix, le Sipri de Stockholm, dont la qualité des travaux est reconnue, publie ses statistiques annuelles qui bouleversent notablement les idées reçues et d'abord l'ordre établi dans le palmarès des marchands de mort.

D'une manière générale, le commerce des armes, c'est-à-dire le volume des transactions enregistrées, est en déclin depuis une dizaine d'années et 1994 marque un nouveau recul, avec une diminution de 11 % du chiffre d'affaires (quelque 21,7 milliards de dollars) par rapport à 1993. Les années-record de la décennie 80, où l'on a atteint des 46,3 milliards de dollars de chiffre d'affaires comme en 1987, sont bel et bien du passé. A cette époque, encore, les Etats-Unis et l'ancienne URSS se disputaient la place traditionnelle de numéro un et, derrière, la France ou le Royaume uni caracolaient, au coude-à-coude.

L'éclatement de l'empire soviétique a eu, aussi, ses effets en matière de commerce international des armements. La situation établie de Moscou s'est effilochée au fil des années parce que le régime de Boris Eltsine et les industriels russes paraissent beaucoup moins crédibles aux yeux des clients. En 1994, la chûte de ses ventes – elles ont été divisées par quatre d'une année sur l'autre – a été si spectaculaire que la Russie s'est classée, pour la première fois, au cinquième rang mondial. La France connaît, elle aussi, une dégringolade comparable, passant de son troisième rang mondial – en compétition avec la Grande-Bretagne selon les années – à la sixième place. Ce n'est guère une surprise. Certes, les Français ont obtenu des contrats, notamment au Moyen Orient et en Asie,qui ont eu du retentissement. Mais, leur conclusion, pour importante qu'elle ait été sur un plan diplomatique, n'entraîne pas à coup sûr des résultats financiers vertigineux dans la mesure où la France serre ses prix – quitte à faire des opérations blanches – pour enlever des marchés.

Ce qui est radicalement nouveau, en revanche, c'est la montée en puissance de pays fournisseurs qui donnent le change en n'étant pas sur le devant de la scène et en sachant rester sinon discrets, du moins modestes. Outre le Royaume uni, qui conserve la troisième place mais qui n'a pas l'habitude de claironner ses contrats, sont apparues l'Allemagne et la Chine, respectivement au deuxième et au quatrième rang en 1994.

L'Allemagne liquide à tout va les stocks de l'ancienne armée de l'Est, au point d'avoir doublé son commerce entre 1993 et 1994, et la Chine a repris une bonne partie de la clientèle de l'ex-URSS. Ce sont les nouveaux marchands d'armes de ces dernières années. Leurs rivaux les connaissent bien, pour se heurter à eux sur le terrain du commerce, le grand public les ignore, et la clientèle les apprécie pour leur discrétion.

# Gouvernement d'entreprise ?

LE mode de fonctionnement du nouveau capitalisme à la française, né des campagnes de privatisations de 1986-1987 et 1993-1994, semble toujours aussi contestable et incohérent. La logique des conseils d'administration et des intérêts qui y sont représentés est loin de correspondre à la défense des intérêts du plus grand nombre des actionnaires. Jusqu'à présent, les solidarités idéologiques et sociologiques entre dirigeants, issus pour la plupart de la haute administration, et le système des participations croisées entre groupes privatisés rendaient difficile la sanction des échecs et des erreurs.

L'arrivée de pratiques venues d'outre-Atlantique et baptisées « gouvernement d'entreprise » devait donner aux actionnaires anonymes – et à leurs intérêts – voix au chapitre. Il est à craindre que cette irruption de la démocratie dans les conseils d'administration et les assemblées ne soit qu'une mode ou un leurre. L'exemple des malheurs de la compagnie Suez suffirait à le démontrer.

Les actionnaires de Suez ont ainsi pu assister, mercredi 14 juin, à un spectacle rare et consternant : celui de grands patrons français de groupes privatisés au cours des dernières années réglant des comptes en public. Tour à tour, Jacques Friedmann, Phillipe Jaffré et Jean-Louis Beffa, respectivement présidents de l'UAP, d'Elf et de Saint-Gobain, s'en sont pris à la stratégie d'un groupe dont ils sont les principaux actionnaires depuis de longues années. Un groupe qui est également actionnaire de chacune de leurs sociétés selon la règle de base du capitalisme à la française, celle des participations croisées.

Voir dans ce spectacle l'émergence d'un prétendu « gouvernement d'entreprise » et la montée en puissance, tant attendue, du pouvoir des actionnaires est abusif. Il s'agit en fait d'ambitions opposées et contrariées. Celle des patrons de l'UAP et de la BNP, frustrés de voir Suez leur échapper et de ne pouvoir réaliser leur rêve de *« très grande fusion »*, et celle de Gérard Worms, président de Suez, désireux de limiter l'influence d'actionnaires encombrants en se jetant dans les bras de François Pinault.

Sans une accélération subite, au cours des dernières semaines, de la compétition entre les projets des uns et des autres, les grands actionnaires de Suez se seraient sans doute préoccupés avec moins d'énergie d'un vide stratégique et d'une rentabilité insuffisante qu'ils ont cautionnés pendant des années. Ils ont en tout cas démontré qu'il ne suffit pas en France d'être les principaux actionnaires d'un groupe – avec 30 % du capital – pour le contrôler. Quant à la masse des anonymes, des petits porteurs et autres possesseurs de parts de sicav et de contrats d'assurance-vie, qui en détiennent 70 %, elle peut seulement compter les coups.

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Aldny, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

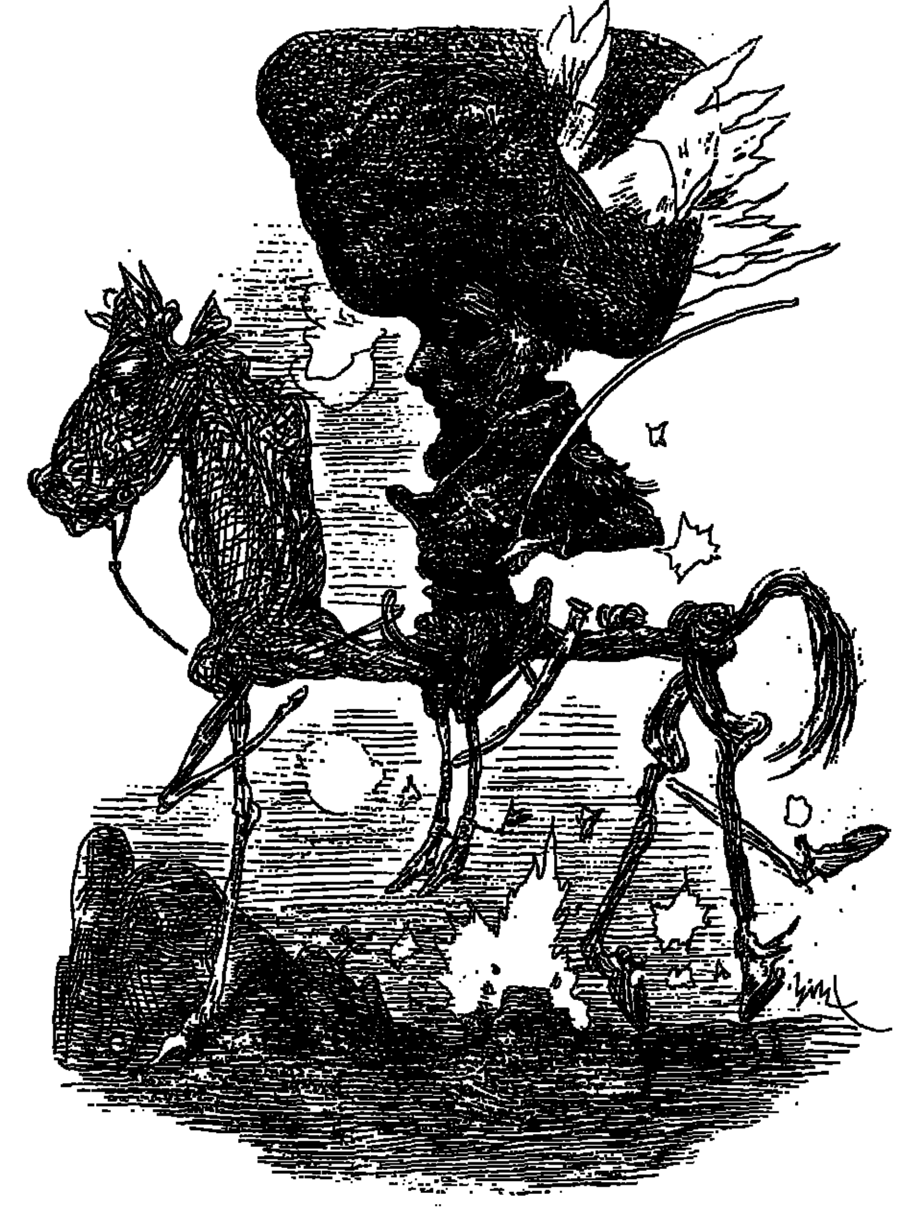
*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

# La question tchétchène

***par Carlos Nine***



# Le retour économique du « balladurisme »

*Suite de la première page*

Hausse du SMIC, des salaires et des retraites, lancement d'un contrat initiative-emploi (CIE) généreux et d'un contrat d'aide à l'emploi des jeunes (CAEJ), allègements des charges sur les emplois non qualifiés, mais aussi création d'allocations nouvelles pour les plus âgés et pour les familles : toutes les promesses du candidat allaient devenir engagements du gouvernement. Tout y était, sauf les moyens pour les financer. C'était l'amorce de l'*« autre logique »* : la réduction du chômage comme condition de la baisse des déficits.

Confirmée par les *« lettres de mission »* qu'Alain Juppé envoie à ses ministres, cette approche – keynésienne et volontariste, *« séguiniste »* en quelque sorte – a depuis été largement contredite par les lettres de cadrage pour le budget 1996, puis par les travaux sur le collectif budgétaire. Après la relance, c'est la rigueur toute ! La priorité est à la réduction des déficits. Les dispositifs de soutien à l'emploi – en projet – se réduisent comme peau de chagrin. Les dépenses doivent être réduites, les impôts augmentés, ainsi que la TVA, l'impôt sur la fortune *(ISF)* et peut-être d'autres taxes diverses.

La relance ou la rigueur ? Tout dépendra en définitive des équilibres globaux qui ressortiront du collectif budgétaire prévu pour le 28 juin. Côté dépenses, chacune des mesures proposées peut en effet avoir un coût global très différent selon les modalités précises qui l'accompagneront. Le CIE coûtera plus ou moins cher selon qu'il bénéficiera à 10 000, 100 000 ou 500 000 chômeurs de longue durée. Le débat en cours sur les allègements de charges en faveur des emplois non qualifiés – un allègement « massif » ou des réductions limitées et ciblées – laisse, de même, apparaître des stratégies économiques radicalement différentes.

Pour les recettes, les choix sont, là aussi, encore très ouverts. Ils portent sur le montant global de l'effort qui sera demandé aux Français et sur sa répartition. La logique keynésienne poussée à l'extrême conduirait à n'augmenter aucun impôt. Stimulée par les dépenses nouvelles, la consommation devrait doper la croissance, favoriser la création d'emplois et conduire ainsi, à terme, à une réduction des déficits publics et sociaux. C'était *« l'autre logique »* si souvent opposée par le candidat Chirac aux tenants de la *« pensée unique »*. Le président Chirac semble vouloir lui préférer maintenant la rigueur budgétaire immédiate.

Volontarisme ou libéralisme ? Jacques Chirac n'a pas encore vraiment choisi entre M. Séguin et M. Madelin. L'attitude adoptée à l'égard des PME est significative. Sous l'influence de M. Madelin, le candidat Chirac avait annoncé qu'il *« libérerait les forces vives »* du pays : il pensait alors aux 2,4 millions de petits entrepreneurs, des créateurs d'emplois en puissance. Alain Juppé a bien annoncé, dans son discours de politique générale, un *« plan PME »*, avec des financements nouveaux, des droits de transmission réduits et un allègement de l'impôt « formalités ». C'est un plan pour demain. Dans l'immédiat, le gouvernement promet aux patrons de PME des réductions de charges sociales, mais il les contraint d'abord à augmenter leurs « smicards », à ne pas répercuter la hausse de la TVA dans leurs prix et à payer, éventuellement, une surtaxe sur l'ISF. S'inspirant du volontarisme de M. Séguin, l'Etat mobilise dans le même temps les préfets et derrière eux toute l'administration.

M. Chirac bénéficiait de conditions très favorables pour mettre en œuvre le changement promis. Il disposait, avec ses amis, de toutes les manettes du pouvoir. L'amélioration de la conjoncture économique et la perspective de nouvelles baisses de taux en Allemagne alimentaient la confiance des consommateurs et des chefs d'entreprise. Depuis le 7 mai, Jacques Chirac n'a peut-être pas tiré le meilleur parti de cette situation. Il a brouillé ses messages : la France le paie d'ores et déjà par le maintien de taux d'intérêt à des niveaux toujours élevés. Il y avait bien sûr les élections municipales. M. Chirac et M. Juppé ne voulaient rien faire qui puisse les perturber. Il leur fallait temporiser, pour éviter une crise monétaire, un conflit social ou une crispation politicienne. Tout indique pourtant que la pente suivie désormais par l'équipe Juppé conduit vers un « retour de Balladur » : la stabilité du franc et la rigueur budgétaire prenant progressivement le dessus sur la priorité à l'emploi.

## RALLIEMENT APPARENT

Comment expliquer ce ralliement apparent de M. Chirac et de ses amis à la *« pensée unique »* ? Première hypothèse : les chiraquiens étaient réellement déterminés à mener *« une révolution culturelle »*. Ce n'est qu'en prenant les clés du pouvoir qu'ils auraient découvert l'ampleur réelle des déficits et l'absence totale de marge de manœuvre. Une telle hypothèse ne peut être retenue : l'équipe du nouveau président est composée de personnalités compétentes et averties. Dix des ministres d'Alain Juppé faisaient partie du gouvernement d'Edouard Balladur. Faut-il invoquer alors, autre hypothèse, le cynisme nécessaire des hommes politiques ? Les chiraquiens en campagne savaient parfaitement qu'il n'y avait pas une *« pensée unique »*, mais une réalité unique. Ce serait faire un procès d'intention que de retenir un tel scénario.

Il reste une dernière hypothèse : celle de la ruse. Jacques Chirac et Alain Juppé sont déterminés à faire ce qu'ils ont promis – la *« révolution culturelle »* – et à obtenir une réelle décrue du chômage. Ils ont un projet et sont prêts à l'imposer, quitte à provoquer des crises. Pour des raisons électorales mais aussi pour mieux se préparer, ils ont préféré temporiser. Pendant l'intérim, ils en ont profité pour donner quelques gages. Aux chômeurs et aux exclus, ils ont montré qu'ils avaient la fibre sociale : c'est la hausse du SMIC et de l'impôt sur la fortune. Aux marchés financiers, ils ont dit leur volonté de préserver le SME. S'il devait y avoir maintenant une crise, ce ne serait pas alors de leur fait. Et ce serait l'occasion de lancer le vrai changement, le *« chiraquisme »*. Ce qui distinguera le *« chiraquisme »* du *« balladurisme »*, on devrait finalement le savoir bientôt.

***Erik Izraelewicz***

**AU FIL DES PAGES / Politique**

# Serviteur de l'Etat et du héros

A tous ceux qui rêvent d'un portefeuille ministériel, et aux autres qui s'interrogent sur la fonction, il faudrait conseiller la lecture des *Mémoires*, de Michel Debré, dont le cinquième et dernier tome vient de paraître. Toute considération politique mise à part, ils auraient ainsi une idée forte de ce que doit être un ministre dans l'exercice de ses fonctions : un serviteur de l'Etat qui n'hésite pas à se plonger dans les dossiers, à entreprendre des réformes, à orienter avec précision l'action de ses services, à veiller à l'exécution de ses directives, à sanctionner les fautes, à se porter sur le terrain même en l'absence des médias, à faire et à refaire la loi. De ce point de vue, Michel Debré aura été un ministre, un premier ministre et un élu particulièrement activiste.

Le dernier tome de ses mémoires est celui de l'adieu aux affaires et à la vie politique, dont il s'est retiré en 1992, à l'âge de quatre-vingts ans. Il couvre la période allant de 1969, année marquée par la démission du général de Gaulle, à 1993. Michel Debré fut ministre d'Etat chargé de la défense nationale dans les gouvernements Chaban-Delmas et Messmer, sous la présidence de Georges Pompidou, jusqu'au renouvellement législatif de 1973. De Jacques Chaban-Delmas, qu'il tient pour un ami, il n'en relève pas moins *« la prodigieuse ignorance »*, notamment dans les dossiers sociaux auxquels il prétendait s'attaquer, et il livre ce jugement de Georges Pompidou : *« Notre ami n'est pas et ne sera jamais un homme d'Etat. »* Le même lui confiera que Valéry Giscard d'Estaing avait tenté *« d'être directement le successeur du Général »*.

De l'action menée au ministère de la défense, on retiendra le coup de pouce donné à la poursuite du projet Ariane, au moment où il paraissait menacé, la promotion des femmes jusqu'à l'Ecole polytechnique, la prise en compte de la menace susceptible de provenir du Sud. Le mémorialiste revient sur ce dernier point pour en souligner la pressante réalité de nos jours, de même qu'il marque sa réserve à l'égard des missions de l'ONU confiées aux contingents nationaux.

**Combattre tout ce qui pouvait conduire à la primauté de l'entité européenne sur les nations**

Comme député de la Réunion, jusqu'à 1988, et maire d'Amboise, Michel Debré est ensuite passé d'une attitude toute de méfiance à l'égard du président Giscard d'Estaing à celle d'opposant déclaré au pouvoir socialiste incarné par François Mitterrand. Il a relevé l'étendard du gaullisme, concurremment à Jacques Chirac, à l'élection présidentielle de 1981, avec un résultat décevant (1,66 %), ce qui l'avait conduit à s'interroger sur son retrait de la vie politique. Mais il y avait, pour un tel tempérament, d'autres combats à mener, comme il l'avait fait avant le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958. Il s'agissait, cette fois, de s'opposer à tout ce qui menaçait l'édifice institutionnel de la Vᵉ République, dont il avait été l'un des principaux artisans, de combattre tout ce qui pouvait conduire à la primauté de l'entité européenne sur les nations, d'œuvrer à une politique nataliste et de dénoncer la décentralisation, etc.

Au terme de sa carrière, Michel Debré s'interroge sur le gaullisme sans de Gaulle : il le définit comme *« l'expression la plus forte et, en même temps, la mieux adaptée, la plus fidèle à nos traditions et, en même temps, la plus neuve de ce long mouvement qui a fait des Français et des Françaises des hommes et des femmes libres au sein d'un peuple fier d'être lui-même et ouvert au travail en commun avec tous les peuples de la Terre (...), la forme la plus moderne du patriotisme »*. Il s'est mis au service de cette ambition, comme serviteur de l'Etat et du *« héros »* qu'était, à son sens, de Gaulle. Les héros sont rares, notamment en politique, observe le mémorialiste qui, si passionné qu'il soit, déclare que c'est la raison qui l'a attaché à celui qu'il a rencontré.

***André Laurens***

★ ***Combattre toujours, Mémoires 1969-1993,*** **de Michel Debré, Albin Michel, 332 p., 150 F.**

## RECTIFICATIF

### M. TRANI ET VÉLIZY

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 13 juin, en commentaire des résultats des élections municipales dans les Yvelines, Antoine Trani (div.d.), ancien maire de Vélizy, n'avait pas été *« invalidé pour délit d'ingérence »*, mais déclaré inéligible par le Conseil d'Etat, le 26 février 1990, en tant qu'entrepreneur de service public, qualité incompatible, à l'époque de cet arrêt, avec un mandat électif. M. Trani n'a donc pas fait l'objet d'une condamnation pénale, comme l'implique le terme de « délit », employé par erreur.

# Prolifération nucléaire et pensée unique

*par Jean-Louis Bessis*

L'INCARTADE française sur les essais nucléaires déchaîne les controverses. L'obsolescence du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) passe inaperçue. La récente reconduction illimitée, inconditionnelle et unanime du TNP a été présentée comme une avancée pour l'humanité, un succès pour les diplomaties occidentales. Et si celles-ci faisaient fausse route ? Obsédées par la reconduction *ad vitam aeternam* du TNP par le plus grand nombre de pays possible, elles ont peut-être laissé passer l'occasion de compléter un traité dont on cerne mieux, vingt-cinq ans après sa première mouture, les insuffisances et les effets pervers. Encore faut-il s'extraire, ne serait-ce qu'un instant, de la « pensée unique » qui règne sur les états-majors et les chancelleries.

Le TNP institue une dissymétrie entre deux types de pays : ceux dotés de l'arme nucléaire et les autres. Les premiers, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, se voient reconnaître le « port d'arme » nucléaire en tant qu'ayant fabriqué et fait exploser une telle arme avant le 1er juillet 1967 (article 9). Ils s'engagent à ne pas aider un État non doté à acquérir l'arme nucléaire. Les autres, les non-dotés, s'engagent à la fois à ne pas chercher à s'en doter et à accepter les contrôles de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA).

En somme, le TNP ferme les portes du club nucléaire. En contrepartie, les États non dotés se voient reconnaître *« le droit au développement pacifique de l'énergie atomique »* (article 4) et les dotés s'engagent à cesser la course aux armements et à progresser dans la voie du désarmement nucléaire général (article 6).

On peut faire de cet article 6 deux lectures. Cynique : il s'agit d'une simple « clause de style », destinée à introduire dans le TNP un semblant d'équilibre, histoire de le rendre « signable » par le plus grand nombre. Lecture « causale » : il s'agit d'une clause déterminante du traité. L'engagement, par les uns, de désarmer, constitue la principale contrepartie à l'acceptation, par les autres, de « rester faibles ». En somme, si le TNP consacrait, en 1970, une aristocratie nucléaire, celle-ci n'était que provisoire et avait vocation à se résorber avec le désarmement.

Les puissances nucléaires ont résolument opté pour la lecture cynique : elles n'ont jamais renoncé à l'arme nucléaire. Du reste, elles ne se privent pas de la moderniser. En arrachant à la communauté internationale la reconduction illimitée du TNP, tout en repoussant le moindre calendrier de désarmement, les puissances nucléaires ont choisi de pérenniser la dissymétrie entre Etats dotés et Etats non dotés.

La reconduction du TNP fait l'impasse sur l'introduction d'un mécanisme de contrainte au sein du traité comme sur l'insuffisance manifeste des moyens de contrôle et de sanction dont dispose l'AIEA. Et aussi sur le sort des trois Etats nucléaires « officieux » : Israël, Inde et Pakistan. Non signataires du TNP, ils ne peuvent le rejoindre sans renoncer à l'arme nucléaire. Sauf à modifier le traité pour leur faire place dans le club. Cela constituerait, nous dit-on, une prime au fait accompli.

Pour justifier leur maintien hors du club, on invoque aussi la renonciation unilatérale à l'arme atomique par l'Afrique du Sud, en mars 1993 : ce précédent « historique » donnerait une raison d'espérer un geste analogue des trois « officieux ». Mais on omet de préciser que le président De Klerk était essentiellement animé par la crainte de voir la bombe passer aux mains de la majorité noire. Israël, Inde et Pakistan ne sont pas près de conclure des accords régionaux de dénucléarisation. Dès lors, pour commode que soit la fiction de puissance officieuse, le choix s'impose : les officialiser ou les contraindre à renoncer. Dans un cas comme dans l'autre, l'actuelle rédaction du TNP est inadaptée. Les Etats-Unis eux-mêmes n'ont-ils pas déjà proposé d'élargir le club en échange du gel des arsenaux des nouveaux venus ?

**Il faudra tôt ou tard substituer au TNP un instrument juridique plus équilibré, plus réaliste et plus contraignant**

*« Toutes les parties s'engagent à faciliter le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, en particulier sur le territoire des Etats non dotés »* (article 4). Seule contrepartie tangible à l'engagement de rester faibles, cette clause fait du TNP un traité de prolifération du nucléaire civil. L'AIEA a comme mission à la fois de promouvoir l'usage pacifique du nucléaire et de vérifier que ces applications demeurent bien pacifiques. Mais peut-on à la fois être promoteur et régulateur, acteur et surveillant, assistant et contrôleur ?

En 1970, on pouvait encore croire difficilement franchissable la frontière du civil au militaire. On sait aujourd'hui que tout plutonium est à la fois militaire et civil, que tout uranium faiblement enrichi (UFE) est source potentielle de plutonium et d'uranium hautement enrichi (UHE), que tout pays doté d'une capacité de retraitement et d'enrichissement peut réaliser cette conversion.

Le TNP est organisé autour d'une ligne de partage dont on mesure désormais la porosité : fallait-il le reconduire en l'état, sans y intégrer un dispositif réglementant la production et le marché des matières nucléaires « militarisables » ? Par exemple, en concentrant dans les pays « nucléairement sûrs » les capacités de retraitement ?

Il faudra bien, tôt ou tard, substituer au TNP un instrument juridique plus équilibré, plus réaliste et plus contraignant. La convention d'interdiction des armes chimiques (CIAC), conclue en janvier 1993 par 154 pays, après plus de vingt ans de négociations, pourrait servir de modèle au futur TNP. Equilibré : le CIAC ne fait pas deux poids, deux mesures, les Etats signataires s'engagent tous à renoncer aux armes chimiques, à ne pas tenter d'en produire ou à s'en déposséder. Réaliste : il prend la mesure du caractère dual de nombreuses substances chimiques. Il prévoit un régime d'inspection sévère, notamment pour les sites *« non déclarés »*. Contraignant : il prévoit des sanctions à l'encontre des signataires récalcitrants et des pressions drastiques sur les non-signataires suspects.

Ce qui a été possible pour le chimique doit l'être pour le nucléaire. Encore faudra-t-il que les chancelleries se résolvent à reconsidérer le dogme de la non-réécriture du TNP. Un chantier en regard duquel la question des essais français apparaît bien dérisoire.

***Jean-Louis Bessis** enseigne le droit à l'université Paris-VIII et à l'Institut d'études politiques de Paris.*

# Les essais contre la dissuasion

*par Pascal Boniface*

LE président de la République, mettant fin au moratoire déclaré en 1992, a décidé que la France procéderait à huit essais nucléaires d'ici au mois de mai prochain. Cette décision a été prise *« après mûre réflexion »* par le chef de l'État afin de préserver la fiabilité de notre dissuasion. Les experts civils et militaires consultés étant unanimement convaincus de cette nécessité. Ce n'est guère étonnant. Les experts du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ont aussi peu vocation à se prononcer pour l'arrêt des essais nucléaires que les dindes sont portées à plébisciter Noël.

Notre dissuasion aurait-elle été menacée en cas de prolongation du moratoire ? Si cela avait été le cas, nul doute qu'il aurait fallu être prêt à payer le prix des protestations internationales prévisibles. Le général de Gaulle a eu raison, en son temps, de braver l'opprobre d'une large partie du monde pour doter la France d'un outil de dissuasion nucléaire, garante de notre indépendance et de notre sécurité, demain comme hier. Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'accéder au statut de puissance nucléaire – ce qui n'a effectivement pas de prix – mais de perfectionner notre arsenal. La vraie question est donc de savoir si les avantages techniques qu'apporteront ces essais n'auront pas un coût stratégique exorbitant.

**La fin du moratoire va permettre de jeter le bébé de la dissuasion avec l'eau du bain des essais nucléaires**

Il est difficile – ou inquiétant – de croire que la sécurité de nos armes nucléaires a encore besoin d'essais. Si cela était, on pourrait dire, au minimum, que le CEA n'a guère été prévoyant. On peut craindre que ce dernier ne fasse preuve d'un perfectionnisme qui pourrait se révéler coupable.

En 1981, la France procédait à douze essais par an. Lorsque le pouvoir politique a voulu en réduire le nombre, le CEA a, à chaque fois, mis en avant les dangers mortels qu'une telle réduction ferait courir à la France. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cet alarmisme n'était heureusement pas de mise. De même, il y a deux ans, le CEA estimait indispensable de procéder à de nouveaux essais pour valider la tête du M45. Il reconnaît aujourd'hui que ce n'est pas nécessaire et que la crédibilité de la dissuasion est assurée jusqu'en 2005-2010.

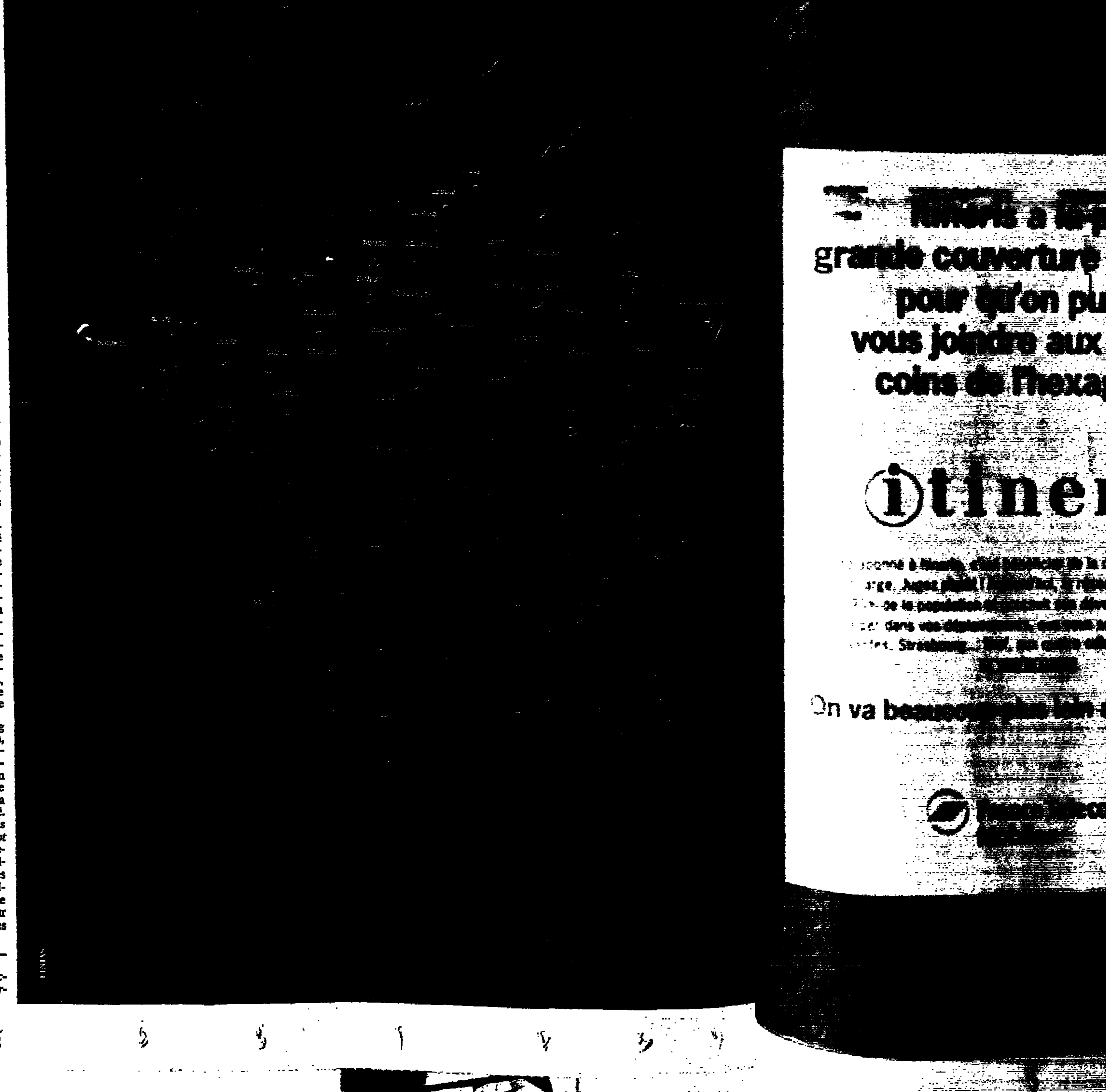
Certes, il n'y a aucun danger écologique à procéder à des essais nucléaires, ce que pourront constater les experts internationaux invités par le président. Le véritable problème est ailleurs, car il dépasse largement le cadre soudain devenu étroit du Pacifique sud. C'est en effet l'ensemble des pays qui, du nord au sud, et y compris chez nos alliés occidentaux, vont condamner la reprise des essais et provoquer un isolement diplomatique de la France.

Il y a plus grave encore. La décision de reprendre les essais va constituer un extraordinaire cadeau à tous ceux qui s'opposent à la dissuasion. Les grandes vagues antinucléaires des années 80 étaient retombées. La fin du moratoire va permettre la mise sur pied d'un tribunal permanent qui risque de jeter le bébé de la dissuasion avec l'eau du bain des essais nucléaires.

La prolongation illimitée du traité de non-prolifération a déjà été payée par une certaine délégitimation de la dissuasion. La reprise des essais va l'accentuer et provoquer la mise sur la sellette du principe même de la dissuasion. Les cicatrices resteront ouvertes bien après mai 1996. De plus, au moment où on réfléchit sur la coordination entre les dissuasions française et britannique et la défense européenne, cette décision va réveiller les démons antinucléaires, qui ne dormaient que sur une oreille, en Allemagne et dans le reste de l'Europe occidentale.

Loin, donc, de renforcer à long terme notre force de dissuasion, les essais risquent de la saper politiquement. Si l'État doit aujourd'hui être modeste tout en étant efficace, la modestie de notre concept de dissuasion est la condition même de son efficacité. Si nous paraissons arrogants, nous seront condamnés. *Last but not least*, on peut craindre que la reprise des essais n'ait pour but véritable de mettre au point des armes permettant des frappes chirurgicales. On abandonnerait alors, de fait, le concept de dissuasion pour aller vers des armes nucléaires d'emploi.

***Pascal Boniface** est directeur de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS)*



# Incohérences

*par Bruno Barrillot*

FAUT-IL se rendre à l'avis des experts – juges et parties – du Commissariat à l'énergie atomique, annonçant aujourd'hui qu'ils renoncent à la validation de la tête nucléaire dite TN-75 qui devait équiper les sous-marins nucléaires lance-engins de la nouvelle génération ? En 1993, ils avaient – après un an de moratoire – présenté l'homologation de la TN-75 comme *« l'aboutissement d'un projet difficile et ambitieux »*.

Pourquoi, il y a quelques mois, fallait-il vingt essais et, aujourd'hui, seulement huit pour *« modéliser »* les simulations ? N'importe quel responsable de la Direction des applications militaires reconnaîtra que chaque tir nucléaire *« réel »* n'est que le prolongement d'une longue série d'expériences et le point de départ d'analyses programmées, répertoriées et interprétées par les super ordinateurs Cray (américains !) du centre d'études de Limeil. Qu'ont-ils donc fait de trente ans de mesures ainsi engrangées ?

Faut-il se laisser impressionner par ce laser mégajoule – gigantesque pompe à finances – si indispensable aux simulations, mais qui n'entrera en service qu'en 2002, six ans après l'arrêt définitif des essais annoncés pour 1996 ? Les lasers, on le sait, sont à la base d'une immense panoplie d'armes nouvelles, dites non létales. L'attribution d'un tel champ de recherche à la Direction des applications militaires du CEA ne promet rien qui vaille. En septembre prochain, l'ONU s'apprête d'ailleurs à condamner ces fusils lasers et autres armes aveuglantes comme contraires au droit de la guerre, ce qui inquiète les autorités françaises, qui veulent *« préserver les utilisations courantes et légitimes des faisceaux lasers »*.

Faut-il se rendre à l'avis des experts militaires ? L'amiral Lanxade, au lendemain du moratoire, s'était déjà fait le porte-parole de leurs *« nombreuses interrogations »*. Le démenti présidentiel fut rude, en effet, notamment pour le patron de la Direction des centres d'expérimentations nucléaires, le général Paul Véricel, qui, un mois avant l'annonce du moratoire, déclarait à pleines pages de *La Dépêche de Tahiti* que Mururoa serait *« bon pour le service jusqu'en 2010 »* !

Après s'être heurtés à l'intransigeance ombrageuse de l'ancien locataire de l'Elysée, les experts militaires ont vite sondé la « résistance » du nouveau et sa réelle volonté d'ajuster les crédits à son ambition déclarée pour la défense de la France. Une nouvelle fois, ce sont des avis « techniques » qui ont seuls déterminé une décision évidemment politique.

**Les experts,
qui disent tout et le contraire de tout,
l'emportent encore.
Mais personne ne paraît se soucier
de la Polynésie,
au bord de l'explosion sociale.**

Fallait-il déclarer recevables les avis de tous ces experts du Parlement qui, après audition en commission des mêmes chefs militaires et des mêmes directeurs du CEA – sans le moindre débat contradictoire – répètent rapport après rapport que *« demain, les essais seront indispensables »* ? En réalité, l'urgence n'était pas à la reprise des tirs nucléaires, mais bien au réajustement des perspectives de sécurité de la France. Révision qui aurait conduit notre pays vers un désarmement progressif de sa force de frappe, en cohérence avec son adhésion au Traité de non-prolifération.

Si l'on se réfère à une récente estimation du Department of Energy, aux États-Unis, ni les crédits ni les emplois ne devraient faire défaut aux bureaux d'étude du CEA au terme d'une telle évolution. On prévoit en effet, outre-Atlantique, que la réhabilitation des installations nucléaires militaires américaines nécessitera une dépense de 500 milliards de dollars sur plus de soixante-quinze ans.

A-t-on oublié, dans le débat, que les sites d'expérimentation – Mururoa et Fangataufa – se trouvent en Polynésie, territoire d'outre-mer au bord de l'explosion sociale ? L'argent de la bombe déversé à flots depuis trente ans n'a servi qu'à enrichir la bourgeoisie au pouvoir, qui a perdu toute crédibilité, ainsi qu'un représentant de l'Eglise évangélique de Polynésie le rappelait récemment avec véhémence, dans ce langage émaillé de réminiscences bibliques : *« Ta parole n'a plus de poids parce que ta bouche est pleine d'argent. »*

De fait, l'exaspération est grande pour toute une frange de la jeunesse maorie – privée de son propre paradis –, exclue très tôt de l'école, sans espoir d'emploi, vouée à la délinquance et à la mendicité. Aujourd'hui largement émancipés de l'emprise des Eglises et de moins en moins dociles aux directives non violentes des chefs indépendantistes et des responsables syndicaux, ces jeunes des bidonvilles tahitiens ne se contenteront peut-être plus de brûler, comme en février dernier, le seul drapeau tricolore devant les caméras de télévision. Qu'on se rappelle les émeutes qui avaient mis Papeete à feu et à sang en octobre 1987.

A Tahiti, l'urgence n'était certainement pas à la reprise des essais. Il eût mieux valu amorcer le bilan – politique, économique, social, sanitaire et environnemental – de trente ans du Centre d'expérimentation du Pacifique. Il eût été préférable de mettre en route le développement « durable » d'un pays que trois décennies de crédits déversés sans compter par la France n'ont pas réussi à amorcer.

***Bruno Barrillot** est directeur du Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits de Lyon*



# Confiscation

*par René Cruse*

LE mot « expert », surtout en matière nucléaire, résonne aujourd'hui de manière magique. En forçant un peu les choses, ce mot évoque le « gourou », celui qui sait, face à celui qui ne peut répliquer en connaissance de cause.

Je ne discute pas ici de la compétence des experts qui ont remis récemment un rapport au président de la République tendant à mettre fin au moratoire international au bénéfice d'une simulation de la bombe atomique française. Mais je veux dire, à la suite du philosophe phénoménologue Karl Jaspers (dans son livre *La Bombe atomique et l'Avenir de l'homme*), que, dans une telle matière, où il en va de l'avenir même de l'humanité, personne n'est compétent sans les autres. Sans tous les autres.

Certes, en matière atomique, le physicien a une compétence, de même le stragège militaire, l'économiste, le politique, l'ingénieur. Et il faut ajouter le moraliste, trop souvent laissé pour compte. La compétence de l'un ne peut être isolée de celle des autres, au risque de s'enliser dans l'irrationnel absolu. Or, le domaine de l'atome en général et de l'arme nucléaire en particulier appartient exclusivement aux groupes de pression, qui échappent, par nature, à l'appréciation démocratique. Domaine ô combien réservé !

Il s'ensuit que, le débat étant verrouillé, on nous fabrique un « consensus » purement artificiel. Il n'est pas vrai que l'arme nucléaire, pas plus d'ailleurs que le nucléaire dit « civil », soit inévitable, et qu'il ne se trouve plus personne pour contester l'un et l'autre. Cette contestation n'a jamais pu s'exprimer autrement que par un bulletin de vote politique. Choix indistinct parce que noyé dans mille autres projets. Faute d'un débat contradictoire largement et honnêtement médiatisé, le bulletin de vote n'a jamais été, en la matière, qu'un blanc-seing. L'opposant reste marginalisé par une machine à faire l'opinion. Le citoyen, ainsi frustré de son droit le plus élémentaire de débattre, a toujours été relégué au rang d'irresponsable, aussi généreux que farfelu, au dire des experts.

**Il y a, certes,
les spécialistes
de l'armement
nucléaire.
Mais tous les autres,
qui les entend ?**

C'est pourquoi, en 1967, j'avais tenté, à Nevers, de soulever publiquement, politiquement, la question des compétences, en me présentant à une élection législative. J'avais centré ma campagne sur le renoncement à « la bombe ». Pour ce faire, et afin de ne pas être taxé d'idéalisme, j'avais mis en avant, sur la base de l'argumentation de François Mitterrand, qui prétendait alors en faire sa *« priorité des priorités »*, tous les dossiers techniques et politiques dont je pouvais disposer à l'époque. On sait que M. Mitterrand au pouvoir s'est, par la suite, soumis – un temps du moins – aux groupes de pression. J'ai échoué. Seul le PSU m'avait soutenu.

Mais je n'ai pas pour autant changé d'avis sur la question de la compétence tronquée des experts. Il reste évident, compte tenu de la conjoncture internationale, que la reprise des essais nucléaires relève du fait du prince. Au mépris de toutes les populations concernées. Pour la plus grande honte de la France.

***René Cruse,** ancien pasteur, est un militant antinucléaire*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### TOUCHE PAS À MON JAURÈS !

Une fois de plus, Madeleine Rébérioux, professeur émérite – et présidente d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, dont je suis membre également – monte au créneau pour réhabiliter la mémoire de son grand saint laïc, Jean Jaurès (*Le Monde* du 27 mai).

La séance de la Chambre des députés de juillet 1898 ; les *Preuves* publiées en 1899. Certes, c'est bien, et il faut le saluer. Mais dans ce cas, il faut tout dire. Qu'a fait Jaurès en 1894 ? En 1895 ? En 1896 ? En 1897 ? Et même encore au début de l'année 1898 ? Nicole Leibovitz a rappelé dans *Le Nouvel Observateur* que *« jusqu'en 1898 Jean Jaurès n'a pas caché son hostilité à l'égard d'Alfred Dreyfus. Cette année-là, il a même signé le manifeste du groupe socialiste exhortant les uns et les autres à se méfier des "anarnisants" et des "judaïsants"*. Pour finir, elle le qualifie de *« rallié de la dernière heure »*.

Par contre, c'est tout de suite que dans la *Justice* du 17 novembre 1894, le premier, l'anarchiste Bernard Lazare, a dit non, et déjà tout y est. Il va revenir à la charge en rédigeant trois brochures en 1896, 1897 et 1898.

**Jean-Jacques Gandini
Montpellier**

### GROTESQUE APPEL AUX ARMES

Une fois de plus, il y a beaucoup de beaux discours ou de beaux écrits. Et aussi de belles âmes, dont aucune n'est prête à mourir ou à envoyer son fils mourir pour la Bosnie. Tous ces gens n'ont rien appris. Sans parler de 1914, il suffit d'évoquer l'Indochine ou l'Algérie, où beaucoup d'entre nous sont allés. On ne règle pas une guerre civile avec des armées étrangères. On ne préserve pas la paix avec des bombardiers. On ne fait pas la guerre « en blanc », comme l'a si justement dit un général anglais en Bosnie.

Tout cela est grotesque et lamentable, mais « l'appel aux armes » de certains journalistes et « intellectuels » est, lui, scandaleux. Il n'y a aucune chance de rétablir un minimum de paix dans ces régions avec de telles conditions.

**Bruno Lambert,
Croix (Nord)**

**FRONDE** L'assemblée générale de Suez qui s'est tenue le mercredi 14 juin en début d'après-midi a révélé une rupture entre les principaux actionnaires de la compagnie et ses dirigeants. Jacques Friedmann, président de l'UAP a pris la tête de l'opposition, suivi par Philippe Jaffré et de Jean-Louis Beffa, respectivement patrons d'Elf Aquitaine et de Saint-Gobain. Ils ont infligé à Gérard Worms, le patron de Suez, un désaveu public au cours d'une séance survoltée. Ce dernier se refuse à envisager une démission. ● LES ACTIONNAIRES opposants ont obtenu *in extremis* la modification d'une résolution qui rend de fait impossible à réaliser le projet de rapprochement avec le groupe Pinault envisagé par les alliés de Gérard Worms. ● L'UAP, ELF AQUITAINE ET SAINT-GOBAIN, étaient partisans d'un projet de fusion entre l'UAP, la BNP et Suez.

# L'assemblée générale de Suez a tourné à l'affrontement

## Jacques Friedmann (UAP) a pris la tête de l'opposition des grands actionnaires contre Gérard Worms et lui a reproché publiquement son absence de stratégie et son manque de transparence

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** de Suez avait été convoquée à 14 h 30 mercredi 14 juin à la Maison de la chimie à Paris. Dès 13 h 30, un flot continu de petits actionnaires envahissait la rue Saint-Dominique pour assister à la réunion. Certains d'entre eux venaient de l'autre rive de la Seine, où venait de se dérouler l'assemblée générale de la Lyonnaise des eaux, serrant encore sous leur bras la documentation et le « petit cadeau » – une montre – qui venait de leur être remis. La séance présidée par Jérôme Monod avait somme toute été banale. Rien de comparable à ce que promettait l'assemblée de Suez.

Depuis quinze jours, aucun des participants n'ignorait la guerre ouverte que se livraient – par presse interposée – certains grands actionnaires et Gérard Worms, le patron de Suez, sur fond de projets concurrents concernant l'avenir de la compagnie. La veille encore, Jacques Friedmann, le président de l'UAP et premier actionnaire de Suez, avait donné le ton dans une interview accordée à *La Tribune Desfossés (Le Monde* du 14 juin).

**« SAINT-BARTHÉLÉMY »**

L'atmosphère était donc par avance électrique, et le grand amphi contenant huit cents places se remplissait un peu dans la bousculade. Dans l'escalier conduisant au premier étage, on pouvait croiser les administrateurs, visage fermé ou affichant une désinvolture de façade. *« La Saint Barthélemy n'est pas prévue pour aujourd'hui »*, lançait, optimiste, le vicomte Davignon, président de la Société générale de Belgique (SGB), principale filiale de Suez. *« Le conseil risque d'être long »*, avertissait, goguenard, Philippe Jaffré, patron d'Elf Aquitaine, en s'engouffrant dans la petite salle. Il savait de quoi il parlait. Car la partie de bras de fer entre la coalition hostile au projet de rapprochement du Suez avec François Pinault, dont il fait partie aux côtés de Jean-Louis Beffa, président de Saint-Gobain, et Jacques Friedmann, et les autres administrateurs promettait d'être sportive. Au centre du débat, la résolution numéro 10 *(voir ci-dessous)*. Un blanc-seing accordé à Gérard Worms lors du conseil du 11 avril, qu'il s'agissait désormais pour MM. Friedmann, Jaffré et Beffa, de bloquer, compte tenu des événements de ces dernières semaines.

14 h 45, la salle, comble, commence à frapper dans ses mains pour manifester son impatience. 14 h 50, un haut-parleur résonne : *« Le conseil se prolongeant, nous vous demandons d'avoir un peu de patience »*. Huées. *« C'est inadmissible*, s'insurge un petit actionnaire. *Ils n'avaient qu'à s'engueuler avant. »* Un résumé de la situation qui provoque un petit sourire chez son voisin, Georges Chodron de Courcel, patron des participations de la BNP, qui, au cours des derniers mois, est régulièrement monté dans le capital de Suez pour atteindre quelque 5 %. L'arrivée de Gérard Worms à la tribune calme à peine l'assemblée. Il est blême. Sa voix chevrote légèrement lorsqu'il s'excuse pour ce retard, dont il n'est, précise-t-il, que *« partiellement responsable »*.

Le premier rang est encore pratiquement vide, hormis Jean-François Lepetit, vice-président directeur général d'Indosuez, dont la banque devrait sous peu quitter l'orbite de Suez. A la tribune, le directeur financier égrène les résultats 1994. Gérard Worms met régulièrement la main dans sa poche pour y puiser les petits cachous qu'il mâche sans discontinuer. Dans les allées, un ballet incessant commence. Jean-Louis Beffa et Jérôme Monod arrivent après avoir clos un conseil qui s'est poursuivi en l'absence de Gérard Worms.

**CHUCHOTEMENTS**

Ce dernier vient de terminer son exposé sur le bilan des cinq premiers mois de l'année, la stratégie et les résolutions à venir et passe le relais aux commissaires aux comptes. Son fidèle bras droit, Philippe Liotier, descend les quelques marches de la tribune pour parler à Jérôme Monod. Jean-Louis Beffa retraverse la salle pour sortir. Gérard Mestrallet, directeur général de la SGB, et Etienne Davignon viennent rejoindre leurs collègues au premier rang. On passe aux questions écrites. Philippe Liotier redescend de la tribune pour se concerter avec Gérard Mestrallet. Jacques Friedman et Philippe Jaffré arrivent à leur tour. M. Beffa revient. En passant, il chuchote quelques mots à M. Chodron de Courcel. Jacques Friedmann se décale de deux places pour se pencher vers Jérôme Monod. Les questions écrites sont épuisées face à une salle très réactive.

*« Avant de passer aux questions orales, je me tourne vers le premier rang et donne la parole à M. Friedmann. »* Il est 16 h 10. Le patron de l'UAP empoigne le micro, tire de sa poche un papier sur lequel il a griffonné un texte et commence un réquisitoire sévère de l'action de Gérard Worms *(voir ci-contre)*.

De mémoire d'actionnaire, on n'avait jamais vu ça. Un désaveu public que le président de Suez accuse sans broncher. A peine Jacques Friedmann s'est-il rassis, laissant l'audience interloquée, que Jérôme Jaffré prend à son tour la parole : *« Je m'associe pleinement à M. Friedmann. Nous avons des difficultés de stratégie. Le conseil en a sa part de responsabilité. J'appuie la résolution proposée et je me réjouis que M. Worms et le conseil l'ait acceptée. »* L'assistance retient son souffle. Jean-Louis Beffa se dresse à son tour : *« Je m'associe aux déclarations de l'UAP et d'Elf Aquitaine. »* Fermez le ban. La salle s'ébroue de ce moment de violence extrême.

D'une voix blanche, Gérard Worms intervient à son tour et entame une série de passe d'armes à fleurets mouchetés : *« A propos de la BNP, je trouve totalement naturel que les présidents des grands groupes puissent s'entretenir entre eux. Il est aussi naturel que le président de Suez indique que telle ou telle idée ne lui paraît pas opportune pour son groupe. »* Ajoutant peu après, s'agissant des administrateurs « dissidents » : *« Je voudrais leur donner acte, même si certains se sont exprimés avec véhémence, qu'ils agiront dans l'intérêt de votre société. »* Interpellé par un actionnaire qui lui demande s'il va tirer les conséquences de ce désaveu public, le patron de Suez précise qu'il n'a pas l'intention de démissionner.

**MACHINE BLOQUÉE**

*« Je ne me retirerai pas tant que le conseil me conserve sa confiance »*, affirme-t-il. Il joue sa tête et le sait, mais résiste à la pression qui monte. Seule l'assimilation par un intervenant de Suez à une Sicav rend sa voix plus tranchante : *« Un groupe qui a pris la SGB et l'a rentabilisée, ce n'est pas une Sicav. Un groupe qui a pris Sofinco n'est pas une sicav. Un groupe qui a acheté Gartmore, WI Carr et Chevreux de Virieux, ce n'est pas une sicav. »*

Il se battra jusqu'au bout. La sortie des trois ténors est cependant allée au-delà de son objectif : en rendant impossible un éventuel rapprochement entre Suez et de Pinault, elle a bloqué la machine Suez. Il est 17 h 30. Après avoir donné lecture du résultats des votes, l'ensemble des résolutions ont été adoptées à la quasi-unanimité, Gérard Worms lève la séance devant une salle totalement désertée. Les petits porteurs sont déjà repartis avec une bouteille de Sauternes et un bloc de foie gras, en ignorant encore tout de l'avenir de la société dont ils sont actionnaires.

*Babette Stern*

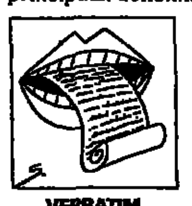
### Jérôme Monod se veut arbitre

**Jérôme Monod se refuse à choisir. Publiquement, du moins. Interrogé, mardi 14 juin lors de l'assemblée générale de ses actionnaires, sur l'avenir de Suez dont il est administrateur, le PDG de la Lyonnaise des eaux s'est fait aussi équitable que possible. *« Les grands ensembles sont intéressants,* a-t-il d'abord déclaré en faisant allusion à l'ambitieux projet de rapprochement entre la BNP, l'UAP et Suez. *Je comprends tout à fait l'intérêt de constituer un groupe de taille mondiale. »* Mais, a-t-il aussitôt ajouté en évoquant le projet concurrent d'alliance entre Suez et l'empire de François Pinault, *« il y a de l'autre côté un entrepreneur-né, qui a gagné beaucoup d'argent »*. Le PDG de la Lyonnaise des eaux en a conclu : *« Il faut réfléchir, calmer le jeu. Nous avons un peu de temps. Pas trop. Les informations dont nous disposons sont insuffisantes aujourd'hui. »***

**Jérôme Monod ne veut se fâcher avec personne. On le comprend. La compagnie financière est son principal actionnaire, avec plus de 20 % des droits de vote...**

# La déclaration de Jacques Friedmann aux actionnaires

*« **MONSIEUR** le président, mesdames et messieurs les actionnaires, je m'adresse à vous en tant que président de l'UAP, un des principaux actionnaires et un administrateur de la Compagnie de Suez. L'évolution et le fonctionnement de notre compagnie au cours de ces derniers mois ne me paraissent pas satisfaisants et justifient une réaction ferme de l'actionnaire que je suis.*



VERBATIM

*» Après les ventes d'actifs et la perte considérable de 1994, la définition d'une stratégie globale, cohérente et correspondant à l'intérêt de l'ensemble des actionnaires, était indispensable et urgente. Des administrateurs l'ont demandée à plusieurs reprises. Le conseil d'administration n'a été saisi d'aucun plan répondant à ces exigences. C'est par des voies inhabituelles que certains projets, modifiant de façon fondamentale l'actionnariat de notre société et engageant son avenir, ont été publiquement révélés alors qu'ils avaient, semble-t-il, été étudiés et fait l'objet de conversations approfondies depuis plusieurs mois.*

*» Cela fragilise à l'évidence notre groupe. Ma qualité d'actionnaire m'impose de manifester publiquement devant l'assemblée générale ma désapprobation devant de telles pratiques. Soucieux de mes responsabilités, je voterai pour les résolutions ressortant de l'assemblée générale ordinaire. A l'inverse, je ne pourrais accepter de voter la résolution nº 10 de l'assemblée générale extraordinaire qu'à la condition que cette résolution ne puisse en aucune façon s'appliquer aux offres publiques d'échange.*

*» Je dépose donc un amendement en ce sens, que le conseil d'administration a approuvé. Je demande que ma déclaration soit annexée au procès-verbal et la dépose donc sur le bureau de l'assemblée. »*

# Le rapprochement avec le groupe Pinault devient impossible

## Les grands actionnaires de la Compagnie bloquent toute initiative de son président

**LES PRINCIPAUX** actionnaires de Suez que sont l'UAP, Saint-Gobain, Elf Aquitaine et la BNP sont parvenus à leur fin en rendant impossible à réaliser le rapprochement entre Pinault-Printemps-La Redoute (PPR) et Suez. Le projet, très avancé selon ses adversaires, et à l'état de simple esquisse *« parmi d'autres »*, selon Gérard Worms, le président de Suez, aurait consisté à réaliser l'échange des actions PPR contre des titres Suez nouvellement créés.

Jacques Friedmann, le président de l'UAP, Jean-Louis Beffa, le patron de Saint-Gobain, et Phillipe Jaffré, celui d'Elf, ont obtenu, en passant en force, la modification de la dixième résolution présentée mercredi 14 juin au vote de l'assemblée. Elle donnait la possibilité au conseil, pendant vingt-six mois, d'émettre des actions nouvelles dans la limite maximale de 10 milliards de francs de nominal. L'amendement à cette résolution, présenté par M. Friedmann et finalement adopté, supprime la possibilité pour le conseil d'émettre des titres dans le cadre d'une OPE (offre publique d'échange) et condamne M. Worms, s'il veut toujours une fusion avec PPR, à obtenir ce qu'il n'avait pas le 14 juin, un soutien inconditionnel de ses actionnaires.

Pour MM. Friedmann, Beffa, Jaffré et pour Michel Pébereau, le président de la BNP, qui n'est pas au conseil mais possède 5 % de Suez, il était hors de question de laisser Suez *« tomber entre les griffes »* de François Pinault. D'autant plus que l'UAP et la BNP, auraient bien voulu mettre également la main sur Suez via un schéma, plus ou moins avancé selon les sources, de *« très grande fusion »* (*Le Monde* du 6 juin).

Mais le paradoxe et le malheur de Suez, c'est que ses principaux actionnaires n'ont pas le pouvoir et sont même très nettement minoritaires au sein d'un conseil qui prend ses décisions à la majorité. Ils ont donc utilisé leur seule arme : la possibilité de rejeter les résolutions votées en assemblée, à partir du moment où au moins un tiers des actions représentées votent contre. L'UAP, Saint-Gobain, Elf et leur allié, la BNP, disposent à eux quatre d'environ 22 % des actions Suez et près de 30 % des droits de vote ; les « opposants » à M. Worms n'ont donc aucun mal à bloquer les résolutions. D'autant plus facilement d'ailleurs que lors de l'assemblée, 55,62 % des actions étaient représentées et 18,5 % des titres suffisaient pour rejeter toutes les résolutions.

La situation est donc aujourd'hui complètement bloquée. Les principaux actionnaires ne peuvent forcer le conseil à se plier à leurs désirs et ce dernier ne peut obtenir, lors des assemblées, le vote des résolutions dont il a besoin pour mettre ses schémas en place. Cet imbroglio ne facilite pas la définition pour Suez d'une stratégie enfin claire qui permettrait de répondre à la question de fond : à quoi sert la Compagnie et quel est son métier ? Une interrogation qui aurait moins d'acuité si la Compagnie affichait une rentabilité satisfaisante.

**« RECOLLER LES MORCEAUX »**

En tout cas, Gérard Worms ne renonce pas. Il a évoqué devant l'assemblée d'autres possibilités que celle de l'alliance avec PPR pour *« redonner à Suez son esprit de conquête »*. *Le Nouvel Observateur* du 15 juin révèle un de ses schémas : une fusion entre Suez et sa principale filiale, la Société générale de Belgique. Les deux groupes pourraient transférer l'ensemble de leurs participations à une filiale commune dont ils détiendraient chacun 50 %. Aux dires des dirigeants de Suez, les principaux actionnaires sont au courant de l'existence d'un tel projet, mais il en existe d'autres, et de grande ampleur. Un nouveau conseil devrait se réunir dans les prochaines semaines pour *« recoller les morceaux »*. Mais il faudra que les administrateurs dépassent leurs querelles d'amour-propre pour se préoccuper de donner enfin un avenir cohérent à Suez.

*Eric Léser*

# La perspective d'une baisse des taux d'intérêt allemands s'éloigne

## Le statu quo de la Bundesbank accroît, pour le moment, la nervosité des marchés financiers

**LA BUNDESBANK** a une nouvelle fois déçu les opérateurs des marchés financiers, mercredi 14 juin, en décidant de ne pas abaisser ses taux directeurs. Reflet de ce désappointement, le contrat notionnel du Matif a reculé de 52 centièmes, la Bourse de Paris s'est repliée de 1,52 % tandis que le dollar glissait de 1,41 mark à 1,3975 mark.

Les analystes estiment que la présence du ministre allemand des finances Theo Waigel à ce conseil était une raison suffisante pour que la Bundesbank n'agisse pas. La banque centrale allemande veille jalousement à son indépendance. Une baisse de ses taux directeurs, mercredi, aurait pu être interprétée comme une décision politique et une concession au gouvernement allemand, d'autant qu'elle se serait située à la veille du sommet du G7 d'Halifax. De nombreux experts avaient déjà reproché à la Bundesbank d'avoir assoupli sa politique monétaire, le 30 mars dernier, pour des raisons d'ordre externe et en particulier pour tenter d'enrayer la chute du billet vert. La banque centrale allemande ne pouvait pas se permettre d'éveiller un nouveau soupçon et risquer de perdre une partie de sa crédibilité.

Des éléments économiques plaidaient également pour le statu quo. L'indice des prix à la consommation au mois de mai, initialement annoncé en hausse de 2,1 %, a été révisé à 2,2 %. De la même façon, l'agrégat monétaire M3 s'est finalement replié de 1,5 % en avril (et non de 1,8 %). Si ces révisions n'ont pas fondamentalement remis en cause la qualité de ces chiffres, elles avaient quelque peu assombri l'horizon.

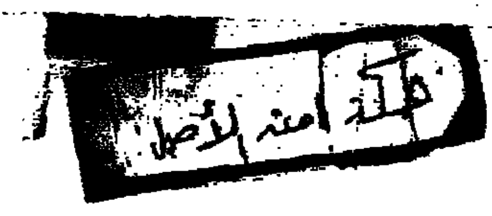
Les investisseurs ont également été déçus par les propos tenus par plusieurs dirigeants de la Bundesbank lors de la conférence de presse qui a suivi le conseil. *« Nous ne voyons pas de ralentissement de l'activité économique à ce stade »*, a expliqué son président Hans Tietmeyer. Deux jours plus tôt, avec un certain sens de la provocation, il avait affirmé qu'*« une hausse des taux était improbable »*, alors même que les opérateurs n'avaient qu'une baisse des taux à l'esprit. Otmar Issing, chef des économistes de la Bundesbank, a pour sa part estimé qu'*« il n'est pas encore temps de dire au revoir au danger inflationniste »*.

Certains économistes gardent toutefois espoir. Ils jugent que ni ces commentaires ni le statu quo sur les taux décidé mercredi ne remettent en cause les perspectives d'assouplissement de la politique monétaire allemande au cours des prochains mois. Celui-ci pourrait prendre la forme d'une réduction progressive du taux des prises en pension qui se situe aujourd'hui à 4,5 %. Les opérateurs des marchés financiers sont plus sceptiques. Selon les cours des contrats à terme, les taux à trois mois en Allemagne se situeraient à 4,36 % à la fin du mois de septembre, soit une baisse minime par rapport à leur niveau actuel de 4,45 %. Pis : les taux allemands commenceraient à remonter dès l'automne pour s'établir à 4,50 % à la fin de l'année. Si elles se révélaient exactes, ces anticipations constitueraient une mauvaise nouvelle pour l'économie française dans la mesure où elles impliqueraient le maintien de taux d'intérêt à court terme très élevés en France.

Mais il se pourrait que les marchés financiers changent à nouveau d'avis et redeviennent plus optimistes. Ils ne sont plus à un revirement près. Vendredi, le marché obligataire américain avait très brutalement baissé après que le président de la Réserve fédérale Alan Greenspan eut écarté l'idée d'une récession aux Etats-Unis. Il s'est violemment repris mardi lorsqu'Alan Greenspan a évoqué cette fois la perspective *« d'une récession molle »*. A vrai dire, la volatilité actuelle des cours résulte avant tout de l'incapacité manifeste des autorités monétaires internationales, notamment aux Etats-Unis et en Allemagne, à savoir précisément où se situe l'activité économique et quelle attitude adopter en conséquence.

*P.-A. D.*





# Le président d'Air France est confirmé dans ses fonctions

## Christian Blanc a « les coudées franches » pour restructurer Air Inter

**Le ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, Bernard Pons, met l'emploi au centre de ses priorités et défend un service public à la française. Le gouvernement ne remettra pas en question l'unicité de la SNCF et prendra son temps pour la privatisation de la Compagnie générale maritime.**

*« POUR ce qui est du groupe Air France et des deux compagnies Air France et Air Inter, le gouvernement entend confirmer Christian Blanc dans la mission qui lui a été confiée »*, a annoncé le ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, Bernard Pons, mercredi 14 juin. *« Son objectif demeure le maintien d'un groupe aérien français »*, a précisé le ministre.

Nommé à la tête d'Air France par le gouvernement d'Edouard Balladur, Christian Blanc, homme de gauche et artisan de la réconciliation calédonienne, a reçu le soutien de son ministre de tutelle, Bernard Pons, qui avait décidé l'assaut de la grotte d'Ouvéa, en 1988, comme ministre des DOM-TOM. Le groupe Air France traverse une crise d'identité et plus particulièrement sa compagnie Air Inter. Son PDG, Michel Bernard, a démissionné le 15 mai, à la suite d'une série de grèves, alors qu'il tentait de rapprocher sa compagnie et les activités européennes d'Air France selon la stratégie définie par Christian Blanc.

La recapitalisation d'Air France devrait *« s'appliquer selon le calendrier prévu »*, a estimé M. Pons. La compagnie, qui a déjà reçu 10 milliards de francs, devrait recevoir 5 milliards supplémentaires dès cette année, après que la Commission de Bruxelles a donné son aval, les 5 milliards de francs restants en 1996. Enfin, M. Blanc a *« les coudées franches »* pour décider de l'avenir d'Air Inter et *« le gouvernement le confortera dans ses décisions quand il les fera connaître »*. Deux scénarios sont actuellement à l'étude pour assurer le devenir d'Air Inter en Europe, au sein ou en dehors d'Air France. Christian Blanc devait rencontrer le secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, mardi 15 juin, après s'être entretenu avec M. Pons, vendredi dernier. Le temps presse et l'intersyndicale d'Air Inter a rejeté, lundi 14 juin, les deux scénarios à l'étude. Dans une lettre ouverte adressée au premier ministre, l'intersyndicale a menacé de faire grève avant le 30 juin, faute d'une réponse *« acceptable »*.

### M. Pons demande à la SNCF « d'avoir une politique commerciale plus dynamique »

En ce qui concerne, l'avenir de la SNCF, le gouvernement devrait prendre son temps pour finaliser le contrat de plan qui lie l'entreprise publique et l'Etat pour la période 1996-2000. Il n'y aura pas de décision au mois de juillet comme le souhaitaient le gouvernement précédent et le président de l'entreprise publique, Jean Bergougnoux, mais d'ici à la fin de l'année. M. Pons a demandé à la SNCF, dont la dette atteignait 155 milliards de francs fin 1994, *« d'avoir une politique commerciale plus dynamique »*, en précisant que *« la marge de manœuvre* (en matière de suppressions d'emplois) était *« assez limitée »*.

En revanche, le gouvernement n'entend pas remettre en question l'unicité de l'entreprise. Le décret d'application du 10 mai transposant en droit français une directive communautaire qui vise notamment à une séparation comptable de la gestion des infrastructures et de l'exploitation constitue *« le point ultime »* de l'évolution de l'entreprise, a estimé Mme Idrac. M. Pons a réaffirmé que le gouvernement entendait *« défendre et promouvoir le service public à la française »*. Selon lui, *« l'abaissement des coûts par l'effet mécanique de la concurrence ne peut tenir lieu de politique d'intérêt public et garantir à elle seule l'égalité des conditions d'accès »*.

Le ministre a indiqué mercredi 14 juin que le gouvernement comptait *« prendre son temps »* pour privatiser le groupe public maritime CGM. Prévue par le précédent gouvernement, cette privatisation n'a pas été remise en question par le gouvernement Juppé. La procédure technique se poursuit, avec l'aide des banques-conseils du gouvernement et de l'entreprise, pour déterminer un cahier des charges préalable au lancement de l'appel d'offres.

L'emploi figure au rang des priorités de M. Pons. Un « comité ministériel pour l'emploi » réunira tous les mois les principaux responsables, à savoir les services du ministère, les entreprises sous tutelle (entreprises de transport ou sociétés d'autoroute), a-t-il annoncé. En matière de sécurité routière, M. Pons a laissé entendre qu'il classerait sans suite le projet de loi sur les délits de très grande vitesse, mais qu'une baisse du taux d'alcoolémie était à l'étude.

*M. L.*

# Les syndicats signent l'accord sur le statut unique du personnel de Schneider Electric

## 12 000 salariés bénéficieront de cet alignement

**LE 16 JUIN 1988**, après quatre mois de bataille acharnée, Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, réussissait enfin son offre publique d'achat (OPA) sur Télémécanique. Cette entreprise, à la culture si particulière, allait devoir cohabiter avec Merlin-Gerin, autre filiale du groupe, à laquelle tout l'opposait. Il fallut attendre le 1er janvier 1994 pour que les deux entreprises fusionnent au sein d'une même entité : Schneider Electric SA.

Le jeudi 15 juin 1995, sept ans après la fin de l'OPA, marque l'ultime étape de l'intégration de Télémécanique. Les syndicats devaient signer un accord important unifiant le statut des 12 000 salariés de Schneider Electric SA. Après plus de quinze mois de discussions et un climat social tendu l'hiver 1994, les deux principaux syndicats, la CFDT, majoritaire chez Merlin-Gerin, et Force ouvrière, première organisation chez Télémécanique, ont en effet décidé d'apposer leurs paraphes sur ce texte de près de 150 pages.

Pour la direction, qui faisait de ce statut unique une question de principe, la tâche était ardue : salaires, congés, système de classifications, culture syndicale… les « bleus » de la Télémécanique et les « orange » de Merlin-Gerin n'avaient rien de commun… si ce n'est un ferme attachement à leur statut. C'est pourquoi les partenaires sociaux devaient signer le 15 juin pas moins de quatorze accords, dont cinq uniquement pour gérer la transition avec les nouvelles règles qui entreront en vigueur le 1er janvier 1996. La direction, qui au début exigeait que le nouveau statut s'élabore *« à coût constant »*, a dû rapidement faire machine arrière. Les syndicats reconnaissent que la plupart du temps les nouveaux textes se sont calés sur la situation la plus avantageuse pour les salariés. Certains chiffrent à 250 millions de francs le surcoût représenté par cet accord.

Les congés exceptionnels dont bénéficiaient les anciens de Merlin-Gerin (quatre jours supplémentaires à partir de dix ans d'ancienneté) sont étendus à l'ensemble des salariés. S'appliquera également à tous le système de fin de carrière, extrêmement généreux et datant de la Libération, que possédait Merlin-Gerin. En fonction de leur ancienneté, les salariés pourront avoir jusqu'à quatorze mois de congés de fin de carrière non travaillés, mais payés. Possibilité leur sera donnée de travailler et de bénéficier à leur retraite d'une prime correspondant à quatorze mois de salaire.

Les systèmes de rémunération, eux aussi très différents, ont été rebâtis sur ceux de Télémécanique, jugés plus avantageux. Les systèmes de retraite et de prévoyance complémentaires ont été alignés vers le haut, les non-cadres bénéficiant des mêmes avantages sociaux que les cadres. Seuls les cadres de Télémécanique, qui jusqu'à présent voyaient l'ensemble de leurs cotisations payées par l'employeur, seront légèrement défavorisés puisque ce privilège est aboli. Même le droit syndical est généreux : toutes les heures de délégation existantes sont maintenues et la direction accorde en outre aux syndicats un budget de fonctionnement de 1,8 million de francs par an.

*Frédéric Lemaître*

**■ FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur public** a annoncé jeudi 15 juin un allongement de la durée d'une unité de 19 à 21 secondes pour les appels interurbains à compter du 29 juin, soit une baisse de tarif de 10 % environ. Une communication d'une minute entre Paris et Lille, Lyon ou Marseille coûtera 2,19 francs, contre 2,43 francs au tarif plein. Cette même minute sera facturée 1,46 franc en tarif blanc, 1,22 franc en période bleue et 0,73 franc entre 22 h 30 et 6 heures (bleu nuit). La baisse concerne les appels d'une distance supérieure à 100 kilomètres. Elle exclut les appels passés d'une cabine publique ou par le 36-10 (cartes France Télécom du type Pastel). Le prix des appels locaux ne change pas.

**■ KLEINWORT BENSON : la banque d'affaires britannique** a annoncé jeudi 15 juin avoir reçu une offre de rachat de la part de la seconde banque privée allemande, la Dresdner Bank. Le conseil d'administration de Kleinwort Benson a indiqué que le montant de l'offre de la Dresdner s'établissait *« autour de la valeur actuelle sur le marché »* de la banque britannique, soit 980 millions de livres environ (7,7 milliards de francs). Le conseil d'administration de Kleinwort Benson *« a accepté d'examiner quels bénéfices pourraient résulter d'une combinaison des activités »* entre les deux banques.

**■ CARBONE LORRAINE : le décret de privatisation de la filiale de Pechiney**, spécialisée dans les composants industriels, devait être signé jeudi 15 juin. Le groupe d'aluminium va céder 21 % de Carbone Lorraine à Paribas, ramenant ainsi sa participation à 40 %. Dans le même temps, Carbone Lorraine devrait reprendre le contrôle d'Ugimag, autre filiale de Pechiney spécialisée dans les aimants, et procéder à une augmentation de capital de 250 millions de francs environ. A l'issue de cette réorganisation de son activité « composants et systèmes », Pechiney sera désendetté de 1 milliard de francs.

# L'Europe hésite à se lancer dans la station spatiale internationale

## A deux ans et demi de l'assemblage des premiers éléments, la France et l'Allemagne n'ont pas encore réussi à s'entendre sur le montant de leur participation au projet. La réponse est attendue en octobre

**La crise économique n'aide pas à la réalisation des grands programmes scientifiques. Il manque encore plus de 2,5 milliards de francs aux Européens pour boucler le financement de leur participation à la future station spatiale internationale, pourtant déjà réduite au strict minimum. Les ministres doivent se réunir à Toulouse en octobre pour une ultime négociation dont l'issue est incertaine. Le temps presse. Des éléments de la station sont déjà en cours de fabrication aux Etats-Unis, en Russie, au Japon et au Canada. Le montage commencera fin 1997 pour se terminer en 2002. Les Européens, s'ils reportent encore leur décision, risquent de ne pas être prêts. Certains responsables et industriels français ne cachent pas leur peu d'intérêt pour ce projet politiquement prestigieux, mais à l'utilité scientifique et technologique contestée.**

**LA NASA**, promoteur du projet, ayant préféré, pour raisons financières, ne pas faire le déplacement, l'Agence spatiale européenne (ESA) apparaît, au Salon du Bourget, comme le principal défenseur de la station spatiale internationale (ISS), alias R-Alpha. L'ESA a même poussé le paradoxe à consacrer, cette semaine, une journée entière au sujet alors qu'elle est précisément le seul des « partenaires » sollicités par les Etats-Unis à n'avoir pas encore confirmé sa participation à ce projet. Une situation particulièrement inconfortable pour les responsables du spatial européen.

En effet, *« l'assemblage en orbite des premiers éléments de cette station va commencer dans deux ans et demi. Or un projet comme celui que nous présentons à titre de participation européenne exige en général cinq ans de développement. Il serait temps que nous nous décidions »*, commente, désabusé, Jörg Feustel-Büechl, directeur des vols habités et de la microgravité à l'ESA. Les autres pays n'ont en effet pas attendu la décision européenne pour se lancer dans l'aventure. Le premier élément de la station – un module baptisé FGB comportant des systèmes de navigation et d'alimentation en énergie – est en cours de finition dans les ateliers de la société russe Khrunichev, pour un lancement, prévu en novembre 1997, par une fusée russe Proton. L'usine Boeing de Huntsville (Alabama) terminera à la fin du mois la construction du second élément – un « node », ou adaptateur de branchement et de raccordement – qui devrait être expédié en orbite en décembre 1997.

### Un bidon et un remorqueur

● **COF.** Le Columbus Orbital Facility est un laboratoire pressurisé, en forme de bidon cylindrique de 6,7 mètres de longueur pour 4,5 mètres de diamètre pesant 12 tonnes. Il accueillera dix *racks* pouvant contenir chacun 700 kg de matériel scientifique. Le développement du COF coûtera au total 1 290 millions d'écus (8,4 milliards de francs) sur sept ans, de 1996 à 2003.

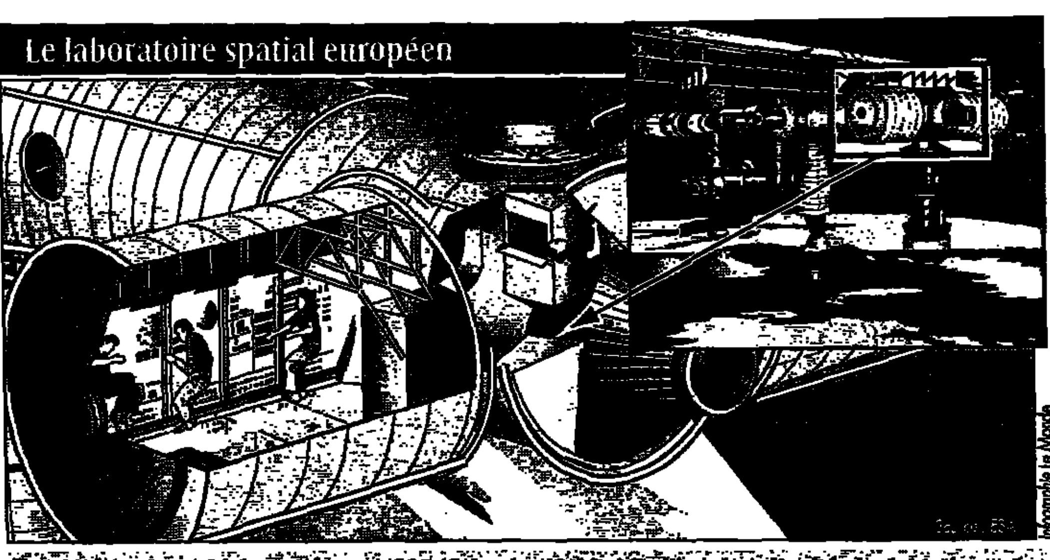
● **ATV.** L'Automated Transfer Vehicle est une sorte de remorqueur spatial. C'est un moteur doté d'un système de navigation qui, lancé par Ariane 5, pourra, en orbite, amener jusqu'à 9 tonnes de charge utile à l'air libre, ou 6,7 tonnes dans un conteneur pressurisé à la station. Il pourrait aussi servir à « remonter » la station sur une orbite plus haute. Son développement coûtera 826 millions d'écus (5,37 milliards de francs) sur sept ans.

**UNE NÉGOCIATION DIFFICILE**

Si tout se déroule comme prévu, l'assemblage en orbite sera terminé en juin 2002. La station, qui pourra accueillir en permanence six astronautes, comprendra alors six modules-laboratoires pressurisés où seront menées des recherches en microgravité (biologie, médecine et technologie), astronomiques ou d'observation de la Terre. L'un de ces « bidons » sera fourni par la NASA, trois par l'agence russe RKA (sur financement américain), un par le Japon et le dernier, le COF (Columbus Orbital Facility) par l'Europe, qui construira aussi une sorte de *« remorqueur spatial »*, l'ATV (AutOmated Transfer Vehicle). Les Canadiens fabriquent, pour leur part, un bras articulé pour la manipulation des charges lourdes en orbite.

Mais, alors que le développement de touS ces éléments est en bonne voie, les Européens continuent de se demander s'ils vont entrer dans la danse. Si cette valse-hésitation continue, le COF pourrait bien, en 2002, faire figure de « bidon manquant ». Certes, tous les responsables affirment avec conviction que *« l'Europe ne peut pas rester à l'écart »* de ce que la NASA qualifie de *« plus important programme scientifique et technologique en coopération internationale jamais lancé dans l'Histoire »*. Et le conseil de l'ESA a tenu, le 24 mars dernier, à *« réaffirmer la détermination de l'Europe à jouer un rôle actif »*.

Les ministres des Etats membres de l'ESA doivent – en principe – prendre enfin une décision lors de leur prochaine rencontre, prévue en octobre à Toulouse. *« Ce sera une négociation difficile »*, dont *« le succès n'est pas assuré »*, a déjà prévenu François Fillon, ministre français des technologies, de l'information et de la poste, chargé des questions spatiales.




*Le laboratoire spatial européen, ou COF (Columbus Orbital Facility) devrait rejoindre la station internationale au début de l'année 2002. A condition que les Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) se mettent enfin d'accord sur son financement.*

En dépit de plusieurs années de discussions, les Etats membres de l'ESA ne sont toujours pas parvenus, en effet, à un accord sur le financement du projet. La crise économique aidant, chacun cherche à diminuer sa quote-part financière. En mars dernier, à la demande des gouvernements, la direction de l'ESA a réduit de 45 % les propositions qu'elle leur avait faites quelques mois plus tôt. Au prix de l'abandon d'un projet de capsule devant servir au transport des astronautes, le coût de la participation européenne à la station R-Alpha pour la période 1996-2000 est désormais chiffré par l'ESA à 1 842 millions d'écus. Mais, reconnaît Jörg Feustel-Büechl, dans l'état actuel des négociations, *« il nous manque 20 à 25 % de cette somme »*.

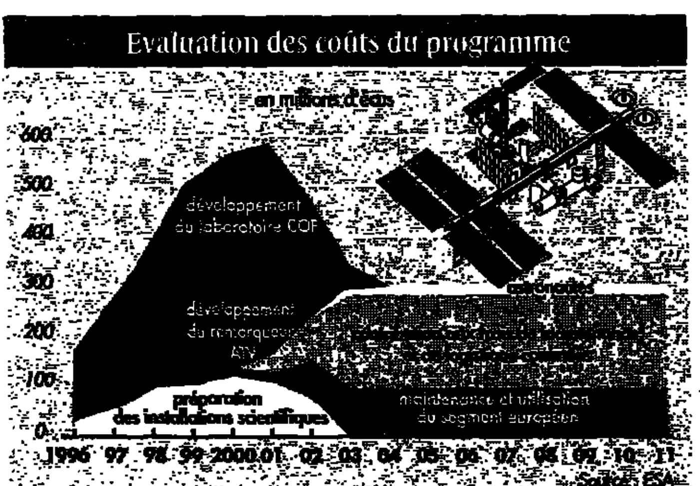
Les responsables de l'ESA travaillent d'arrache-pied à la préparation d'un nouveau compromis, qu'ils doivent présenter les 21 et 22 juin. Leur marge de manœuvre est très étroite. Il est difficile de réduire encore le programme. Certaines charges financières pourraient éventuellement, être un peu étalées, explique l'un d'eux. Les Américains pourraient aussi accepter des paiements en nature, sous forme de vols d'Ariane-5. On évoque aussi un report du lancement du COF. Mais, dans ce cas, le « bidon » européen rejoindrait la station plusieurs mois après sa mise en service.

**LE POIDS DES « PETITS PAYS »**

Seuls les Allemands, qui financent 56 % du COF, semblent déterminés. Mais ils refusent, cependant, d'augmenter leur part. La décision finale des « petits pays » encore hésitants sera sans doute déterminante. L'Allemagne tentera peut-être aussi de monnayer sa participation au développement futur d'Ariane-5 (projet mené par les Français) contre un effort supplémentaire de Paris. Mais le marchandage sera rude.

La France et l'Europe doivent *« soigneusement peser les termes de leur engagement, qui ne peut et ne doit pas se faire au détriment de nos autres priorités »*, a déjà prévenu François Fillon. Pour les Français, les vols habités ne constituent pas *« la priorité des priorités »*...

*Jean-Paul Dufour*






**SALON DU BOURGET**

■ **BOEING** : le constructeur aéronautique américain a annoncé, mercredi 14 juin, le prochain lancement du B-777 allongé, le B-777-300, qui a obtenu 31 intentions d'achats, dont 20 nouvelles, venant de quatre compagnies asiatiques, All Nippon Airways, Korean Air Lines, Cathay Pacific, et Thai Airways International. Le montant total des contrats s'élèvera à 3,1 milliards de dollars (15,5 milliards de francs). L'avion, un biréacteur gros-porteur concurrent des Airbus A330 et A340, pourra transporter entre 394 et 550 passagers. Il sera le plus long du monde, dépassant de 3,2 mètres le B-747-400.

■ **NORTHROP GRUMMAN** : l'avionneur américain va vendre au ministère français de la défense deux avions radar E-2C Hawkeye pour équiper le futur porte-avions *Charles-de-Gaulle*. La valeur totale de la commande, qui inclut un soutien logistique, est de 562 millions de dollars (1,8 milliard de francs). La France envisage à terme d'acheter quatre *Hawkeye* au total. Les deux premiers exemplaires seront mis à la disposition de l'aéronavale au dernier trimestre 1997. Un accord de compensation industrielle en faveur de sous-traitants français est prévu en complément de la commande.

■ **PRATT and WHITNEY** : le motoriste américain, filiale du groupe United Technologies, a été retenu, le mercredi 14 juin, par le constructeur aéronautique russe Iliouchine pour motoriser son avion de transport régional Il-114PC, version modernisée de l'Illiouchine 114.

■ **AEROFLOT** : la compagnie russe va prochainement ajouter deux Airbus supplémentaires à sa flotte d'A310-300, qu'elle reprend à la compagnie Diamond Sakha Airlines, portant ainsi à six le nombre total de long-courriers A310 exploités sur son réseau international cet été, a annoncé Airbus le mardi 13 juin. Airbus estime à quatre cents unités le nombre d'avions de plus de cent places qui seront nécessaires dans la Fédération de Russie pour remplacer le parc d'appareils vieillissant.

■ **AIR ET ESPACE** : le 7e forum organisé par le Gifas (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales) pour informer les lycéens et étudiants sur les formations et les métiers du secteur, doit se tenir au Salon du Bourget le samedi 17 juin, de 9 h 30 à 18 heures.

# Le nouvel avion de transport militaire d'Aérospatiale éprouve des difficultés à décoller

**LE GROUPE FRANÇAIS** Aérospatiale devrait lancer, en janvier 1996, la phase de prédéveloppement d'un nouvel avion de transport militaire, dénommé ATF (avion de transport futur), en coopération européenne. Louis Gallois, le PDG du groupe, espère qu'il sera suivi par quatre partenaires (Alenia, en Italie ; Casa, en Espagne ; British Aerospace, au Royaume-Uni, et DASA en Allemagne). Le processus est déjà en route. Le mercredi 14 juin, au Bourget, le consortium aéronautique européen Airbus Industrie a annoncé la création d'une société sous sa responsabilité, accueillant les quatre industriels associés dans le consortium rejoints par Alenia. Selon Jean Pierson, administrateur gérant d'Airbus Industrie, les participations de chacun seront proportionnelles aux commandes d'avions des pays impliqués dans cette filiale. La nouvelle société, qui s'appellera probablement Airbus Military Company (AMC), pourrait également associer les sociétés Flabel (en Belgique), Ogma (au Portugal) et Tusas (en Turquie) à son projet.

Airbus accueille ainsi pour la première fois un programme militaire. Mais tout n'est pas encore joué. L'ATF se heurte à l'existence d'un avion américain déjà éprouvé dont la version la plus moderne, le Hercules C-130J, est proposée par son constructeur, Lockheed-Marietta, à des pays européens.

A l'origine, l'Allemagne et la France, qui apparaissent comme les pays moteurs de l'opération, ont ressenti le besoin de remplacer leurs flottes de Transall C-160 vieillissant. Dans le cas de la France, par exemple, les premiers Transall vont disparaître à partir de 2003 et les derniers à compter de 2015. Certaines expéditions hors du territoire national, comme au Cambodge ou au Rwanda à la demande de l'ONU, ont contraint l'état-major français à faire appel à des avions loués à la Russie ou aux Etats-Unis. D'où le projet d'un avion qui leur succéderait, avec un premier vol en 2001 et une mise en service en 2004 pour une production en série qui devrait s'étaler jusqu'en 2013.

Dans sa configuration actuelle, l'ATF se présente comme un avion quadriturbopropulseur (la Snecma française a fait alliance avec MTU en Allemagne et Fiat-Avro en Italie sur un moteur de 9 000 ch.) capable d'acheminer 25 tonnes sur des distances de 3 700 kilomètres et à la vitesse de croisière de Mach 0,68.

### L'ATF, un appareil avec des caractéristiques de « tout-terrain »

Les dimensions de la soute, qui sont une exigence des clients, sont de 4 mètres de large pour 3,85 mètres de haut et 17,25 mètres de long, soit un espace compatible avec l'encombrement de l'hélicoptère Tigre ou du véhicule blindé modulaire (VBM) qui doivent équiper les armées de terre française et allemande. L'ATF possède les caractéristiques « tout-terrain » du Transall, grâce à son train d'atterrissage. Il est piloté à deux et devrait emprunter des élements de technologie (alliages spéciaux et composites) de l'Airbus européen.

Les états-majors ont préconisé l'usage de l'hélice – à la différence des Etats-Unis, où le choix s'est porté sur le quadriréacteur lourd C17 – parce qu'elle permet des emplois tactiques de l'appareil : terrains sommairement équipés, taux de descente à très forte pente (pour éviter la menace des armes sol-air), moindre coût à l'achat et à l'entretien, moteurs moins sensibles aux injections de débris de toutes sortes. Le choix de ce turbopropulseur à hélices fut une longue et dure bataille entre les états-majors et les constructeurs de réacteurs.

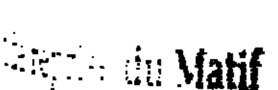
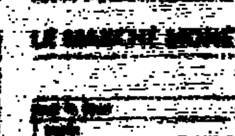
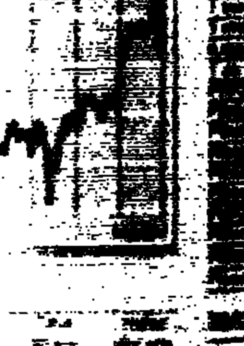
Les industriels de huit Etats européens se sont regroupés pour bâtir ce programme : la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, le Portugal et la Turquie. Ils avaient fondé le groupe Euroflag chargé de gérer le projet. Mais, dès 1995, il a été décidé de substituer à Euroflag une filiale du consortium européen Airbus, qui, dans l'esprit des partisans de cette formule, offre l'avantage non négligeable d'appliquer à un matériel militaire un système de gestion civile avec l'objectif de permettre une réduction sensible des coûts.

Si l'on en croit Aérospatiale, les besoins des pays concernés par l'ATF seraient de l'ordre de trois cents exemplaires, dont soixante-deux pour l'armée de l'air française. Cette évaluation tient compte du fait que les pays engagés dans l'industrialisation de l'appareil en achètent aussi. Or rien n'est moins certain. Face à l'ATF, en effet, l'avion Hercules C-130J, la version la plus moderne d'un quadrimoteur, déjà produit à des milliers d'exemplaires par Lockheed-Marietta, cherche à gagner l'adhésion de nouveaux clients en Europe. Déjà, le Royaume-Uni, dont l'industrie participe à la fabrication de l'ATF, s'est laissé tenter en commandant, l'an dernier, vingt-cinq Hercules aux Etats-Unis. Au Salon du Bourget, on a vu le PDG du constructeur américain, Norman Augustine, essayer de placer une quinzaine d'exemplaires de ce même avion à des interlocuteurs italiens alors que les groupes Alenia et Fiat-Avro coopèrent sur l'ATF. Ne dit-on pas que la Turquie et la Belgique font l'objet de pressions pour retenir le C-130J de préférence à son rival européen ? Aérospatiale a calculé que le nombre d'emplois créés par le programme ATF pourrait s'élever, à plein régime, à quelque 35 000 dans l'industrie européenne (dont 7 000 en France) pour une durée de quinze ans. Ce qui représente un marché équivalant à la fabrication de 500 Airbus A-320.

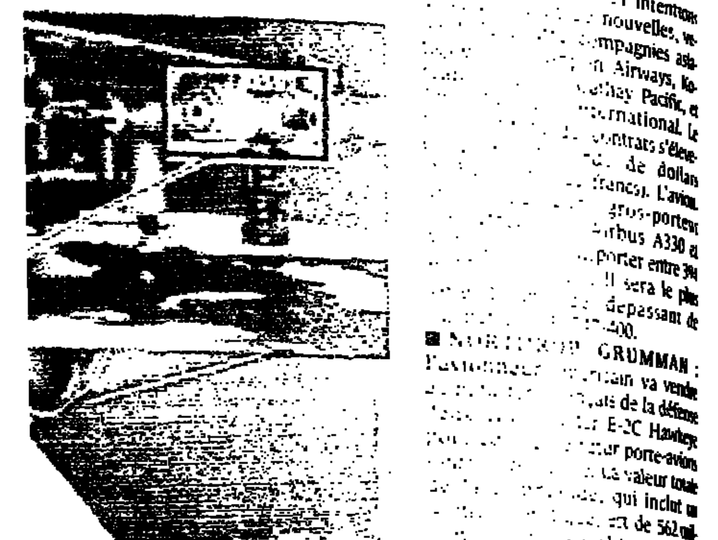
A l'état-major de l'armée de l'air française, on explique volontiers que l'échec de l'ATF obligerait les aviations européennes à acheter aux Etats-Unis des Hercules C-130J « sur étagères » (selon les disponibilités du constructeur). Mais cette acquisition ne satisferait pas tous les besoins, en particulier les liaisons à grande distance et à charge marchande maximale. Pour remplir la mission, il faudrait donc acheter un nombre plus élevé de C-130J. La France estime qu'elle aurait besoin de cent vingt Hercules dans ces conditions ou d'un « panachage » de sa flotte de transport, qui, aux côtés d'un nombre moindre de C-130J, inclurait également des quadriréacteurs lourds C-5A Galaxy (d'occasion) ou des C-17 (à un prix sensiblement plus élevé).

*Jacques Isnard*



...ternationale



...ve des difficultés à décoller

■ **EN BAISSE DE 1,79 %** à mi-séance, la Bourse de Tokyo a opéré un spectaculaire renversement de tendance jeudi après-midi pour finir en hausse de 1,41 % à 14 867,26 points.

■ **LE DOLLAR** était pratiquement stable jeudi matin dans les premiers échanges entre banques à Paris, à 4,9150/4,9165 francs contre 4,9130/4,9180 mercredi en clôture.

■ **WALL STREET** a battu de justesse un nouveau record mercredi à l'issue d'une séance irrégulière. L'indice Dow Jones a gagné 6,57 points, soit 0,15 % à 4 491,08 points.

■ **LA BUNDESBANK** a décidé à l'issue d'un conseil central mercredi de laisser ses taux directeurs inchangés, le taux d'escompte restant fixé à 4 % et le taux Lombard à 6 %.

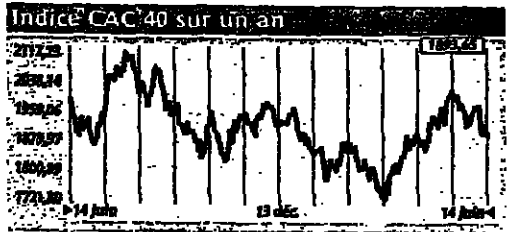
■ **L'OPEP** produit environ 500 000 barils de pétrole de plus que le plafond fixé pour 1995, a déclaré mercredi le ministre indonésien des mines et de l'énergie, président de l'organisation.

# LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

## Reprise technique à Paris



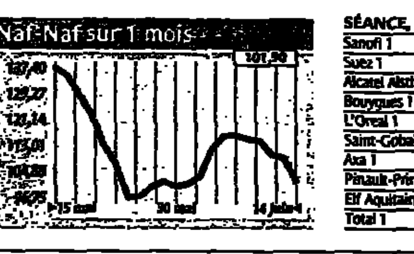

**APRÈS** le très net recul de mercredi, la Bourse de Paris se ressaisissait jeudi 15 juin. En hausse de 0,36 % au début des échanges, les valeurs françaises affichaient quelques minutes plus tard une avance de 0,42 % à 1 901,59 points. Les transactions avoisinaient 260 millions de francs.

La veille, la décision de la Bundesbank de laisser en l'état sa politique de crédit a causé quelques tourments sur les marchés des obligations et des actions, l'indice CAC 40 revenant sous les 1 900 points. En hausse de 0,33 % peu après l'ouverture, l'indice de référence a terminé la journée sur une perte de 1,52 % à 1 893,65 points. Il était déjà revenu sous les 1 900 points vendredi dernier pour la première fois depuis le 20 avril dernier. Contrastant avec les deux premières séances de la semaine, l'activité a été importante le volume des échanges s'élevant à 5,2 milliards de francs.

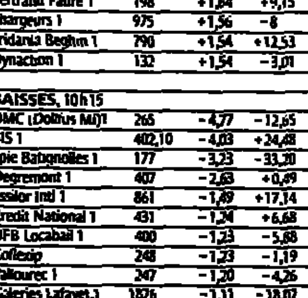
Du côté des valeurs, les échanges ont été importants sur la Générale des eaux (0,8 % du capital) qui a perdu 2,65 %. Recul de 4 % de Nordon et de 3,8 % de Legrand. Groupe André a fini en repli de 3,65 %, Thomson-CSF de 3,1 % et Renault de 3 %. Les valeurs sensibles à l'évolution des taux d'intérêt ont également cédé du terrain comme Axa – 3,3 %, la Compagnie bancaire – 2,3 % et Crédit foncier – 2 %.

## Naf-Naf, valeur du jour

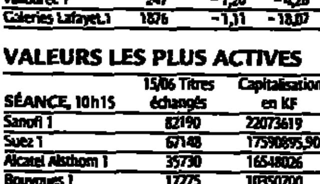
**SÉANCE MÉDIOCRE**, mercredi 14 juin, pour le groupe de confection à la Bourse de Paris où le titre a baissé de 6,6 % à 101,90 francs dans un marché de 28 000 titres. Le groupe a annoncé un résultat net (incluant Chevignon) divisé par huit, à 10,1 millions de francs pour son exercice clos le 28 février, largement inférieur à l'objectif affiché de 100 millions. Une provision de 17 millions de francs avant impôts pour dépréciation du titre Naf-Naf ainsi qu'un resserrement de la marge brute, expliquent cet écart spectaculaire. Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice écoulé (94/95) s'est établi à 1,16 milliard contre 1,06 milliard pour l'exercice précédent.




### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



| HAUSSES, 10h15 | Cours au 15/06 | Var. % 14/06 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Marine Wendel 1 | 418 | +6,30 | +16,79 |
| Castorama Dl (Li)1 | 782 | +2,75 | +17,24 |
| Imetal 1 | 554 | +1,83 | +7,36 |
| Thomson-CSF 1 | 129 | +1,82 | −19,27 |
| Pinault-Prin.Red.1 | 1030 | +1,77 | +8,64 |
| Worms & Cie 1 | 250,10 | +1,67 | −2,87 |
| Bertrand Faure 1 | 198 | +1,64 | +9,15 |
| Chargeurs 1 | 975 | +1,56 | −8 |
| Eridania Beghin 1 | 790 | +1,54 | +12,53 |
| Dynaction 1 | 132 | +1,54 | −3,01 |

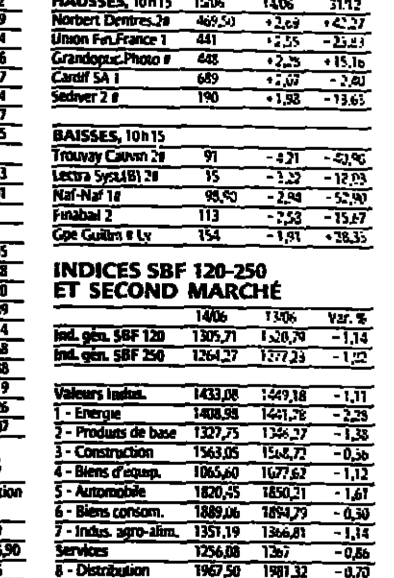


| BAISSES, 10h15 | | | |
|---|---|---|---|
| DMC (Dollfus Mi)1 | 265 | −4,77 | −12,65 |
| BIS 1 | 402,10 | −4,03 | +24,48 |
| Spie Batignolles 1 | 177 | −3,23 | −33,20 |
| Degremont 1 | 407 | −2,63 | +0,49 |
| Essilor Intl 1 | 861 | −1,49 | +17,14 |
| Credit National 1 | 431 | −1,24 | +6,68 |
| UFB Locabail 1 | 400 | −1,23 | −5,68 |
| Coflexip | 248 | −1,23 | −1,19 |
| Vallourec 1 | 247 | −1,20 | −4,26 |
| Galeries Lafayet.1 | 1876 | −1,11 | −18,07 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

| SÉANCE, 10h15 | 15/06 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Sanofi 1 | 82190 | 22073619 |
| Suez 1 | 67148 | 17590895,90 |
| Alcatel Alsthom 1 | 35730 | 16548026 |
| Bouygues 1 | 17275 | 10350700 |
| L'Oreal 1 | 8040 | 9969500 |
| Saint-Gobain 1 | 15230 | 9340310 |
| Axa 1 | 36245 | 9284360 |
| Pinault-Prin.Red.1 | 8860 | 9105375 |
| Elf Aquitaine 1 | 23198 | 8952704,90 |
| Total 1 | 29152 | 8452360,10 |

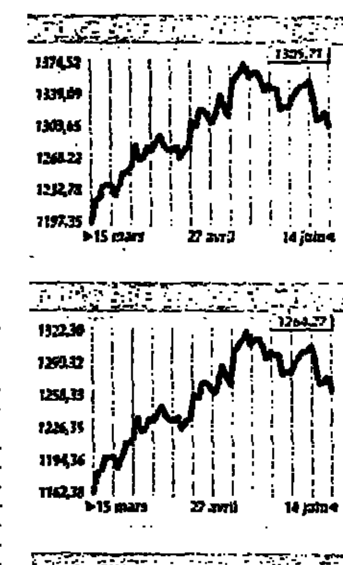
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

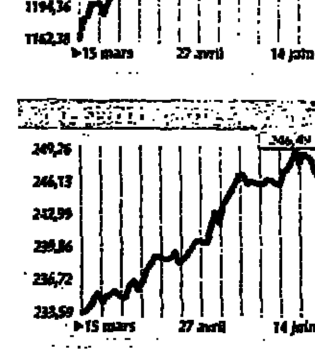


| HAUSSES, 10h15 | Cours au 15/06 | Var. % 14/06 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Norbert Dentres.2# | 469,50 | +2,69 | +42,27 |
| Union Fin.France 1 | 441 | +2,55 | −25,83 |
| Grandoptic.Photo # | 448 | +2,25 | +15,16 |
| Cardif SA 1 | 689 | +2,07 | −2,80 |
| Sediver 2 # | 190 | +1,98 | −13,63 |
| **BAISSES, 10h15** | | | |
| Trouvay Cauvin 2# | 91 | −4,21 | −40,96 |
| Lectra Syst.(B) 2# | 35 | −3,32 | −12,93 |
| Naf-Naf 1# | 98,90 | −2,94 | −52,90 |
| Finabail 2 | 113 | −2,53 | −15,67 |
| Gpe Guillin # Ly | 154 | −1,91 | +28,35 |

### INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

| | 14/06 | 13/06 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1305,71 | 1320,79 | −1,14 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1264,27 | 1277,23 | −1,02 |
| Valeurs Indus. | 1433,08 | 1449,38 | −1,11 |
| 1 - Energie | 1408,98 | 1441,28 | −2,23 |
| 2 - Produits de base | 1327,75 | 1346,27 | −1,38 |
| 3 - Construction | 1563,05 | 1568,72 | −0,36 |
| 4 - Biens d'equip. | 1065,60 | 1077,62 | −1,12 |
| 5 - Automobile | 1820,45 | 1850,21 | −1,61 |
| 6 - Biens consom. | 1889,06 | 1894,79 | −0,30 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1351,19 | 1366,81 | −1,14 |
| Services | 1256,08 | 1267 | −0,86 |
| 8 - Distribution | 1967,50 | 1981,32 | −0,70 |
| 9 - Autres services | 960,25 | 969,77 | −0,98 |
| Sociétés financières | 1022,04 | 1031,71 | −0,94 |
| 10 - Immobilier | 748,36 | 746,49 | +0,25 |
| 11 - Services financ. | 1065,97 | 1078,57 | −1,17 |
| 12 - Sociétés invest. | 1123,47 | 1133,13 | −0,85 |
| Ind. Second Marché | 246,49 | 247,14 | −0,25 |




## Nouveau record à Wall Street

**APRÈS** un spectaculaire retournement de tendance intervenu l'après-midi, la Bourse de Tokyo a fini en nette hausse de 1,41 % jeudi. L'indice Nikkei, qui cédait 1,79 % à mi-séance, a terminé sur un gain de 206,77 points à 14 867,26.

Mercredi, Wall Street a battu de justesse un nouveau record à l'issue d'une séance irrégulière et dominée par des opérations de mise à jour, à l'approche de l'expiration trimestrielle d'options et contrats liés aux indices boursiers, vendredi. L'indice Dow Jones a gagné 6,57 points, soit 0,15 % à 4 491,08 points. La Bourse de Londres a accentué ses pertes en fin de séance, après l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 8,2 points, soit 0,2 %, à 3 339,8 points. La publication d'indices économiques britanniques (chômage et salaires) avait initialement été bien accueillie, mais les valeurs ont commencé à glisser après le maintien des taux directeurs de la Bundesbank. En revanche, peu influencées par le maintien des taux allemands, les actions ont terminé en légère hausse à Francfort. L'indice DAX a terminé à 2 198,02 points en hausse de 12,91 points, soit un gain de 0,61 %.

### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 14/06 | Cours au 13/06 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1893,65 | 1922,79 | −1,54 |
| New-York/DJ indus. | 4468,25 | 4484,51 | −0,36 |
| Tokyo/Nikkei | 14660,50 | 14599,70 | +0,41 |
| Londres/FT100 | 3339,80 | 3348 | −0,25 |
| Francfort/Dax 30 | 2128,02 | 2115,11 | +0,61 |
| Frankfort/Commer. | 783,41 | 779,72 | +0,47 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1630,57 | 1634,12 | −0,22 |
| Bruxelles/Général | 1411,53 | 1414,60 | −0,22 |
| Milan/MIB 30 | 14309 | 14810 | −0,01 |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 287,60 | 288,70 | −0,38 |
| Madrid/Ibex 35 | 295,47 | 295,50 | −0,01 |
| Stockholm/Affarsal | 1243,58 | 1258,13 | −1,17 |
| Londres FT30 | 2512,40 | 2511,80 | +0,02 |
| Hong Kong/Hang S. | 9364,77 | 9103,17 | +2,79 |
| Singapour/Strait t | 2138,23 | 2138,23 | — |

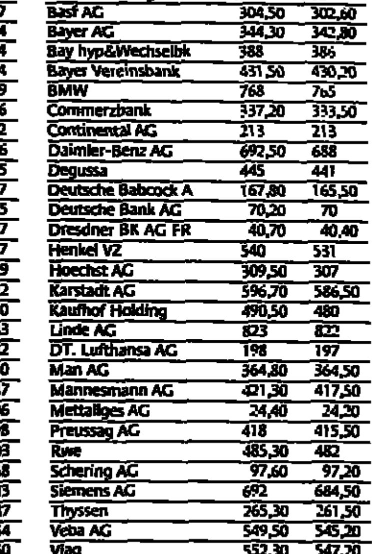
### NEW YORK
**Les valeurs du Dow-Jones**

| | 14/06 | 13/06 |
|---|---|---|
| Alcoa | 44,50 | 44,25 |
| American Express | 35,12 | 35,37 |
| Allied Signal | 40,12 | 40,37 |
| AT & T | 51,50 | 51,25 |
| Bethlehem | 15,25 | 15,37 |
| Boeing Co | 64,37 | 64,87 |
| Caterpillar Inc. | 63,25 | 62,75 |
| Chevron Corp. | 49 | 49 |
| Coca-Cola Co | 61 | 60,37 |
| Disney Corp. | 58,25 | 59,62 |
| Du Pont Nemours&Co | 65,37 | 66,25 |
| Eastman Kodak Co | 61,37 | 61,12 |
| Exxon Corp. | 70,62 | 70,50 |
| Gén. Motors Corp.H | 42,87 | 42,87 |
| Gén. Electric Co | 57,75 | 57,50 |
| Goodyear T & Rubbe | 42,87 | 42 |
| IBM | 93 | 91,75 |
| Intl Paper | 80,50 | 80,87 |
| J.P. Morgan Co | 71,75 | 71,12 |
| Mc Don Dougl | 73,62 | 71,62 |
| Merck & Co.Inc. | 48,12 | 48,37 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 59,75 | 59,75 |
| Philip Moris | 71 | 70,12 |
| Procter & Gamble C | 71,87 | 71,50 |
| Sears Roebuck & Co | 57,37 | 57,25 |
| Texaco | 67,50 | 67,62 |
| Union Carb. | 29,75 | 29,87 |
| Utd Technol | 77,75 | 77,37 |
| Westingh. Electric | 15,12 | 15,37 |
| Woolworth | 15,50 | 15,50 |

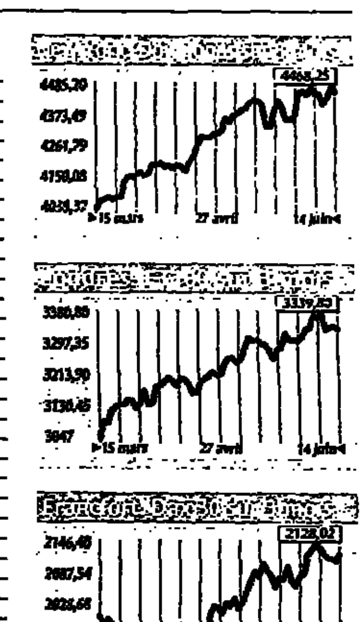
### LONDRES
**Sélection de valeurs du FT 100**

| | 14/06 | 13/06 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,32 | 5,35 |
| Barclays Bank | 6,79 | 6,77 |
| B.A.T. industries | 4,94 | 4,94 |
| British Aerospace | 5,27 | 5,24 |
| British Airways | 4,12 | 4,04 |
| British Gas | 3,07 | 3,09 |
| British Petroleum | 4,43 | 4,46 |
| British Telecom | 3,93 | 3,92 |
| B.T.R. | 3,37 | 3,36 |
| Cadbury Schweppes | 4,80 | 4,75 |
| Eurotunnel | 1,78 | 1,77 |
| Glaxo | 7,43 | 7,45 |
| Grand Metropolitan | 3,96 | 3,97 |
| Guinness | 4,74 | 4,77 |
| Hanson Plc | 2,27 | 2,29 |
| Great Ic | 6,18 | 6,22 |
| H.S.B.C. | 8,18 | 8,10 |
| Impérial Chemical | 7,64 | 7,83 |
| Lloyds Bank | 6,39 | 6,42 |
| Marks and Spencer | 4,12 | 4,10 |
| National Westminst | 5,54 | 5,47 |
| Peninsular Orienta | 6,03 | 6,06 |
| Reuters | 5,10 | 4,98 |
| Saatchi and Saatch | 1,04 | 1,03 |
| Shell Transport | 7,61 | 7,68 |
| Smithkline Beecham | 5,43 | 5,43 |
| Tate and Lyle | 4,45 | 4,47 |
| Univeler Ltd | 12,42 | 12,54 |
| Wellcome | 10,73 | 10,60 |
| Zeneca | 10,72 | 10,46 |

### FRANCFORT
**Les valeurs du Dax 30**



| | 14/06 | 13/06 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2617 | 2621 |
| Basf AG | 304,50 | 302,60 |
| Bayer AG | 344,30 | 342,80 |
| Bay hyp&Wechselbk | 388 | 386 |
| Bayer Vereinsbank | 431,50 | 430,20 |
| BMW | 768 | 765 |
| Commerzbank | 337,20 | 333,50 |
| Continental AG | 213 | 213 |
| Daimler-Benz AG | 692,50 | 688 |
| Degussa | 445 | 441 |
| Deutsche Babcock A | 167,80 | 165,50 |
| Deutsche Bank AG | 70,20 | 70 |
| Dresdner BK AG FR | 40,70 | 40,40 |
| Henkel VZ | 540 | 531 |
| Hoechst AG | 309,50 | 307 |
| Karstadt AG | 596,70 | 586,50 |
| Kaufhof Holding | 490,50 | 480 |
| Linde AG | 823 | 822 |
| DT. Lufthansa AG | 198 | 197 |
| Man AG | 364,80 | 364,50 |
| Mannesmann AG | 421,30 | 417,50 |
| Mettallges AG | 24,40 | 24,20 |
| Preussag AG | 418 | 415,50 |
| Rwe | 485,30 | 482 |
| Schering AG | 97,60 | 97,20 |
| Siemens AG | 692 | 684,50 |
| Thyssen | 265,30 | 261,50 |
| Veba AG | 549,50 | 545,20 |
| Viag | 552,30 | 547,20 |
| Wellag AG | 1137 | 1130 |

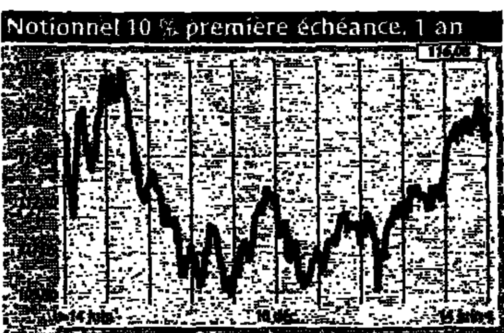



# LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

## Timide reprise du Matif

**LE CONTRAT NOTIONNEL** du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert jeudi matin en légère hausse. L'échéance juin gagnait 10 centièmes à 115,44 après quelques minutes de transactions. La veille, le contrat notionnel avait vivement reculé à la suite de la décision de la Bundesbank de ne pas abaisser ses taux directeurs. Il avait perdu 52 centièmes. La volatilité des marchés obligataires internationaux est plus grande que jamais. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait jeudi matin à 7,49 %, soit un écart de 0,73 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même durée. Les taux d'intérêt à court terme se détendaient légèrement grâce à la hausse du franc observée face au deutschemark. Les taux à trois mois s'établissaient à 7,15 %.




### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 14/06 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 7,37 | 7,42 | 7,98 | 1,60 |
| Allemagne | 4,45 | 6,71 | 7,36 | 2,40 |
| Grande-Bretagne | 6,50 | 7,98 | 8,86 | 2,60 |
| Italie | 7,87 | 12,4 | 12,6 | 3,80 |
| Japon | 2,20 | 2,89 | 4,75 | 0,20 |
| États-Unis | 5,87 | 6,20 | 6,55 | 3,10 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 14/06 | Taux au 13/06 | Indice (base 100 fin 94) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 6,89 | 6,94 | 103,19 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 7,12 | 7,08 | 103,84 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 7,40 | 7,43 | 105,46 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 7,61 | 7,60 | 103,98 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 7,98 | 8 | 106,80 |
| Obligations françaises | 7,68 | 7,63 | 104,92 |
| Fonds d'État à TME | −0,84 | −0,81 | 100,67 |
| Fonds d'État à TRE | −0,47 | −0,47 | 99,80 |
| Obligat. franç. à TME | −0,49 | −0,48 | 99,71 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,11 | +0,09 | 100,47 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

| | Achat 14/06 | Vente 14/06 | Achat 13/06 | Vente 13/06 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 7,43 | — | 7,43 | — |
| 1 mois | 7,32 | 7,44 | 7,18 | 7,56 |
| 3 mois | 7,25 | 7,37 | 7,18 | 7,43 |
| 6 mois | 6,94 | 7,06 | 6,81 | 7,18 |
| 1 an | 6,62 | 6,75 | 6,50 | 6,75 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 7,44 | — | 7,48 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 7,31 | — | 7,37 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 6,98 | — | 7,10 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 6,69 | — | 6,87 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 6,63 | — | 6,81 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Écu 3 mois | 6,38 | — | 6,25 | — |
| Pibor Écu 6 mois | 6,18 | — | 6,25 | — |
| Pibor Écu 12 mois | 6,30 | — | 6,37 | — |

### MATIF

| Échéances 14/06 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Juin 95 | 172476 | 116,08 | 116,14 | 115,18 | 115,34 |
| Sept. 95 | 57903 | 115,70 | 115,76 | 114,82 | 114,96 |
| Déc. 95 | 57 | 115,58 | 115,58 | 114,76 | 114,76 |
| Mars 96 | 2 | 115,58 | 115,58 | 115,58 | 114,76 |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Juin 95 | 15851 | 92,71 | 92,74 | 92,61 | 92,67 |
| Sept. 95 | 42656 | 93,64 | 93,74 | 93,44 | 93,55 |
| Déc. 95 | 16450 | 94 | 94,02 | 93,75 | 93,85 |
| Mars 96 | 5651 | 94,02 | 94,08 | 93,79 | 93,89 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Juin 95 | 3110 | 86,44 | 86,44 | 85,76 | 85,88 |
| Sept. 95 | 2363 | 86,24 | 86,24 | 85,60 | 85,66 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 14/06 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Juin 95 | 25782 | 1930 | 1930 | 1884 | 1890 |
| Juillet 95 | 2710 | 1931,50 | 1931,50 | 1887 | 1892,50 |
| Août 95 | 1 | 1942 | 1942 | 1942 | 1903 |
| Sept. 95 | 1782 | 1953 | 1953 | 1908 | 1913,50 |

# LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9355 | US/DM ↘ 1,3988 | US/¥ → 84,3700 | DM/F ↘ 3,5128 | £/F ↗ 7,8920

## Repli du dollar

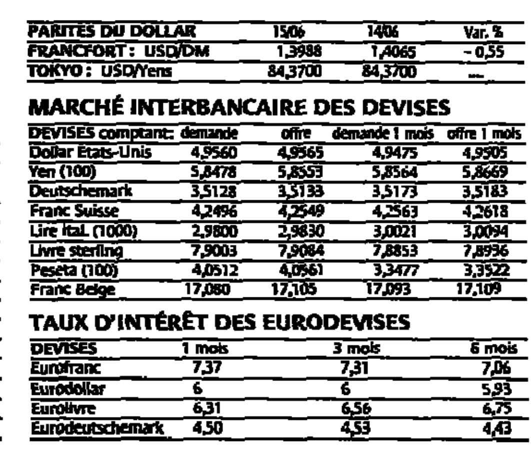
**LE BILLET VERT** s'inscrivait en baisse, jeudi matin 15 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4005 mark, 84,35 yens et 4,92 francs. Le dollar avait reculé, la veille, après la décision de la Bundesbank de laisser inchangés ses taux directeurs. Les investisseurs ont également été déçus par les propos tenus par plusieurs dirigeants de la Bundesbank à l'issue du conseil. La perspective d'une baisse des taux allemands, favorable au billet vert car elle rendrait le deutschemark moins rémunérateur, semble tout à coup s'être éloignée. Cela, toutefois, n'a pas entraîné de tensions sur les devises européennes. Le franc était en légère hausse jeudi matin face à la monnaie allemande – il s'échangeait à 3,5055 francs pour 1 deutschemark, tout comme la lire qui s'inscrivait à un cours de 1168 pour 1 mark.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 14/06 | % 13/06 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 351,2800 | −0,22 | 339 | 363 |
| Ecu | 6,4925 | −0,05 | — | — |
| États-Unis (1 usd) | 4,9355 | +0,31 | 4,7000 | 5,3000 |
| Belgique (100 F) | 17,1000 | −0,17 | 16,5500 | 17,6500 |
| Pays-Bas (100 fl) | 313,9100 | −0,22 | — | — |
| Italie (1000 lir.) | 3,0010 | +1,25 | 2,8000 | 3,3000 |
| Danemark (100 krd) | 90,1300 | +0,06 | 85 | 95 |
| Irlande (1 iep) | 8,0410 | — | 7,7500 | 8,5000 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 7,8920 | +0,38 | 7,5000 | 8,3500 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1755 | — | 2 | 2,5000 |
| Suède (100 krs) | 68,0400 | +0,01 | 63 | 73 |
| Suisse (100 F) | 425,8400 | −0,28 | 411 | 435 |
| Norvège (100 k) | 79 | −0,05 | 75 | 84 |
| Autriche (100 sch) | 49,9540 | −0,22 | 48,5000 | 51,6000 |
| Espagne (100 pes.) | 4,0590 | +0,12 | 3,8000 | 4,4000 |
| Portugal (100 esc. | 3,3400 | −0,15 | 3 | 3,7000 |
| Canada 1 dollar ca | 3,5765 | +0,33 | 3,3500 | 3,9500 |
| Japon (100 yens) | 5,8582 | −0,16 | 5,6500 | 6 |
| Finlande (mark) | 114,7300 | −0,03 | 110 | 121 |

| PARITÉS DU DOLLAR | 15/06 | 14/06 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,3988 | 1,4065 | −0,55 |
| TOKYO : USD/Yens | 84,3700 | 84,3700 | — |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

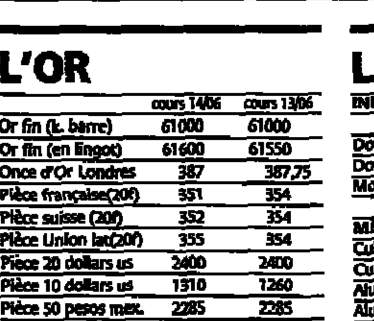


| DEVISES comptant: | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar États-Unis | 4,9560 | 4,9565 | 4,9475 | 4,9505 |
| Yen (100) | 5,8478 | 5,8553 | 5,8564 | 5,8669 |
| Deutschemark | 3,5128 | 3,5133 | 3,5173 | 3,5183 |
| Franc Suisse | 4,2496 | 4,2549 | 4,2563 | 4,2618 |
| Lire ital. (1000) | 2,9800 | 2,9830 | 3,0021 | 3,0094 |
| Livre sterling | 7,9003 | 7,9084 | 7,8853 | 7,8936 |
| Peseta (100) | 4,0512 | 4,0561 | 3,3477 | 3,3522 |
| Franc Belge | 17,080 | 17,105 | 17,093 | 17,109 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 7,37 | 7,31 | 7,06 |
| Eurodollar | 6 | 6 | 5,93 |
| Eurolivre | 6,31 | 6,56 | 6,75 |
| Eurodeutschemark | 4,50 | 4,53 | 4,43 |

# L'OR

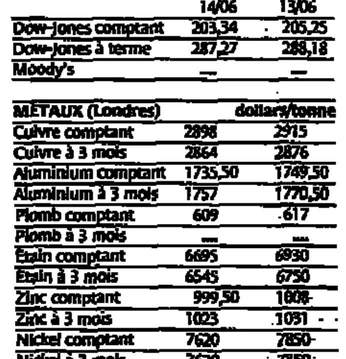


| | cours 14/06 | cours 13/06 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 61000 | 61000 |
| Or fin (en lingot) | 61600 | 61550 |
| Once d'Or Londres | 387 | 387,75 |
| Pièce française(20f) | 351 | 354 |
| Pièce suisse (20f) | 352 | 354 |
| Pièce Union lat(20f) | 355 | 354 |
| Pièce 20 dollars us | 2400 | 2400 |
| Pièce 10 dollars us | 1310 | 1260 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2285 | 2285 |

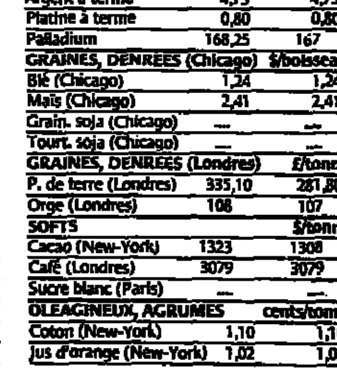
# LE PÉTROLE

| En dollars | cours 14/06 | cours 13/06 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 18,90 | 18,90 |
| WTI (New York) | 17,01 | 17,04 |
| Crude Oil (New York) | 20,30 | 20,30 |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES



| INDICES | 14/06 | 13/06 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 203,34 | 205,25 |
| Dow-Jones à terme | 287,27 | 288,18 |
| Moody's | — | — |
| **MÉTAUX (Londres)** | | **dollars/tonne** |
| Cuivre comptant | 2898 | 2915 |
| Cuivre à 3 mois | 2864 | 2876 |
| Aluminium comptant | 1735,50 | 1749,50 |
| Aluminium à 3 mois | 1757 | 1770,50 |
| Plomb comptant | 609 | 617 |
| Plomb à 3 mois | — | — |
| Étain comptant | 6695 | 6930 |
| Étain à 3 mois | 6545 | 6750 |
| Zinc comptant | 999,50 | 1008 |
| Zinc à 3 mois | 1023 | 1031 |
| Nickel comptant | 7620 | 7850 |
| Nickel à 3 mois | 7620 | 7850 |



| METAUX (New-York) | | cents/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 4,73 | 4,73 |
| Platine à terme | 0,80 | 0,80 |
| Palladium | 168,25 | 167 |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 1,24 | 1,24 |
| Maïs (Chicago) | 2,41 | 2,41 |
| Grain. soja (Chicago) | — | — |
| Tourt. soja (Chicago) | — | — |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | 335,10 | 281,80 |
| Orge (Londres) | 108 | 107 |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1323 | 1308 |
| Café (Londres) | 3079 | 3079 |
| Sucre blanc (Paris) | — | — |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 1,10 | 1,10 |
| Jus d'orange (New-York) | 1,02 | 1,02 |

# RÈGLEMENT MENSUEL

**JEUDI 15 JUIN**
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 7,75
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,33 %
CAC 40 : 1899,92

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 7260 | 7230 | -0,41 | 7390 |
| B.N.P. (T.P) | 1005 | 1005 | — | 991 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 885 | 870 | -1,69 | 885 |
| Renault (T.P.) | 1940 | 1945 | +0,25 | 1945 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2035 | 2030 | -0,24 | 2080 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1175 | 1180 | +0,42 | 1180 |
| Thomson S.A (T.P) | 1095 | 1091 | -0,36 | 1089 |
| Accor 1 | 641 | 642 | +0,16 | 635 |
| Air Liquide 1 | 763 | 763 | — | 790 |
| Alcatel Alsthom 1 | 460 | 463,50 | +0,76 | 430 |
| Alcatel Cable 1 | 362,90 | 362,10 | -0,22 | 360 |
| Alspi 1 | 360 | — | — | 360 |
| AGF-Ass.Gen.France | 163 | 162,30 | -0,43 | 186 |
| Axa 1 | 255,20 | 258 | +1,10 | 270 |
| Bail Invest. 1 | 892 | 892 | — | 885 |
| Bancaire (Cie) 1 | 560 | 558 | -0,36 | 615 |
| Bque Colbert C2# | 77,90 | 77,90 | — | 80 |
| Bazar Hot. Ville 2 | 551 | 550 | -0,18 | 550 |
| Bertrand Faure 1 | 194,80 | 198 | +1,64 | 205 |
| BIC 1 | 808 | 810 | +0,25 | 790 |
| BIS 1 | 419 | 402,10 | -4,03 | 375 |
| B.N.P. 1 | 239,80 | 239,10 | -0,29 | 255 |
| Bollore Techno.1 | 517 | 515 | -0,39 | 500 |
| Bongrain 1 | 2830 | 2830 | — | 2700 |
| Bouygues 1 | 595 | 599 | +0,67 | 625 |
| Canal+ 1 | 687 | 694 | +1,02 | 685 |
| Cap Gemini Sogeti 1 | 155,80 | 156 | +0,12 | 172 |
| Carnaudmetalbox 1 | ■ 213,50 | 213,50 | — | 220 |
| Carrefour 1 | 2470 | 2474 | +0,16 | 2450 |
| Casino Guichard 1 | 152 | 151,90 | -0,06 | 153 |
| Casino Guich.ADP 1 | 116,50 | 116 | -0,42 | 126 |
| Castorama Dl (Li) 1 | 761 | 782 | +2,75 | 815 |
| C.C.F. 1 | 233 | 233 | — | 235 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly 2 | 52,95 | — | — | 54 |
| Cegid (Ly) 1 | 449 | 447 | -0,45 | 470 |
| CEP Communication 1 | 515 | 510 | -0,97 | 490 |
| Cerus Europ.Reun 1 | 79 | 78,80 | -0,25 | 67 |
| Cetelem 1 | 795 | 792 | -0,37 | 790 |
| CGIP 1 | 1138 | 1147 | +0,79 | 1210 |
| Chargeurs 1 | 960 | 975 | +1,56 | 1050 |
| Christian Dior 1 | 447 | 445 | -0,45 | 485 |
| Ciments Fr.Priv.B1 | 238 | 239,80 | +0,76 | 285 |
| Clarins 1 | 477,50 | 480 | +0,52 | 465 |
| Club Mediterranee 1 | 492 | 489 | -0,61 | 510 |
| Coflexip | 251,10 | 248 | -1,23 | 280 |
| Colas 1 | 974 | 986 | +1,23 | 1000 |
| Comptoir Entrep. 1 | 14,95 | 14,95 | — | 18 |
| Comptoir Moder. 1 | 1544 | 1544 | — | 1500 |
| CPR 1 | 358,90 | 355 | -1,09 | 320 |
| Cred.Fon.France 1 | 611 | 615 | +0,65 | 640 |
| Credit Local Fce 1 | ● 440,80 | 442 | +0,27 | 450 |
| Credit Lyonn.CIP 1 | 299,90 | 297 | -0,96 | 275 |
| Credit National 1 | 436,40 | 431 | -1,24 | 410 |
| CS(ex.CSEE) 1 | 336,20 | 337,10 | +0,27 | 325 |
| Damart 1 | 4710 | — | — | 4700 |
| Danone 1 | 810 | 818 | +0,99 | 810 |
| Dassault-Aviation 1 | 462,10 | 467 | +1,06 | 460 |
| Dassault Electro 1 | 297,50 | 296 | -0,50 | 325 |
| De Dietrich 1 | 2629 | 2620 | -0,34 | 2660 |
| Degremont 1 | 418 | 407 | -2,63 | 395 |
| Dev.R.N-P.Cal#Li 2 | 73,25 | 73 | -0,34 | 74 |
| DMC (Dollfus Mi) 1 | 278,30 | 265 | -4,77 | 280 |
| Docks France 1 | 750 | 750 | — | 770 |
| Dynaction 1 | 130 | 132 | +1,54 | 142 |
| Eaux (Gle Des) 1 | 550 | 553 | +0,55 | 560 |
| Ecco 1 | 720 | 724 | +0,55 | 695 |
| Eiffage 1 | 935 | 936 | +0,11 | 965 |
| Elf Aquitaine 1 | 384,40 | 385 | +0,15 | 405 |
| Eridania Beghin 1 | 778 | 790 | +1,54 | 765 |
| Essilor Intl 1 | 874 | 861 | -1,49 | 855 |
| Essilor Intl ADP 1 | 639 | 640 | +0,15 | 600 |
| Esso 1 | 623 | 626 | +0,48 | 590 |
| Eurafrance 1 | 1680 | 1685 | +0,30 | 1610 |
| Euro Disney 1 | 15,45 | 15,45 | — | 18 |
| Euro RSCG W.W 1 | 544 | 541 | -0,55 | 520 |
| Europe 1-1 | 1255 | — | — | 1250 |
| Eurotunnel 1 | 14,20 | 14,30 | +0,70 | 15,50 |
| Filipacchi Medias 1 | 695 | 695 | — | 755 |
| Finextel 1 | 76,80 | 76,80 | — | 82 |
| Fives-Lille 1 | 500 | 500 | — | 480 |
| Fromageries Bel 1 | 4360 | 4346 | -0,32 | 4350 |
| Galeries Lafayet. 1 | 1897 | 1876 | -1,11 | 2000 |
| GAN 1 | 173,50 | 172 | -0,86 | 186 |
| Gascogne (B) 1 | 535 | — | — | 530 |
| Gaz et Eaux 1 | 1941 | 1942 | +0,05 | 1930 |
| Geophysique 1 | 359 | 359 | — | 370 |
| G.F.C. 1 | 376 | 376 | — | 385 |
| Groupe Andre S.A. 1 | 444 | 444,20 | +0,04 | 465 |
| Groupe De La Cite 1 | 838 | 835 | -0,35 | 885 |
| GTM-Entrepose 1 | 410 | 410 | — | 485 |
| Guilbert 1 | 486 | 482,50 | -0,72 | 490 |
| Guyenne Gascogne 1 | 1360 | 1361 | +0,07 | 1370 |
| Havas 1 | 393,50 | 390,10 | -0,86 | 425 |
| I.D.I.A 1 | 134,70 | 134,90 | +0,15 | 135 |
| Imetal 1 | 544 | 554 | +1,83 | 570 |
| Immeubl.France 2 | 345 | 345 | — | 355 |
| Immob.Phenix 1 | 67,05 | — | — | 68 |
| Ingenico 1 | 87 | 87,60 | +0,69 | 85 |
| Interbail 1 | 365 | 365 | — | 363 |
| Intertechnique 1 | 605 | — | — | 625 |
| Jean Lefebvre 1 | 354,90 | 355 | +0,02 | 370 |
| Klepierre 1 | 595 | 597 | +0,34 | 600 |
| Labinal 1 | 845 | 840 | -0,59 | 880 |
| Lafarge 1 | 382,60 | 384 | +0,36 | 405 |
| Lagardere (MMB) 1 | 111,90 | 112 | +0,08 | 116 |
| Lapeyre 1 | 340,50 | 340,50 | — | 340 |
| Lebon 2 | 244,50 | 244,50 | — | 250 |
| Legrand 1 | ■ 7260 | 7300 | +0,55 | 7560 |
| Legrand ADP 1 | ■ 4890 | 4840 | -1,02 | 4870 |
| Legris indust. 1 | 378 | — | — | 390 |
| Locindus 1 | 860 | — | — | 860 |
| L'Oreal 1 | 1236 | 1240 | +0,32 | 1310 |
| LVMH Moet Vuitton 1 | 900 | 908 | +0,89 | 955 |
| Lyonnaise Eaux 1 | 511 | 512 | +0,19 | 520 |
| Marine Wendel 1 | 393,20 | 418 | +6,30 | 430 |
| Matra-Hachette 1 | 108,80 | 108,80 | — | 111 |
| Metaleurop 1 | 62,50 | 62 | -0,80 | 66 |
| Metrologie Inter. 1 | 28,05 | 27,90 | -0,53 | 38 |
| Michelin 1 | 216,40 | 216,90 | +0,23 | 225 |
| Moulinex 1 | 112,50 | 113,60 | +0,97 | 125 |
| Navigation Mixte 1 | 1015 | 1019 | +0,39 | 985 |
| Nord-Est 1 | ■ 132,50 | 132,20 | -0,23 | 140 |
| Nordon (Ny) 2 | 385 | — | — | 363 |
| NRJ # 1 | 410 | 411 | +0,24 | 445 |
| Olipar 1 | 10,75 | 10,65 | -0,93 | 10 |
| Paribas 1 | 306,70 | 306 | -0,22 | 395 |
| Pechiney CIP 1 | 303,60 | 305 | +0,46 | 315 |
| Pechiney Intl 1 | 121,40 | 122,10 | +0,57 | 129 |
| Pernod-Ricard 1 | 309,30 | 311 | +0,55 | 330 |
| Peugeot 1 | 672 | 673 | +0,15 | 750 |
| Pinault-Prin.Red. 1 | 1012 | 1030 | +1,77 | 1110 |
| Plastic-Omn.(Ly) 1 | 510 | 509 | -0,20 | 550 |
| Poliet 1 | 449,50 | 449,50 | — | 475 |
| Primagaz 1 | 848 | 849 | +0,12 | 898 |
| Promodes 1 | 1080 | 1090 | +0,92 | 1120 |
| Publicis 1 | 445 | — | — | 430 |
| Radiotechnique 1 | 482 | — | — | 505 |
| Remy Cointreau 1 | 164 | 164 | — | 165 |
| Renault 1 | 153,10 | 154 | +0,59 | 178 |
| Rexel 1 | 829 | 828 | -0,12 | 805 |
| Rhone Poulenc A 1 | 110,70 | 111,70 | +0,90 | 123 |
| Rochette (La) 1 | 51,50 | 51 | -0,97 | 52 |
| Roussel Uclaf 1 | 721 | 723 | +0,27 | 710 |
| Rue Imperiale(Ly) 1 | 3770 | 3765 | -0,13 | 3680 |
| Sade (Ny) 1 | 187 | 187 | — | 187 |
| Sagem 1 | 2779 | 2770 | -0,32 | 2730 |
| Saint-Gobain 1 | 613 | 612 | -0,16 | 630 |
| Saint-Louis 1 | 1472 | 1468 | -0,27 | 1520 |
| Salomon (Ly) 1 | 2240 | 2240 | — | 2090 |
| Salvepar (Ny) 2 | 429 | — | — | 430 |
| Sanofi 1 | ● 272,20 | 270,50 | -0,62 | 285 |
| Sat 2 | 2041 | 2045 | +0,19 | 2070 |
| Saupiquet (Ns) 1 | 1240 | — | — | 1200 |
| Schneider 1 | 364 | 366 | +0,54 | 390 |
| SCOR S.A 1 | 117,50 | 117,30 | -0,17 | 120 |
| S.E.B. 1 | 541 | 542 | +0,18 | 545 |
| Sefimeg 1 | 320 | 317 | -0,94 | 395 |
| SEITA 1 | 155,90 | 154,30 | -1,03 | 150 |
| Selectibanque 1 | 160 | 158,60 | -0,88 | 159 |
| SFIM 2 | 900 | — | — | 940 |
| SGE 1 | 169 | 169 | — | 187 |
| Sidel 1 | 1636 | 1654 | +1,10 | 1490 |
| Simco 1 | 460 | 460 | — | 465 |
| S.I.T.A 1 | 717 | 717 | — | 715 |
| Skis Rossignol 1 | 1233 | 1235 | +0,16 | 1240 |
| Sligos 1 | 443,50 | 441 | -0,56 | 470 |
| Societe Gale A 1 | 570 | 566 | -0,70 | 585 |
| Sodexho 1 | 1029 | 1025 | -0,38 | 945 |
| Sommer-Allibert 1 | 1860 | 1860 | — | 1880 |
| Sophia 1 | 453,10 | 459 | +1,30 | 455 |
| Sovac 1 | 425,90 | 426 | +0,02 | 400 |
| Spie Batignolles 1 | 182,90 | 177 | -3,23 | 235 |
| Spir Communic. 1 | 375,50 | 372 | -0,93 | 425 |
| Strafor Facom 1 | 641 | 641 | — | 645 |
| Suez 1 | 259,50 | 261,80 | +0,89 | 265 |
| Synthelabo 1 | 278,90 | 282 | +1,11 | 250 |
| Technip S.A. 1 | 305 | 307 | +0,66 | 305 |
| Thomson-CSF 1 | 126,70 | 129 | +1,82 | 145 |
| Total 1 | 287,40 | 289,30 | +0,66 | 315 |
| UAP 1 | 138,60 | 140 | +1,01 | 149 |
| UFB Locabail 1 | 405 | 400 | -1,25 | 380 |
| UGC DA (M) 1 | 166 | — | — | 170 |
| Ugine S.A 1 | 340 | 345 | +1,47 | 345 |
| UIC 1 | 91 | 91 | — | 95 |
| UIF 1 | 461 | 457 | -0,86 | 485 |
| UIS 2 | 208,80 | 209,90 | +0,52 | 199 |
| Unibail 1 | 470 | 470 | — | 490 |
| Union Assur.Fdal 1 | ■ 605 | 614 | +1,48 | 585 |
| Valeo 1 | 245,90 | 248 | +0,85 | 275 |
| Vallourec 1 | 250 | 247 | -1,20 | 260 |
| Via Banque 1 | 305 | 307 | +0,66 | 300 |
| Worms & Cie 1 | 246 | 250,10 | +1,67 | 260 |
| Z Gr.Zannier # Ly 1 | 105 | 106 | +0,95 | 108 |
| Zodiac 1 | 601 | 602 | +0,17 | 605 |
| Elf Gabon 1 | 950 | 950 | — | 980 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Holding 1 | 190 | 189,20 | -0,42 | 186 |
| American Express 1 | 172,80 | 172 | -0,46 | 178 |
| Anglo American 1 | 253 | — | — | 275 |
| Amgold 1 | 410 | — | — | 415 |
| Arjo Wiggins App. 1 | 19,50 | 20 | +2,56 | 22 |
| A.T.T. 1# | 253 | 253,60 | +0,23 | 260 |
| Banco Santander 1# | 186,20 | — | — | 187 |
| Barrick Gold 1# | ■ 126,80 | 127,50 | +0,55 | 119 |
| B.A.S.F. 1# | 1064 | 1061 | -0,28 | 1070 |
| Bayer 1# | 1207 | 1202 | -0,41 | 1228 |
| Blenheim Group 1 | 21,80 | 21,80 | — | 18 |
| Buffelsfontein 1 | 29,55 | 29,55 | — | 30 |
| Chase Manhattan 1# | 229,50 | — | — | 240 |
| Conflant PLC 1 | 8,05 | 8,05 | — | 8 |
| Daimler Benz 1# | 2406 | 2445 | +1,62 | 2460 |
| De Beers 1 | 121,50 | 123,70 | +1,81 | 139 |
| Deutsche Bank 1# | 246 | 245,90 | -0,04 | 2390 |
| Dresdner Bank 1# | 142 | 142 | — | 1350 |
| Driefontein 1 | 71 | 71,10 | +0,14 | 66 |
| Du Pont Nemours 1# | 318,30 | — | — | 345 |
| Eastman Kodak 1# | 300 | 302 | +0,66 | 305 |
| East Rand 1 | 4,42 | 4,46 | +0,90 | 4,40 |
| Echo Bay Mines 1# | 44,60 | 44,60 | — | 45 |
| Electrolux 1# | 229,90 | — | — | 240 |
| Ericsson 1# | 369 | 367,90 | -0,29 | 365 |
| Exxon Corp. 1# | 347,80 | 346,90 | -0,25 | 355 |
| Ford Motor 1# | 146,80 | — | — | 147 |
| Freegold 1 | ■ 58,40 | 59,70 | +2,22 | 51 |
| Gencor Limited 1 | 16,20 | 16,20 | — | 16 |
| General Elect. 1# | 284,40 | 283,40 | -0,35 | 290 |
| General Motors 1# | 230 | — | — | 240 |
| Gle Belgique 1# | 374 | 370 | -1,06 | 385 |
| Grd Metropolitan 1 | 31,60 | 31,05 | -1,74 | 31 |
| Guinness Plc 1# | 37,65 | 37,15 | -1,32 | 38 |
| Hanson Plc 1 | 18,50 | 18,50 | — | 19,50 |
| Harmony Gold 1 | 38,70 | 38,80 | +0,25 | 37 |
| Hewlett-Packard 1# | 345 | 346,70 | +0,49 | 350 |
| Hitachi 1# | 46,70 | 47,10 | +0,85 | 47 |
| Hoechst 1# | 1100 | 1100 | — | 1070 |
| I.B.M 1# | 457,70 | [illegible] | +0,28 | [illegible] |
| I.C.I 1# | 62 | [illegible] | -1,61 | [illegible] |
| I.T.T. 1# | 573 | [illegible] | +1,57 | [illegible] |
| Ito Yokado 1# | 250 | [illegible] | -1,36 | [illegible] |
| Matsushita 1# | 73,20 | [illegible] | +0,34 | [illegible] |
| Mc Donald's 1# | 182 | [illegible] | +0,38 | [illegible] |
| Merck and Co 1# | 235,10 | [illegible] | +0,55 | [illegible] |
| Minnesota Mg 1# | 304,20 | [illegible] | — | [illegible] |
| Mitsubishi Corp. 1# | 53 | 53,50 | +0,94 | [illegible] |
| Mobil Corporat. 1# | 493,90 | — | — | [illegible] |
| Morgan J.P. 1# | 350,40 | 351,90 | +0,42 | [illegible] |
| Nestle SA Nom. 1# | 5010 | 4990 | -0,39 | [illegible] |
| Nipp. MeatPacker 1# | 71,90 | — | — | [illegible] |
| Norsk Hydro 1# | 200,60 | 202 | +0,69 | 205 |
| Petrofina 1# | 1464 | 1452 | -0,81 | 1550 |
| Philip Morris 1# | 348,30 | 352,90 | +1,32 | 365 |
| Philips N.V 1# | 200,50 | 201,10 | +0,29 | 198 |
| Placer Dome Inc 1# | 127,50 | 130,20 | +2,11 | 119 |
| Procter Gamble 1# | 353 | 352,20 | -0,22 | 309 |
| Quilmes 1 | 255,50 | 255,50 | — | 260 |
| Randfontein 1 | 27,25 | 27,50 | +0,91 | 27 |
| Rhone Poul.Rorer 1 | 281,90 | 282 | +0,04 | 280 |
| Royal Dutch 1# | 619 | 615 | -0,64 | 625 |
| R T Z 1# | 64,20 | 64,20 | — | 66 |
| Sega Enterprises 1 | 175,10 | 169 | -3,48 | 198 |
| Saint-Helena 1 | 44 | 43,80 | -0,45 | 40 |
| Schlumberger 1# | 313 | 317 | +1,27 | 325 |
| SGS Thomson Micro. | 189,70 | 188,30 | -0,73 | 184 |
| Shell Transport 1# | 60,35 | — | — | 62 |
| Siemens 1# | 2430 | 2425 | -0,20 | 2500 |
| Sony Corp. 1# | 226,70 | 228,60 | +0,83 | 245 |
| Sumitomo Bank 1# | 98 | 98 | — | 103 |
| T.D.K 1# | 203,50 | 204 | +0,24 | 220 |
| Telefonica 1# | 64,80 | 65,10 | +0,46 | 66 |
| Toshiba 1# | 29,70 | — | — | 31 |
| Unilever 1# | 631 | 630 | -0,15 | 625 |
| United Technol. 1# | 378,60 | 382,60 | +1,05 | 380 |
| Vaal Reefs 1 | 303,60 | 306 | +0,79 | 300 |
| Volkswagen A.G 1# | 1387 | — | — | 1420 |
| Volvo (act.B) 1# | 87 | — | — | 89 |
| Western Deep 1 | 154 | 155 | +0,64 | 152 |
| Yamanouchi 1# | 111 | 109,70 | -1,17 | 106 |
| Zambia Copper 1 | 3,15 | 3,13 | -0,63 | 3,46 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
**JEUDI 15 JUIN**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Floral 9,75% 90 CA# | 108,94 | 8,706 |
| OAT 9,8% 1/96 CA# | 101,76 | 3,652 d |
| OAT 8,50% 6/97 CA# | 103,55 | 8,267 |
| OAT 9,90%85-97 CA# | — | 4,991 |
| OAT 88-98 TME CA | 100,60 | 2,271 |
| OAT 9/1998 TRA | — | 4,685 |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 107,30 | 9,240 |
| OAT TMB 01/99 CA | 99,52 | 2,730 |
| OAT 8,125% 99 CA# | 104,20 | 0,666 |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel 2 | 405 | 407 |
| Bains C.Monaco 2 ◆ | 625 | 625 |
| B.N.P.Intercont.2 | 305 | 305,10 |
| Bidermann Intl. ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) 2 ◆ | 10,95 | 10,95 |
| Cambodge ◆ | 830 | 830 |

| | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Fonciere Euris ◆ | 190 | 190 |
| Foncina # ◆ | 441 | 441 |
| France I.A.R.D. ◆ | 931 | 931 |
| France S.A 1 | 775 | 774 |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | 2050 |
| Gaumont 1 ◆ | 270 | 270 |
| Genefim | 172 | 174 |
| Gevelot ◆ | 1390 | 1390 |
| G.T.I (Transport) 2 ◆ | 423 | 423 |
| Rochefortaise Com. ◆ | 167,20 | 167,20 |
| Rosario 2 ◆ | 208,10 | 208,10 |
| Rougier # ◆ | 770 | 770 |
| S.A.F.I.C Alcan ◆ | 273,10 | 273,10 |
| Saga ◆ | 320 | 320 |
| Salins du Midi 2 | 368 | 372 |
| Savoisienne M. ◆ | 150 | 150 |
| Sfac 2 ◆ | 746 | 746 |
| S.I.P.H. ◆ | 174,80 | 174,80 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 1332 | 1294 |
| Commerzbank AG | 1160 | 1160 |
| Fiat Ord. | 19,25 | 19,25 |
| Gevaert | 267,80 | 267,80 |
| Gold Fields South | 128,50 | 128,50 |
| Kubota Corp. | 29 | 29 |
| Montedison act.ep. | 4,80 | 7,282 d |
| Olympus Optical | 39,20 | 39,20 |
| Ottomane(cie Fin.) | 221 | 221 |
| Robeco | 323 | 321,10 |
| Rodamco N.V. | 157 | 157 |
| Rolinco | 333,10 | 332 |
| Solvay SA | 2330 | 2330 |
| Wagons Lit | 1625 | 1625 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
**JEUDI 15 JUIN**

# HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
**JEUDI 15 JUIN**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 192 | 192 |
| Locafrance ◆ | 28,35 | 28,35 |
| Nobel ◆ | 175 | 175 |
| Mumm ◆ | 850 | 850 |
| Générale Occidentale ◆ | 46,10 | 46,10 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

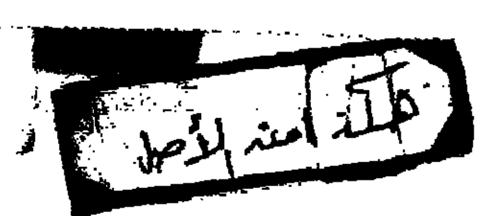
# SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 14 juin

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



Les astronomes ch…
nature
Monde
… des astres les plus proches
En quête de planètes géant…



# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**PLANÈTES.** A ce jour, toutes les tentatives pour découvrir d'autres formes de vie dans l'Univers ont échoué. Pragmatiques, les astronomes se sont plutôt orientés vers la recherche de systèmes planétaires différents du nôtre qui seraient en orbite autour d'autres étoiles. ● LES PREMIERS INDICES de l'existence possible de tels astres ont été révélés, en 1983, par un petit satellite travaillant dans l'infra-rouge et conçu par les Hollandais, les Britanniques et les Américains. ● LE MEILLEUR CANDIDAT est une étoile jeune, *Beta pictoris*, située à 450 000 milliards de kilomètres du Soleil, qui présente, en rotation autour d'elle, un de ces disques de poussières, de particules et de gaz dont l'accrétion progressive peut former des planètes. ● TOUS LES OBSERVATOIRES ont l'œil rivé sur cette étoile. Mais aussi sur d'autres qui pourraient être des pouponnières de planètes.

## Les astronomes cherchent un système solaire autour de « Beta Pictoris »

### Située à 450 000 milliards de kilomètres de la Terre cette étoile est entourée d'un disque de poussières, de particules et de gaz en rotation dont l'agglomération progressive pourrait déboucher sur la constitution d'astres

*« EXISTE-T-IL d'autres formes de vie intelligentes dans l'Univers ? Et si oui, pourquoi ne nous ont-elles pas contactés ? » « Sans doute, parce qu'elles sont trop intelligentes »*, répondait sans pitié un chercheur dans

nature le Monde

un dessin humoristique désormais célèbre. Si tel est le cas, il ne reste plus à la communauté astronomique qu'à tenter de découvrir par elle-même ces autres formes de vie ou, à défaut, de localiser les systèmes planétaires analogues aux nôtres qui pourraient les abriter. Jusqu'à maintenant, la quête des premières, n'a pas donné de résultats, à l'exception d'une méprise qui fit prendre un instant la musique d'une étoile à neutrons – un pulsar – pour le babillage de petits hommes verts. Quant à la recherche des seconds, elle est en devenir et, semble-t-il, pleine de promesses.

C'est un petit satellite astronomique infrarouge, IRAS, conçu par les Britanniques, les Néerlandais et les Américains, qui a donné l'alerte en 1983. A partir des images qu'il avait recueillies, le JPL (Jet Propulsion Laboratory de Pasadena, Californie) crut pouvoir annoncer la découverte – près de deux étoiles ayant deux fois la taille du Soleil, Vega et Beta Pictoris – d'une grande quantité de particules solides. Celles-ci étaient apparemment rassemblées en un disque, précurseur nécessaire à la formation de futures planètes. Il n'en fallait pas plus pour chauffer les imaginations et lancer les chercheurs dans une quête fervente de ces planètes des songes que le petit satellite laissait entrevoir.

L'affaire n'eut guère de suite, mais un an plus tard, sur la foi de clichés pris par l'observatoire de Las Campanas au Chili, Bradford Smith de l'université d'Arizona et Richard Terrile du JPL annonçaient qu'un système planétaire était en formation à proximité d'une jeune étoile, Beta Pictoris.

#### CAMÉRAS ANTI-ÉBLOUISSEMENT

N'était-ce pas aller un peu vite en besogne ? Non. Onze ans plus tard, Beta Pictoris demeure toujours un excellent candidat. Loin d'être infirmée, l'existence d'un mince disque de poussières en rotation autour d'elle a bien été confirmée. Par phénomène d'accrétion, ces particules pourraient progressivement former des corps de quelques kilomètres de diamètre, les « planétisimaux », qui serviraient ensuite de « matière première » à la fabrication de véritables planètes.

Pour découvrir ces objets, la communauté astronomique s'est dépensée sans compter et a puisé allègrement dans la panoplie des techniques d'observation qui était à sa disposition pour mieux cerner le véritable portrait de Beta Pictoris. Au début, en 1984, des chercheurs ont pu détecter, en masquant cette étoile avec un coronographe pour ne pas être éblouis, la présence d'un disque de matière compris entre 100 unités astronomiques (cent fois la distance de la Terre au Soleil, soit 15 milliards de kilomètres) et 400 unités astronomiques.

S'étendait-il plus près encore de l'étoile ? Impossible de le dire à l'époque. Les instruments de mesure disponibles ne permettaient pas de distinguer, dans cette zone, la lumière ténue produite par le disque de celle extrêmement brillante émise par Beta Pictoris. Depuis, de grands progrès ont été faits. Par exemple, des astronomes ont équipé un des télescopes de la Silla (Chili) de caméras à CCD anti-éblouissement analogues à celles utilisées pour distinguer de nuit le numéro minéralogique des voitures. L'expérience, menée, en 1992, par François Colas, Christian Buil, Alfred Vidal-Madjar, Alain Lecavelier et Anne-Marie Lagrange, a permis de mieux préciser les contours du fameux disque.

Mais c'est avec une autre technique, encore en développement, qu'on espère les plus grands progrès. Grâce aux travaux conjoints des astronomes de l'observatoire de Meudon et des chercheurs de l'Onera (Office national d'études et de recherches aéronautiques), il a été possible de développer une optique adaptative pour le télescope de 3,60 mètres de l'Observatoire européen de l'hémisphère sud (ESO). Ce dispositif, issu de technologies militaires, permet de corriger en temps réel les effets des turbulences de l'atmosphère qui brouillent les images.

Equipés de cette optique très spéciale et d'un nouveau type de coronographe, Jean-Luc Beuzit, David Mouliet et Anne-Marie Lagrange ont pu, en décembre 1994, « s'approcher » à 3,6 milliards de kilomètres (24 unités astronomiques) de la surface de l'étoile et observer plus finement dans le proche infrarouge le disque protoplanétaire de Beta Pictoris. D'autres, comme Pierre-Olivier Lagage et Eric Pantin, ont, au prix d'une résolution légèrement dégradée, pratiquement flirté avec la surface de l'étoile grâce à une caméra (TIMMI) travaillant dans l'infrarouge. Enfin, le télescope spatial Hubble, que sa position met à l'abri des perturbations de l'atmosphère, vient de prendre dans le visible des clichés aussi bons que ceux obtenus à l'ESO avec l'optique adaptative du 3,60 mètres.

Dans ce domaine, *« l'important, ce n'est pas de disposer d'une bonne image de l'objet, mais d'en avoir un grand nombre prises dans toutes les lumières possibles »*, précise Anne-Marie Lagrange. On peut ainsi établir *« une carte des densités de matière et obtenir des indications précieuses sur la taille des particules du disque »*. Mais, on peut aussi, avec des techniques de spectroscopie, en obtenir d'autres. C'est ainsi que deux chercheurs américains à Hawaï ont montré que les spectres de lumière qu'ils observaient dans ces zones ressemblaient étonnamment à ceux des comètes... Surprenant.

#### LA CHUTE DES COMÈTES

Pourtant, d'autres recherches, menées également grâce à des techniques de spectroscopie, ont montré dès 1987 que des gaz qui tombaient sur Beta Pictoris étaient sans doute dus à l'évaporation de comètes attirées par la brillante étoile. *« Beaucoup se sont montrés sceptiques quant à cette hypothèse »*, confesse Anne-Marie Lagrange. Mais, une étude, menée l'an dernier depuis sept télescopes de l'hémisphère sud en liaison avec le télescope spatial Hubble et le satellite d'observation dans l'ultraviolet IUE, a permis de la conforter, d'autant que l'on a découvert dans cette région des traces de monoxyde de carbone, une molécule très présente dans les comètes.

Si des comètes existent et qu'elles plongent dans les étoiles comme certaines d'entre elles le font dans le Soleil, c'est peut-être qu'elles y sont envoyées par des planètes géantes dont la gravité modifie leur trajectoire vers une fin spectaculaire. Dernièrement, Alain Lecavelier des Etangs, Alfred Vidal Madjar et quelques autres, reprenant des résultats obtenus par l'observatoire de Genève, ont pu montrer par photométrie que la luminosité de Beta Pictoris avait varié. Hypothèse possible : la présence d'une grosse planète de ce type qui serait passée devant l'étoile.

L'étau se resserre donc autour de Beta Pictoris. Mais il n'est pas impossible que la réponse vienne d'autres astres, les étoiles T Tauri et les étoiles de Herbig, qui sont susceptibles de posséder aussi des disques circumstellaires et – qui sait ? – des planètes que les astronomes espèrent bien découvrir, soit avec les technologies actuelles dûment améliorées, soit avec d'autres à développer rapidement. Les projets d'études sur la recherche de ces planètes ne manquent pas, comme en témoignent les nombreuses propositions présentées lors du colloque international qui s'est tenu du 15 au 17 mai à Boulder (Colorado). E. T. n'est plus très loin. A quand le premier contact ?

*Jean-François Augereau*

**La poussière des étoiles, matière première des astres**




*Certaines étoiles sont entourées d'un disque de matière en rotation formé de gaz et de particules. Ces grains de matière s'agrègent progressivement entre eux sous l'effet des forces gravitationnelles. Ils forment alors des objets de quelques kilomètres, les planétésimaux, qui, à leur tour, serviront de matière à la formation des planètes. Ce processus s'étend sur plusieurs dizaines de millions d'années.*

### Des millions de soleils à observer

**Une grande partie des projets de détection de planètes font appel à des techniques classiques d'imagerie directe, de photométrie, d'optique adaptative, de spectroscopie ou d'astrométrie. D'autres sont plus ambitieux, comme ce projet qui consiste à équiper aussi le télescope de Hubble d'une optique adptative, pour lui donner un regard d'aigle. Ou cet autre de l'Agence spatiale européenne qui vise à la mise en orbite, à 525 millions de kilomètres de la Terre, de quatre télescopes de 1 mètre de diamètre (projet Darwin) capables de détecter par interférométrie des planètes de la taille de la Terre et de rechercher d'éventuelles traces de vie trahies par la présence de molécules d'oxygène sous forme d'ozone.**

**Les Européens, qui construisent au Chili un nouvel observatoire, le VLT (*Le Monde* du 19 avril), attendent beaucoup de ces techniques d'interférométrie, mais aussi de la détection de ce qu'on appelle les lentilles gravitationnelles, pour repérer le passage de planètes devant des étoiles. Les Américains veulent aller plus loin et envisagent de suivre pendant huit ans 35 millions d'étoiles dont le comportement perturbé pourrait lever le voile sur quelque 500 Jupiters, 300 Saturnes et 140 Neptunes !**

### Le « guide bleu » des astres les plus proches

Pourquoi s'abîmer les yeux à rechercher des planètes autour d'étoiles situées à des centaines d'années-lumière du Soleil ? Pourquoi ne pas regarder un petit peu plus près ? C'est que, en fait, il y a peu de chances pour que les vingt-cinq étoiles les plus proches de nous, situées dans un rayon de 12 années-lumière (une année-lumière vaut environ 9 500 milliards de kilomètres) possèdent un cortège de planètes. De plus, la plupart sont des astres froids, des naines rouges, dont les planètes, s'il y en a, doivent être sombres et glacés.

Si l'on considère que notre voisinage stellaire n'est ni trop encombré ni trop désert, on peut estimer que l'espace qui nous sépare de l'amas de Hyades contient 46 000 étoiles. Et sur le chemin des Pléiades, on peut en rencontrer environ 1 million. Chacune de ces étoiles constitue une cible potentielle pour les chasseurs de planètes des années à venir.

● **Alpha du Centaure**, située à 4,3 années-lumière, est le système stellaire le plus proche du Soleil. Visible depuis l'hémisphère sud, il est constitué de trois étoiles : Alpha du Centaure A et B, des étoiles similaires à notre Soleil, gravitent l'une autour de l'autre, tandis que Proxima, rouge et faiblement brillante, décrit une orbite qui les encercle. Dans de tels systèmes multi-solaires, il y peu de chance pour que des planètes – quand bien même elles se seraient formées – aient une orbite assez stable pour que la vie s'y développe.

● **L'étoile de Barnard**, une naine rouge située à 6 années-lumière, dans la constellation d'Ophiuchus, a longtemps été considérée comme une cible prometteuse. Cependant, des travaux récents laissent penser qu'elle n'est ceinturée d'aucune planète dépassant la moitié de la taille de Jupiter. Les chances d'y trouver une sœur de la Terre sont donc minces.

● **Sirius**, située à 8,7 années-lumière dans Canis Major, est l'étoile la plus brillante observée depuis la Terre – elle est trois fois plus chaude et plus lumineuse que le Soleil. Elle appartient à un système d'étoile double. Son compagnon, Sirius B, est une minuscule naine blanche, parvenue aux derniers stades de son évolution. Bien que le système de Sirius soit une destination excitante, les voyageurs, s'ils sont un jour capables de voyager à la vitesse de la lumière (300 000 km par seconde) et au-delà, ne doivent pas s'attendre à y trouver quelque planète que ce soit.

● **Procyon**, distant de 11,3 années-lumière, est lui aussi un système double, moins visible cependant. Procyon A est une étoile jaune, un peu plus brillante et chaude que le Soleil, tandis que Procyon B, comme Sirius B, est une naine blanche.

● **Epsilon Eridani** enfin, située à 10,8 années-lumière, est une étoile de taille respectable, un peu plus faible et petite que le Soleil. Un peu plus loin (11,4 années-lumière), Epsilon Indi, située dans la constellation méridionale d'Indus, est presque similaire, quoique moins lumineuse.

## En quête de planètes géantes pour découvrir l'existence éventuelle de nouvelles « Terres »

**DANS SON DERNIER LIVRE,** l'astronome américain Carl Sagan constate que la vie humaine est jusqu'alors restée cantonnée à une seule planète, plutôt petite, la Terre. L'environnement des autres astres de notre système solaire est hostile à la vie. Mais n'y a-t-il pas, ailleurs dans l'Univers, d'autres Terres ? En existe-t-il qui gravitent autour d'une étoile similaire à notre Soleil et qui contiennent assez d'eau liquide et d'oxygène atmosphérique pour accueillir la vie ?

Nous aurons bientôt les moyens de répondre à ces questions. Au tournant du millénaire, de puissants télescopes terrestres et des appareils optiques orbitaux, actuellement en construction, devraient pointer leurs lentilles vers de grosses planètes valsant autour d'étoiles. Dans un article publié le 25 mai dans *Nature*, l'équipe d'Adam Burrows, de l'université d'Arizona, a présenté ces cibles que les nouveaux télescopes devront traquer. Il est impossible d'espérer photographier des planètes ressemblant à la Terre tant que les télescopes spatiaux sophistiqués ne seront pas plus disponibles. Ces planètes sont trop petites. Leur éclat est noyé par celui, bien puissant, de leurs étoiles-mères.

C'est pourquoi les astronomes ont choisi une autre approche. Ils scrutent les cieux pour y trouver des planètes géantes, similaires à Jupiter. Principalement composée de gaz, cette planète est 317 fois plus massive que la Terre, circule sur une orbite cinq fois plus éloignée du Soleil et émet d'importantes bouffées de radiations. De tels astres sont de bonnes cibles parce qu'ils ont une taille imposante et qu'ils croisent dans le vide à grande distance de leur étoile-mère. D'autre part, ils émettent dans l'infrarouge alors que le Soleil, qui rayonne beaucoup dans le visible, le fait peu.

M. Burrows et ses collègues utilisent des modèles de l'évolution des systèmes planétaires pour montrer que ces jeunes « Jupiters » seraient plus chauds que les anciens, qu'ils émettent plus d'infrarouges et sont plus facilement détectables à longue distance. Jupiter est âgée de 4,5 milliards d'années. Une planète de l'amas des Pléiades, deux fois moins massive, mais âgée d'à peine 70 millions d'années, serait 200 fois plus brillante. Une autre planète, située dans l'amas plus ancien des Hyades, vieux de 600 millions d'années, serait, elle, dix-huit fois plus brillante. Les Hyades et les Pléiades sont tous deux situés dans la constellation de Taurus, et leurs étoiles sont aisément visibles à l'œil nu.

La prochaine génération d'instruments pourra-t-elle détecter de telles planètes ? Les amas des Pléiades et des Hyades sont distants de notre Soleil de 408 et de 147 années-lumière. Les caractéristiques des futurs télescopes terrestres (Large Binocular Telescope du mont Graham, dans l'Arizona, et télescopes géants de huit mètres de diamètre), celles de la caméra infrarouge et du spectromètre multiobjet (Nicmos) du télescope spatial Hubble, ainsi que les performances des prochains télescopes spatiaux infrarouge ISO et SIRTF, suggèrent clairement que la réponse est oui. Les plus puissants de ces instruments devraient pouvoir détecter des planètes ayant cinq fois la masse de Jupiter et distantes de 98 années-lumière. Nicmos pourra même voir toute planète isolée ayant six fois la masse de Jupiter et gravitant autour d'une étoile « ordinaire » aussi éloignée que les Pléiades : plus la planète sera jeune et massive, plus il sera facile de la déceler.

#### DES PHÉNOMÈNES RARES

Dans un article publié par *Nature* le 9 février, Ben Zuckerman et ses collègues de l'université de Californie ont montré que les très jeunes étoiles ont tendance à expulser des gaz au-delà de leur propre rayon d'attraction avant qu'ils aient eu le temps de se condenser pour former des planètes du type de Jupiter. Les modèles actuels indiquent que ces grosses planètes ne se forment que dans la période courte – de un à dix millions d'années – qui suit la naissance de leur étoile-mère. Cependant, certaines observations suggèrent que les gaz s'échappent bien plus rapidement ; ces nuées se dissiperaient en quelques millions d'années seulement. Si théorie et observations sont exactes, il y a des chances pour que les planètes gazeuses géantes soient extrêmement rares, quand bien même les planètes de taille terrestre seraient nombreuses.

D'autres travaux montrent que des systèmes solaires ne comprenant pas de pseudo-« Jupiters » ne pourraient pas non plus abriter de planètes ressemblant à la Terre. Certes, cette dernière a subi un intense bombardement d'astéroïdes et de comètes, qui a pu arracher assez de matière pour former la Lune. Mais, il y a environ quatre milliards d'années, les champs gravitationnels de Jupiter et de Saturne ont permis de repousser ces gigantesques obus aux confins du système solaire. La vie, apparue sur Terre il y a 3,6 milliards d'années, a donc pu évoluer grâce à l'influence pacificatrice de ces géantes gazeuses.

Mais, si celles-ci sont nombreuses, des comètes provenant d'autres systèmes solaires devraient apparaître dans le nôtre de temps en temps. Or ce n'est pas le cas. Et, si les planètes géantes sont rares, celles plus petites, ayant la taille de la Terre, devraient être arrosées par une pluie perpétuelle de comètes et d'astéroïdes. Le dernier astéroïde massif ayant touché la Terre, il y a 65 millions d'années, a, selon certains scientifiques, entraîné la disparition des dinosaures... Sans Jupiter, de tels impacts se seraient succédé tous les 100 000 ans, et il fait peu de doute que nous ne serions pas là pour en parler.

Voilà pourquoi la découverte d'un nouveau Jupiter constituerait un signe encourageant, une raison de penser que d'autres planètes semblables à la Terre existent dans l'Univers.

*Henry Gee*

**Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*.**

# Houston enlève un deuxième titre consécutif en NBA

## Auteur de 35 points dans le match décisif contre Orlando (113-101), Hakeem Olajuwon a confirmé son rang de meilleur basketteur du championnat américain

**L'équipe des Houston Rockets a conservé son titre en NBA, le championnat professionnel américain de basket-ball, en battant pour la quatrième fois en quatre rencontres les Orlando Magic (113-101), mercredi 14 juin à Houston. C'est la sixième fois dans l'histoire de cette compétition qu'une équipe réussit un sans-faute en phase finale. La dernière en date était celle des Detroit Pistons aux dépens des Los Angeles Lakers en 1989. Après un début de championnat laborieux, les basketteurs de Houston ont assuré leur qualification face à Utah, puis Phoenix, avant de battre San Antonio en finale de Conférence. L'Américain d'origine nigériane Hakeem Olajuwon a été le principal artisan de ce triomphe en réussissant 32,8 points en moyenne par match dans la phase finale, en éclipsant Shaquille O'Neal, le meilleur joueur d'Orlando.**

ATLANTA
*correspondance*

Son premier geste de vainqueur a été pour le perdant du jour.

Hakeem Olajuwon a porté une courte accolade à Shaquille O'Neal. Un acte simple, modeste et discret. Un geste à son image. Houston vient d'en finir d'une incroyable saison, dominant Orlando (113-101) pour l'emporter par quatre victoires à rien. Et s'offrir un deuxième titre national de basket-ball consécutif. « The Dream » (Le rêve), le surnom que la NBA a fini par lui trouver, a mené les siens vers ce triomphe. Il pourrait s'en glorifier. Mais Hakeem Olajuwon n'est pas homme à se plaire dans la lumière. Il s'éclipse doucement, fuit les honneurs de ce soir de victoire et laisse aux autres le plaisir des commentaires.

The Dream. Un rêve américain qu'il porte avec peine et dont il ne sait que faire. *« Je suis trop différent... »*, souffle-t-il pour toute réponse.

Différent ? Chez lui, cela tient lieu d'euphémisme. A trente-deux ans, Hakeem Olajuwon traîne dans son ombre une longue carrière de joueur de basket. Choisi par les Houston Rockets au début de l'été 1984, alors qu'il régnait en maître sous les paniers du championnat universitaire, il n'a jamais quitté cette équipe. Mais douze années passées en NBA n'ont pas suffi à le confondre avec ses pairs.

Son passé le distingue de la masse. Hakeem Olajuwon a grandi à Lagos, au Nigéria, loin de ces terrains de fortune qui poussent comme de l'herbe folle entre les tours des villes américaines. Fils d'un propriétaire d'une fabrique de ciment, troisième garçon d'une famille de cinq enfants, il ne se connaît aucun souvenir d'enfance à partager avec le commun des joueurs de la NBA. *« Moi*, dit-il, *je n'ai jamais rêvé de basket. A Lagos, je faisais du football, du handball et parfois du hockey sur gazon »*.

A quinze ans, une taille de géant l'amène à tenter sa chance sous les paniers. L'exercice l'amuse. Il excelle dans l'art du shoot et se laisse vite prendre au jeu des premières sélections régionales. A dix-sept ans, le pays le réclame pour enfiler le maillot national lors d'un tournoi juniors. Son talent fait merveille. Sa technique manque de finesse, mais Hakeem Olajuwon tape dans l'oeil d'un entraîneur américain, Chris Pond, venu sillonner le continent noir dans l'espoir de dénicher une perle rare.

Son nom traverse l'océan avant que lui-même ne se décide à faire le voyage. Il se laisse volontiers tenter par un essai new-yorkais, attiré par Manhattan, séduit par le prestige apparent du Saint-John College. Au dernier moment, pourtant, une angoisse le retient au pays. *« J'ai annulé mon billet d'avion, il faisait trop froid à New York »*, se souvient-il avec amusement. A Houston, l'air est plus chaud. L'étudiant nigérian sera donc texan.

Les années ont passé depuis ces premiers pas posés avec timidité sur le campus de l'université.

Hakeem Olajuwon a conservé les traces d'un accent africain mais il a choisi, ces derniers temps, de porter un passeport américain. Il s'amuse parfois à lâcher quelques mots dans l'un des quatre dialectes de Lagos qu'il parle encore avec aisance, mais son regard se fait gourmand à l'idée d'enfiler bientôt, sans doute lors des Jeux d'Atlanta, le maillot des Etats-Unis. Il est Américain. Au moins en apparence.

Sa différence, Hakeem Olajuwon la porte désormais avec une plus grande discrétion. Elevé dans le respect de l'Islam, il a pris tout son temps pour se décider à en adopter l'attitude. *« C'est mon premier pèlerinage à la Mecque, en 1992, qui a servi de déclic »*, raconte-t-il. Aujourd'hui, il explique ne jamais voyager sans emporter son tapis de prière et une étrange boussole qui lui montre la direction de l'Orient. *« Je suis un homme en paix »*, répète-t-il en écho à ses performances, comme s'il voulait signifier que l'issue d'une rencontre ne pouvait être, pour lui, que dérisoire.

Cette saison, son nom a tardé à se faire entendre. Au début du championnat, les chances des Houston Rockets de conserver leur titre semblaient bien minces. Plus tard, le retour de Michael Jordan a retenu tous les regards et repoussé dans l'ombre l'ensemble de ses rivaux. Hakeem Olajuwon a patienté en silence avant de se montrer. Mais il n'a plus été question que de lui lorsqu'il a décidé que le temps était venu de se faire remarquer.

En finale de Conférence, Hakeem Olajuwon a réussi une performance que les historiens du sport se sont empressés de ranger en bonne place dans la légende. Il a marqué 35, 41, 42 et 43 points, pour étouffer à lui seul les ambitions des San Antonio Spurs. Une réussite individuelle que Clyde Drexler, son partenaire à Houston, a décrit en ses mots : *« Il est le meilleur joueur de la planète. De toutes les planètes. »* Mais lui-même a refusé l'éloge. *« Mon ambition n'est pas le succès, mais la victoire de mon équipe »*, a-t-il simplement expliqué. Mercredi soir, Hakeem Olajuwon a mené les siens vers un succès que le pays n'est pas près d'oublier.

*Alain Mercier*

### *Olajuwon, nouvelle star d'Uncle Ben's*

**A la veille de la finale du championnat NBA, Hakeem Olajuwon, la vedette des Houston Rockets, a signé un contrat de trois ans pour assurer la promotion du riz Uncle Ben's. *« Cet accord marque une étape importante dans ma carrière car j'ai grandi en mangeant du riz Uncle Ben's au Nigeria et j'ai maintenant la chance de travailler pour cette grande société »*, a commenté le joueur, qui semble prendre à cœur ce nouveau rôle. Le groupe alimentaire Mars Inc., auquel appartient le riz Uncle Ben's, a, dans le passé, été critiqué pour son utilisation des gens de couleur pour la promotion de ses produits. *« Uncle Ben's est toujours représenté en majordome ou en valet. C'est à mon avis la continuation d'un stéréotype péjoratif de l'homme noir, dont nous n'avons pas besoin »*, estime Marilyn Kern-Foxworth, professeur de journalisme à l'université du Texas. - (AP.)**

# La télévision rapportera plus de 900 millions de dollars aux JO d'Atlanta

LES REVENUS provenant de la télévision aux Jeux olympiques d'Atlanta atteindront la somme record de plus de 906 millions de dollars (environ 4,5 milliards de francs), soit 47 % de plus qu'aux Jeux de Barcelone, selon une analyse du Comité international olympique (CIO) rendue publique mercredi 14 juin à Budapest. La chaîne américaine de télévision NBC, qui participe pour plus de la moitié de ce montant avec 456 millions de dollars, a déjà vendu 80 % de l'espace publicitaire disponible dans ses programmes et est assurée d'un bénéfice de près de 100 millions de dollars. Le CIO conservera 40 % du produit de la télévision, soit 360 millions de dollars, et le comité organisateur (ACOG) 60 %, soit 540 millions de dollars. La part du CIO est ensuite divisée entre les composantes du mouvement olympique (fédérations internationales, comités nationaux olympiques). Le télédiffuseur-hôte, AOB (Atlanta Olympic Broadcasting), a prévu de produire 3 000 heures de retransmissions en direct sur les 271 épreuves du programme à destination de plus de 200 pays.

### DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME :** l'écurie Simtek de formule 1, confrontée à de graves difficultés financières, a confirmé, mercredi 14 juin, avoir été placée sous administration judiciaire. Absente du Grand Prix du Canada dimanche 11 juin, l'écurie, basée en Grande-Bretagne, a précisé que le soutien promis par différents partenaires ne s'était pas concrétisé au cours des derniers mois.

■ **BASKET-BALL :** l'équipe de France, médaille d'argent de la précédente édition du championnat d'Europe de basket-ball féminin, a été éliminée, mardi 13 juin, de l'Euro 95 après avoir été battue par la Russie 78-55, à Brno (République tchèque). Cette défaite, la quatrième consécutive, prive les Françaises d'une place en quarts de finale, et surtout d'un éventuel podium qui leur aurait permis de participer aux Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996. – (AFP.)

■ **NATATION :** le Russe Denis Pankratov, 21 ans, a battu mercredi 14 juin le record du monde du 200 mètres papillon en nageant la distance en 1 min 55 s 22 lors de la réunion de Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales). L'ancien record était détenu depuis le 11 janvier 1991 par l'Américain Melvin Stewart en 1 min 55 s 69.

■ **RUGBY : une procédure disciplinaire est engagée contre Patrick Soula,** le talonneur toulousain, qui a subi un contrôle antidopage positif lors de la finale du championnat de France, Toulouse-Castres, le 6 mai (*Le Monde* du 14 juin). L'échelle des sanctions va d'une suspension avec sursis pour Patrick Soula jusqu'à la perte du titre pour Toulouse, une fois la *« volonté ou non de se doper »* établie, a précisé, mardi 13 juin, Jean-Louis Barthès, directeur des services administratifs de la FFR. Des traces de Diantalvic, un antalgique qui figure sur la liste des produits interdits par le Comité international olympique (CIO), avaient été décelées dans les urines de Patrick Soula. Le docteur Patrick Tépé, médecin du Stade toulousain, et le joueur plaident leur bonne foi, en soulignant que le médicament incriminé avait été prescrit par un généraliste pour soigner une sciatique, ignorant qu'il figurait sur la liste du CIO. Le Castres olympique, battu en finale du championnat de France, a affirmé mercredi sa *« solidarité »* envers le Stade toulousain. Le président du club, Pierre-Yves Revol, a précisé que *« l'image du Stade toulousain ne saurait être ternie par cet incident »*.

■ **TENNIS :** le Suédois Magnus Larsson s'est cassé la cheville au cours d'un match d'exhibition mercredi 14 juin en Suède. Le numéro 11 mondial sera éloigné des courts pendant six semaines et ne participera donc pas au tournoi de Wimbledon. – (*Reuter.*)

# Le XV de France se trouve une charnière par défaut pour affronter les Springboks

PRETORIA
*de notre envoyé spécial*

Dans un coin de l'hôtel du XV de France, mercredi 14 juin, Aubin Hueber verse des larmes de rage et lance des propos peu amènes sur son entraîneur Pierre Berbizier. *« S'il n'avait pas eu autant de cautions à l'époque de Jacques Fouroux*, dit-il, *il n'aurait pas connu la carrière qu'il a faite. »* La colère fait bouillonner le demi de mêlée, qui a longtemps agacé ses équipiers par son zèle auprès de l'encadrement de la sélection.

COUPE DU MONDE

Le joueur de Toulon vit comme une humiliation le fait d'être le seul expulsé de l'équipe qui avait battu l'Irlande (36-12) en quart de finale et qui se heurtera aux Springboks sud-africains en demi-finale, samedi 17 juin. Il se retrouve ainsi seul à payer la faillite de la charnière contre les Irlandais : l'ouvreur Christophe Deylaud, lui aussi critiqué pour une prestation au moins aussi mauvaise que son partenaire, a conservé son poste. Et Aubin Hueber lit comme un camouflet supplémentaire l'identité de son remplaçant qui ne faisait même pas partie du groupe retenu pour cette Coupe du monde.

Un peu plus loin, Fabien Galthié commente son *« petit conte de fées »* avec la retenue qu'impose sa situation. Le demi de mêlée de Colomiers se retrouve titulaire pour une demi-finale de Coupe du monde alors qu'il n'est entré dans le groupe des vingt-six Français que depuis une grosse semaine, pour remplacer Guy Accoceberry blessé pendant France-Ecosse. Comme Albert Cigagna, arrivé en même temps que lui, Fabien Galthié n'a pas participé aux stages de préparation à la compétition. Sur l'ordre protocolaire des demis de mêlée français, il se situe même en quatrième ou cinquième position, derrière Alain Macabiau de Perpignan, voire Jérôme Cazalbou de Toulouse.

Mais le joueur a su transformer cette disgrâce en chance. Pour combler une fin de saison vierge de toute perspective de match international, il a choisi de partir en Afrique du Sud pour jouer dans un club et dans l'équipe de la province du Cap. Sa présence sur les lieux mêmes de la Coupe du monde a convaincu les sélectionneurs de faire appel à lui quand il a fallu remplacer Accoceberry.

**« UN PARI UN PEU FOU »**

Elle lui offre aujourd'hui l'occasion de participer pour la deuxième fois à la compétition suprême des rugbymen, après avoir été titulaire pendant toute l'édition de 1991. A l'époque, tous les oracles promettaient un bel avenir au jeune demi de mêlée de vingt-deux ans qui avait succédé par surprise à Pierre Berbizier. Hélas, Fabien Galthié n'est jamais parvenu à se montrer à la hauteur de ces espoirs. Les grands rendez-vous internationaux semblaient inhiber son talent et brider son imagination. Le joueur n'a plus porté le maillot bleu que par intermittence avant de disparaître de l'équipe en mars 1994, sur une ultime défaite face aux Anglais au Parc des Princes lors sa quatorzième sélection.

Pourquoi dès lors le réintroduire dans le XV de France avant le match le plus important que celui-ci ait à jouer depuis quatre ans ? Pierre Berbizier s'est montré peu disert sur les raisons de son *« pari un peu fou »* d'aligner deux demis qui n'ont jamais joué ensemble. L'entraîneur mise sur la connaissance du rugby sud-africain accumulée par Fabien Galthié en deux mois. Il justifie la modification de la charnière par son manque d'efficacité contre l'Irlande dû, selon lui, à un *« manque de complicité »* entre Deylaud et Hueber, ce qu'ont démenti les deux joueurs.

L'entraîneur a semblé surtout aussi gêné que lorsqu'il lui a fallu expliquer l'arrivée d'Albert Cigagna pour remplacer Philippe Benetton. Comme s'il constatait à nouveau les limites de sa politique de préparation à la Coupe du monde, fondée sur une notion de groupe qu'il est obligé de bafouer pendant la compétition en faisant appel à des éléments extérieurs.

Mais Pierre Berbizier ne peut surtout que constater son impuissance face à une tendance lourde du rugby français. Autrefois, le choix d'un demi de mêlée ou d'ouverture provoquait à coup sûr des polémiques entre amateurs de rugby. La profusion de talents à ces postes et de candidats à ces places en équipe de France provoquait l'embarras des sélectionneurs. Depuis quelques années, ils ne se prononcent plus que par défaut.

Ainsi Pierre Berbizier a essayé douze paires de demis depuis sa prise de fonction en 1992, aucune n'ayant réellement la pointure requise pour l'équipe de France, à l'exception du tandem Accocebery-Deylaud lors de la tournée en Nouvelle-Zélande. Depuis, Christophe Deylaud peine à imposer en équipe de France le talent dont il fait profiter le Stade toulousain et les demis de mêlée se succèdent sans pouvoir imposer leur marque.

Cette baisse de niveau, sans doute due aux frilosités actuelles du championnat, handicape doublement le XV de France. Elle nuit à la continuité du jeu sur le terrain, entre avants et arrières. Elle empêche celle des résultats sur la durée. L'irrégularité, l'absence d'identité de jeu de la sélection, tiennent en grande partie à ces carences de la charnière, quels que soient les joueurs qui la composent. Elles condamnent Pierre Berbizier à un bricolage de dernière minute, à une expérimentation en désespoir de cause, juste avant d'affonter des Springboks qui, eux, n'ont pas eu besoin de se casser la tête pour aligner l'un des meilleurs tandems de cette Coupe du monde.

*Jérôme Fenoglio*

■ **L'équipe de France,** qui rencontrera l'Afrique du Sud, samedi 17 juin à Durban, aura la composition suivante : Jean-Luc Sadourny (Colomiers) – Emile Ntamack (Stade toulousain), Philippe Sella (Agen), Thierry Lacroix (Dax), Philippe Saint-André (Montferrand-cap.) – (o) Christophe Deylaud (Stade toulousain), (m) Fabien Galthié (Colomiers) – Laurent Cabannes (RCF), Marc Cécillon (Bourgoin), Abdelatif Benazzi (Agen) – Olivier Roumat (Dax), Olivier Merle (Montferrand) – Christian Califano (Stade toulousain), Jean-Michel Gonzalez (Bayonne), Louis Armary (Lourdes). Les remplaçants seront : Franck Mesnel (RCF), Yann Delaigue (Toulon), Aubin Hueber (Toulon), Albert Cigagna (Stade Toulousain), Philippe Gallart (Béziers) et Laurent Bénézech (RCF).

## RÉSULTATS

### BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE FÉMININ
à Brno (République tchèque)

| | |
|---|---|
| **6e journée** | |
| **Poule A** | |
| Russie - France | 78-55 |
| Rép. tchèque - Yougoslavie | 67-62 |
| Italie - Allemagne | 65-56 |
| **Poule B** | |
| Ukraine - Espagne | 73-54 |
| Croatie - Hongrie | 75-70 |
| Slovaquie - Roumanie | 81-56 |
| **7e journée** | |
| **Poule A** | |
| Lituanie - Yougoslavie | 59-51 |
| Russie - Allemagne | 97-72 |
| Italie - Rép. tchèque | 63-54 |

Classement : 1. Italie, 12 pts ; 2. Russie, 11 ; 3. République tchèque, 10 ; 4. Lituanie, 8 ; 5. Yougoslavie, 8 ; 6. France, 8 ; 7. Allemagne, 6.

| | |
|---|---|
| **Poule B** | |
| Moldavie - Hongrie | 79-73 |
| Slovaquie - Croatie | 71-67 |
| Ukraine - Roumanie | 71-61 |

Classement : 1. Ukraine, 11 pts ; 2. Slovaquie, 11 ; 3. Croatie, 10 ; 4. Moldavie, 9 ; 5. Espagne, 8 ; 6. Roumanie, 7 ; 7. Hongrie, 7.
Les quatre premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.

### FOOTBALL

MONDIAL FÉMININ EN SUÈDE
Quarts de finale

| | |
|---|---|
| Etats-Unis - Japon | 4-0 |
| Norvège - Danemark | 3-1 |
| Allemagne - Angleterre | 3-0 |
| Chine - Suède | 1-1 (ap. prol.) |

Chine qualifiée aux tirs au but (4-3)

### HANDBALL

COUPE DE FRANCE Demi-finales retour

| | |
|---|---|
| OM Vitrolles - PSG-Asnières | 35-28 |
| Sélestat - Chambéry | 21-18 |

(Les clubs en gras sont qualifiés pour la finale)

# Fabrice Tiozzo rêve d'enlever la couronne WBC des mi-lourds au boxeur jamaïcain Mike McCallum

LYON
*de notre bureau régional*

Avant le championnat du monde (WBC) des mi-lourds, prévu au Palais des sports de Lyon-Gerland, vendredi 26 juin, le boxeur français Fabrice Tiozzo, vingt-six ans, a affiché vestimentairement ses intentions. Lors de la conférence de presse d'avant-combat, il arborait un flamboyant tee-shirt orné de la phrase *« Once is not enough »* – une seule fois, ce n'est pas assez... –, une devise en guise de pronostic.

C'est en effet dans cette ville même que son frère Christophe, trente-deux ans, a conquis, le 30 mars 1990, un premier titre mondial pour le « clan ». Comme l'aîné, Franck, trente-six ans, ancien boxeur poids lourd aujourd'hui tenancier de boîte de nuit, est devenu depuis le promoteur du benjamin, Fabrice est donc le deuxième et sans doute le dernier des Tiozzo à pouvoir briguer la ceinture de champion du monde. Il lui faudra pour cela battre le Jamaïcain Mike McCallum, trente-huit ans, déjà trois fois champion du monde de la catégorie des 79,379 kilos.

Une éventualité qui n'est guère du goût de McCallum, toujours portant lunettes noires : *« Fabrice Tiozzo est joli garçon. C'est dommage. Je vais lui abîmer le portrait. »* Il y aura dans l'arène près de neuf mille spectateurs pour assister à la collision et une bourse assez confortable pour réparer de prévisibles dégâts. On parle de 4,5 millions de francs, à partager entre les deux combattants, grâce à l'importance des droits de télévision.

Personne ne semble prévoir de Waterloo pour ce Fabrice-là, souvent présenté comme un besogneux du ring, comme un revanchard qui réussirait enfin à marcher sur les brisées du cadet de la famille en compensant son manque de génie par du travail, beaucoup de travail. *« Mon frère ? C'est pas un bourricot !* s'insurge Franck. *Il est moins doué que Christophe, c'est vrai, mais Christophe est un surdoué. Fabrice possède la vitesse, le coup d'œil et, en plus, il bosse. Il a une capacité cardiaque énorme. Durant le combat, il récupère en vingt secondes d'un effort de trois minutes car, en nombre de pulsations par minute, il n'est jamais au-dessus du seuil de l'endurance. »* Franck a tiré contre Fabrice mais il ne se rappelle pas l'avoir mis au sol *« ou alors, c'était il y a longtemps »*.

**DE L'EAU DANS LES CHEVEUX**

En vingt-huit combats professionnels, le benjamin des Tiozzo n'a connu qu'une seule défaite, en 1993, à Levallois, contre Virgil Hill. *« Il était jeune, il a perdu d'un point »*, certifie un aficionado. Il se démène depuis sept mois pour boxer McCallum. Depuis peu, il a été rejoint à Lyon, sa ville d'adoption, par son entraîneur fétiche, José Berrido, venu de Saint-Domingue. Il vient de passer huit jours « au vert » dans le Jura pour s'abriter de toutes les sollicitations.

Le Français sait que McCallum est l'un des plus grands boxeurs de la planète, avec onze titres mondiaux dans trois catégories de poids, cinquante et un combats, un match nul et deux défaites dont l'une contre James Toney, sur lequel il prit ensuite une revanche. Le Jamaïcain est doté d'une allonge supérieure et d'une confondante aptitude à empêcher l'adversaire de boxer.

A 20 h 30, vendredi 26 juin, Fabrice se passera de l'eau dans les cheveux, seule superstition qu'il avoue. Il empruntera le couloir sans peignoir sur les épaules, en cognant déjà les ombres. Il entrera sur le ring *« comme un sauvage »*, promet encore l'un de ses proches. Ses deux frères seront près de lui. Et alors, tout sera possible.

*Gérard Buétas*

# Sensible remontée des températures

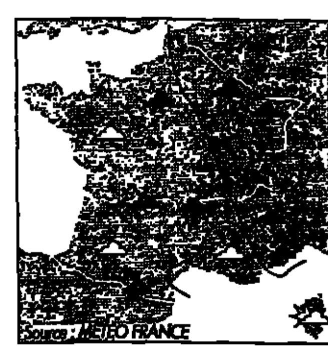
**LA SITUATION** météorologique va se débloquer : le flux de nord-ouest responsable de la fraîcheur de ces derniers jours va laisser place à un courant d'ouest progressivement plus chaud. Cependant, les régions de la moitié nord garderont une certaine nébulosité.

Vendredi, sur les Pyrénées, le Massif central et les Alpes, le ciel sera bien nuageux et des ondées se déclencheront dans le courant de la journée avec localement un caractère orageux. Près de la Méditerranée, le soleil sera bien présent en général. Sur le Roussillon et la Corse, il sera parfois voilé. Sur les Alpes-Maritimes, des cumulus bourgeonnants agrémenteront le ciel jusque près des côtes. Sur les régions de l'ouest et du sud-ouest, de la Manche occidentale aux plaines du Bassin aquitain, les éclaircies seront belles, d'autant plus lorsque l'on se dirigera vers la façade atlantique. Un peu plus à l'est, du Pas-de-Calais à l'Ile-de-France, la Bourgogne et la région lyonnaise, le ciel aura un aspect plus variable et ménagera des moments ensoleillés. Du Nord à la Champagne et à la Franche-Comté, les éclaircies alterneront avec les passages nuageux et de petites averses. Enfin, des Ardennes à la Lorraine et à l'Alsace, la masse nuageuse sera encore assez conséquente et porteuse de petites averses.

Les températures minimales seront parfois basses, souvent comprises entre 8 et 11 degrés dans l'intérieur du pays, mais elles pourront être plus basses dans le Centre et certaines vallées alpines. Sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique, elles s'étageront entre 11 et 13 degrés. Près de la Méditerranée, il fera de 13 à 16 degrés. L'évolution diurne sera conséquente puisque les maximales sur la moitié nord partiront de 17 à 18 degrés près de la Manche pour atteindre 19 degrés dans le Nord-Est, 20 à 22 degrés du Bassin parisien au sud de la Bretagne. Plus au sud, le thermomètre indiquera 22 à 25 degrés.

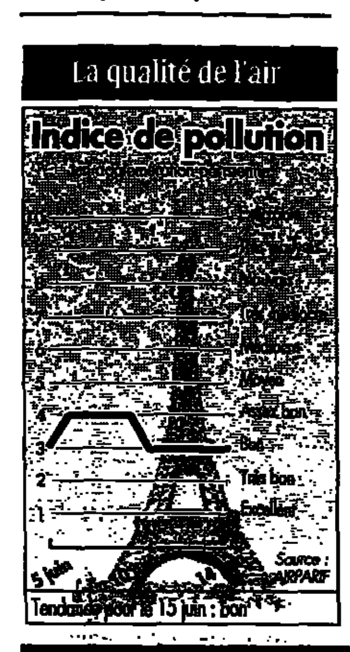
Samedi, l'amélioration se poursuivra, sauf près de la Manche. De la Bretagne à la Normandie et au Nord, le ciel s'ennuagera au fil des heures et des petites pluies côtières sont attendues l'après-midi. Sur les autres régions, le soleil l'emportera permettant le retour à des températures de saison.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*



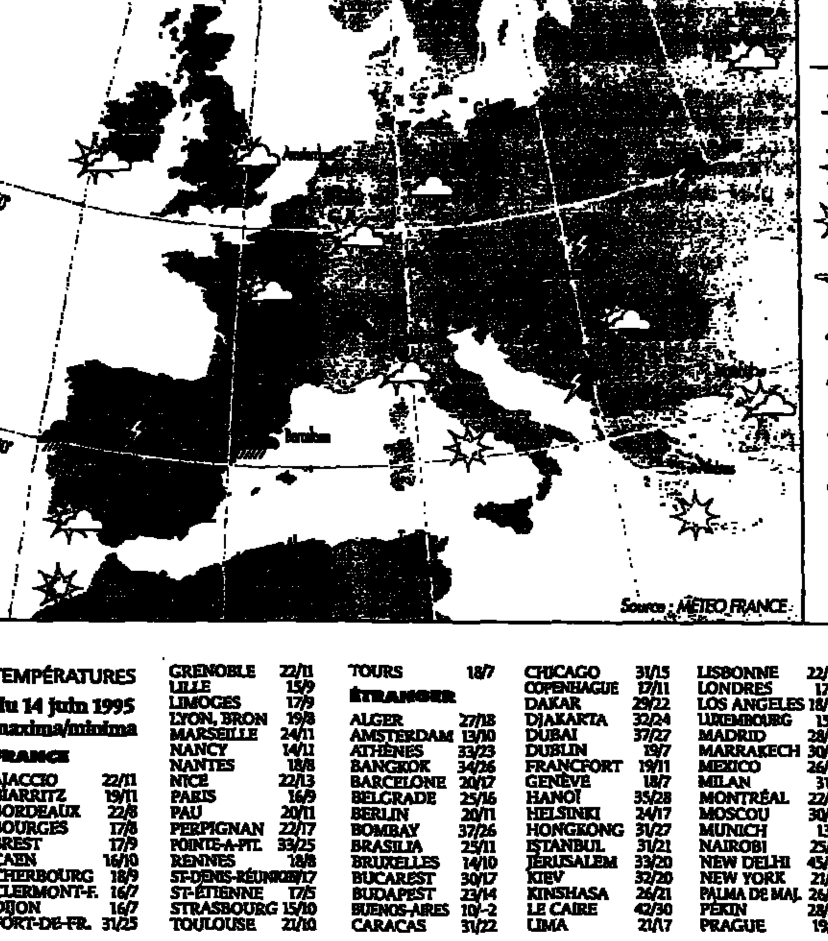
Prévisions pour le 16 juin vers 12h00

La qualité de l'air











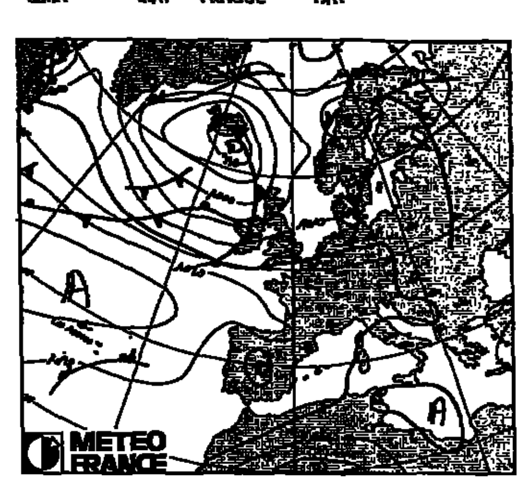
TEMPÉRATURES du 14 juin 1995 maxima/minima

| Ville | max/min | Ville | max/min | Ville | max/min |
|---|---|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | | | |
| AJACCIO | 22/11 | GRENOBLE | 22/11 | TOURS | 18/7 |
| BIARRITZ | 19/11 | LILLE | 15/9 | **ÉTRANGER** | |
| BORDEAUX | 22/8 | LIMOGES | 17/9 | ALGER | 27/18 |
| BOURGES | 17/8 | LYON, BRON | 19/8 | AMSTERDAM | 13/10 |
| BREST | 17/9 | MARSEILLE | 24/11 | ATHÈNES | 33/23 |
| CAEN | 16/10 | NANCY | 14/11 | BANGKOK | 34/26 |
| CHERBOURG | 18/9 | NANTES | 18/8 | BARCELONE | 20/17 |
| CLERMONT-F. | 16/7 | NICE | 22/13 | BELGRADE | 25/16 |
| DIJON | 16/7 | PARIS | 16/9 | BERLIN | 20/11 |
| FORT-DE-FR. | 31/25 | PAU | 20/11 | BOMBAY | 37/26 |
| | | PERPIGNAN | 22/17 | BRASILIA | 25/11 |
| | | POINTE-A-PIT. | 33/25 | BRUXELLES | 14/10 |
| | | RENNES | 18/8 | BUCAREST | 30/17 |
| | | ST-DENIS-RÉUNION | 28/17 | BUDAPEST | 23/14 |
| | | ST-ÉTIENNE | 17/5 | BUENOS-AIRES | 10/-2 |
| | | STRASBOURG | 15/10 | CARACAS | 31/22 |
| | | TOULOUSE | 21/10 | | |

| Ville | max/min | Ville | max/min | Ville | max/min |
|---|---|---|---|---|---|
| CHICAGO | 31/15 | LISBONNE | 22/15 | PRETORIA | 18/7 |
| COPENHAGUE | 17/11 | LONDRES | 17/9 | RABAT | 23/15 |
| DAKAR | 29/22 | LOS ANGELES | 18/14 | RIO DE JAN. | 26/21 |
| DJAKARTA | 32/24 | LUXEMBOURG | 15/7 | ROME | 23/15 |
| DUBAI | 37/27 | MADRID | 28/14 | SAN-FRANC. | 18/12 |
| DUBLIN | 19/7 | MARRAKECH | 30/15 | SANTIAGO | 13/2 |
| FRANCFORT | 19/11 | MEXICO | 26/14 | SÉVILLE | 33/17 |
| GENÈVE | 18/7 | MILAN | 31/9 | ST-PETERS. | 31/19 |
| HANOÏ | 35/28 | MONTRÉAL | 22/12 | STOCKHOLM | 24/13 |
| HELSINKI | 24/17 | MOSCOU | 30/18 | SYDNEY | 15/11 |
| HONGKONG | 31/27 | MUNICH | 13/9 | TENERIFE | 25/19 |
| ISTANBUL | 31/21 | NAIROBI | 25/13 | TOKYO | 20/18 |
| JÉRUSALEM | 33/20 | NEW DELHI | 45/33 | TUNIS | 29/20 |
| KIEV | 32/20 | NEW YORK | 21/17 | VARSOVIE | 18/9 |
| KINSHASA | 26/21 | PALMA DE MAJ. | 26/17 | VENISE | 22/13 |
| LE CAIRE | 42/30 | PÉKIN | 28/22 | VIENNE | 20/13 |
| LIMA | 21/17 | PRAGUE | 19/11 | | |



Situation le 15 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 17 juin, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# Ravensbrück

**RAVENSBRÜCK**, sinistre paysage que les pins, le sable, les étangs sous le soleil, ne parviennent pas à faire sourire tant il y eut de souffrance et de mort sous ce ciel bas obscurci à jamais par les fumées du crématoire. Sur les « blocks » flottent quelques drapeaux rouges et tricolores. Mais un mois et demi après la délivrance, plusieurs centaines de Français et quelques Françaises gisent encore sur les paillasses du « Revier », mal nourris, insuffisamment soignés, faute de médicaments, livrés presque au désespoir né de la sensation de l'abandon, loin de la patrie dans ce coin maudit du Mecklembourg.

On s'occupe d'eux cependant. En premier lieu, une femme admirable, dont on ne dira jamais assez le dévouement : M^me Vaillant-Couturier. Elle n'a pas voulu revenir – après dix-huit mois d'Auschwitz et des mois et des mois de Ravensbrück – tant qu'il restera là-bas un de ses compatriotes. A plusieurs reprises, on l'en a priée. « *Non*, dit-elle, *si je partais « ils » se croiraient encore plus abandonnés.* » Chaque jour cette magnifique Française parcourt les blocks, relève les courages, donne de l'espoir, qui n'est trop souvent que de l'illusion. Le mot de sainteté vient à l'esprit quand on voit cette grande soeur de charité auprès de ces hommes et de ces femmes dont plusieurs meurent chaque jour.

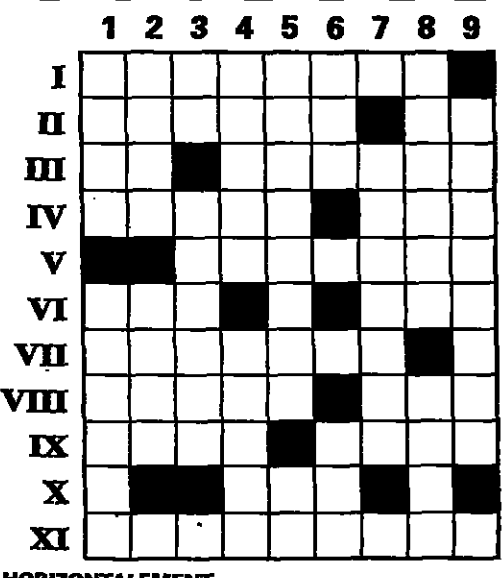
Autour d'elle, des aumôniers, deux officiers – les lieutenants d'Astier de Lavigerie et Chapman, – venus des camps de prisonniers de guerre et restés, eux aussi, bénévolement, font de leur mieux pour obtenir des autorités soviétiques et des autorités britanniques les camions et les avions nécessaires – il en faut si peu ! – pour faire revenir en France les derniers déportés.

*R. R.*

*(16 juin 1945.)*

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6584




**HORIZONTALEMENT**

I. Il gâche sciemment une bonne partie de son existence. – II. Mène une vie de chien. Son jour précède tous les autres. – III. Préfixe. La petite commission. – IV. Peut monter à la tête. Elle a tous ses fonds en Suisse. – V. Calmée. – VI. Met un terme à toute chose. Quelque chose d'utile. – VII. Chétive créature. – VIII. Est toujours uniforme. Se donna au premier venu. – IX. Peut porter la culotte. Verts. – X. Firent l'objet d'un troc entre un pigeon et un renard. – XI. Particulièrement vive quand elle est forte.

**VERTICALEMENT**

1. Ils sont instables et souvent fous. Dont on est venu à bout. – 2. L'une est vague, l'autre tranchante. Ornements. – 3. Le milieu pour épater. Dilatent la rate. – 4. Supportent parfois bien des soucis. Déferlements populaires. – 5. Sommet atteint par un aigle. Jadis adoré. – 6. Fit fureur. Service pour lequel la salade était recommandée. – 7. Ne manquent pas de sel. – 8. Visait peut-être trop haut. Se déplace avec une certaine pompe. – 9. Leurs bains ne pouvaient être que salés.

**SOLUTION DU N° 6583**

**HORIZONTALEMENT**

I. Citations. – II. Ophtalmie. – III. Lear. Lice. – IV. Ecran. Se. – V. Râ. Basses. – VI. Rivai. – VII. Utile. Obi. – VIII. Sa. Atones. – IX. Ecrits. Es. – X. Soirées. – XI. Essais.

**VERTICALEMENT**

1. Coléreuses. – 2. Ipéca. Tacot. – 3. Thar. Ri. Ri. – 4. Atrabilaire. – 5. Ta. Navettes. – 6. Ill. Sa. Osés. – 7. Omission. Sa. – 8. Nicée. Bée. – 9. Sée. Suisses.

*Guy Brouty*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **JAPON.** World Air Network, compagnie charter appartenant au groupe All Nippon Airways, va cesser ses activités. Depuis sa création, il y a cinq ans, la compagnie, qui assurait des vols entre le Japon, Singapour et Hongkong, a accumulé de lourdes pertes. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** Depuis le 7 juin, les habitants d'Hongkong peuvent prendre connaissance de la qualité de l'air qu'ils respirent chaque jour grâce à un indice de pollution établi à partir de relevés effectués dans plusieurs endroits de la colonie britannique. – *(AP.)*

■ **VIETNAM.** Le Vietnam, qui prévoit la visite de neuf millions de touristes étrangers d'ici à 2010, a lancé un programme de développement de son secteur touristique. Les infrastructures hôtelières, les parcs de loisirs vont être rénovés, et plusieurs sites parmi lesquels Huê, l'ancienne capitale impériale, la baie d'Along, Hanoï et Ho Chi Minh-Ville, vont être mis en valeur. – *(Reuter.)*

■ **ETATS-UNIS.** Jusqu'au 31 décembre, United Airlines offre à ses passagers sept jours de parking et une nuit à l'hôtel Hyatt Regency Paris - Charles-de-Gaulle, pour tout achat d'un billet transatlantique United Airlines en première classe, en classe connaisseur ou en classe économique plein tarif.

■ **GUIDE.** *Pacific Travel Fact File*, qui a été créé voici près de vingt ans, est désormais disponible en France. Ce guide de 700 pages, en anglais, couvre vingt-trois îles du Pacifique et fournit des renseignements sur les hôtels, les lignes aériennes, mais aussi sur les coutumes locales (distribué par SCM Développement, 223, avenue Pierre-Brossolette, 92120 Montrouge).

## PARIS EN VISITE

**Samedi 17 juin**

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, devant les grilles du palais de justice (Sabine de Murard).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY,** résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 55 F), 11 heures, sortie du métro Assemblée nationale (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture des pays du Nord, 11 h 30 ; les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par artiste, Manet (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **PALAIS GALLIERA :** exposition Dessins de mode (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 10, avenue Pierre I^er de Serbie (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS** (37 F), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

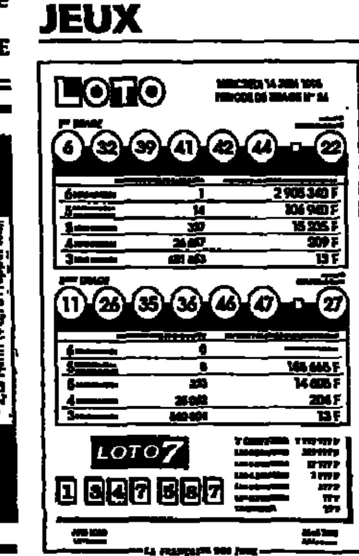
■ **LE CIMETIÈRE RÉVOLUTIONNAIRE DE PICPUS** (60 F), 15 heures, sortie du métro Picpus (Isabelle Hauller).

■ **DU CIMETIÈRE DE LA VILLETTE** au carrefour de la devise (60 F), 15 heures, angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue d'Hautpoul (Vincent de Langlade).

■ **LA MOSQUÉE DE PARIS** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Monge côté escalier roulant (Monuments historiques).

■ **LE PANTHÉON** et la montagne Sainte-Geneviève (45 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

## JEUX






## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Le Monde | 40-65-25-25 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |
| Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min) | |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.



Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

*Le Monde* PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

*Président-directeur général :* Jean-Marie Colombani
*Directeur général :* Gérard Morax
*Membres du comité de direction :* Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

**GALERIES** La 26e Foire d'art contemporain a lieu à Bâle (Suisse) jusqu'au 19 juin. Considérée par ses organisateurs comme la plus importante au monde, et par les exposants comme la plus professionnelle, elle réunit cette année plus de 250 galeries venues de 22 pays et de quatre continents qui exposent leurs plus beaux tableaux. Elle se situe également en franche concurrence avec la FIAC parisienne, affaiblie par son départ forcé du Grand Palais. ● **POUR LA PREMIÈRE FOIS**, des galeries françaises bénéficient d'une subvention du ministère de la culture pour y participer, à condition qu'elles consacrent la moitié de leur stand à des artistes vivants, français ou résidant en France. ● **INTERNET** entre dans la danse de l'art contemporain, *via* les galeries de New York, qui inaugurent un service qui offre de fantastiques possibilités.

# Bâle et Paris se disputent le marché de l'art contemporain

## La foire suisse se pose comme un Salon très professionnel. Et ne cache pas sa volonté de concurrencer son homologue française, la FIAC, encore affaiblie par son déménagement du Grand Palais

**Messe Basel. Schweizer Mustermesse in Basel, CH 4021 Bâle. Tél : (19) 41 61-686-20-20. Du 14 au 19 juin.**

BÂLE
*de notre envoyé spécial*

La Foire de Bâle est bien située. Chronologiquement, elle s'insère cette année entre l'ouverture de la Biennale de Venise et l'emballage du Reichstag par Christo. Nombreux sont les visiteurs, en particulier américains, à inscrire les trois étapes sur leur calendrier. Géographiquement, la proximité de la France, de l'Italie, et surtout de l'Allemagne lui attire un public, certes restreint par rapport aux foules de la FIAC, mais choisi : c'est-à-dire qu'il s'abstient de dire des bêtises devant les tableaux, se renseigne, et surtout demande les prix.

Au sein de la ville même, la manifestation est située dans un quartier voué tout entier aux foires de toute nature. Une étude estime les retombées économiques pour la ville de Bâle à 938 millions de francs suisses – environ 3,75 milliards de francs –, pour l'ensemble des foires, sur la seule saison 1993-1994. La « Kunst Messe » bénéficie donc d'une infrastructure sans faille, et parfois hors d'échelle.

Enfin, elle dure peu : cinq jours. C'est suffisant pour faire des affaires sans déserter sa propre boutique au-delà du raisonnable, et pas assez long pour s'apercevoir que Bâle n'est pas une ville bien gaie. Mais les galeristes se moquent de l'animation anémique des vieux quartiers : vissés sur leur stand, c'est à peine s'ils savent qu'il y a une cité autour d'eux, pourvue, entre autres, d'un des musées les plus attachants d'Europe. Ils sont là pour le négoce, même si le marché de l'art affiche, à Bâle comme ailleurs, un encéphalogramme plat.

Durant les années folles, la foire fonctionnait comme les marchés aux puces : les bonnes affaires se faisaient entre marchands, bien avant l'ouverture. Les galeries « classiques » et cossues installées au rez-de-chaussé montaient d'un étage pour faire leurs emplettes chez les jeunes. Les jeunes exilés du premier rêvaient de devenir un jour Beyeler ou Krugier.

Mais même les grands marchands n'ont plus d'argent, ou préfèrent le dépenser dans les salles de ventes. On les comprend : les prix susurrés (on les affiche rarement) sont supérieurs à ceux des ventes publiques dans des proportions non négligeables. Il est vrai que les œuvres proposées sont d'une autre qualité. Mais, comme les marchands n'ont pas encore redécouvert le troc, les échanges sont rares.

## La douane, aujourd'hui, est le seul vrai handicap de la Foire de Bâle

Michel Durand-Dessert n'en a cure. Ce célèbre galeriste parisien renoue avec Bâle après une longue bouderie, et pour une bonne raison : *« Je vends plus à la FIAC, mais je dois venir pour n'être pas coupé du marché international. Souvent, j'achète ici plus que je ne vends, mais c'est le seul Salon réellement professionnel. »* Ce que tous ses confrères confirment.

La subvention offerte par le ministère de la culture (voir ci-contre) n'a pas, affirme-t-il, déterminé son choix : *« C'est un coup de pouce, mais nous serions revenus de toute façon. »* La Foire de Bâle a donc tout pour elle, y compris ces institutions que le monde entier envie à la Suisse que sont les zones franches : à proximité des aéroports de Genève et de Zurich se trouvent les deux plus grands musées d'art contemporain du monde. Des kilomètres de cimaises, des mètres carrés de tableaux conservés dans des conditions optimales. La plupart des grandes galeries y ont un dépôt. Les achats s'y font en toute discrétion, les œuvres ne se déplacent que de la distance qui sépare deux conteneurs. Sur la foire, les étiquettes portent des mentions à peine discrètes signalant que, temporairement extraites de ces fameux entrepôts « sous-douanes », elles sont à même d'y retourner si le client le souhaite.

Et le client aurait tort de s'en priver. D'autant que pointe ici la seule tare du système suisse : ses douaniers. Des limiers capables de se faire passer pour un acheteur sur votre stand, de vous demander un prix, et de le comparer avec votre déclaration préalable. Gare à celui qui sous-estime un tableau. Le gabelou suisse exige de connaître le prix de vente au public. Impossible de consentir la moindre ristourne au client fidèle, ou au marchand ami. Pour des galeristes désormais familiers des facilités européennes, le jeu ressemble à un casse-tête chinois. Avec, en cas de vente, une TVA de près de 1 % supérieure à ce qui se pratique dans l'Hexagone. La douane, aujourd'hui, est le seul vrai handicap de la Foire de Bâle.

Les galeries suisses sont si conscientes du problème qu'elles ont créé, en avril 1995, une association professionnelle, bâtie sur le modèle français du comité des galeries d'art. Sa déclaration d'intention ne laisse aucun doute quant à ses objectifs : *« L'Association des galeries suisses va s'investir à alléger* [sic] *les règles administratives liées au commerce d'œuvres d'art, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Pour ceci, il faut, entre autres créer des règles précises concernant la TVA, comme il est d'usage dans les différents pays de la Communauté européenne, et un allègement des impôts en cas de succession et de legs... »* On prend mieux la mesure de l'ampleur des difficultés en constatant que le siège de l'association est installé chez un avocat bâlois, qui ne devrait pas chômer ces prochaines années.

Car, pour les organisateurs de la Foire de Bâle, le problème est simple : il n'y a, d'après eux, pas de place en Europe pour plus de deux foires internationales. Celle de Cologne s'étant depuis longtemps installée dans le secteur de l'art le plus contemporain, les Suisses ont entamé une lutte à couteaux tirés pour faire de leur manifestation une réussite dans ce secteur bien plus lucratif qu'ils baptisent « moderne classique », couvrant en gros le siècle jusqu'aux années 60.

Leur principal concurrent reste la FIAC, à Paris, qu'ils regardent sans tendresse et verraient bien dépérir sans regrets. La France a eu durant près de quinze ans une politique volontariste en matière d'arts plastiques, qualifiée un peu vite de manifestation de l'art officiel. Mais elle suscitait le plus grand intérêt hors de nos frontières. Le retard à combler pour revenir sur la scène internationale était énorme, mais, depuis quelques années, les galeries étrangères se tournaient à nouveau vers Paris. Qu'elles pourraient bien déserter, si rien n'est fait.

Le déclin programmé de la FIAC, boutée hors du Grand Palais, risque de n'être que l'avant-goût d'une nouvelle traversée du désert. La dernière a duré un quart de siècle.

*Harry Bellet*



*Paul Rebeyrolle : « Splendeur de la vérité », 1994, technique mixte sur toile, galerie Templon.*

## Sur le réseau Internet

***Gallery Guide*** **est un de ces mensuels qui fleurissent partout, publiant un liste d'expositions limitée aux galeries qui ont bien voulu payer pour y figurer. A Paris, une trentaine de lieux seulement ont souscrit l'abonnement de 35 dollars (environ 175 francs) qui leur permet de figurer dans l'édition du *Gallery Guide*. On pouvait les comprendre : la version imprimée est peu lisible, et par trop limitative. Mais les voilà, pour le même prix ou presque, dans le réseau Internet, et les possibilités offertes sont fantastiques. Préparer sa prochaine visite aux galeries de New York, retrouver partout dans le monde qui expose quoi... Les galeries peuvent également savoir qui s'est connecté sur leur stock électronique et sont à même de prendre ensuite contact avec cet amateur potentiel... Ce réseau est encore balbutiant, il lui manque en particulier des correspondants qui puissent couvrir le monde entier, mais il paraît promis à un bel avenir.**

*★ Art Now Inc. 97 Grayrock Rd, P. O. Box 5541, Clinton, New Jersey 08809. Tél. : (19) 1-908-638-5255. Accès Internet : http : //www. arts-online.com/gg. htm.*

## Des Français subventionnés

**LA LOCATION** d'un stand de 60 m² à Bâle coûte un peu plus de 70 000 francs français, auxquels il faut ajouter les frais de transport, d'assurance, de logement. Le tarif grimpe vite aux alentours de 150 000 francs, budget moyen d'un exposant. D'après Anne Lahumière, compte tenu des pourcentages dus aux artistes, ou du prix d'achat d'une œuvre ancienne, une galerie doit, pour rentrer dans ses frais, vendre pour au moins 450 000 francs de tableaux. Le secteur « Jeunes galeries » (moins de cinq ans d'âge) bénéficie d'un prix de faveur : le stand de 30 m² leur est facturé environ 20 000 francs.

A l'initiative du Comité français des galeries d'art, la délégation aux arts plastiques (DAP) a décidé cette année de subventionner les marchands qui en feraient la demande, à condition qu'ils consacrent au moins la moitié de leur stand à des artistes vivants, français, ou résidant en France. Cinq galeries parisiennes qui exposent plutôt des étrangers, des artistes défunts, ou qui tout simplement préfèrent se passer de la manne gouvernementale se sont abstenues de déposer un dossier.

Vingt-six des trente et une galeries venues de l'Hexagone toucheront donc 36 000 francs, soit la moitié du prix de leur stand, qui devraient leur être versés directement sur présentation des factures. C'est une petite incitation, compte tenu des coûts cités plus haut. Elle paraîtra cependant scandaleuse à certains, pour qui un galeriste ne peut être qu'un négrier, ou qui estiment nécessaire de laisser jouer les lois du marché. Cependant, bon nombre de jeunes galeries n'auraient pu se frotter à leurs aînés sans cette aide. Et l'Autriche, l'Espagne et certains Länder allemands pratiquent le principe de la subvention (bien plus élevée dans la plupart des cas) depuis longtemps, ce qui n'est pas sans rapport avec la pénétration de leurs artistes sur la scène internationale.

*Ha. B.*

# L'érotisme est omniprésent à l'étage des jeunes galeries

BÂLE
*de notre envoyé spécial*

*« Les réserves sont de sortie ! »* Cette réflexion d'un visiteur, vieil habitué des lieux, résume bien la qualité des œuvres exposées : désespérés par la médiocrité des ventes, ou désireux de briller dans cette vitrine internationale qu'est Bâle, les marchands ont exhumé leurs plus beaux tableaux, ceux que secrètement ils espéraient garder pour leur vieux jours. D'autres, aux stocks moins fournis, peaufinent la décoration de leur stand. Le Genevois Pierre Hubert remporte la palme du kitsch avec un mur extérieur peint en rouge sang et constellé d'inscriptions de Robert Barry. L'intérieur a été confié à deux autres artistes, John Armleder et Sylvie Fleury, ce qui donne une alternance de vert pistache et de jaune pour l'un, et de fourrure acrylique rose pour l'autre. Là-dessus, on a accroché des tableaux. Ceux qui résistent au traitement sont rares, et on distingue vaguement un Hains et un Fontana. Mais de tels dérapages sont heureusement l'exception : à Bâle, on montre le meilleur, et si la foire est un peu moins spectaculaire qu'en 1994, moins fournie en toiles dignes des meilleurs musées, les œuvres exposées sont de qualité, et de format assez raisonnable pour figurer dans un intérieur suisse.

Statistiquement, les deux peintres les plus montrés ici tous les ans sont Picasso et Dubuffet. La troisième place est plus disputée : en 1994, elle revenait à Sol Lewitt. C'est Andy Warhol qui la décroche cette année. Bâle permet aussi de se faire une idée assez juste des tendances du marché : Liliane Durand-Dessert se souvient par exemple d'une « année Richter », où les toiles de l'artiste allemand poussaient sur tous les stands, mais ce phénomène a perdu de son ampleur. En l'absence d'orientation précise, le mieux est donc de partir à la pêche. En commençant pas les eaux poissonneuses des grandes galeries suisses : Jan Krugier, par exemple, peut être un des meilleurs amateurs de dessins de sa génération. Il le prouve en accrochant côte à côte Cézanne et Poussin, Cézanne et Tintoret, Cézanne et Véronèse. C'est une réussite. Avec, en point d'orgue, un tableau cubiste de Picasso, une rareté de 1911, à la limite de l'abstraction.

Ernst Beyeler n'est pas en reste : en attendant l'inauguration du musée qu'il compte offrir à la ville de Bâle, il donne un avant-goût de la richesse de ses collections dans une exposition baptisée « Surréalisme », un festival où Dali côtoie Magritte et où trône un fort beau Miro. Moins excitant toutefois que celui déniché par le Parisien Marc Blondeau, la *Maison avec palmier*, un paysage « détailliste » peint par le Catalan en 1918.

### CONFRONTATION FRANCO-AMÉRICAINE

A la Marlborough, un grand panneau accroché au-dessus des Kitaj signale à ceux qui l'ignoreraient que leur artiste vient de décrocher le Lion d'or à la Biennale de Venise. On lui préférera sans hésiter un très beau Bacon qui figurait dans l'exposition organisée à Paris par Lelong en 1986. Hans Mayer a comme d'habitude déniché des œuvres spectaculaires de Nam June Paik. Son stand, un peu bourré, contraste avec celui de son voisin, le très attendu New-Yorkais Gagosian. Une merveille de concision : deux salles, profondes et étirées. Dans l'une, des toiles anciennes et immenses d'Andy Warhol. Dans l'autre, d'exceptionnels et gigantesques papiers noirs de Richard Serra, les *Deadweights*. On se croirait dans la chapelle peinte par Rothko à Houston, la puissance brutale d'un temple païen en plus.

A l'étage, la section consacrée aux photographies tourne à la confrontation franco-américaine : les Français Michel Chomette et Alain Paviot montrent de beaux tirages anciens, dont un bel ensemble d'Eli Lotar. Une galerie de La Nouvelle-Orléans présente des figures d'Indiens burinés à souhait, et des portraits d'artistes célèbres qui ne le sont pas moins. Mais le mélange de tirages originaux, d'épreuves récentes et des planches arrachées à un des onze volumes de l'*Animal Locomotion* publié par Muybridge en 1887 trouble un peu. Ce qui n'est pas le cas chez son voisin, Lunn, de New York, qui étiquette chacune de ses photos avec une précision maniaque, mais de bon aloi, et y fait même figurer ses prix. Un milliardaire anarchiste pourra donc s'offrir le portrait de Bakounine, par Nadar, pour la bagatelle de 35 000 francs suisses (140 000 francs environ).

Pour les pauvres, il reste le secteur « jeunes galeries » où on sent un professionnalisme naissant moins perceptible naguère. C'est peut être moins fou, moins gai, mais rassurant en ces temps de crise. La vitalité a toutefois du bon, et c'est à l'étage que se dégage la principale tendance de cette foire : un amour immodéré pour le sexe. L'érotisme est partout, dans les installations, les photographies et les peintures. Cette innocente manie gagne même des galeries plus âgées : Daniel Templon montre un Rebeyrolle tonide, et le portrait d'un de nos célèbres conservateurs de musée peint par Corpet, en pied, de face, et tout nu. Mais la palme revient à la galerie Jablonka, de Cologne : les sado-maso y trouveront l'Araki de leurs rêves, les pornographes défileront devant douze dessins très lestes de Clemente, et Gilbert et George raviront les autres. On a même pensé aux voyeurs, avec un beau petit Picasso, *le Peintre et son modèle*. Le vieux faune est décidément partout.

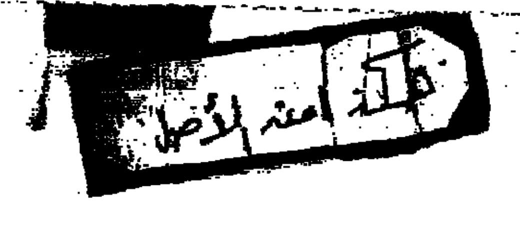
*Ha. B.*















# Visite à la Biennale, chez les oubliés du palmarès

## Roman Opalka peint le temps qui passe. César poursuit ses monumentales compressions. Bill Viola propose quatre installations vidéo trop démonstratives… et un trio de femmes revigore le pavillon néerlandais

**Vingt-sept pavillons nationaux offrent, à la Biennale de Venise, un aperçu de la production artistique contemporaine de leurs pays. Nombre de participations nationales peuvent s'avérer modestes ou par trop grandiloquentes. Mais quelques interventions discrètes, plusieurs prestations d'envergure, méritent qu'on s'y attarde plus longuement. Dignes d'une mention que le jury officiel ne leur a pas forcément accordée. Telle l'œuvre de Roman Opalka, qui représente la Pologne dans le pavillon des Giardini. Il montre dix-neuf tableaux sur lesquels il a peint en blanc au pinceau sur un fond toujours plus blanc, des nombres qui se suivent en ligne… Il y associe la photo de son visage, qu'il réalise à l'issue de chaque tableau, et l'enregistrement de sa voix disant les nombres pendant qu'il les peint. Seule survivance de l'art conceptuel que la Biennale accueille.**

VENISE
*de notre envoyée spéciale*

Roman Opalka est né en France en 1931 et vit en France, mais il faut croire qu'il est toujours Polonais, puisqu'il représente la Pologne dans le pavillon des Giardini. Où, égal et fidèle à lui-même, il montre dix-neuf tableaux de même format sur lesquels il a peint en blanc au pinceau sur un fond toujours plus blanc, des nombres qui se suivent en lignes, le premier en haut à gauche étant le chiffre qui suit le dernier inscrit en bas à droite du tableau précédent. Le premier de ces tableaux, nommé *Détails*, daté de 1965, allait de 1 à 35 327. Le fond était noir. Aujourd'hui le fond est gris pâle et les nombres de plus en plus grands – le dernier proposé à la Biennale est 4 045 244 – et de plus en plus illisibles. L'artiste qui ajoute 1 % de blanc au fond de chaque toile a calculé qu'il lui faudrait trente ans de sa vie d'artiste pour arriver au nombre de 5 000 000, et qu'au nombre 7 777 777 sa peinture deviendrait effectivement complètement blanche. A ces peintures, Opalka associe la photo de son visage, qu'il réalise à l'issue de chaque tableau-détail, et l'enregistrement de sa voix disant les nombres pendant qu'il les peint.

BIENNALE DE VENISE

Cette folle entreprise artistique qui s'est fixé pour tâche de peindre le temps, le temps de l'œuvre, le temps compté de l'homme jusqu'à sa disparition, prend avec le temps toujours plus de sens, est a peu près la seule survivance de l'art conceptuel que la Biennale accueille. Lourde responsabilité, bien assumée. Le radicalisme très pertinent d'Opalka ne serait-il pas apte à relever le défi de Jean Clair ? Apte à rappeler qu'un artiste conceptuel dur et pur n'est pas forcément un songe-creux. Cette écriture blanche, calme mais imparfaite, et visuellement belle, ce qui ne gâte rien, où le corps des nombres fuit dans le blanc de la toile, en dirait-elle moins que beaucoup d'images de corps humains rongés, boursouflés ?

Opalka n'a pas eu de prix, César non plus et ce n'est pas faute de poids : sa pièce principale, un impressionnant monument de compressions de voitures et de deux-roues récupérés chez des ferrailleurs de Lyon et mis en paquets, pèse plus de cinq cents tonnes. D'où la nécessité de consolider les fondations du pavillon français (en allant chercher le fond de la lagune à douze mètres) qu'il n'est plus question de casser, comme Jean Nouvel l'avait proposé lors d'une dernière Biennale – il est classé –, et qu'il fallait de toute façon étayer.

### COUP DE POING

Bien que le geste et le projet ne soient pas neufs – l'un et l'autre remontent au début des années 60 –, cette nouvelle prestation de César, qui prend presque toute la salle centrale, fait de l'effet. Elle suffisait. Les carcasses de voitures noires écrasées en galettes sur les murs des salles latérales, qu'elles soient présentées à la verticale appuyées au sol, ou à l'horizontale accrochées en tableaux, relèvent d'un esthétisme gratuit qui nuit au sérieux avec lequel on peut lire aujourd'hui, plus qu'hier, la pièce centrale.

Au pavillon américain, écarté lui aussi du palmarès (*Le Monde* du 11 juin), Bill Viola propose quatre installations vidéo qui cherchent à impressionner de quatre façons différentes. C'est trop, trop de vedettariat, trop de démonstration de la maîtrise technique de l'artiste sur tous les terrains de la vidéo. Il oblige à traverser un couloir de murmures ponctués de visages bâillonnés et troubles, puis une pièce coup de poing, jouant sur un contraste d'images en vis-a-vis, d'un côté celle d'un homme qui se lave lentement le corps dans des bains minables tandis que l'autre écran mitraille des images d'explosion, de violences, dont les éclats se répercutent sur l'image de l'homme. Avec son à l'appui.

La troisième installation, faite d'écrans de voiles, qui joue sur l'opacité et la transparence des images, n'est pas très originale. La dernière pièce, en revanche, relève de ce que Viola sait le mieux faire : se référer à la peinture ancienne. Sa mise en scène au ralenti du thème biblique de la Visitation, avec flottements de tissus et mains qui se frôlent avec grâce, est très émouvante.

Les Anglais, qui n'ont pas attendu que le vent de la Biennale tourne pour y propulser de bons vieux peintres, présentent Leon Kossof, un petit maître qui laboure ses sujets, nus, portraits, ou scènes de rue, dans l'épaisseur de ses pâtes, plus fondues aujourd'hui qu'il y a vingt ans, comme en témoignent ses deux ou trois tableaux exposés au Palazzo Grassi. Dans un autre genre, le contenu du pavillon allemand n'a rien de bien stimulant. Va pour la dérive des portraits photographiques de Thomas Ruff, mais c'est Catharina Fritsch qui prend presque toute la place pour pas grand-chose : une idée d'architecture concentrationnaire, trop grande pour elle.

Le pavillon néerlandais est mille fois meilleur, avec son trio de femmes. Marlene Dumas, un peintre solide, y montre une suite de portraits en pied de filles en slip qui, sous des dehors d'adolescentes mal dégrossies, respirent une énergie féroce. Maria Roosen y pose ses boules de verre en forme d'outres-seins sur des fauteuils, et Marijke Van Warmerdam y balance des projections, celle d'une fille qui fait le poirier ou d'un homme qui saute. Soit trois façons de décliner des images du corps, qui rejoignent la thématique de l'exposition de Jean Clair, « Identité et altérité », mais sans ce pathos morbide dont fait état l'exposition du Musée Correr où Marlene Dumas figure aussi.

Le pavillon de la Belgique, où Vermeiren poursuit son interrogation sur le lieu de la sculpture, se tient. Au pavillon tchèque, un très bon artiste, Karel Malich, propose dans une petite salle blanche ses paysages dans l'air, traversés de ressorts à boudin, de fils embrouillés. Ils ont l'énergie du gribouillis d'où peuvent émerger un bras et une main, qui semble tenir un crayon, et font penser aux embrouillaminis du cerveau, ou du chef-d'œuvre inconnu.

Dans le pavillon israélien, en partie transformé en dépôt de livres, deux artistes, Joshua Neustein et Uri Tzaig, et l'écrivain David Grossman se sont fédérés pour développer une métaphore intéressante autour de la notion d'archives écrites et visuelles. Une idée qui traverse aussi le pavillon autrichien, transformé en pavillon des médias, submergé d'images réelles et virtuelles, et où, c'est délibéré de la part des artistes qui l'ont investi, le visiteur perd pied. La réflexion est d'actualité.

*Geneviève Breerette*

★ Giardini de Castello, jusqu'au 15 octobre.

## La découverte d'Arthur Bispo do Rosario

**Arthur Bispo do Rosario (1911-1989) brodait sur des tentures, des chasubles et des drapeaux, des listes de vêtements, des bateaux de guerre, ou l'histoire des habitants de la planète Terre. Il fait penser au travail des tissus liturgiques traditionnels du Brésil ou d'ailleurs, Il entourait avec soin des objets ordinaires, outils, râpes et capsules, de fils de coton rose ou bleu, et, plus surprenant, montait en tableaux des bottes en caoutchouc ou des bouteilles en plastique pleines de bouts de papiers de couleur. On pense au pop art et au nouveau réalisme. Ces œuvres, en particulier, font dire aux Brésiliens, qui rendent hommage à Arthur Bispo do Rosario, que son œuvre réalisée à partir des années 60 jusqu'à sa mort en asile psychiatrique n'appartient pas à l'art brut, mais à l'art tout court. Est-ce si important ? Ne sommes-nous pas désormais en mesure de reconnaître de très grands créateurs parmi les outsiders ?**

■ **MÉCÉNAT : les entreprises se sont davantage engagées en 1994,** après une année 1993 plutôt morose, selon un rapport que vient de publier l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (ADMICAL). Selon l'association, le volume consacré par les entreprises au mécénat a représenté entre 700 et 800 millions de francs, une augmentation de près de 100 millions par rapport à 1993. Huit cent cinquante entreprises ont été recensées. Les principaux domaines aidés sont la musique, les arts plastiques et les musées. Le cinéma et l'audiovisuel se maintiennent, les parents pauvres restent la photographie, la danse, l'architecture et le design.

■ **MUSIQUE : le compositeur italien Luciano Berio, qui fête en 1995 ses soixante-dix ans,** a ajouté à ses *Sequenza* (commencées en 1958), à la suite d'une commande de l'Ensemble InterContemporain (EIC), un douzième épisode pour basson solo qui devait être donné le 15 juin par le basson Pascal Gallois de l'EIC, au Châtelet. Au cours de ce concert, David Robertson dirigera l'EIC et le London Sinfonietta Voices, dans *Coro*, que Berio a composé en 1976. A la demande de la Fondation Mozart de Prague, le compositeur a complété la *Zaïde*, une œuvre inachevée de Mozart qui sera créée à Florence, du 17 au 22 juin. Elle sera donnée à Paris, au Théâtre de l'Europe, du 15 au 21 septembre.

■ **Les 32es Fêtes musicales en Touraine,** qui devaient avoir lieu à la fin du mois de juin, sont reportées à septembre, à des dates qui ne sont pas encore communiquées. Le pianiste Sviatoslav Richter, âme de ce festival tourangeau, a été victime d'un léger accident. Tél. : (16) 47-21-65-00.

■ **CINÉMA : le public de Yokohama va découvrir diverses facettes** du cinéma français avec *La Cité des enfants perdus*, *La Haine* ou *Gazon maudit*, à l'occasion du troisième Festival du film français, qui a lieu du 15 au 19 juin, sous la présidence de Sylvie Vartan. Des acteurs, des réalisateurs, des producteurs et des exportateurs accompagnent les quatorze films présentés par Unifrance Film International, l'organisme chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger, que préside Daniel Toscan du Plantier.



# A Genève, « Orphée » de Gluck conclut en beauté quinze ans de direction par Hughes Gall

## Le public a salué l'interprétation mais sifflé la mise en scène

**Le Grand Théâtre de Genève présente, jusqu'au 30 juin, *Orphée* de Gluck, dans une version de Berlioz datant de 1859, qui avait rapproché la version originale italienne (1762), où le rôle-titre était interprétée par un soprano, et celle de Paris (1774), réécrite par Gluck pour un ténor. Cette production remarquable clôt l'ère d'Hugues Gall qui prend la direction de l'Opéra de Paris et sera remplacé par Renée Auphan.**

**ORPHÉE, de Gluck. Mise en scène : Andreas Homoki. Décors et costumes : Wolfgang Gussmann. Lumières : Yves Bernard. Avec Anne Sofie Von Otter, mezzo soprano, Barbara Bonney et Elisabeth Futral, sopranos. Chœurs du Grand Théâtre, Orchestre de la Suisse romande, Jeffrey Tate, direction. Genève : Grand Théâtre, les 15, 18, 21, 24, 27, 30 juin à 20 heures. Tél. : 19-41-22-311-23-11. Places de 20 à 99 francs suisses.**

GENÈVE
*de notre envoyé spécial*

« Eurydice, Eurydice. » La déploration sort de la bouche d'un jeune garçon placé à l'avant-scène, à peine dégagé de la masse sombre du chœur. Il faut quelque temps pour reconnaître dans la silhouette longiligne en complet-veston la mezzo-soprano Anne Sofie Von Otter. Mais l'intensité, la netteté du chant n'appartiennent qu'à elle. La cantatrice suédoise est l'interprète idéale du rôle d'Orphée dans l'opéra de Gluck : beauté du timbre, souplesse du phrasé, égalité de la voix dans tous les registres, ligne musicale exceptionnelle et intelligence rare du texte, de la musique, du personnage. Pas de sentimentalisme, mais du sentiment, comme dans l'air *J'ai perdu mon Eurydice*, pris sur un tempo rapide, chanté d'une façon presque froide, détachée, et pourtant intense.

Le deuxième grand protagoniste d'*Orphée* est le chœur. Celui du Grand Théâtre de Genève est magnifique. Le trio des solistes est complété par Barbara Bonney (Eurydice) et la jeune Elisabeth Futral (l'Amour), elles aussi très musiciennes et excellentes. Jeffrey Tate conduit l'Orchestre de la Suisse romande avec un rien de distance, sans jamais relâcher la tension dramatique : la translucidité des cordes, la tendresse des bois prédominent, et l'orchestre, en grande formation, reste pourtant léger.

La version choisie est celle de Berlioz (1859). Le compositeur français a rapproché la version originale italienne (1762), où le rôle-titre était interprété par un soprano, et celle de Paris (1774), réécrite par Gluck pour un ténor. Sa révision a consisté en quelques changements d'orchestration, qui donnent parfois une tonalité berliozienne, et surtout en la retransposition du rôle-titre pour la mezzo Pauline Viardot. Cette version s'est imposée, on comprend pourquoi : elle respecte l'esprit, même si elle déplace parfois la lettre.

### PORTÉES FROISSÉES

Le public de Genève a fait une ovation aux interprètes. Des sifflets ont accueilli le metteur en scène Andreas Homoki et le costumier-décorateur Wolfgang Gussmann. Sans doute certains Genevois n'ont-ils pas apprécié qu'ils aient transformé l'Amour en un petit écolier facétieux, béret vissé sur la tête et qui porte ses ailes comme un cartable sur ses épaules : c'est pourtant une façon joliment malicieuse de détourner la convention. La réalisation des maîtres d'oeuvre allemands a, d'ailleurs, beaucoup de tenue.

Sous les éclairages très concentrés d'Yves Bernard, les chœurs – stricts costumes noirs et cheveux gominés – se fondent en une foule anonyme d'où émerge peu à peu Orphée. Un grand panneau coulissant aux couleurs mauves projette celui-ci à l'avant-scène ou s'ouvre sur le plateau pour des effets de perspective. Seule la robe blanche d'Eurydice éclaire un peu cette vision d'oratorio noir suspendu entre ciel, terre et enfers. L'élément essentiel des décors et des accessoires réside dans les grandes pages de papier à musique, aux portées griffonnées de notes, qui courent tout au long du spectacle comme un leitmotiv. Froissées, elles se transforment en rochers ou en conques. Les Furies s'en servent comme boucliers pour repousser Orphée. L'effet est par moments répétitif, mais devient poétique quand un chapelet de bateaux en papier s'évanouit dans le lointain comme autant de points lumineux.

Cette production clôt en beauté l'ère d'Hugues Gall qui, après avoir régné sur Genève pendant quinze ans, va prendre la direction des Opéras de Paris, alors que Renée Auphan lui succédera à la tête du Grand Théâtre.

*Pierre Moulinier*

# Le country rock classique et subtil des Jayhawks

## Le groupe de Minneapolis a donné, le 13 juin, un concert au Hot Brass à Paris. Pour accompagner un disque remarquable

**DANS LE ROCK,** le talent ne suffit pas toujours. Presque par définition, le genre exige des poses rebelles. Les Jayhawks n'ont finalement de subversif que le classicisme. Au conformisme de la révolte obligatoire, ce groupe américain oppose le respect des traditions et le travail bien fait. Leur leader, Mark Olson, avouait récemment : *« Nous ne voulons qu'une chose, écrire des chansons qui touchent les gens. Il se trouve que cela a déjà été fait... »* Le groupe s'attache, avec humilité, à sculpter finement des mélodies selon les lois d'un country rock subtil édictées par Gram Parsons, Neil Young ou The Band.

Ce refus des provocations condamnait le quatuor à une carrière lente. Quand il se forme à Minneapolis, à la fin des années 80, la ville résonne encore des décibels de Hüsker Dü et des Replacements, groupes locaux précurseurs du grunge. S'ils ne sont pas restés insensibles à cette furie, Mark et ses compagnons ont surtout retenu le soin que portaient ces formations à leurs compositions. Un premier album passé inaperçu et un accident de voiture contraignant le batteur et le guitariste à une longue convalescence plongeront les Jayhawks dans un découragement presque fatal.

En 1989, *Blue Earth*, compilation de trois ans de maquettes, fera remarquer à quelques amoureux des belles chansons américaines la finesse des guitares et des refrains. Requinqués par cet accueil, le groupe signe sur le label Def American un album – *Hollywood Town Hall* – réalisé par George Drakoulias, producteur en vogue. Un disque plébiscité par la critique mais qui a eu du mal à trouver son public. Le surpassant encore par la variété de ses mélodies, leur nouvel album, le magnifique *Tomorrow the Green Grass*, semble devoir connaître le même sort.

Le 13 juin, sur la scène du Hot Brass, club parisien plus habitué aux performances de jazz contemporain, on devine que le groupe ne semble pas décider à forcer les portes du succès. Certes, peu aidés par des choix vestimentaires très Middlewest, les Jayhawks manquent de charisme. Plutôt que de se préoccuper du public autrement que de façon banalement sympathique, les musiciens s'appliquent à interpréter leurs chansons. On aimerait sans doute plus de séduction brute mais le charme tranquille finit par opérer.

### SANS NOSTALGIE

Dessiné par la guitare carillonnante de Gary Louris, consolidé par les riffs acoustiques de Mark Olson finement relancés par le piano de Karen Grotberg, le jeu des voix tisse de frissonnantes harmonies. La pureté de l'exercice vocal évoque la technique des Everly Brothers, ses résonances mélodiques rappellent que les Beatles, comme Bob Dylan, influencèrent les Byrds quand, dans les années 60, ils mêlèrent les premiers pop, rock, folk et country.

Que leurs chansons soient d'une fragilité suspendue *(Blue, Two Hearts, Over my Shoulder)* ou accélèrent des pulsions plus organiques *(Miss Williams Guitar, Real Light)*, les Jayhawks ne surjouent jamais des émotions nostalgiques. Quitte à se priver du lyrisme qui fait le succès de leurs amis les Counting Crows, ou à ne pas risquer les envolées de REM, leurs cousins *new wave*.

*Stéphane Davet*

★ **Disque : *Tomorrow the Green Grass*, 1 CD American, 74321 236802. Distribué par BMG.**



# Quand quatre solistes convertissent au jazz la ville nouvelle de Sénart

**NUIT DE TOUTES LES MUSIQUES, avec Urban Quartet, Pierre Tiboum/François Thuillier, Laurent Dehors/David Chevallier, « African Project » de Philippe Sellam et Gilles Rennes, Linley Marthe/Nelson Veras. A partir de 20 h 45, le 16 juin. LA COUPOLE, 14, rue Jean-François Millet, 77380 Combs-la-Ville. Tél. : 64-88-69-11. De 60 F à 85 F.**

Les habitants de Sénart se sont longtemps demandé ce qui pouvait les lier. Le regroupement administratif, en 1973, de dix communes de Seine-et-Marne et de l'Essonne pour former aujourd'hui la ville nouvelle de Sénart leur a toujours semblé artificiel. En revanche, La Coupole, conçue par Jean Nouvel et inaugurée il y a dix ans, est bien plus concrète. S'il faut se trouver une identité, elle passera par cette scène nationale. Les habitants en sont convaincus. Même si celle-ci, divisée en deux (un gros morceau à Combs-la-Ville, un plus petit à Moissy), participe aussi à cet aménagement un rien schizophrénique.

A la direction de La Coupole se trouvent Alain Grasset et Georges Buisson. Inséparables depuis vingt ans, ils ont vu naître la MC93 de Bobigny, sont passés par le TEP, ancienne manière, puis au centre d'action culturelle d'Yerres. Ils ont hérité du bâtiment dans un *« no man's land sans passé, une ville à la campagne en train de se construire »*, explique Georges Buisson.

Les deux *« fauteurs de troubles culturels »* connaissent surtout le théâtre. Ils ont secoué le public, ont organisé des représentations à domicile, inondé les communes de Sénart d'informations sur leur programmation. *« On a maintenant trente mille spectateurs sur une saison, un budget de 17 millions de francs auquel il manque 4 à 5 millions pour affirmer nos projets artistiques. »*

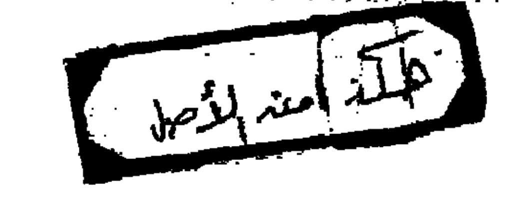
Parmi ceux-ci, la présence, depuis 1993, du collectif « la Scène et marnaise de création musicale » pèse volontairement d'un bon poids. Quatre solistes et compositeurs du jazz l'ont fondé : le contrebassiste Patrice Caratini, le pianiste Andy Emler, le saxophoniste François Jeanneau et le vibraphoniste Philippe Macé. *« Quatre à vivre, en Seine-et-Marne, le quotidien des besoins culturels »*, explique Patrice Caratini. Quatre activistes de l'intervention pédagogique et sur le terrain. *« On aime ce type d'action qui n'est pas séparée de l'activité de musicien. Lubat a été un des premiers. Maintenant tout le monde s'y met »*, s'amuse François Jeanneau.

### LES PETITES FERMES AUSSI...

A La Coupole, la Scène et marnaise a trouvé une demande pour que s'installe le jazz. Le collectif de réflexion est devenu un quartette. Ils ont joué à domicile, deux saisons de suite, dans les pavillons ou les petites fermes. Ils ont ensuite créé le POM, une moyenne formation de treize instrumentistes, transformable selon les envies et les besoins orchestraux en grand POM ou en petit POM. Le POM joue André Hodeir ou Marc Ducret, Pierre Michelot ou Zool Fleischer.

*« La Scène et marnaise fonctionne un peu comme les troupes de danse en résidence, ajoute Patrice Caratini. Il y a ici un creuset de stagiaires et d'amateurs, et une diversité de cultures et de déracinements que Paris ne connaît plus. Pour le jazz, c'est un mélange fondamental. »* La « Nuit de toutes les musiques », qu'ils organisent pour sept cents spectateurs, leur paraît en être le symbole. Ainsi, le jazz dans ses larges acceptions, fédérateur et rassembleur, y sera célébré au-delà de l'éphémère d'un concert.

*Sylvain Siclier*



# L'originalité et la provocation de Stephen Petronio

## Le chorégraphe prend une place à part dans la danse américaine



**IL A FALLU** un certain temps à Stephen Petronio pour s'échapper de l'emprise formelle de Trisha Brown, et puis un beau jour, presque soudainement, Stephen Petronio est apparu : vif, audacieux, préoccupé par la fragilité du corps, n'hésitant pas pourtant à mettre le plaisir en exergue de son travail. A la Maison de la culture de Bobigny, il présente trois inédits : *Previous* (1986), *The King Is dead* (1993), pièce pour laquelle Cindy Sherman a composé l'environnement visuel, et *Lareigne*, une création sur une musique de David Linton. Pour accompagner la danse sinueuse, inventive de Petronio, Manolo imagine des costumes, souvent osés, souvent déshabillés, et Ken Tabachnick est l'éclairagiste de son univers.

**★ Maison de la culture 93, 1, boulevard Lénine, 93000 Bobigny. 20 h 30, les 15, 16 et 17. Tél. : 48-31-11-45. De 50 F à 130 F.**

# UNE SOIRÉE A PARIS

**Cabestan et Arnaud Maisonneuve**
Chansons de marins, polkas, chants de travail : les musiciens de Cabestan sont incollables sur la richesse du répertoire breton. Le chanteur, Arnaud Maisonneuve, de Quimper, a une voix formidable. Accordéon diatonique, violon, veuze, guitare, mandoline, Cabestan est un des meilleurs groupes de musique traditionnelle de France.
*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures, le 15. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.*

**Ithal**
Musiciens funambules évoluant avec grâce sur un fil tendu entre Inde et Occident, Ithal est un trio formé de Ravi Prasad (chant), Philippe Renaut (trombone) et Guillaume de Chassy (trombone). Un mélange subtil et inédit de rythmes, d'harmonies et de mélopées venus du folklore, du jazz et de musiques savantes.
*Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mº Rue Montmartre. 20 h 30, le 15. Tél. : 47-70-81-47. 80 F.*

**Jean-Christophe Paré**
Quand il parle de danse, Jean-Christophe Paré possède l'un des jugements les plus percutants, attentifs, qui soient. Et sa danse, le plus souvent, a la grâce de ceux qui se préoccupent des autres. Ex-danseur de l'Opéra de Paris, il aurait pu se contenter de faire admirer sa présence angélique, sa magnifique technique, mais il a préféré chercher, interroger, cet art qui le passionne.
*Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4e. Mº Rambuteau.* Le Faune dévoilé : *18 h 30, le 15.* Les Deux Limites *et* Tout est lié : *20 h 30, les 16 et 17 ; 16 heures, le 18. Tél. : 44-78-13-15. De 70 F à 90 F.*

**Viviane Arnoux et François Michaud**
Viviane Arnoux est à l'accordéon et François Michaud au violon. Lames et cordes pour un répertoire frais, ludique et swingant qui passe des standards du jazz à quelques clins d'oeils aux séries télévisées (*Mission impossible*), du folklore canadien à la chanson de Paris.
*Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mº Oberkampf. 21 heures, le 15. Tél. : 47-00-48-87.*

# ART

Une sélection des vernissages et des expositions

## VERNISSAGES

**Aperto 95**
*CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 15 juin au 23 juillet.*

**Carlo (1916-1974)**
*L'Aracine, musée d'art brut, parc de l'hôtel de ville, 93 Neuilly-sur-Marne. Tél. : 43-09-62-73. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi et mercredi. Du 18 juin au 10 septembre.*

**Journées portes ouvertes**
*Ateliers d'artistes du Xe arrondissement, renseignements : Art Kanal 10, 32, rue Jacques-Louvel-Tessier, Paris 10e. Mº Goncourt. Tél. : 44-52-06-10. De 15 heures à 21 heures. Du 16 au 19 juin.*

**Alain Lambilliotte, Irmgard Sigg**
*Centre d'art contemporain-galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé le 14 juillet. Fermé lundi. Du 15 juin au 23 juillet.*

## PARIS

**Architecture de la Renaissance italienne, de Brunelleschi à Michel-Ange**
*Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 juillet. 36 F.*

**L'Art du tampon**
*Musée de la Poste, galerie, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 42-79-23-45. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 19 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 27 août.*

**Giacomo Balla**
*Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-Roosevelt. Tél. : 42-99-16-16. De 10 h 30 à 19 h 15. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 juillet.*

**Per Barclay**
*Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 40-27-05-55. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.*

**Pierre Bonnard**
*Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 12 juillet.*

**Miguel Branco**
*Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-08-36. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 juillet.*

**Constantin Brancusi (1876-1957)**
Centre Georges-Pompidou, grande *galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 août.*

**Carthage, l'histoire, sa trace et son écho**
*Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juillet. 40 F.*

**Marc Chagall, les années russes 1907-1922**
*Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 17 septembre. 40 F.*

**John Chamberlain**
*Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 août.*

**Alain Clément, Anita Molinero, Krzysztof Wodiczko**
*Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet.*

**Le Design des années pop**
*Musée des Arts décoratifs, nef, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 27 août. 20 F.*

**Duo**
*Galerie Louis Carré & Cie, 10, avenue de Messine, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-62-57-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 1er juillet.*

**Alain Fleischer**
*Centre national de la photographie, hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 juillet. 30 F.*

**Ilya Kabakov**
*Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.*
Centre Georges-Pompidou, forum, *place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 4 septembre. 27 F.*

**Max Klinger**
*Galerie Berggruen & Cie, 70, rue de l'Université, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 42-22-02-12. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.*

**Aki Kuroda**
*Galerie Maeght, hôtel Le Rebours-12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-43-44. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juillet.*

**Lapicque**
*Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 46-34-15-01. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 juillet.*

**Zoe Leonard**
*Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 48-87-40-02. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 juillet.*

**Malevitch, Tchachnik, Souiètine**
*Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mº Odéon. Tel. : 43-25-18-73. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 juillet.*

**Matta : comme elle est vierge ma forêt**
*Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères, Paris 6e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 49-26-03-06. De 11 heures a 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 août.*

**Matta : glisser dans le vent**
*Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 juillet.*

**Hans Memling**
*Musée du Louvre, aile Richelieu, salles des peintures françaises, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 14 août. Billet d'accès au musée ; 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et dimanche.*

**Henri Michaux, estampes**
*Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 19 heures. Ferme dimanche. Jusqu'au 20 juillet.*

**Zoran Music**
*Grand Palais, 3, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F.*

**Noces tissées, noces brodées**
*Musée national des Arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mº Porte-Dorée. Tél. : 44-74-84-80. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 35 F.*

**Les Peintres de la couleur en Provence 1875-1920**
*Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mº Luxembourg. Tél. : 42-34-25-94. De 11 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 août. 31 F, mardi : 21 F.*

**Raymond Pettitbon, Jim Shaw, Benjamin Weissman**
*Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin, Paris 11e. Mº Bréguet-Sabin. Tél. : 43-38-52-60. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.*

**Pied-à-terre IV : Bernard Comment, Reto Emch, Richard Müller & Jan Kopp**
*Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 42-71-38-38. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 2 juillet.*

**Traité du trait**
*Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tel : 40-20-51-51. De 10 heures a 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les – de 18 ans.*

**David Tremlett**
*Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tel. : 48-06-92-23. De 11 heures a 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Ferme dimanche et lundi. Jusqu'au 29 juillet.*

**Trente ans de jeune sculpture à Paris avec Denys Chevalier**
*Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lun. Jusqu'au 25 juin.*

**Les Trésors retrouvés des ateliers d'artistes au temps de Rodin**
*Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, Paris 2e. Mº Palais-Royal. Tél. : 42-97-27-20. De 11 heures à 18 h 30. Visites-conférences les jeudi 22 juin ; 6 et 20 juillet, et 7 septembre à 14 h 30 et à 18 heures ; prix : 35 F. Ferme lundi. Jusqu'au 10 septembre. 20 F.*

**Juan Uslé**
*Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tel. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 13 juillet.*

## ILE-DE-FRANCE

**Christian Broutin : la vitesse de la lumière**
*Château, orangerie, 1, rue de l'Audience, 95 La Roche-Guyon. Tél. : 34-79-74-42. De 10 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 9 juillet.*

**La Collection Denys Chevalier**
*Musée d'Art et d'Histoire, 11, rue des Pierres, 92 Meudon. Tél. : 46-23-87-13. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 2 juillet. 15 F.*

**Merkado**
*La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures et les soirs de spectacles jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet.*

**Jean-Paul Riopelle**
*Château, écuries, 1, rue de l'Audience, 95 La Roche-Guyon. Tél. : 34-79-74-42. De 10 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 17 septembre.*

**Anne Rochette, Yoon-Hee**
*Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juillet.*

# CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

## NOUVEAUX FILMS

**AUGUSTIN**
Film français d'Anne Fontaine, avec Jean-Chrétien Sibertin-Blanc, Stéphanie Zhang, Guy Casabonne, Nora Habib, Claude Pecher, James Lord (1 h 01).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

**CLEAN, SHAVEN**
Film américain de Lodge Kerrigan, avec Peter Greene, Robert Albert, Jennifer Mac Donald (1 h 17).
Interdit-16 ans.
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

**DON JUAN DEMARCO**
Film américain de Jeremy Leven, avec Marlon Brando, Johnny Depp, Faye Dunaway, Rachel Ticotin, Bob Dishy, Talisa Soto (1 h 40).
VO : UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

**DUMB AND DUMBER**
Film américain de Peter Farrelly, avec Jim Carrey, Jeff Daniels, Lauren Holly, Teri Garr, Karen Duffy ; Mike Starr, Charles Rocket (1 h 46).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**ÉTAT DES LIEUX**
Film français de Jean-François Richet et Patrick Dell'Isola, avec Patrick Dell'Isola, Marc de Jonge, Denis Podalydès, Patrick Parroux, Stéphane Ferrara, Andrée Damant (1 h 20).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

**LA GUERRE DES BOUTONS, ÇA RECOMMENCE**
Film britannico-français de John roberts, avec John Coffey, Gregg Fitzgerald, Eveanna Ryan, Liam Cunningham, Colm Meaney, John Murphy (1 h 35).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**LA VIE SEXUELLE DES BELGES**
Film belge de Jan Bucquoy, avec Jean-Henry Compère, Noé Francq, Isabelle Legros, Sophie Schneider (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

## SÉLECTION

**A LA RECHERCHE DU MARI DE MA FEMME**
de Mohamed Abderrahman Tazi, avec Bachir Skirej, Mouna Fettou, Naïma Lemcherki, Amina Rachid, Ahmed Taïb el-Alj, Mohamed Affifi.
Marocain (1 h 28).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**CARRINGTON**
de Christopher Hampton, avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton.
Franco-britannique (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**COBB**
de Ron Shelton, avec Tommy Lee Jones, Robert Wuhl, Lolita Davidovich, Ned Bellamy, Scott Burkholder, Allan Malamud.
Américain (2 h 10).
VO : Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

**LE CYGNE ET LA PRINCESSE**
de Richard Rich, dessin animé Américain (1 h 28).
VF : George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**FAST**
de Dante Desarthe, avec Frédéric Gélard, Jean-François Stévenin, Karin Viard, Nathalie Schmidt.
Français (1 h 45).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

**GRANITZA**
de Hristian Notchev, Ilian Simeonov, avec Petar Popyordanov, Marian Volev, Naoum Schopov ; Nicolaï Dugonov.
Bulgare (1 h 25).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

**LA HAINE**
de Mathieu Kassovitz, avec Vincent Cassel, Hubert Kounde, Saïd Taghmaoui, Karim Belkhadra, Edouard Montoute, François Levantal.
Français, noir et blanc (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**JEFFERSON A PARIS**
de James Ivory, avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandie Newton, Seth Gilliam.
Américain (2 h 19).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56).

**JLG/JLG,**
de Jean-Luc Godard, avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

**KISS OF DEATH**
de Barbet Schroeder, avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helen Hunt, Michael Rapaport.
Américain (1 h 40).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**LISBONNE STORY**
de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).

**ROB ROY**
de Michael Caton-Jones, Liam Neeson, Jessica Lange, John Hurt, Tim Roth, Eric Stoltz, Brian Cox, Andrew Keir. Américain (2 h 17).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).

**SALAM CINÉMA**
de Mohsen Makhmalbaf, avec Azadeh Zangeneh, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghai, Shaghayegh Djodat.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

**VIVE L'AMOUR**
de Tsai Ming-Liang, avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**WAATI**
de Souleymane Cissé, avec Linéo Kefuoe Tsolo, Sidi Yaya Cissé, Aïcha Amerou, Mohamed Dicko, Mariane Amerou.
Franco-malien (2 h 20).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

## REPRISES

**OTHELLO**
de Orson Welles, avec Orson Welles, Suzanne Cloutier, Michael McLiammoir.
Américain, 1952 (1 h 35).
VO : Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, dolby, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

**PLATINUM BLONDE**
de Frank Capra, avec Jean Harlow, Loretta Young, Robert Williams, Louise Closser Hale, Donald Dillaway, Reginald Owen.
Américain, 1931, noir et blanc (1 h 32).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

**PRÊTE-MOI TON MARI**
de David Swift, avec Jack Lemmon, Romy Schneider, Edward G. Robinson.
Américain, 1964 (2 h 10).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

**RACCROCHEZ, C'EST UNE ERREUR !**
de Anatole Litvak, avec Barbara Stanwyck, Burt Lancaster, Ann Richards, Wendell Corey, Harold Vermilyea, Ed Begley.
Américain, 1948, noir et blanc (1 h 29).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

# « Le Monde » prévoit un retour à l'équilibre dès 1996

*LE MONDE* va mettre en œuvre un dispositif global d'économies destiné à accompagner l'opération de recapitalisation ainsi que les mesures de redressement engagées depuis le début de l'année. Un communiqué du conseil de surveillance Monde SA, qui s'est réuni le 12 juin, en précise les modalités :

« Le conseil de surveillance du Monde SA s'est réuni lundi 12 juin sous la présidence d'Alain Minc et en présence des nouveaux membres du conseil. A l'issue de la première étape de l'augmentation de capital, Pierre Faurre, président de la Sagem, Pierre Lescure, président de Canal Plus, et Pierre Richard, président du Crédit local de France, ont été nommés au conseil de surveillance au titre des nouvelles sociétés d'actionnaires : Iéna Presse, *Le Monde* Presse et *Le Monde* Investisseurs (*Le Monde* du 13 avril).

» Le conseil de surveillance a examiné la situation économique et les premières prévisions à trois ans. Le directoire a présenté les objectifs et la procédure du redressement de l'entreprise. Ce dispositif complémentaire, qui avait été prévu comme devant être annoncé à mi-juin, est indissociable du renouveau éditorial et de la recapitalisation de la société. L'objectif global d'économies, pour assurer la marche normale du redressement – exploitation équilibrée dès 1996 et bénéficiaire en 1997 –, s'élève à 57 millions de francs.

» Les mesures envisagées pour atteindre cet objectif concernent la diminution des charges immobilières, la refonte des systèmes informatiques de gestion et un plan équilibré de productivité. Il a été proposé aux partenaires sociaux une concertation approfondie sur ces projets et sur leurs conséquences sur l'évolution de l'emploi. Le plan définitif de redressement sera soumis au prochain conseil de surveillance. »

[Né le 15 janvier 1942, Pierre Faurre est, depuis 1987, président- directeur général de la Société d'applications générales d'électricité et de mécanique (Sagem). Ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur au corps des mines, Pierre Faurre est entré en 1972 à la Sagem comme secrétaire général. Il est administrateur de la Compagnie de Saint-Gobain, de Radio-Classique, de Schlumberger, de la Société générale et de la Compagnie de Suez.]

[Né le 2 juillet 1945, Pierre Lescure est PDG de Canal Plus depuis 1994. Diplômé du Centre de formation des journalistes (CFJ), Pierre Lescure est également PDG d'Ellipse programmes et de la société Le Studio Canal Plus, deux filiales de Canal Plus. Il est aussi membre du comité stratégique d'Havas depuis 1991, président de la société en nom collectif Canal Plus droits audiovisuels, de la chaîne câblée Canal Jimmy et cogérant de Club Hachette vidéo. Enfin, Pierre Lescure est président de la Société à objet sportif (SOS), chargée de gérer le club de football Paris-Saint Germain.]

[Né le 9 mars 1941, Pierre Richard est président-directeur général du Crédit local de France depuis 1993. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées, Pierre Richard a été conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République de 1974 à 1978. Il a été ensuite directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, puis, en 1983, directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations, chargé du développement local.]

# Washington fuit les enjeux culturels

## L'administration américaine a pris le parti de considérer les quotas de diffusion comme de simples barrières commerciales

*« ÉVITER, autant que possible, toute rhétorique sur les enjeux culturels. »* Cette recommandation est le cœur d'une note confidentielle, qui est parue récemment dans *Inside US Trade*, une lettre d'informations consacrée à l'actualité américaine du commerce, et qui brosse les traits principaux de *« La stratégie audiovisuelle des Etats-Unis »*. Celle-ci a été élaborée par l'administration américaine dans le but de venir à bout des *« barrières commerciales »* qui entravent les exportations de programmes américains en Europe mais aussi dans le reste du monde.

La réglementation audiovisuelle européenne, le projet de directive Télévision sans frontières et les quotas qui obligent les chaînes de télévision européennes à consacrer une proportion majoritaire de leur temps de diffusion aux œuvres européennes sont à peine évoqués, comme si les Américains considéraient le problème comme réglé.

**PROTECTIONNISME**

Reste que la manière dont les pays du monde se défendent contre Hollywood est identique partout : tous invoquent le droit de protéger leur *« culture »*. Il n'y a donc là rien d'étonnant à ce que les Américains aient pris strictement le parti inverse : fuir tout débat sur la culture et discuter des quotas de diffusion comme d'une barrière commerciale et uniquement cela.

Cette note confidentielle, qui n'aurait jamais dû filtrer en dehors des cercles de l'administration ne vise pas seulement l'Europe. Les Américains sentent monter des tendances protectionnistes au Canada, au Mexique, en Amérique du Sud, en Chine, en Russie, au Vietnam et en Afrique du Sud. Pour tous ces pays ou zones géographiques, le but affiché par les Etats-Unis est le même : ils cherchent à obtenir une *« libéralisation des réglementations existantes, empêcher que de nouvelles restrictions soient introduites »*.

Pour aboutir à ce résultat, des techniques classiques de lobbying ont été élaborées. Ainsi, il est conseillé de répondre aux *« offensives larges »* de *« manière très ciblée »*. Ensuite, les dossiers audiovisuels et de télécommunications devront *« toujours être liés »*, de manière à ce que la déréglementation des télécoms fraye la voie à une déréglementation de l'audiovisuel.

La note recommande aussi de chercher des alliés et pour ce faire d'*« établir discrètement la liste des organismes qui peuvent être affectés par les restrictions sur les programmes : diffuseurs, publicitaires, entreprises de téléphones, fournisseurs, associations de consommateurs... »*.

Pour parfaire ce lobbying, la note recommande d'expliquer aux *« responsables administratifs des ministères des affaires étrangères, de l'économie et des finances, du commerce, des télécommunications et aux représentants du secteur privé »* des pays visés qu'un système de restrictions *« bloque le développement d'un réseau de télécommunications avancé et la bonne santé d'un secteur audiovisuel. De telles discussions doivent lier l'accès au marché et un bon niveau de protection de la propriété intellectuelle »*.

**STRATÉGIE DE CONTACTS**

Pour les pays en voie de développement, la note propose la mise en place de *« séminaires »* organisés et dirigés par des équipes composées de membres de l'administration américaine et du secteur privé et dont le but est de former *« les bureaucrates »* des gouvernements du tiers-monde. Et, comme l'administration américaine ne doute de rien, elle propose de *« se coordonner avec des institutions internationales comme la Banque mondiale »*.

Toujours dans l'idée de chercher des alliés contre l'Europe, la note propose également de lister les pays d'Amérique latine dont les exportations de programmes peuvent être affectées par la directive Télévision sans frontières. Les programmes vendus par le Mexique à l'Espagne et par le Brésil au Portugal peuvent souffrir indirectement des quotas.

Il est ensuite préconisé un contact étroit entre l'administration américaine et les représentants du *« secteur privé »* du cinéma et de la télévision pour mener à bien cette stratégie. La phrase suivante : *« Des efforts doivent être accomplis pour obtenir des articles favorables dans la presse locale »*, laisse également rêveur.

*Yves Mamou*

■ **AGENCE FRANCE-PRESSE :** l'AFP va céder 35 % des parts de sa filiale Intermonde – qui fournit notamment à la presse régionale des grilles de jeux et de programmes télévisés – à Hachette Filipacchi Presse, pour 1,2 million de francs. Cette cession suscite l'inquiétude des salariés de la filiale, car Hachette a repris cet automne sa principale concurrente, l'agence Prescott, qui fournit les mêmes services. Hachette reconnaît qu'elle envisage de *« créer des synergies »* entre les deux sociétés. Lionel Fleury a estimé, mercredi 14 juin, que l'AFP envisageait *« à terme de se retirer »* de ces activités.

■ **ALLEMAGNE : le groupe Springer** (*Bild, Die Welt*, etc.) a annoncé un bénéfice net de 122,6 millions de deutschemarks (environ 370 millions de francs) en hausse de 72 % par rapport à 1993. Le chiffre d'affaires du groupe, en hausse de 3,1 % en 1994 (3,9 milliards de deutschemarks, environ 14 milliards de francs), est composé à 60 % par les journaux et à 25 % par les magazines, le reste touchant principalement à des activités d'imprimerie. Les quatre premiers mois de l'année 1995 (janvier-avril) semblent prometteurs, avec une hausse de 5 % du chiffre d'affaires à 1,7 milliard de DM par rapport à la même période de 1994. Le groupe a bénéficié d'une hausse sensible des recettes de publicité pour la presse écrite en Allemagne au début 1995 (+ 7 % en janvier-mars).

■ **PUBLICITÉ : le président du directoire de Publicis, Maurice Lévy**, a indiqué mercredi que le groupe publicitaire pensait *« améliorer son résultat net »* en 1995 après avoir réalisé un bénéfice de 120,5 millions de francs en 1994. M. Lévy a estimé que les négociations en cours pour résoudre le désaccord avec le partenaire américain de Publicis, True North, devraient aboutir au dernier trimestre de 1995.

**JEUDI 15 JUIN**

## TF 1

**13.40 Les Feux de l'amour.**
**14.30 Série : Dallas.**
**15.20 Série : La loi est la loi.**
**16.15 Jeu : Une famille en or.**
**16.50 Club Dorothée.**
**17.25 Série : Les Garçons de la plage.**
**17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
**18.25 Série : K 2000.**
**19.15 Magazine : Coucou !**
**19.50 Le Bébête Show** (et 1.00).
**20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.**

**20.50 Série : Julie Lescaut.**
Trafics, de Josée Dayan.
*Un routier est retrouvé assassiné dans son camion sur un parking d'autoroute. Julie pense à un règlement de compte entre transporteurs.*
**22.30 Magazine : Famille, je vous aime.**
Une journée à la nursery de Fleury-Mérogis ; *Femmes de boxeurs* ; Famille de pompiers.
**23.55 Magazine : Ex libris.**
L'amour, la mort et l'au-delà. Avec France Huser et Bernard Geniès, Pierre Rey, Katherine Quenot, Michel de Grèce, Alexandre Jardin, Sirin Pathanophaï.
**1.05 Journal, Météo.**
**1.15 Programmes de nuit.**
Histoires naturelles (et 4.00, 5.05) ; 2.10, TF 1 nuit (et 2.50, 3.50) ; 2.20, Côté cœur ; 3.00, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [6/6] ; 4.30, Mésaventures ; 4.55, Musique.

## FRANCE 2

**13.45 Série : Inspecteur Derrick.**
**14.45 Série : L'Enquêteur.**
**15.40 Tiercé.**
En direct de Chantilly.
**15.55 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.10).
Frédo et les chanteurs d'amour.
**16.40 Des chiffres et des lettres.**
**17.10 Série : Seconde B.**
Lycée sans frontière.
**17.40 Série : Les Années collège.**
**18.10 Série : Sauvés par le gong.**
**18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.**
**19.10 Flash d'informations.**
**19.15 Studio Gabriel** (et 2.15).
**19.55 Bonne Nuit les petits.**
Pas de vent.
**19.59 Journal, Météo, Point route.**

**20.55 Magazine : Envoyé spécial.**
L'affaire silicone ; Le Petit Livre des larmes.
**22.30 Expression directe.** CGC.
**22.40 Cinéma : Les Inconnus dans la maison. ■ ■**
Film français de Henri Decoin (1942).
**0.23 Les Films Lumière** (rediff.).
**0.25 Journal, Météo, Journal des courses.**
**0.55 Le Cercle de minuit.**
Présenté par Laure Adler.
**2.45 Programmes de nuit.**
Bas les masques (rediff.) ; 3.55, 24 heures d'infos ; 4.20, Jeu : Pyramide, (rediff.) ; 4.45, Treize néophytes et deux pros ; 5.50, Dessin animé.

## FRANCE 3

**13.35 Magazine : Vincent à l'heure.**
**14.35 Série : La croisière s'amuse.**
**15.30 Série : Simon et Simon.**
**16.25 Les Minikeums.**
**17.35 Une pêche d'enfer.**
**18.20 Jeu : Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
*Le Quotidien et l'intéressant*, de Paul Veyne.
**18.55 Le 19-20 de l'information.**
A 19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.45 Keno.**

**20.50 Cinéma : L'Ecole des héros. □**
Film américain de Daniel Petrie (1990).
**22.45 Météo, Journal.**
**23.15 Les Dossiers de l'Histoire.**
Ici Londres, les Français parlent aux Français, de Jean-Michel Rodrigo.
*Cinquante-cinq ans après l'appel lancé de Londres par le général de Gaulle, le témoignage de Jean Marin, récemment disparu, pilier du célèbre programme de la BBC : « Les Français parlent aux Français ».*
**0.15 Court métrage : Libre court.**
Mademoiselle Batavia, de Pierre Pampini avec Gilette Barbier.
**0.35 Musique Graffiti.**
*Quintette op. 34, scherzo*, de Brahms, par le Quatuor de Cleveland, sol. Gyorgy Sebok, piano (15 min).

## M 6

**13.25 Téléfilm : Cote d'alerte.**
De David Lister, avec David Dukes, Susan Anspach.
*Pour retrouver une cassette qui prouve que leur usine produit des gaz de combat et non pas des engrais, des Libyens prennent en otage un groupe de touristes américains.*
**15.10 Boulevard des clips** (et 1.10, 6.05).
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
**17.30 Série : Classe mannequin.**
**18.00 Série : V.** Le Héros.
**19.00 Série : Robocop.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Madame est servie.**
**20.35 Magazine : Passé simple.**
Présenté par Marielle Fournier. 1927 : l'Atlantique vaincu.
*Le 20 mai 1927, l'Américain Charles Lindbergh atterrissait au Bourget devant 600 000 personnes. Il avait quitté les Etats-Unis trente-quatre heures plus tôt à bord du Spirit-of-Saint-Louis. Le « fou volant » réalisait ainsi un vieux rêve : la traversée de l'Atlantique sans escale.*

**20.50 Cinéma : Un monde sans pitié. ■**
Film français d'Eric Rochant (1989).
**22.30 Cinéma : Blackout. ■**
Film américain de Douglas Hickox (1984).
**0.15 Magazine : Fréquenstar** (et 5.10).
**3.00 Rediffusions.**
Jazz 6 ; 4.00, Fanzine ; 4.25, Culture pub.

## CANAL +

**13.35 Cinéma : Au-dessus de la loi. ■**
Film américain de Vic Armstrong (1992).
**15.20 Cinéma : King of the Hill. □**
Film américain de Steven Soderbergh (1993).
**17.05 Basket-ball américain.**
Résumé du quatrième match de la finale NBA : Houston-Orlando.
**18.00 Canaille peluche.** Mot.
— *EN CLAIR JUSQU'À 20.35* —
**18.30 Jeu : Pizzarollo.**
**18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
**19.20 Magazine : Zérorama.**
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
**19.55 Les Guignols.**
**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.35 Cinéma : Kuffs. □**
Film américain de Bruce A. Evans (1993).
**22.10 Flash d'informations.**
**22.20 Cinéma : Beaucoup de bruit pour rien. ■**
Film britannique de Kenneth Branagh (1992, v.o.).
**0.05 Cinéma : L'histoire du garçon qui voulait qu'on l'embrasse. ■**
Film français de Philippe Harel (1993).
**1.45 Sport : Golf.** En direct.
Première journée de l'US Open (80 min.).

## LA CINQUIÈME

**13.30 Défi.**
**14.00 Documentaire : La Guerre froide.**
**15.00 Embarquement porte nº 1.**
Grenade.
**15.30 Le Corps humain.**
**16.00 Perspectives.**
Effets de serre.
**16.25 Attention santé.**
**16.30 Feuilleton : Schulmeister, l'espion de l'empereur** [6/13].
**17.30 Rintintin.**
Monsieur Shakespeare.
**18.00 Les Enfants de John.**
**18.30 Le Monde des animaux.**
**18.57 Le journal du temps.**

## ARTE

**19.00 Magazine : Confetti.**
**19.30 ▶ Documentaire : Un grand magasin à Cuba.**
De Marilyn Watelet et Szymon Zaleski.
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Soirée thématique : New York, New York.**
**20.41 Courts métrages : Cartes postales de NYC.**
Nocturne, de Tom DiCillo ; The Bowery, printemps 1994, de Sara Driver ; Rain, Slit or Snow, de Rosie Perez ; High Heel Nights, de Beth B. 2. Muzork, de Jaron Lanier ; NYC 3/94, de Hal Hartley (et 1.10).
**21.25 Documentaire : New York intime.**
Le Broadway de Jerry Lewis ; Voltaire, une chauve-souris dans l'underground ; Abel Ferrara en salle de montage pour *The Addiction*, de Henning Lohner (et 22.15, 0.20).
**21.35 Moyen métrage : Keep it for Yourself.**
De Claire Denis (1990).
**22.25 New York côté courts.**
Rêve de béton, de Gary Pollard (1992, 30 min) ; New York Absurdities, de William Goins (1993, 15 min) ; Famous in New York, de Henning Lohner (1995, 20 min) ; The Cage, de Noah Lerner (1993, 17 min) ; I Don't Wanna Be a Boy, d'Alec Behrens et Marjin Muijser (1995).
**0.30 Manhattan, le miroir éclaté.**
De Sian Roderick.
**1.35 Cinéma, de notre temps.**
La Nouvelle Vague par elle-même, de Robert Valey (rediff., 60 min).

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## CÂBLE

**TV 5** 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Max et les ferrailleurs. ■ ■ Film français de Claude Sautet (1971). 21.50 3000 scénarios contre un virus. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Géopolis. 0.00 Tell Quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

**PLANÈTE** 19.20 Autoroute : Quand le nougat a le goût de bouchon. D'Antoine Bordier et Eric Burnand. 20.05 Fleur de scene. De Marie-Claire Quiquemelle. 20.35 Je ne sais pas lire, mais je me soigne. De Leslie Jenkins et Daniel Pasche. 21.25 Alcan Highway, la route de l'Alaska. De Dale Johnson. 22.25 ▶ A la rencontre du ciel et de la terre. De Jacques Dubuisson. 23.20 Ballerina. De Derek Bailey [4/4]. La Relève. 0 20 Nous l'avons tant aimée, la révolution. De Steven Winter et Daniel Cohn-Bendit [2/4]. Le Prolétariat (55 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Paris Première infos (et 0.45). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.15). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Ecran total. 21.00 Match d'amour. ■ Film américain de Busby Berkeley (1949, v.o.). 22.30 Ecran total. 23.00 Concert : L'Orchestre de Paris pour les jeunes. Enregistré au Châtelet le 17 décembre 1994. 1.00 Musiques en scènes (25 min).

**CANAL J** 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Où est Charly ? ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane.

**CANAL JIMMY** 20.00 Chronique du front. 20.04 Nuit Boby Lapointe. Présentée par France Roche et Edouard Baer. 20.05 Tirez sur le pianiste. ■ ■ ■ Film français de François Truffaut (1960, N.). 21.25 Nuit Boby Lapointe (suite). Invités : Claude Sautet, Louis Nucera, Ticky Holgado, Richard Di Rosa, Pierre Etaix, Philippe Weil, Philippe Gildas, et les jeunes musiciens qui reprennent le répertoire lapointesque. 23.35 Le Meilleur du pire. 0.05 Souvenir. Tous en scène (70 min).

**SÉRIE CLUB** 19.00 Série : Le Grand Chaparral (et 23.15). 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Flipper le dauphin. 20.45 Série : L'Esprit de famille (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Flash. Magie noire. 0.00 Le Club. 1.00 Série : Hong-Kong Connection (40 min).

**MCM** 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home vidéo. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

**MTV** 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Carter. 0.00 The End ? (90 min).

**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews. 20.00 Basket-ball. Les temps forts du championnat d'Europe des clubs. 21.30 ATP Tour Magazine. 22.00 Body-building. Résumé. Championnats du monde 1994. A Kupolen (Suède). 23.00 Keirin. 0.00 Golf. 1.00 Eurosportnews (30 min).

**CINÉ CINÉFIL** 19.00 Le Retour de Topper. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1941, N., v.o.). 20.30 Têtes de pioches. ■ ■ Film américain de John G Blystone (1938, N.). 21.25 Le Club. 22.45 Eva. ■ Film franco-italien de Joseph Losey (1962, N., v.o.). 0.35 Le Cheikh blanc. ■ ■ Film italien de Federico Fellini (1952, N., v.o., 80 min).

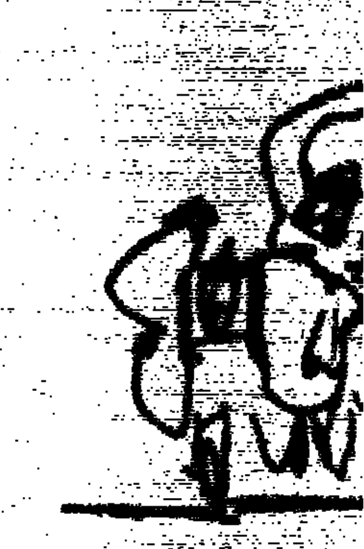
**CINÉ CINÉMAS** 19.00 Mothra contre Godzilla. ■ Film japonais d'Inoshiro Honda (1964, v.o.). 20.30 Sept secondes en enfer. ■ ■ Film américain de John Sturges (1967). 22.10 J'ai tué Raspoutine. ■ ■ Film français de Robert Hossein (1967). 23.50 Les Gaspards. ■ Film français de Pierre Tchernia (1974, 90 min).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 19.00 Agora. Michel Le Bris (Fragments du Royaume). 19.30 Perspectives scientifiques. Mécanismes mentaux, mécanismes sociaux. 4. Homologies du mental et du social. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Yves Nat par ses élèves (4). 20.30 Fiction. Les Jours perdus, de Jérôme d'Astier. 21.28 Poésie sur parole. Fables et poèmes pour rire avec Dieu (4) (rediff.). 21.32 Profils perdus. Pierre Bromberger ou la passion du cinéma (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. Le miroir japonais. 3. Tradition et création. 0.05 Du jour au lendemain. Jean Daive (La Condition d'infini). 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Edouard Pignon ; 3.23, Récital Jacques Rebotier ; 3.51, Le Judaïsme et la culture allemande ; 4.25, Fernando Pessoa (Le Livre de l'intranquillité) ; 5.54, La Nourriture ennemie : enquête sur l'anorexie.

**FRANCE-MUSIQUE** 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. Donné le 15 mars, au Royal Festival Hall de Londres, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Andrew Davis : Œuvres d'Elgar : Ouverture ; Concerto pour violoncelle et orchestre op. 85, Antonio Meneses, violoncelle ; Symphonie nº 2. 22.00 Soliste. Alfred Brendel, piano. Polonaise pour piano nº 7 op. 61 Polonaise Fantaisie, de Chopin ; Seize Danses allemandes D 783, de Schubert. 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Pour *l'image pour 14 instruments*, de Hurel, par l'Ensemble instrumental, dir. Ed Spanjaard ; Arcane, de Gaussin, Jay Gottlieb, piano. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Milhaud, du Groupe des six, Poulenc, des Singphonic Comedians. 0.00 Tapage nocturne. Profession ? Arrangeur ! Divers extraits musicaux. Musiques traditionnelles, par l'Orchestre philharmonique de la radio de Hanovre NDR. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Smetana, Dvorak, Rimski-Korsakov, Ravel, Stravinsky, Chostakovitch, Ellington, Bernstein, Elgar, Saint-Saëns, Spohr, Mozart, Purcell, Haendel, J-C Bach.

Arte met en scène le m



# Arte met en scène le malaise des agriculteurs

## Chantal Picault, la réalisatrice du téléfilm « Terre brûlée », s'efforce de montrer comment le désespoir peut engendrer la violence dans le monde rural

**UN CRI :** *« Halte au massacre paysan ! »* C'est par cette injonction que débute le premier téléfilm de Chantal Picault intitulé : *Terre brûlée*, programmé par Arte. Rangs serrés d'agriculteurs contre CRS, dérapages et affrontements lorsque les forces de l'ordre chargent, les images donnent une impression de déjà-vu. Les scènes de violence, rappellent *La Haine*, le film de Mathieu Kassowitz.

Sans insister sur l'aspect documentaire, Chantal Picault s'efforce de ne pas s'éloigner de la trame sociale de l'histoire. Elle ne souhaitait pas réaliser un film intimiste mais conserver une vraie épaisseur aux personnages. Les jeunes de la cité filmée par Mathieu Kassowitz expriment la haine qui est en eux, les agriculteurs de *Terre brûlée* ont la rage au cœur. Une rage qui est commune à tous ceux qui n'ont plus grand-chose à perdre.

*« Ce qui m'intéresse ce sont les incidences des problèmes de société sur la vie quotidienne des gens »*, explique Philippe Muyl, l'un des scénaristes de ce téléfilm que la chaîne franco-allemande avait déjà diffusé en 1992. *« Je n'avais pas envie d'énumérer toutes les origines du malaise paysan, de décrire lourdement les raisons de leurs difficultés. Il est bien plus intéressant de rentrer dans la vie des personnages, de choisir une situation donnée et d'en montrer tous les aspects. »*




Pour mieux restituer l'ambiance et pour décrire sans caricaturer, Chantal Picault est allée enquêter sur le terrain avant de tourner. Cette démarche lui a semblé d'autant plus nécessaire qu'elle ne connaissait pas le monde rural. *« J'ai toujours vécu dans de grandes villes. Je n'en étais pas au stade des lieux communs du type : les paysans ne sont jamais contents alors qu'ils vivent une vie merveilleuse au grand air ! Mais il fallait tout de même que j'en sache plus. »*

Au fil de ses balades à travers la France, et plus particulièrement dans le Nord où elle a tourné son film, la réalisatrice a pu affiner les traits de caractère de ses personnages. Elle ne voulait surtout pas qu'Yves Lemanceau, la figure principale du film, interprété par Thierry Frémont, ressemble à n'importe quel paysan de n'importe quelle région.

Si la descente aux enfers d'Yves, de traites impayées en flambée de violence finale, peut sembler banale aux agriculteurs en difficulté, ses relations avec les autres personnages – Raymond, le copain, manager de groupe de rock de retour au village, et Josy, ouvrière du textile – sont plus originales. Face à la détresse d'Yves, qui ne peut pas envisager d'abandonner sa terre, Raymond préconise la violence. Entre les deux amis, pris dans la spirale explosive du désespoir, Josy va tenter de freiner l'enchaînement des catastrophes. Elle n'a qu'un rêve, *« aller voir le soleil d'Italie »*. Mais elle aime le beau Yves et voudrait briser le lien morbide qui attache le jeune agriculteur à la ferme depuis que sa mère s'est suicidée.

### SPIRALE EXPLOSIVE

C'est sans doute cette attirance des personnages pour leurs racines qui a le plus passionné Chantal Picault. Depuis *Terre brûlée*, elle a réalisé un long-métrage, *L'Accroche-cœur*, et plusieurs téléfilms qui ont au moins un point commun. *« Je me suis rendu compte que tous mes films sont centrés sur la question des origines, de l'endroit d'où l'on vient et qui a contribué à forger votre personnalité »*, assure la réalisatrice.

Son dernier téléfilm, intitulé *Vent d'oubli*, qui sera diffusé sur France 2 à la rentrée, n'est pas éloigné de ce thème. Une jeune Vietnamienne de père américain à la recherche de sa famille débarque en France. Elle y fait la connaissance de son oncle, un légionnaire enfermé dans ses souvenirs et ses rancœurs. Une autre histoire d'incompréhension et de violence mais qui s'achève, comme *Terre brûlée*, sur une note d'optimisme.

*Do. T.*

★ *Terre brûlée*, **Arte, vendredi 16 juin, 20 h 40.**

# Des goûts... *par Agathe Logeart*

**POUR QUI** fait commerce de bons sentiments, l'histoire de Nicolas Green est une histoire en or. Nicolas était un petit garçon de sept ans qui vivait en Californie avec ses parents. Puis ils sont partis en vacances en Calabre. Là, des bandits prenant la voiture de ces touristes pour celle d'un bijoutier qu'ils voulaient dévaliser, leur ont tiré dessus. Nicolas a été touché à la tête. Deux jours plus tard, il est mort. Les parents ont décidé de faire don de ses organes à ceux qui en auraient besoin. Ce fut dramatique, terrible et généreux. L'histoire pourrait s'arrêter là.

Mais c'est mal connaître TF 1. Raconter une histoire ne suffit pas. Il faut la montrer. Montrer les photos du petit garçon, bien sûr. Et le film tourné par ses parents lors de son dernier anniversaire. Les interroger, évidemment, sur leur douleur et leur hauteur d'âme. Mais cela non plus ne suffisait pas. Le rêve consistait à mettre en présence les parents et ceux qui vivent grâce aux greffons prélevés sur leur petit garçon. La loi française interdit ce genre de rencontre. Aussi l'histoire des Green est-elle une aubaine. Pensez-donc ! Ils sont américains, et les receveurs italiens : il n'y a dès lors plus de problème pour les réunir sur un plateau de télévision.

Comme il avait l'air heureux du tour de force, Jean-Pierre Pernaut, qui présentait cette tragique histoire au cours d'une émission spéciale diffusée à l'occasion de la journée nationale du don d'organes ! Sur les sept greffés, TF 1 avait réussi à mettre la main sur cinq d'entre eux. On se serait cru à « Perdu de vue ». Ils étaient là, mais oui, dans la coulisse, et ils allaient nous rejoindre maintenant, tout de suite ! Musique, maestro ! Les voilà, ils arrivent, ils sont là. Il y a Francesco, qui a eu droit à une cornée. Et puis Silvia, qui a reçu le pancréas. Et voilà Anna Maria qui a hérité d'un rein. Là, c'est Domenica qui a eu l'autre cornée. Et voici Maria qui a changé de foie. Désolé pour le cœur, il est resté en Italie. *« Vous les trouvez beaux, vous les aimez ? »*, demande Jean-Pierre Pernaut aux parents de Nicolas.

On n'invente rien. Cette question, il l'ose. Il n'a pas peur de prendre une claque. D'ailleurs, quand on sourit comme Jean-Pierre Pernaut, avec cet air béat comme illuminé d'une flamme intérieure ou du simple bonheur d'être Jean-Pierre Pernaut soi-même, la rebuffade ne fait pas partie du programme. Du drame d'autrui, faisons notre miel. Qui oserait invoquer la décence élémentaire, lorsqu'on est face au héraut d'une grande cause nationale ? D'ailleurs, Jacques Chirac, notre président à tous, n'a pas manqué (ce fut dit à deux reprises au cas où l'on n'aurait pas bien compris) d'apporter son soutien à son ami le Pr. Cabrol, parrain de cette grande opération pour le don d'organes. Avec pareille caution, on aurait sûrement tort de faire la mauvaise tête.

Oh, et puis, juste un détail. Comme le précisait le générique, Jean-Pierre Pernaut était habillé par Cerrutti. Il ne peut donc s'agir que d'un homme de goût.

VENDREDI 16 JUIN

## TF 1

**13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.30 Série : Dallas.**
**15.20 Série : La loi est la loi.**
**16.15 Jeu : Une famille en or.**
**16.50 Club Dorothée.**
**17.25 Série : Les Garçons de la plage.**
**17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
**18.25 Série : K 2000.**
**19.15 Magazine : Coucou !**
**19.50 Le Bébête Show** (et 0.50).
**20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.**

**20.45 Téléfilm : La Star aux deux visages.**
De Donna Deitch, avec Andrea Rogh, Rick Springfield.
*Le mannequin-vedette d'un grand couturier est souffrante. Elle demande à sa sœur jumelle de la remplacer pour un important défilé à Paris. Personne ne s'aperçoit du subterfuge. Mais saura-t-elle garder le secret ?*

**22.25 Magazine : Combien ça coûte ?**
Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Annie Lemoine.
**23.55 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.**
**0.55 Journal, Météo.**
**1.10 Programmes de nuit.**
Millionnaire ; 1.40, TF 1 nuit (et 2.40, 3.45) ; 1.50, Histoires naturelles (et 3.55, 5.05) ; 2.50, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.25, Série : Mésaventures ; 4.50, Musique.

## FRANCE 2

**13.45 Série : Inspecteur Derrick.**
**14.50 Série : L'Enquêteur.**
**15.50 Variétés : La Chance aux chansons.**
**16.35 Des chiffres et des lettres.**
**17.10 Série : Seconde B.**
**17.40 Série : Les Années collège.**
**18.05 Série : Sauvés par le gong.**
**18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.**
**19.10 Flash d'informations.**
**19.15 Studio Gabriel** (et 4.50).
**19.55 Bonne Nuit les petits.**
**19.59 Journal, Météo, Point route.**

**20.55 Téléfilm : Maigret.**
Maigret et la vente à la bougie.
*Un sombre huis-clos dans une auberge. Un crime, puis une mystérieuse histoire de trésor caché... Maigret enquête. D'après une nouvelle de Georges Simenon adaptée pour la télévision par le cinéaste Pierre Granier-Deferre.*

**22.45 Bouillon de culture.**
Présenté par Bernard Pivot. Cinéma m'était conté. Invités : Jacques Perrin, producteur (*Les Enfants de Lumière*) ; Bernard Chardère (*Le Roman des Lumière, Les Images des Lumière*) ; Pierre Tchernia ; Christian Janicot (*Anthologie du cinéma invisible*).
**0.00 Variétés : Taratata.**
Présenté par Nagui. Avec Patrick Bruel, Zucchero, Alliance Ethnik.
**1.15 Les Films Lumière** (rediff.).
**1.20 Journal, Météo, Journal des courses.**
**1.50 Programmes de nuit.**
Le Top ; 2.20, Mix ; 2.50 Mix Monde ; 3.50, Multi Mix ; 5.20, 24 heures d'infos ; 5.45, Nuit blanche ; 6.00, Dessin animé.

## FRANCE 3

**13.35 Magazine : Vincent à l'heure.**
**14.35 Série : La croisière s'amuse.**
**15.30 Série : Simon et Simon.**
**16.25 Les Minikeums.**
**17.35 Une pêche d'enfer.**
**18.20 Jeu : Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
*Brancusi*, sous la direction de Margit Rowell, Ann Temkin, Friedrich Teja Bach.
**18.55 Le 19-20 de l'information.**
A 19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.40 Consomag.**

**20.50 Magazine : Thalassa.**
Le Jour des dauphins, de Nicolas Jouvin et Nedjma Berder.
*Depuis des siècles, les pêcheurs de la côte mauritanienne utilisent les dauphins pour capturer les bancs de mulets qui migrent le long des côtes.*

**21.50 Magazine : Faut pas rêver.**
Invité : Michel Petrucciani. Colombie : les Indiens Kogi ; Portugal : les œillets de la révolution ; Paris jazz.
**22.55 Météo, Journal.**
**23.25 ▶ Magazine : Strip-tease.**
**0.20 Magazine : L'Heure du golf.**
La compétition : l'Open de Hambourg.
**0.50 Musique Graffiti.**
*Les Noces de Figaro*, de Mozart, ouverture, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Gilbert Varga (10 min).

## M 6

**13.25 Téléfilm : El Diablo.**
De Peter Markle, avec Anthony Edwards, Louis Gossett Jr.
*Un jeune instituteur, citadin un peu gauche, part à la poursuite d'un dangereux bandit mexicain qui, après avoir semé la mort dans le village, s'est enfui en enlevant une des élèves de l'école.*
**15.20 Boulevard des clips** (et 1.15, 6.05).
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
**17.30 Série : Classe mannequin.**
**18.00 Série : V.** Le traître.
**19.00 Série : Robocop.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Madame est servie.**
**20.35 Magazine : Capital** (et 23.25).
Présenté par Emmanuel Chain.

**20.45 Téléfilm : Union diabolique.**
D'Yves Simoneau, avec Treat Williams, Arliss Howard.
*Un ancien flic assassine le mari de sa maîtresse pour partager avec elle les deux contrats d'assurance-vie souscrits par le couple.*

**22.35 Série : Aux frontières du réel.**
Vengeance d'outre-tombe.
**23.35 Magazine : Secrets de femme.**
Détective privé.
**0.05 Dance Machine Club.**
Présenté par Ophélie Winter.
**3.00 Rediffusions.**
Fréquenstar ; 3.55, Sea, Sex and Sun ; 4.50, La Tête de l'emploi ; 5.15, Culture pub ; 5.40, Fanzine.

## CANAL +

**13.35 Cinéma : Sliver.** □
Film américain de Phillip Noyce (1993).
**15.20 Série : Babylon 5**
[9/22]. La Brute.
**16.05 Cinéma : Un flic et demi.** ■
Film américain de Henry Winkler (1993).
**17.35 Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
**18.00 Canaille peluche.**
*En clair jusqu'à 20.35*
**18.30 Jeu : Pizzarollo.**
**18.40 Nulle part ailleurs.**
**19.20 Zérorama.**
**19.55 Les Guignols.**
**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.35 Sport : Boxe.** En direct.
Match de championnat du monde WBC des poids mi-lourds, au palais des sports de Lyon : Mike McCallum (Jamaïque)-Fabrice Tiozzo (France).
**22.55 Flash d'informations.**

**23.00 Cinéma : La Vengeance d'une blonde.** □
Film français de Jeannot Szwarc (1993).
**0.30 Cinéma : Au-dessus de la loi.** ■
Film américain de Vic Armstrong (1992, v.o.).
**2.15 Sport : Golf.** En direct.
2e journée de l'US Open.
**3.00 Sport : Basket-ball américain.**
Cinquième match de la finale NBA. En direct de Houston (sous réserve).
**3.35 Cinéma : Bosna !** □
Film français de Bernard-Henri Lévy et Alain Ferrari (1994).

## LA CINQUIÈME

**13.30 Défi.**
**14.00 Magazine : Découverte.**
**15.00 Embarquement porte n° 1.**
Vienne (rediff.).
**15.30 Allô ! La Terre.** L'écriture (1).
**16.00 Perspectives.**
Clichés de la Terre.
**16.25 Attention santé.**
**16.30 Feuilleton : Schulmeister, espion de l'empereur** [7/13].
**17.30 Rintintin.**
**18.00 Les Enfants de John.**
**18.30 Magazine : Le Monde des animaux.**
Alcyon, oiseau de légende.
**18.57 Le Journal du Temps.**

## ARTE

**19.00 Magazine : Confetti.**
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
**19.30 Documentaire : Vivre dans les jardins d'Allah.**
D'Adnan Ramahi.
*A la rencontre de paysages rocheux abritant de nombreuses peintures rupestres et des musulmans à part qui y vivent : les Touaregs.*
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Téléfilm : Terre brûlée.**
De Chantal Picault, avec Thierry Frémont, Sandrine Dumas.
*La révolte d'un petit exploitant agricole contre la politique du gouvernement et le pouvoir des banques.*

**22.10 Documentaire : Loin de Hollywood.**
L'art européen du cinéma muet [2/6]. Domaine scandinave, la terre promise du septième art, de Kevin Brownlow et David Gill.
**23.10 Cinéma : Le Monocle noir.** ■
Film français de Georges Lautner (1961, N.).
**0.40 Magazine : Algérie maintenant.**
Proposé par Patrice Barrat, réalisé avec des journalistes algériens. Dossier : Droits de l'homme ; Reportages sur l'arbitraire en Algérie et sur les violences ; Humour : Fellag, reportage à Paris et Marseille ; Invité : Youcef Benadouda, dit madame Doudoune.
**1.40 Documentaire : Christo in Paris.**
Le Pont-Neuf emballé, d'Albert et David Maysles (rediff., 58 min).

## CÂBLE

**TV 5** 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Passe-moi les jumelles. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 9 juin. 0.00 Intérieur nuit. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

**PLANÈTE** 19.40 ▶ Neinsager : Les Suisses qui disent non. De Jacob Berger et Béatrice Barton. 20.35 Autoroute : Quand le nougat a le goût de bouchon. D'Antoine Bordier et Eric Burnand. 21.20 Vendanges, histoire mondiale du vin. [3/13] L'Empire du vin. De Christopher Ralling. 21.50 Je ne sais pas lire, mais je me soigne. De Leslie Jenkins et Daniel Pasche. 22.40 Alcan Highway, la route de l'Alaska. De Dale Johnson. 23.40 ▶ A la rencontre du ciel et de la terre. De Jacques Dubuisson. 0.35 Ballerina. La Relève [4/4]. De Derek Bailey.

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Paris Première infos (et 1.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.45). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Musiques en scènes (et 22.00). 21.00 Embouteillage. 22.30 La Tosca. Opéra en trois actes de Giacomo Puccini. Enregistré dans les Arènes de Vérone en 1984 (135 min).

**CANAL J** 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. 17.55, C'est comme moi ; 18.00, Où est Charly ? ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Skippy ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane.

**CANAL JIMMY** 20.00 The Muppet Show. 20.30 Série : Les Envahisseurs. Le Procès. 21.20 Série : Au nom de la loi. Baa-Baa. 21.50 Destinations séries. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Série : Dream On. Conflits de génération. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Country Box. 23.45 Série : New York Police Blues. 0.30 Série : Michel Vaillant. 1.00 T'as pas une idée ? (55 min).

**SÉRIE CLUB** 19.00 Série : Le Grand Chaparral. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Flipper le dauphin. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Flash. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Alerte à la bombe. (50 min).

**MCM** 20.10 MCM Mag. Spécial festival du film de Paris. 20.40 MCM découvertes. 21.00 Concert : Treponem Pal. Enregistré au Monde de l'Art en décembre 1994. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

**MTV** 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Aérobic. 20.30 Gymnastique. En direct. Coupe d'Europe : finale. A Rome. 23.00 Boxe. Championnat du monde : poids lourds. Lennox Lewis (G-B) - Lionel Butler (E-U). A Sacramento. 0.00 Sailing (60 min).

**CINÉ CINÉFIL** 19.00 Le Cheikh blanc. ■ ■ Film italien de Federico Fellini (1952, N., v.o.). 20.30 Les Aventures de David Balfour. ■ Film américain d'Alfred L. Werker (1938, N.). 22.00 The Daring Young Man. ■ Film américain de William A. Seiter (1935, N., v.o.). 23.20 Mariage incognito. ■ ■ Film américain de George Stevens (1938, N.). 0.50 Don Quichotte. ■ ■ Film français de Georg Wilhelm Pabst (1933, N., 60 min).

**CINÉ CINÉMAS** 18.30 Téléfilm : Incident à Crestridge. De Jud Taylor. Avec Bruce Davison (95 min). 20.05 Le Nouveau Bazar de Ciné Cinémas. 21.00 Calme blanc. ■ Film australien de Philip Noyce (1989). 22.35 Le Solitaire. ■ Film américain de Michael Mann (1980, v.o.). 0.35 Manhattan Project : The Deadly Game. ■ Film américain de Marshall Brickman (1986, 110 min).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 19.00 Agora. Pierre Moustiers (L'Or du torrent). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. Les greffes de moelle osseuse (2). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Yves Nat par ses élèves (5). 20.30 Radio archives. Manuscrits retrouvés. 21.28 Poésie sur parole. Fables et poèmes pour rire avec Dieu (5) (rediff.). 21.32 Musique : Black and Blue. L'homme de Newport (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. Le miroir japonais. 4. La psyché et le corps. 0.05 Du jour au lendemain. Nicole Casanova (Sainte-Beuve). 0.50 Coda. Montmartre en liesse (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Jacques Brel ; 2.03, Christophe Colomb, de Paul Claudel ; 3.57, Le Sentiment religieux au XVIIe siècle ; 5.59, Les Ensablés ou les derniers témoins d'une histoire occultée.

**FRANCE-MUSIQUE** 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Hessischer Rundfunk, Mitteldeutscher Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). En direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Michael Schönwandt : Concerto pour piano et orchestre n° 2, de Brahms, Misha Dichter, piano ; Pelléas et Mélisande op. 5, de Schoenberg. 22.00 Soliste. Alfred Brendel, pianiste. Sonate pour piano n° 21 op. 53 Waldstein, de Beethoven. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Lenot, Durville, Dalbavie. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Turina, De Falla, Toldra et Turina, Rodrigo et De Falla. 0.00 Jazz club. En direct de la Coupole, à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), par le sextette Sellam-Renne et le duo Nelson Veras, guitare, et Linley, basse. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Haydn, Beethoven, Chopin, Schumann, Liszt, Wagner, R. Strauss, Bartok, traditionnelles de Roumanie, Enesco, Martinu, Honegger, Duparc, Onslow, Gluck, Stamitz, Kuhlau, Mendelssohn.

**Le Monde**

VENDREDI 16 JUIN 1995

# L'année des treize lunes

*par Pierre Georges*

IL PLEUT. Il vente. Il mouille, c'est la fête à la grenouille. Le printemps fait naufrage. Les températures sont en berne. Le moral aussi. L'agriculture française se désespère. Les foins ne se font pas et se couchent de dépit. Les pucerons se la coulent douce. Les roses n'éclosent que le temps d'une éclaircie. Les pommes de terre ont une bronchite. Les maïs végètent, manque de chaleur plutôt que manque d'eau.

L'anticyclone des Açores fait une dépression. Rien n'arrête plus les vagues successives de stratocumulus, cumulonimbus, cumulus, cirrocumulus et autres altostratus. Il pleut. Il vente. Il mouille. C'est un complot contre le moral.

Il n'y a plus de saison, monsieur. Et à peine d'horizon, tant le ciel lourd et bas... Mais qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? Rien de spécial, rien qu'on ne sache. Ce n'est pas la faute à la bombe. Pas même la faute à Chirac. Ce serait plutôt la faute à pas de chance. Les saints de glace furent au rendez-vous, noyers et vignes ratatinés sur pied. Les promesses de fruits ont gelé sur l'arbre. L'été sera, par caprice météorologique, remis à une date ultérieure. Il sera indien ou ne sera pas.

On en était là de l'intense réflexion lorsque l'explication est venue des tréfonds de la France, de la sagesse des anciens. Il pleut, il vente, il mouille ? Cette bonne blague. Evidemment ! Puisqu'on est l'année des treize lunes !

L'année des treize lunes, voilà bien notre chance, une chinoiserie du temps. Consultés de bon matin, pour ainsi dire tirés du lit, les gens du très poétique Bureau des Ephémérides n'ont pu que confirmer l'atroce information : 1995, année fatale, sera bien, en effet, celle des treize nouvelles lunes. Même que cela a commencé le 1er janvier, Nouvel an, nouvelle lune. Et qu'en mars, mois habituel d'arrivée du printemps, il y eut deux nouvelles lunes pour le prix d'une. Mais ajoutent ces gens pleins d'expérience et de savoir, on ne voit pas vraiment en quoi cela peut influencer le temps et les nuages !

Scientifiques de peu de foi ! Treize lunes à table cette année et cela ne serait pas un présage funeste ? Le soleil qui n'en finirait plus d'avoir rendez-vous avec l'astre blanc – donc pas avec nous, car on ne saurait être au ciel et au moulin –, et ce ne serait pas une manière de malédiction ? C'est pourtant l'enfance de l'art et la météorologie : *« Soleil blanc mouille les gens. »*

L'année des treize lunes, *fatalitas* ! Il va falloir réviser ses classiques. Treize lunes ? *« Si chantent les grenouilles, demain temps de gribouille »*. Treize lunes ? *« Ciel pommelé, femme fardée ne sont pas de longue durée »*. Treize lunes ? *« Araignée tissant, mauvais temps »*. Treize lunes ? *« Quand le pivert crie, pas loin est la pluie »*.

Treize lunes ? Pêcheur, reste couché ! C'est cela même. Une année à rester couché. A ne plus bouger, à ne plus faire de projets. Eté fermé pour cause de lunaison bégayante. Une année-parapluie à tuer le temps, à fureter dans les dictionnaires au mot lune et à y découvrir cette citation totalement abracadabrante de Flaubert mais fort opportune : *« Il perdit encore trois lunes à équiper les éléphants. »*

# La mutinerie d'une unité de l'armée irakienne a été réprimée par les troupes fidèles au régime

## Ces incidents font suite à des émeutes, en mai, dans la région d'Abou Gharib

SELON DES INFORMATIONS recueillies à Amman, en Jordanie, une mutinerie a éclaté, mercredi 14 juin, dans une garnison située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Bagdad, dans une région qui a été le théâtre, en mai, de sanglantes émeutes, violemment réprimées. Des témoins contactés par téléphone ont affirmé que, mercredi matin, un bataillon de blindés avait attaqué les émetteurs de la radio irakienne à Abou Gharib et qu'une épaisse fumée noire s'élevait au-dessus des lieux.

Toutefois, mercredi soir à Bagdad, aucune interruption des programmes n'avait été constatée au cours de la journée et la télévision a démenti ces informations, les qualifiant de *« propagande »*. Mais des diplomates arabes en poste à Bagdad, sans pouvoir fournir de détails, ont indiqué, jeudi, que des troubles s'étaient produits, la veille, dans le périmètre des importantes installations militaires qui se trouvent à Abou Gharib et que le secteur était isolé du reste du pays.

L'unité qui s'est mutinée – surnommée le *« bataillon du parti »*, parce que, jusqu'alors, très fidèle au parti Baas au pouvoir – est commandée par le général Turki Ismaïl el-Doulaïmi, membre de la puissante tribu sunnite des Doulaïmi qui est depuis longtemps liée au régime du président Saddam Hussein. Les Doulaïmi, parmi lesquels se recrutent nombre d'officiers de la Garde républicaine – véritable garde prétorienne du chef de l'Etat – font partie du deuxième cercle du pouvoir.

### L'INSURRECTION DES DOULAIMI

Mais, depuis le 18 mai, ils sont impliqués dans des affrontements avec les forces de l'ordre, à la suite de l'exécution d'un des leurs, le général de l'armée de l'air Mohammad Mazloum al-Doulaïmi. Arrêté en novembre 1994 pour *« complicité dans une tentative de coup d'Etat »*, ce dernier a été exécuté et son corps – mutilé – a été rendu à sa famille le 17 mai. Cet événement a provoqué une véritable insurrection qui a été brutalement réprimée (*Le Monde* du 31 mai). Selon des habitants de Ramadi, qui ont fui en Jordanie ce chef-lieu du gouvernorat dont dépend Abou Gharib, près de 850 personnes ont été arrêtées après les émeutes, qui auraient fait plus de 170 morts, dont une centaine de civils. La mutinerie de mercredi aurait été provoquée par l'attaque menée la veille à Ramadi par les forces de l'ordre contre le domicile d'un des dignitaires de la tribu des Doulaïmi.

Selon des informations dignes de foi reçues par l'AFP, jeudi à Amman, l'insurrection du bataillon d'Abou Gharib a été matée et le général qui l'a menée s'est *« suicidé »*. Des unités des forces spéciales d'intervention avaient encerclé les insurgés mercredi après-midi.

Après une première tentative d'avance sur la prison d'Abou Gharib, qui a échoué, le général al-Doulaïmi a lancé une deuxième attaque qui s'est soldée par l'anéantissement de son bataillon. Les insurgés exigeaient la libération de tous les prisonniers détenus dans la prison.

# La consommation médicale s'est nettement ralentie en 1994

LE RAPPORT ANNUEL de la commission des comptes nationaux de la santé, qui sera rendu public lundi 19 juin, confirme le très net ralentissement de la consommation médicale des ménages en 1994 (hôpital et médecine de ville) : elle a atteint 668,2 milliards de francs en 1994 (11 540 francs en moyenne par habitant et 8,9 % du PIB) et a augmenté à un rythme beaucoup moins soutenu (+3,3 % *en valeur*) qu'en 1993 (+5,7 %). Si l'on ajoute les indemnités journalières, les subventions et les dépenses liées à la prévention, à la recherche, à la formation et à l'administration du système, l'« ordonnance » s'est élevée à 748,8 milliards de francs – soit 9,7 % du PIB (critères de l'OCDE).

Les données 1994 traduisent, selon le rapport, *« l'impact des actions menées depuis plusieurs années pour maîtriser la croissance de certains postes »*. Le taux d'augmentation de la consommation de biens et services médicaux (+1,4 % en volume) apparaît même comme *« le plus faible enregistré depuis le début des années 1980 »*. Ce résultat est surtout dû à la décélération des dépenses de médecine de ville (184,2 milliards, +0,2 % en volume) : les dépenses de consultations (+0.6 %) et d'auxiliaires médicaux (+2 %) sont restées sages, tandis que celles des laboratoires baissaient (-7,4 %). La consommation pharmaceutique (118,8 milliards) n'a progressé que de 1,6 % (+6,5 % en 1993). Quant aux dépenses hospitalières, qui ont atteint 322,7 milliards (5 575 francs par habitant), elles ont progressé de 1,9 % (contre 3,2 % en 1993).

La baisse de la consommation est en partie imputable au « plan Veil » d'août 1993 (baisse de 5 points des remboursements). Le rapport indique que la part Sécurité sociale dans la prise en charge des dépenses ne cesse de diminuer : 76,5 % en 1980, 73,5 % en 1994. Cela explique la part croissante des mutuelles (+0,4 point entre 1992 et 1994) et des assureurs (+0,5) dans la couverture maladie des Français.

*Jean-Michel Bezat*

# Les confessions de Michael Jackson

NEW YORK
*correspondance*

Un nouveau vidéoclip, un nouveau disque *(HIStory)* : *Michael Jackson a tenté, mercredi 14 juin en* Californie, de redorer sa couronne de roi de la pop. Accompagné de son épouse, Lisa Marie, fille d'Elvis Presley, il a accordé à Diane Sawyer, de la télévision ABC, un entretien exclusif, en direct et *« sans restriction aucune »*. Le premier depuis deux ans.

L'enjeu est de taille tant Michael Jackson est un empire. *HIStory* sort le 15 juin en France, le 20 juin aux Etats-Unis, après quatre ans de silence. *Thriller* (1982) demeure l'album le plus vendu de tous les temps, M. J. Inc. possède les droits, entre autres, de la plupart des chansons des Beatles. La campagne de remise en orbite est menée avec la précision d'une opération militaire. Depuis plusieurs semaines, la télévision américaine, mais aussi les salles de cinéma Sony – *HIStory* sort sous ce label – diffusent un clip montrant Michael Jackson marchant au pas de l'oie en tête d'un cortège militaire traversant une ville bombardée, tandis que les enfants crient *« Michael, je t'aime »* ou tombent à genoux lorsqu'est dévoilée une gigantesque statue du chanteur. Le volet initial de ce lancement semble réussi : premier *single* diffusé, *Scream* (duo avec Janet Jackson) est entré dans les Top-50 en cinquième position.

L'*entretien d'une heure s'est ouvert sur son ma*riage, que beaucoup qualifient d'alibi, et les accusations d'abus sexuels sur les enfants qui ont failli briser sa carrière. *« Avez-vous jamais eu un rapport sexuel avec un enfant ? »*, lui demande Diane Sawyer. *« Jamais, jamais, jamais, jamais. Je ne peux pas, ce n'est ni dans mon cœur ni dans ma nature. »* Les photos prises par la police pour déterminer si ses parties intimes portent des marques conformes à la description d'un de ses accusateurs ? *« Humiliant. Les marques que je porte ne correspondaient en rien. En rien. »* *« Je confirme*, ajoute Lisa Marie, *je connais ses marques. »* Quant aux ambiguïtés de son clip, Michael Jackson ne les perçoit pas : cette *« audacieusement vaine déification de soi »*, selon Diane Sawyer, plagie en effet *Le Triomphe de la volonté*, de Leni Riefenstahl. A l'arrivée, l'entretien laisse un sentiment étrange d'un garçon affectif et immature qui vit dans une bulle.

*Henri Béhar*

## SOMMAIRE



## SERVICES



## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 15 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Tokyo Nikkei* | 14660,50 | +0,42 | –24,61 |
| Honk Kong index | 9364,77 | +2,87 | +14,32 |

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

17363,70 – 16427,70 – 15851,70 – 15225,70 – 14699,70 ; 14660,50 ; ▶16 mars – 28 avril – 15 juin

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

| | Cours au 14/06 | Var. en % 13/06 | Var. en % fin 94 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1893,65 | –1,52 | +0,66 |
| Londres FT 100 | 3339,80 | –0,24 | +8,94 |
| Zurich | — | — | +4,72 |
| Milan MIB 30 | 960 | +0,21 | –6,34 |
| Francfort Dax 30 | 2128,02 | +0,61 | +1,01 |
| Bruxelles | 1411,53 | –0,22 | +1,57 |
| Suisse SBS | — | — | +12,72 |
| Madrid Ibex 35 | 295,47 | –0,01 | +3,67 |
| Amsterdam CBS | 287,60 | –0,38 | +3,45 |

## DEMAIN dans « Le Monde »

**L'ASIE DÉFIGURÉE :** second volet de notre enquête. La pollution et les atteintes à l'environnement prennent des proportions considérables en Asie du Sud-Est. Comment se développer en corrigeant les effets néfastes de l'expansion ?

Tirage du *Monde* daté jeudi 15 juin 1995 : 508 409 exemplaires





DANS LA PRESSE

# La reprise des essais nucléaires

**LE SOIR**

Toutes les considérations internationales n'ont donc pas tenu. Acte avant tout politique : Chirac a tranché. Après *« mûres réflexions »* et *« larges consultations »*. *« Larges »* ? Certains en doutent. Pourtant, il convient de se souvenir que c'est François Mitterrand qui est en amont de la décision actuelle ! C'est lui qui avait chargé son fidélissime amiral Lanxade de réunir une commission d'experts afin de faire le point sur les essais interrompus et la crédibilité de la force de dissuasion.

Réponse des six experts unanimes... à l'automne 1993 : les essais devaient être repris, la campagne achevée à Mururoa, sans quoi rien n'était plus garanti...

*Jacques Cordy*

**EL PAIS**

Le général est revenu à l'Elysée. Depuis le 17 mai, le président français, Jacques Chirac, s'est efforcé d'imiter la silhouette du général Charles de Gaulle : grand, raide, hautain, les épaules rejetées en arrière, la poitrine gonflée. Depuis hier, avec l'annonce de la reprise des essais nucléaires, Chirac a réintroduit dans le château du faubourg Saint-Honoré l'esprit du fondateur de la Ve République.

**LA STAMPA**

Nombre de commentateurs et d'hommes politiques en France attribuent à Chirac une vision archaïque de la stratégie, principalement à cause de cette fidélité à de Gaulle. Ils le considèrent prisonnier d'un vocabulaire dépassé, inadapté à l'air du temps. La souveraineté, l'indépendance solitaire et ombrageuse de la France, son esprit de grandeur : les obsessions et les paroles du général sont issues d'autres époques, plus menaçantes ou plus figées.

*Barbara Spinelli*

**THE WALL STREET JOURNAL**

La France peut, si elle le souhaite, jouer un rôle sur le plan international. Elle peut avoir une influence positive sur ces pays de la Méditerranée aux prises avec des conflits politiques et économiques. Elle peut renforcer la perception de la sécurité en Europe en militant pour une alliance atlantique élargie et une présence accrue des Etats-Unis au sein de cette alliance. Quelques essais nucléaires ne devraient pas nous entraîner à considérer la France comme une diplomatie isolée, au pis comme un paria. Au contraire, ces essais peuvent nous aider à prendre de la distance avec des politiques qui ont amené la réduction de nos capacités de défense et la non-modernisation de nos arsenaux nucléaires. Pour le reste, la France sera toujours la France.

■ **ASSEMBLÉE NATIONALE : Claude Gaillard, député (UDF-PR) de Meurthe-et-Moselle, devait être nommé**, jeudi 15 juin, vice-président de l'Assemblée nationale, en remplacement de Gilles de Robien (UDF-PR, Somme), élu président du groupe UDF le 30 mai. M. Gaillard a été désigné, mercredi 14 juin, par les députés du Parti républicain comme candidat à ce poste qui *revient au PR* au terme des accords entre les groupes de la majorité.

# Incident au grand accélérateur de Caen

UN INCIDENT de niveau 2 sur l'échelle internationale des événements nucléaires (qui en compte 7) a eu lieu, vendredi 9 juin, au grand accélérateur national d'ions lourds (Ganil), exploité à Caen par le Commissariat à l'énergie atomique et le CNRS, a annoncé, mercredi 14 juin, la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). L'accès au cyclotron CSS1 est resté possible pendant vingt-quatre minutes alors que l'appareil était en fonctionnement et présentait donc des dangers d'irradiation. L'exploitant n'a découvert que fortuitement que les portes de l'installation n'étaient pas verrouillées.

Cet incident, qui constitue *« une défaillance importante dans les lignes de défense »* du site, indique la DSIN, serait dû à un défaut du système informatique de contrôle d'accès à la casemate, récemment modifié. L'installation a été immédiatement arrêtée, et la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement *(DRIRE) a procédé à une inspection*, mardi 13 juin.

Après vérification des emplois du temps des expérimentateurs, Daniel Guerreau, directeur du Ganil, affirme que l'incident n'aurait entraîné *« aucune conséquence »* pour le personnel. Mais les dosimètres portés par chacun d'eux n'ont pas encore été développés. Selon lui, toute personne pénétrant dans l'enceinte est avertie du fonctionnement de l'accélérateur par une balise clignotante. *L'origine de la défaillance du* système informatique, installé en 1990, n'a pas encore été détectée.



# La méthode selon Dürer

# Manchette,

*En défense du roman noir, l'ultime*

هكذا من الأصل

Le Monde
DES LIVRES
VENDREDI 16 JUIN 1995

# La méthode selon Dürer

## *Compas et règle en main, le peintre allemand définit l'art de la mesure afin d'atteindre « l'authentique vérité »*

**INSTRUCTION SUR LA MANIÈRE DE MESURER**
d'Albrecht Dürer.
Traduit de l'allemand et présenté par J. Bardy et M. Van Peene,
Flammarion, 240 p., 245 F.

L'*Unterweisung der Messung mit dem Zirkel und Richtsheit* parut à Nuremberg en 1525, où des rééditions suivirent en 1533 et 1538. L'ouvrage fut traduit en latin pour des éditions à Paris en 1532, 1534 et 1535. D'autres versions encore ont été publiées au début du XVII[e] siècle aux Pays-Bas et une édition française, celle sans doute que consulta Poussin, date de 1613. Il y prit de quoi perfectionner ses connaissances en matière de géométrie alors qu'il employait lui-même des maquettes afin de construire dans ses tableaux des espaces de plus en plus profonds et de mieux en mieux organisés.

*Géométrie dans le plan, géométrie dans l'espace, principes de perspective*

Poussin, lecteur de Dürer : la rencontre est logique, si distantes que semblent les œuvres. Les deux peintres s'accordaient sur l'importance *« de l'art de la mesure sans lequel personne ne peut devenir créateur »*. Ils savaient la nécessité de *« s'atteler à la mesure avec le compas et la règle et d'y découvrir par l'œil et l'esprit l'authentique vérité »*. Ils ne doutaient pas que ce fût là le but ultime de leur art. *« Afin qu'une peinture fasse plus de bien que de mal, il faut donc qu'elle soit exécutée avec art et méthode. »*

Ces phrases sont de la préface de *L'Instruction*, très brève. Suivent quatre livres, qui composent un discours de la méthode picturale, méthode fondée sur la géométrie dans le plan et la géométrie dans l'espace, cette dernière déterminant les principes de la perspective. Des données élémentaires, le point et la ligne, le raisonnement procède vers la définition des *« surfaces planes »*, qu'il faut savoir dessiner régulières, découper en parties égales ou inscrire exactement les unes dans les autres – par exemple, un octogone dans un cercle. Vient un *« troisième petit livre à propos des objets en volume »*, qui étudie la projection des surfaces préalablement définies dans l'espace – du cercle au cylindre, du cylindre à la colonne, au monument et aux règles de l'architecture selon Vitruve.

Le dernier livre n'a pas de titre, quoiqu'il se révèle le plus remarquable, puisqu'il développe l'enseignement de la perspective. *« Voilà la base pour qui veut reproduire ce qui peut être l'objet de la peinture. »* Des lignes droites relient l'œil aux objets. Sur un plan vertical coupant ces *« lignes visuelles »* en n'importe quel point, les formes observées sont figurées dans leurs justes proportions. Ce plan d'intersection peut être celui, purement fictif, de la démonstration géométrique. Ce peut être, pour la commodité de l'artiste, une *« vitre plate et lisse dans un châssis quadrangulaire »* accompagnée d'une tige dont l'extrémité percée d'un petit trou fait office de point de visée. *« Tout ce que tu vois au travers, tu peux le dessiner au pinceau sur le verre et ensuite reporter sur le panneau que tu veux peindre. C'est une bonne méthode pour tous ceux qui veulent reproduire et qui ne sont pas sûrs d'eux-mêmes. »*

L'édition posthume de 1538 signale d'autres procédés, viseurs de bois savamment conçus et *« grille faite de solide fil noir »* qui quadrille l'espace. Des gravures complètent les explications. Celle qui illustre la méthode de la grille figure un peintre assis à sa table observant, de l'autre côté du châssis quadrillé, une femme nue renversée sur des coussins ; un pan de tissu froissé cache ce que, sans ce reste de pudeur, l'artiste géomètre verrait comme le vit Courbet pour peindre son *Origine du monde*. Rien n'autorise à pousser plus avant la comparaison, et c'est grand dommage car il serait plaisant d'établir que Courbet, trois siècles et demi après Dürer, s'est assis dans la même position que lui et a délibérément achevé son entreprise de dévoilement et d'analyse de l'anatomie.

C'est, du reste, une tentation plusieurs fois renouvelée pendant la lecture que celle qui suggère de s'aventurer du côté de la postérité de *L'Instruction*. Pour ses sources et ses origines, elles sont connues et Panofsky les a détaillées (1). Dürer a lu Euclide, ayant acquis à Venise, en 1505, la première traduction latine d'après le texte grec. Il a lu Vitruve et l'a traduit partiellement. En Italie, il a étudié les théories en cours d'élaboration, et, de Venise, s'est rendu à Bologne pour apprendre l'art de la *costruzione legitima* et de la *perspectiva artificialis* auprès d'un professeur qu'il ne nomme pas, et qui était soit le mathématicien Luca Pacioli, soit l'architecte Donato Bramante, soit quelque savant anonyme de l'université de Bologne. Sur ces points, sur la dette à l'égard de Piero della Francesca, sur le parallèle de Dürer et de Léonard de Vinci, les historiens de la perspective et les éditeurs de *L'Instruction* ont largement travaillé.

Plus que le détail des raisonnements et des graphiques et l'examen de leur provenance, c'est cependant la leçon sous-entendue de l'ouvrage qui retient, celle que suggère l'intérêt de Poussin pour ce qui pourrait passer pour une compilation en langue vulgaire – l'allemand – à l'usage de ceux qui, à Nuremberg, ignoraient le latin. Cette leçon, cette exigence tiennent en ces mots : *« Découvrir par l'œil et par l'esprit l'authentique vérité. »* Lus aujourd'hui, où les arts visuels ne savent plus quelle fin est la leur, ils sonnent étrangement. Ils rappellent qu'en ces temps, ceux de la Réforme de Lûther et des premiers travaux de l'anatomiste Vésale, l'art de dessiner et de peindre n'était pas distinct de la science. Alors, Panofsky l'a rappelé, *« comme* ars *en latin et* art *en français, le mot allemand* Kunst *avait (...) deux sens différents, dont le second est maintenant tombé en désuétude. »* Celui qui demeure est celui du *Können*, du savoir-faire. Celui qui a disparu tenait du *Kennen*, du savoir théorique.

L'adresse, la maîtrise des moyens allaient de pair avec l'intelligence des phénomènes et l'analyse abstraite. Les premiers permettaient les progrès des seconds, qui eux-mêmes fondaient plus solidement les premiers et permettaient de les perfectionner. De cet état de la pensée, Dürer est l'admirable exemple. Qu'il voyage aux Pays-Bas ou étudie un paysage à la pointe d'argent, qu'il grave les planches explicatives de son traité ou la *Melancholia*, il ne sépare pas l'exercice de la main de celui de l'esprit et les applique ensemble à l'observation et la compréhension de la nature.

Dürer a lancé ces avertissements en un moment, le premier quart du XVI[e] siècle, où, en Italie, le culte de la belle forme gagnait en puissance et où l'effet de style élégant prenait souvent le pas sur la justesse du regard. Le maniérisme se formait, ce maniérisme qui fait de la virtuosité indiscrète une vertu. Alors, pour des décennies, l'art s'est replié sur lui-même, glorieux de sa majesté, oublieux de ce que Dürer nomme la « vérité ».

Si aventureux soient les parallèles historiques, il serait tentant de penser que l'art en est aujourd'hui à la fin d'un autre maniérisme, non moins habile et non moins narcissique que ceux qui l'ont précédé, non moins habité par la religion de l'art pour l'art, devenue au XX[e] siècle celle de l'art contre l'art, close sur elle-même et condamnée à l'hermétisme. Lire Dürer maintenant, ce n'est pas satisfaire seulement une curiosité d'antiquaire, c'est aussi remettre en cause les conventions contemporaines.

**Philippe Dagen**

(1) Erwin Panofsky, *La Vie et l'œuvre d'Albrecht Dürer*, trad. D. Le Bourg, Hazan, 1987.



« Armoiries à la tête de mort », 1503

EXTRAIT DU CATALOGUE 214 DE LA VENTE DU 21 JUIN 1995 (N° 35)/GALERIE KORNFELD BERN

# Manchette, dernière

## *En défense du roman noir, l'ultime contribution de l'écrivain disparu*

*L'écrivain Jean-Patrick Manchette est mort le 3 juin (*Le Monde *du 6 juin). Si le romancier s'était tu depuis 1981, le critique avait renoué avec l'écriture voici quelques années. Il défendait tous les trimestres, dans la revue* Polar, *avec une pertinence acérée teintée d'humour, son genre d'élection. La dernière livraison de cette publication, en librairie ces jours-ci (1), comporte ses ultimes « Notes noires », dont nous publions, ci-dessous, un extrait. De son côté, François Guérif, directeur de* Polar, *rend hommage* (page VIII) *à celui qui bouleversa l'esthétique du roman noir français.*

Revenons à notre mouton noir, le roman de même couleur. Dans un temps où toutes les formes littéraires régressent, il semble être une régression aussi, avec son réalisme hérité du XIX[e] siècle français et américain. Et se débarrasser du problème en isolant la « paralittérature », en plaçant le roman noir sur l'étroit ruban policier, en expliquant sa forme à partir d'une filiation réduite à la série Poe-Conan Doyle-Christie et consorts (avec une référence spéciale aux *dime novels*), c'est ériger une spécialité en totalité, et c'est accessoirement supposer que Burnett et Hammett, etc., sont des gens incultes. Il faut admettre que les fondateurs du roman noir et leurs successeurs pratiquent une écriture régressive. Il faut admettre qu'ils l'ont choisie. Et je crois beaucoup trop bornée l'idée qu'ils l'ont choisie et qu'ils ont choisi le roman noir parce qu'il faut gagner sa pitance et aller la chercher là où il y a un public d'acheteurs. Cela joue, c'est sûr. Mais l'amour d'écrire vient d'abord. Ensuite on tâche d'établir une relation dialectique avec le public. L'avant-garde picturale russe avait choisi de donner *Une gifle au goût du public* (c'est le titre d'un de ses manifestes), et Dada et d'autres sont proches de la même attitude. Hammett, Burnett et la suite prennent les choses autrement, ils s'insinuent dans le goût du public, mais il ne sont pas des putes, ils débarquent avec leur personnalité (celle de Hammett était assurément indomptable), ils trouvent l'angle d'attaque qui convient pour dire au public des choses que celui-ci n'a pas forcément envie d'entendre. (...)

Quoi qu'il en soit, nos pères fondateurs du roman noir, et leur descendance, sont des écrivains (je crois que je ne vous apprends rien), et ils méritent d'être situés non pas dans leur relation à la « paralittérature », mais par rapport à l'histoire générale de l'art, notamment du roman américain après la première guerre mondiale, c'est-à-dire dans un moment d'involution historique qui voit s'éteindre la révolution sociale et les avant-gardes artistiques. Dans ces conditions, la forme romanesque d'avant-guerre, et même du XIX[e], est une solide ligne de défense. Ce n'est pas par hasard que les marxisants hétérodoxes de l'école de Francfort, spécialement Walter Benjamin, étudient beaucoup le XIX[e] siècle dans les années 30, et prêtent une grande attention à Paris, au Second Empire, à Flaubert, Maupassant, Baudelaire. C'est le terrain à partir duquel s'est développée la critique du capitalisme (songez à Karl Marx, *Les Luttes de classe en France* et *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, récemment repris avec d'autres jolies choses dans le volume d'*Œuvres IV* de « La Pléiade »), et aussi bien l'art moderne et sa crise (Cézanne, Mallarmé, et, d'autre part, Lautréamont, etc.). Sur le terrain américain, qui communique – il ne faudrait tout de même pas l'oublier – avec l'Europe, nous avons évoqué, dans des livraisons précédentes, le substrat social. Dans la culture, le XIX[e] siècle américain a été, entre bien d'autres choses, le temps d'Edgar Poe, Melville, Thoreau, Walt Whitman, Hawthorne, Mark Twain et Stephen Crane, et bientôt nous voyons venir Upton Sinclair (notoirement influencé par Zola et le réalisme français) et Jack London, deux auteurs évidemment essentiels de ce qu'on peut appeler la littérature engagée (malgré les grosses bêtises dont Sartre a couvert cette notion).

Au total, il est donc tout naturel que, vers 1930, en ce temps de contre-révolution sociale et artistique, les meilleurs romanciers américains prennent pour base d'opération le grand réalisme critique d'avant-guerre. Une métaphore militaire en amenant une autre, je crois qu'il faut admirer la stratégie indirecte des pères fondateurs et leur descendance, par laquelle ils pénètrent dans le dispositif ennemi, c'est-à-dire la culture de masse, afin d'opérer sur ses lignes de communication. Soit dit en passant, je me demande si, face à la solidité minérale de Hemingway, la décadence progressive de Dos Passos n'était pas inscrite dans sa tentative initiale pour injecter de l'avant-gardisme dans le réalisme. Quand l'avant-gardisme est devenu une chose vraiment morte et insortable, cet intéressant écrivain ne s'est-il pas retrouvé en caleçon, ou du moins en short ? Des textes comme *Milieu de siècle* (Gallimard) sont au-dessous d'un bon petit « Série noire », quand bien même ils tentent d'être au-dessus.

Rions en tout cas encore une fois des feuillistes qui affirment sempiternellement de tel ou tel ouvrage qu'il est davantage qu'un « roman policier ». Le roman noir, grandes têtes molles, ne vous a pas attendus pour se faire une stature que la plupart des écoles romanesques de ce siècle ont échoué à atteindre.

**Jean-Patrick Manchette**

(1) *Polar*, n° 15, avec un dossier consacré à Jérome Charyn, Rivages, 195 p., 89 F.

## L'ÉDITION

■ **Aider la bibliothèque Medem.** Fondée en 1928 *par des immigrants juifs proches du parti social-démocrate juif, le Bund, la bibliothèque Medem, à Paris, est l'une des dernières en Europe à proposer au public, en accès direct, un fonds de 25 000 ouvrages en yiddish (et de 5 000 volumes en d'autres langues).* La Shoah et l'émigration ont fait que certains des ouvrages qu'elle renferme n'existent plus qu'en un ou deux exemplaires et il ne se passe pas de mois qu'elle ne recueille un nouveau fonds, privé ou public – par exemple, tout récemment, celui de la bibliothèque des juifs communistes de la rue de Paradis. Mais elle a, aujourd'hui, un besoin urgent de se moderniser et l'étroitesse de ses murs menace sérieusement son fonctionnement. C'est pourquoi ses responsables lancent un appel aux pouvoirs publics comme aux particuliers (52, rue René-Boulanger 75010, tél. : 42-02-17-08).

■ ***Le Système Carignon* très demandé dans les librairies grenobloises.** Publié le 12 mai par les éditions La Découverte et consacré au maire de Grenoble, le livre de Raymond Avrillier et Philippe Descamps intitulé *Le Système Carignon* s'est déjà vendu à plus de 15 000 exemplaires après avoir connu un départ fulgurant dans les librairies grenobloises, indique l'éditeur. La polémique née de la suspension par France 3 du journaliste Philippe Descamps, coauteur du livre, a constitué *« un coup d'accélérateur »* pour les ventes, selon les responsables de la maison d'édition. Ceux-ci ont donc pris la décision de lancer une ré-impression de l'ouvrage, dont le premier tirage avait été de 10 000 exemplaires.

■ **Les Éditions Joseph K.** C'est le héros du *Procès*, de Kafka, qui a donné son nom aux Éditions Joseph K., nées à Nantes en octobre 1994. Après avoir ouvert son catalogue par une édition bilingue complète des *Aphorismes* de Kafka et par un inédit de Knut Amsun, cette nouvelle maison devrait se consacrer désormais à la littérature contemporaine, au rythme d'une dizaine de titres par an. Une collection d'aphorismes trouvera sa place dans ce programme dont la « ligne » est résumée par Alain Coelho, directeur littéraire de la maison : *« Nous voulons privilégier une forme de lyrisme qui conduise à des découvertes, qui ne soit donc pas une narration vide de sens »*. Deux nouveaux ouvrages viennent de paraître en mai : *Gengis Khan*, de Tor Aage Bringsvaerd, traduit du norvégien par Régis Boyer, et *Arthur Rimbaud, la fin de la littérature*, d'Alain Coelho, préfacé par Jean-Luc Steinmetz (Editions Joseph K., 70, rue du Maréchal-Joffre, 44000 Nantes. Tél : (16) 40-14-00-68. Diffusion : CDE-Sodis).

# Le dernier jour de Desnos

*Il y a cinquante ans, le poète disparaissait en Bohême*
*Une lettre inédite éclaire les circonstances de sa mort*

Robert Desnos est mort il y a cinquante ans, au camp de Terezin, en Bohême. C'était le 8 juin 1945. A Paris, où il était revenu après la débâcle, il avait participé, comme rédacteur littéraire, au journal créé par Henri Jeanson *Aujourd'hui* ; publication qui tomba très vite aux mains des occupants. Contournant la censure, Desnos ne céda rien à l'esprit collaborationniste, polémiqua avec Céline qui l'insultait, et, à partir de 1942, se servit de sa position pour aider le réseau de résistance AGIR auquel il appartenait. Arrêté par la Gestapo le 22 février 1944 à la suite d'une dénonciation, il connut alors, comme tous les anonymes qui partagèrent ce sort, la longue errance des déportés.



COLL. ALAIN BRIEUX BIBLIOTHÈQUE J. DOUCE

Son « abri », la poésie

D'abord emprisonné à Fresnes, il est transféré à Compiègne, au camp de Royallieu, le 20 mars. Le 30 avril, après trois jours de voyage, il arrive, avec mille sept cents autres déportés, à Auschwitz. Le poète André Verdet, qui avait été arrêté en même temps que Desnos, racontera plus tard cette scène extraordinaire où l'on voit l'auteur de *La Liberté ou l'Amour !*, dans la nuit froide du camp envahie par l'odeur de la fumée des fours crématoires, consoler joyeusement ses compagnons de désespoir, plaisanter avec eux, lire dans les lignes de leurs mains un destin irréel... Ce qui a toutes les apparences d'une légende est pourtant confirmé par plusieurs témoignages rapportés par Théodor Fraenkel, un médecin ami des surréalistes, dans la revue *Critique* en 1946 (1).

Moins de quinze jours plus tard, Desnos repart, pour Buchenwald, puis pour Flossenburg. Avant-dernière étape de son calvaire : Flöha, en Saxe, où il arrive au début du mois de juin ; les prisonniers participent à la fabrication des carlingues de Messerschmitt.

*« Notre souffrance*, écrit-il à sa femme Youki le 15 juillet 1944, *serait intolérable si nous pouvions la considérer comme une maladie passagère et sentimentale. Nos retrouvailles embelliront notre vie pour au moins trente ans. De mon côté, je prends une gorgée de jeunesse, je reviendrai rempli d'amour et de forces ! (...) J'espère que cette lettre est notre vie à venir. Mon amour, je t'embrasse aussi tendrement que l'honorabilité l'admet dans une lettre qui passera par la censure. »* Devant l'avance des armées alliées, les derniers déportés, ceux qui ont survécu, sont transférés, dans un état de total épuisement, à Terezin, au cours du printemps 1945.

Le dernier message du poète qui soit parvenu à Youki était daté du 7 janvier ; il l'avait dicté : *« Pour le reste, je trouve un abri dans la poésie. Elle est réellement « le cheval qui court au-dessus des montagnes » dont parle Rose Sélavy dans un de ses poèmes et qui pour moi se justifie mot pour mot. »*

C'est un jeune étudiant en médecine de Prague, Josef Stuma, qui découvrira Desnos, atteint du typhus, agonisant parmi des centaines de prisonniers. Il était trop tard pour le sauver : *« Jusqu'à la fin*, écrira Stuma, *il conserva néanmoins un grand souci de la forme et se montra d'une propreté méticuleuse. Il gardait toute confiance et nous parlait de sa femme, de ses amis : « Vous viendrez (...) à Paris et je vous les ferai connaître (...). Je vous conduirai chez Picasso. »*

**Patrick Kéchichian**

(1) Repris dans le *Cahier de l'Herne* – dirigé par Marie-Claire Dumas – consacré à Robert Desnos en 1987. Voir aussi le numéro de la revue nantaise *Signes* (nº 18, 1995, éd. Petit Véhicule, 20, rue du Coudray, 44000 Nantes, 176 p., 140 F).

★ **« *Je vois des corolles de larmes perdues au milieu du monde* », déclare l'un des personnages d'une pièce inédite de Desnos, *Le Bois d'Amour*, qui fut écrite autour de 1925 et dont les Editions des Cendres publient, superbement, l'acte unique qu'elle comporte. Ce volume reproduit les pages du manuscrit – que Desnos avait offert à Aragon –, ainsi que six dessins surréalistes datant de la même époque (Editions des Cendres, 8, rue des Cendriers, 75020 Paris, 64 p., 200 F). Signalons également le dernier cahier des « Archives du surréalisme » – nº 5 – sur *Les Jeux surréalistes*, mars 1921-septembre 1962, présenté et annoté par Emmanuel Garrigues (Gallimard, 314 p., 160 F).**

## *Une boîte de chocolats...*

La lettre inédite de Youki Desnos à Gaston Gallimard que nous publions ci-dessous vient d'être retrouvée, à l'état de brouillon, dans les papiers de celle qui fut l'épouse du poète ; rien n'assure qu'elle ait été finalement envoyée à son destinataire. Ce texte émouvant, sans avoir valeur de témoignage infaillible, éclaire cependant les circonstances de la mort de Robert Desnos à Terezin. L'anecdote, qui mêle le hasard, le tragique et une sorte de légèreté ou d'humour, est fidèle à la figure de l'homme et du poète que fut Robert Desnos.

*15 octobre 1958*

*Cher Gaston Gallimard,*

*Je vous remercie d'avoir bien voulu vous déranger pour l'émission sur Robert D. – Bien sûr que j'ai beaucoup d'inédits de Robert. Quant au roman d'amour, hélas, ni vous ni moi ne pouvons l'avoir. Il l'avait écrit en pensant à le faire éditer chez vous. Les deux tiers du livre étaient rédigés mais un prisonnier russe alléché a volé la boîte de chez la Marquise de Sévigné qui contenait cela, ainsi que mes lettres et les poèmes de son ami de captivité Rodel, fusillé en chemin. Il pensait vous les présenter également. Ce soldat a été fort déçu, car il croyait que la boîte était pleine de bonbons au chocolat.*

*C'est un peu pour cela que Robert est mort. D'après ce que m'a dit un de ses compagnons, il était libéré et pouvait prendre le train, mais il cherchait cette boîte. Il avait même promis toutes ses rations de nourriture à qui la lui apporterait. En attendant, il avait reçu des chaussettes, luxe inouï pour de récents déportés. Seulement, dans ces chaussettes mal désinfectées, il y avait des poux typhiques.*

*Je me demande qui m'avait fait cadeau de cette boîte. Est-ce vous, ou Salacrou, ou Juliette Achard ? ou Marie-Laure ? Toujours est-il que c'était une rareté à l'époque et que je m'étais fait une si grande joie de l'ajouter à son colis.*

*C'est désagréable de parler de tout cela, il faut bien que je le fasse avant de mourir, mais quand même c'est désagréable. (...)*

# Irlande : c'est Bloomsday !

Comme chaque année, la ville de Dublin organise toutes sortes de festivités pour célébrer Bloomsday, le 16 juin, en l'honneur de Leopold Bloom, le héros d'*Ulysse*, le roman se déroulant au long de la journée du 16 juin 1904 (jour où, dit-on, James Joyce rencontra celle qui devait devenir son épouse, Nora Barnacle). Il est d'usage, pour les participants, de se costumer à la mode en vigueur du temps du roi Edouard VII avant de s'élancer à travers la ville, d'assister à des lectures et des représentations théâtrales, de participer à des repas commémoratifs, et, bien sûr, d'aller de pub en pub, tout en visitant tous les endroits mentionnés, même brièvement, dans le roman. Tout démarre à Sandycove, avec un petit déjeuner traditionnel servi dès 6 h 30 du matin, se poursuit à la Joyce Tower mais aussi dans les rues, en particulier à Eccles Street où habite Bloom, à la National Library ou encore au David Byrne's où l'on sert le déjeuner de Bloom, avec sandwiches au gorgonzola arrosés de vin de Bourgogne ! Les spectacles et les animations se poursuivent jusque tard dans la nuit, certains sont gratuits mais la plupart sont payants et ne sont accessibles que sur réservation.

**AUTANT EN EMPORTE LE DOLLAR...**

Un million de dollars : c'est la somme qu'a versée Scribner, le successeur des éditions Macmillan, pour l'achat des droits d'un petit roman sentimental écrit, lorsqu'elle était jeune fille, par Margaret Mitchell. Pour la petite histoire, Macmillan avait versé une avance de... 500 dollars pour la rédaction d'*Autant en emporte le vent*.

■ **ÉTATS-UNIS.** L'American Booksellers Association (ABA) organise chaque année aux *Etats-Unis* depuis près d'un siècle une des principales foires du livre réservées aux professionnels dans le monde. Elle a eu lieu cette année du 3 au 5 juin, pour la première fois à Chicago, où elle devrait se fixer pour les années à venir, car elle est devenue si gigantesque que rares sont les centres d'exposition qui peuvent encore l'accueillir : 1 800 exposants, 45 000 visiteurs – éditeurs, libraires, agents littéraires, distributeurs... – sur 36 000 m² (la zone internationale ayant vu sa surface augmenter de 25 % avec une centaine de représentants de l'édition française). C'est un grand show, un spectacle à l'américaine, où les vedettes viennent se montrer, que ce soient des personnalités politiques comme Hillary Clinton, l'épouse du président, ou Newt Gringrich, le leader républicain, ou littéraires, comme Martin Amis, Sue Grafton (auteur de romans policiers) ou Umberto Eco. Une ambiance bon enfant qui ne doit pas dissimuler les difficultés : si la production d'ouvrages reliés et brochés ne se porte pas trop mal, les ventes des livres de poche se dégradent et l'explosion des coûts du papier inquiète là comme ailleurs les éditeurs.

■ **RUSSIE.** Près de vingt ans après l'écriture de son manuscrit, l'écrivain populaire Vladimir Soloоukhine (né en 1924) publie *La Dernière Marche* aux éditions AO Delovoïtsentr (mai 1995, tirage limité). Selon l'hebdomadaire *Knijnoie Obozrenie*, le roman fut achevé en 1976 mais ne put paraître pour d'obscures raisons politiques. A travers toutes ses œuvres, cet amateur de la nature a toujours joué du détail pour décrire indirectement le quotidien de la Russie soviétique. Prix Gorki 1979, ce poète et prosateur est renommé pour son style lyrique. D'autre part, la Journée de l'écriture et de la culture slaves, qui s'est déroulée le 24 mai à Moscou, au Palace Hôtel, a été marquée par la présentation du dernier livre de l'écrivain kirghize Tchinguiz Aïtmatov (né en 1928), *La Marque de Cassandre*, qui vient d'être publié en version originale aux éditions Eksmo (coll. « Les best-sellers russes », 1995).

Ce roman, qui, selon *Knijnoie Obozrenie*, fait l'unanimité auprès de poètes aussi illustres qu'Evgueni Evtouchenko, Andreï Voznessenski, ou encore du critique Lev Anninski, avait déjà été traduit en allemand et en français (par Ivan Mignot) avant d'être enfin édité en russe (La version française paraîtra en septembre aux éditions Le Temps des cerises).

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** *Vedem* (« Nous, l'avant-garde ! »), c'était le nom d'un hebdomadaire, rédigé, de 1942 à 1944, par un groupe d'adolescents du ghetto de Theresienstadt-Terezin. Huit cents pages ont pu en être sauvées et conservées à Prague. Une sélection en langue anglaise paraît aujourd'hui, pour la première fois, en Europe et aux Etats-Unis, après cinquante ans de vains efforts pour publier la collection dans l'ex-Tchécoslovaquie communiste. Ces textes constituent un exceptionnel témoignage sur les conditions de vie dans ce qui était un camp de transit vers Auschwitz (*We are the Children Just the Same* : Vedem, *The Secret Magazine of the Boys of Terezin*, Jewish Publication Society, Philadelphia, 199 p., 29,95 dollars).



# Fusion entre la Découverte et Syros

Le conseil d'administration de la société holding DSA – qui regroupe, depuis 1993, les trois maisons d'édition La Découverte, Syros et les Éditions de l'Atelier, et dont l'actionnaire principal est la CFDT – a entériné, lundi 12 juin, le projet de fusion entre Syros et La Découverte (« Le Monde des livres » du 9 juin).

Cette décision est assortie d'un certain nombre de mesures, parmi lesquelles le départ du PDG de Syros, Jacques Magagnosc, et le gel, jusqu'au 15 septembre, des licenciements envisagés. D'après un communiqué de DSA, ceux-ci restent néanmoins *« indispensables »*, et un audit sera mené, d'ici à la fin juillet, pour *« déterminer les moyens à mettre en œuvre afin de définir un mode d'organisation adapté »*. Par ailleurs, une solution de reprise d'Alternatives, filiale de Syros depuis 1994, par ses salariés, a également été acceptée.

En freinant son programme de parution du second semestre – le secteur jeunesse dans lequel Syros s'est pourtant particulièrement illustré ces dernières années devrait connaître une *« pause éditoriale »* –, DSA espère retrouver l'équilibre en 1995. Dans un communiqué, les personnels des trois maisons d'édition de DSA affirment qu'ils restent *« mobilisés »* et entendent *« intervenir dans les discussions futures concernant les conséquences résultant des choix qui ont été arrêtés »*.

## COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **L'INSTITUT DES TEXTES ET MANUSCRITS MODERNES (CNRS) organise une table ronde sur le thème des « brouillons », avec Jacques Derrida, Jean-Michel Rabaté, Daniel Ferrer, Michel Contat, dans le cadre de son séminaire général « Questions à la génétique textuelle » samedi 17 juin à 10 heures (université Paris-III, centre Censier, 13, rue de Santeuil, 75005 Paris, 2e étage, salle 227).**

■ **LE GROUPE D'ÉTUDES SARTRIENNES tiendra un colloque les 24 et 25 juin sur le thème : « Le premier Sartre » et sur « l'engagement ». Une table ronde sur *Les Temps modernes*, clôturera cette rencontre qui se déroulera à l'université Paris-I - Sorbonne (1, rue Victor-Cousin, galerie Dumas, amphithéâtre Lefebvre. Rens. 45-80-38-23).**

■ **L'ASSOCIATION ■ L'ASSOCIATION DES LECTEURS DE MICHEL LEIRIS s'est constituée sous la présidence de Francis Marmande (vice-présidente : Marie Claire Dumas ; trésorière : Martine Picon ; secrétaire-archiviste : Louis Yvert). L'assemblée générale de l'association aura lieu le 26 juin à 18 heures, à l'université Denis-Diderot (amphithéâtre 56 B). Un premier colloque international consacré à Leiris se tiendra du 29 mai au 1er juin 1996 (université Paris-VII - Denis-Diderot, UFR-STD, case 7010, 2, place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05 ; adhésion à l'association : étudiants, 100 F ; actifs, 200 F ; bienfaiteurs, 500 F).**

■ **LA VIGNE ET LE VIN, tel sera le thème du « Banquet des livres » organisé par l'association Le Marque-page, au village de Lagrasse, dans l'Aude, du 1er au 13 août. Autour de la civilisation de la vigne et du vin, des écrivains, chercheurs, journalistes, cinéastes et éditeurs participeront à des rencontres et des animations. (Rens. Editions Verdier, Rieux-en-Val, 11220 Lagrasse, tél. : 68-24-05-75).**

■ **LE CONCILE DE CLERMONT DE 1095 ET L'APPEL À LA CROISADE feront l'objet d'un colloque international qui se tiendra à Clermont-Ferrand les 23, 24 et 25 juin, à la faculté des lettres de cette ville, amphithéâtre Gergovia (renseignements et inscriptions : Mizoule organisation : 32, rue de Beaumes, 63100 Clermont-Ferrand, tél. : (16) 73-37-46-15, fax. 73-37-13-56).**

■ **LA CORRESPONDANCE D'ÉMILE ZOLA. Un colloque marquant l'achèvement de la publication, par les Presses universitaires de Montréal et les éditions du CNRS, des dix volumes de la correspondance de Zola, se tient, sous la présidence de Jean Favier, vendredi 16 juin à partir de 9 h 30, à l'auditorium de la Bibliothèque nationale de France (2, rue Vivienne-6, rue des Petits Champs, 75002 Paris).**

■ **LE SOCIOLOGUE ALBERT MEMMI tiendra une conférence-débat sur « La dépendance », titre et thème de l'un de ses livres, lundi 19 juin à 20 heures à « L'espace à idées », hôtel Aïda, 17, rue du Conservatoire, 75009 Paris.**

■ **POUR UNE UTOPIE RÉALISTE : le réel et le réalisme. Dans le cadre du trentenaire de Châteauvallon, des rencontres publiques, présidées par Edgar Morin, seront organisées sur ce thème, vendredi 30 juin et samedi 1er juillet au Théâtre ouvert de Châteauvallon/Toulon. Les différents débats, auxquels *Le Monde*, notamment s'est associé, porteront sur les sujets suivants : « Pour une réforme de la pensée, de la représentation et de l'éthique », au cours de la première journée ; « Les nouveaux processus de transformation sociale », au cours de la seconde (Renseignements publics, tél. : (16) 94-22-74-00, fax : 94-22-74-19).**

# Faux duo

*Elles ne partagent que leur prénom : Elizabeth Bowen et Elizabeth Taylor incarnent deux manières inconciliables d'envisager la fiction*

**DERNIER AUTOMNE**
**(The Last September)**
d'Elizabeth Bowen.
Traduit de l'anglais
par Gabrielle Marchez,
Rivages, 312 p., 129 F.

**LE PAPIER TUE-MOUCHES**
**(Devastating Boys)**
d'Elizabeth Taylor.
Traduit de l'anglais
par Nicole Tisserand,
Rivages, 224 p., 110 F.

La personnalité d'Elizabeth Bowen ressemble moins à celle d'Elizabeth Taylor, sa contemporaine, qu'à toute autre dans la littérature anglaise du siècle. Aucune affinité entre elles n'a tenté ici le chroniqueur, mais leur antinomie : elles incarnent – au reste, avec une fortune inégale – deux manières inconciliables d'envisager la fiction.

D'origine galloise et née à Dublin en 1899, dans le somptueux domaine familial dont elle allait hériter, Bowen's Court, la romancière de *Dernier automne* est morte à Londres en 1973. Elle avait vécu tantôt en Irlande, tantôt en Angleterre, aussi bien qu'en France et en Italie. Elle savait qu'elle appartenait à un milieu social menacé, et non sans ironie elle s'appliqua à le décrire dans ses ouvrages, voire dans son autobiographie, *Seven winters*.

Certes, tout écrivain appartient à une famille, à une constellation littéraire ; or, ce qui déconcerte dans le cas d'Elizabeth Bowen, c'est que tour à tour on la compare à Jane Austen, à Henry James, à Aldous Huxley, à Saki, à Ivy Compton-Burnett, à Tchekhov – quand on ne la présente pas comme le maillon qui relie Virginia Woolf à Iris Murdoch et à Muriel Spark... Il se peut que l'un ou l'autre de ces rapprochements puisse être de quelque utilité pour cerner au plus près l'esprit et le style de Miss Bowen ; il n'en reste pas moins que les écrivains appelés ainsi à la rescousse ne se ressemblent nullement entre eux, ni en amont ni en aval.

En revanche, l'influence que l'auteur de *Mrs Dalloway* a exercée sur sa cadette est d'autant plus sensible qu'elle se manifeste par à-coups car Elizabeth Bowen n'a jamais réussi la fusion des principes romanesques hérités du XIXe siècle – le personnage garanti par la réalité extérieure, la narration qui avance, inexorable, vers un impeccable dénouement – et cette instabilité du « moi » ballotté de-ci de-là par d'énigmatiques turbulences, que Virginia Woolf a évoquée de façon mémorable : « *...L'esprit reçoit des myriades d'impressions, banales, fantastiques, évanescentes ou gravées avec l'acuité de l'acier. De toutes parts elles arrivent – une pluie sans fin d'innombrables atomes* (...). *N'est-ce pas la tâche du romancier de nous rendre sensible ce fluide élément changeant, inconnu et sans limites précises ?* » *(1)*.

De sorte que sur de vieux canevas, et comme si elle répondait à l'injonction de Virginia Woolf, Elizabeth Bowen fait s'entrecroiser de fines analyses et parfois atteint à la poésie, transformant l'imprécision en atout. Ce ne sont que des instants, une page, un paragraphe, une simple notation, mais on la lit avec plaisir pour ces moments pareils à des lézardes dans un vieux mur, à travers lesquelles on capte la lumineuse beauté d'un paysage. En fait, la romancière ne possède ni le sens de la structure propre au « *roman classique* » ni l'art du portrait, en un mot ce qui, faute de séduire, entraîne le lecteur.





L'œil impartial d'Elizabeth Taylor face aux méditations psychologiques d'Elizabeth Bowen.

*Dernier automne* (2), son deuxième roman, se déroule dans les années 20, pendant la guerre d'indépendance irlandaise. Un manoir et ses salons, son parc et son court de tennis, fournissent le décor – qui, soit dit par parenthèse, ne cesse d'accueillir des personnages scrupuleusement inconsistants, sauf l'un d'entre eux : Loïs, la jeune fille de la maison, velléitaire, mélancolique, sérieusement agaçante. On dirait que Miss Bowen a relevé le défi flaubertien de placer au cœur du roman un être incapable de susciter chez le lecteur la moindre sympathie. Et pourtant – alors que le récit, engagé dans des voies sans issue, s'éparpille et que le lecteur tourne la dernière page avec le sentiment d'une promesse que l'écrivain n'a pas tenue – Loïs se détache, elle reste avec nous, nimbée de ce rayonnement subtil, bien qu'intermittent, qui fait le prix de la littérature d'Elizabeth Bowen, chez qui grâce et acuité psychologique vont de pair.

Avec Elizabeth Taylor, nous nous trouvons face à l'autre versant de la littérature moderne : à la méditation et aux plongées jusqu'aux tréfonds de l'âme se substitue l'oeil impartial du photographe qui sait rendre la diversité de la nature humaine en quelques instantanés. S'il fallait à tout prix la rapprocher d'autres écrivains, peut-être lui trouverait-on plus facilement une famille en Amérique du Nord qu'en Angleterre : Eudora Welty, J. D. Salinger, Flannery O'Connor en seraient les fleurons. Comme eux, Elizabeth Taylor est tout entière occupée à choisir les détails qui, se renforçant l'un l'autre, vont permettre au personnage de vivre sous nos yeux, tout en cherchant la manière la plus efficace d'impliquer le lecteur dans son histoire, jusqu'à en faire – risquons-nous à le dire – le narrateur ; pour cela, elle l'oriente en suggérant quelque chose sans le formuler, afin qu'il interprète à sa guise ses omissions calculées.

*Pourquoi le roman jouit-il de toutes les faveurs au détriment de la nouvelle ?*

Née en 1912 au sein d'une famille modeste, à Reading dans le Berkshire, elle fit des études à l'Abbey School. Gouvernante d'enfants, puis libraire, elle avait vingt-quatre ans lorsqu'elle épousa un homme d'affaires, John W. K. Taylor, avec lequel elle eut une fille et un garçon. Elle a toujours vécu entourée d'enfants ; ils sont d'ailleurs souvent présents dans son œuvre ; elle éleva d'abord ceux des autres ; plus tard les siens, et enfin ses petits-fils.

On lui doit onze romans et quatre recueils de nouvelles, écrits loin des milieux littéraires, en grande partie dans un village du Buckinghamshire où elle est morte en 1975. Elizabeth Taylor ne fit son entrée en littérature qu'à l'âge de trente ans, alors qu'elle écrivait, pour ainsi dire, depuis toujours : elle rejeta un nombre considérable d'ouvrages parce qu'elle les trouvait « *trop personnels, trop subjectifs* » ; il fallait s'intéresser aux autres, apprendre à les imaginer.

Avec une imperturbable sincérité, un don d'observation très singulier, et sans oublier que « *le grotesque est la plus riche ressource que la nature puisse offrir à l'art* » (le mot est de Victor Hugo), elle demeura fidèle à ce parti pris d'impersonnalité : l'émotion même qui se dégage de ses récits semble appartenir au personnage, ou plutôt au lecteur, et ne jamais l'avoir troublée, elle.

Onze nouvelles composent l'ouvrage que voici. Celle qui donne son titre au recueil est un chef-d'œuvre ; d'autres s'en approchent. On n'essaiera pas de les résumer ; on ne résume pas une nouvelle sans la transformer en conte. Le conteur, lui, épuise son sujet et – c'est là une tradition séculaire – le lègue aux futurs conteurs ; le nouvelliste, en revanche, à égale distance du conte et du roman, donne l'impression d'en savoir plus sur son sujet qu'il n'en dit : il pratique un art tout de nuances et de litotes, où chaque phrase compte et aucun détail n'est à négliger puisque le plus insignifiant peut être aussi le plus adéquat pour dévoiler l'essentiel. Une nouvelle réussie est un roman condensé, mais comme ces étoiles dont parlaient jadis les astronomes qui, en s'éteignant, rapetissent, deviennent naines – des « *naines blanches* » : la densité de leur matière serait telle que le poids d'une cuillerée à café se mesurerait en tonnes...

L'époque est bien étrange : on manque de temps et cependant le roman bénéficie toujours d'une mystérieuse faveur, au point que, seul, il accorde le statut d'écrivain dans la Cité. Pourtant, si on faisait le bilan de la littérature du siècle, on constaterait que non seulement presque tous les grands auteurs ont écrit des nouvelles, mais que, souvent, elles constituent le meilleur de leur œuvre.

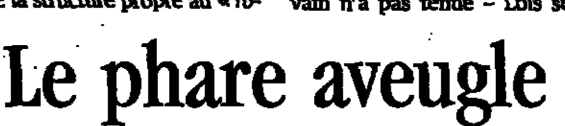
Celles d'Elizabeth Taylor (3) – célèbre en Angleterre et encore aujourd'hui absente de nos dictionnaires – ne dépareraient pas le choix le plus sévère effectué dans ce genre littéraire considéré comme latéral et devenu clandestin.

**Hector Bianciotti**

(1) *L'Art du roman*. Le Seuil

(2) Ouvrages d'Elizabeth Bowen traduits en français et disponibles : *La Maison à Paris*, Gallimard, « L'imaginaire » ; *Petits bavardages sans importance*, Ed. Complexe ; *Les Petites Filles* et *Les Cœurs détruits*, « 10/18 ».

(3) Autres titres d'Elizabeth Taylor, chez Rivages : *Mrs Palfrey, Hôtel Claremont ; Cher Edmund ; Noces de faïence ; Une saison d'été ; La Bonté même*. Avec ceux-ci, on trouvera également chez le même éditeur, en collection de poche, *Angel*, son chef-d'œuvre aux yeux de la critique anglaise.



# Le phare aveugle

*Au début de ce siècle, une histoire d'amour et de mort par un romancier fascinant : Howard Norman*

**L'ARTISTE QUI PEIGNAIT DES OISEAUX**
**(The Bird Artist)**
de Howard Norman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Dominique Rinaudo,
Belfond, 236 p., 110 F.

Le personnage principal de *L'artiste qui peignait des oiseaux* est le décor. De ce très beau roman, on voit d'abord et toujours la mer grise et implacable, le village recroquevillé dans son long hiver d'île oubliée, les rochers violentés par les vents où s'égarent les oiseaux que Fabian Vas, le jeune héros de cette légende d'amour et de meurtre, capture par le dessin, attentif à copier leur parfaite nécessité, accordée aux ombres et aux lumières du ciel. A Terre-Neuve, au bout du monde, il y a des gens ordinaires, minuscules dans un paysage désolé, à la fois omniprésent et onirique par la grâce d'une écriture rigoureuse et désabusée dont les phrases sobres cernent les lourds silences sans jamais s'appesantir sur ses secrets. « *Tout cela, je vous le raconte au cours de l'été 1923, douze ans après avoir assassiné Botho August, le gardien du phare* », commente le narrateur, maintenant rescapé de la tragédie.

La nature est si troublante au-delà de sa présence palpable que l'on ne souhaite rien d'autre que la description des jours qui s'écoulent lents et semblables. Surtout, murmure le lecteur fasciné par l'immobilité sauvage du lieu, que Fabian Vas continue à peindre ses oiseaux (on craint presque qu'il ne parte ailleurs vivre sa vie de créateur), que son père, taciturne et bon, rentre chaque soir de son labeur, que Margaret Handle, sensuelle sorcière au grand cœur, offre, comme elle le fait depuis son plus jeune âge, son corps d'amoureuse à cet humble artiste afin qu'il n'ait pas à se poser le problème de la chair, donc de l'amour. Que l'on évite ainsi que le roman ne bascule dans le drame convenu... Oui, que tout s'éternise ainsi : les rendez-vous bihebdomadaires des amants-adolescents, les fêtes à l'auberge, le vin qui rougit les joues et la grisaille sublime de la mer et celle, sans espoir, du quotidien, les promenades de la mère de Fabian sur la grève nue d'un monde perdu, ouvert à la générosité du rêve.

**POUVOIR HYPNOTIQUE**

Contre toute habitude, le lecteur ne se lasse pas de la chronique de cet univers clos, sorte d'éden âpre. Le seul désir qui l'étreint est celui qui harcèle le peintre, obsédé par un goût d'absolu dont son travail, minutieux parfois, approche le mystère. La première moitié du roman a un pouvoir hypnotique qui rappelle l'éblouissement insistant et trouble du *Désert des Tartares*.

Mais la mer la plus enfoncée dans ses criques n'est que la parcelle visible d'une interrogation infinie. Witless Bay possède un phare qui scrute les ténèbres. Le phare enferme un gardien, ni meilleur ni plus séduisant qu'un autre, mais célibataire dans son grand sexe de pierre battu par les vagues. Phallus voyeur d'escales inconnues, dans sa gerbe de solitude, il focalise les ambitions inassouvies, la folie des grands fonds, la fébrilité des rendez-vous clandestins.

Le roman a une intrigue, et ce n'est pas celle que l'on prévoit. Dans ce petit monde où le travail et la pauvreté épuisent l'âme, le corps rompt les digues avec moins d'hypocrisie. La bonté, ici, est d'admettre des tentations dont personne n'est à l'abri. La mère de Fabian, si proche de son fils, si compréhensive et – nous sommes en 1911 – si permissive... la mère de Fabian quitte l'ordre des choses en quête d'une autre chose, fondamentale et nécessaire, que la fiction appelle la passion. En l'absence du mari parti chasser, elle découche et couche au phare. Le mélodrame assaille le fils qui ne peint plus ses oiseaux. Crime et exil. Le récit se fissure. Au paradis médiocre et flou succède l'enfer précis et exaltant de la fuite. Là aussi le roman dérange les conventions. L'océan bascule vers d'autres ports. Fabian résiste et remonte le courant.

*L'Artiste qui peignait des oiseaux* est le troisième livre de Howard Norman, le premier traduit en langue française. Howard Norman vit dans le Vermont et à Washington et enseigne à l'université du Maryland. Il a passé dix ans dans l'Arctique et les territoires du Grand Nord canadien. On le considère aux Etats-Unis comme un romancier prometteur et original. Et il est vrai que *L'Artiste qui peignait des oiseaux* transfigure une banale histoire d'adultère, lui octroie l'espace du mythe. Howard Norman ne s'intéresse pas au scandale, ni à la fureur d'un mari, ni aux aléas de la morale (les habitants de Witless Bay aimeraient bien que la brume recouvrît cette erreur de parcours), mais à l'ineffable fatalité que les hommes amplifient par les mots pour que la vie ne s'épuise pas en médiocre catastrophe. Un trio sans histoires est soudain à l'épreuve du désastre. Fabian, le narrateur, découvre d'autres baies où viennent atterrir les oiseaux qui font de si grands voyages mais reviennent toujours là où les guette la mort. Le phare aurait dû rester muet, aveugle aux affaires de la terre.

A l'image des oiseaux migrateurs, Fabian Vas et Margaret Handle finissent par se retrouver au point de départ qui connut leur première étreinte. Fabian recommence à dessiner des oiseaux, mais il a appris qu'il n'est plus le seul à posséder le don. Il n'est pas le seul à s'accommoder des petits bonheurs. Il n'est pas le seul à accepter d'être sans ailes, sans autre destin que de perpétuer la vie et de répertorier de nouveaux oiseaux, anéanti certains soirs de ne pas savoir donner un nom à son attente.

**Hugo Marsan**

# Dernières livraisons

## LITTÉRATURE FRANÇAISE

**VENISE, JUSTE EN FACE,** de Denise Dubois-Jallais
A Saint-Nazaire, pendant les années 30, la narratrice, Dora, et sa tante Elizabeth habitent une maison insolite, *« comme un feuilleton »*. Elles vivent par procuration, en observant, en commentant, en anticipant les faits et gestes des voisins de la villa d'en face : Armand, Charlotte et leur fille, Venise. Mais Dora ne se contente pas d'y *« engouffrer ses rêves »*, elle s'approche amoureusement d'Armand et l'accompagnera dans ses déchirements intimes lorsqu'arrivera la guerre... Un beau roman qui séduit par sa légèreté émue, sa sensualité exacte, sa délicatesse poignante (Robert Laffont, 310 p., 129 F).

**ABNER ABOUNOUR,** d'Edmond Amran El Maleh
Edmond Amran El Maleh, haute figure de la littérature marocaine de langue française, poursuit et approfondit, dans ces sept nouvelles, son travail sur la mémoire. En arrachant des lambeaux de vie au silence, il tente, en poète archéologue, de reconstituer l'existence d'hommes communs qui s'éteignent dans la solitude, comme Abner Ohana, négociant en céréales, ou légendaires – comme le Grand Satrape. Il aime aussi retrouver l'âme des maisons délabrées et perdues sous les archives de poussière. De belles histoires, à mi-chemin de la chronique nostalgique et du conte (La Pensée sauvage éd., 118 p., 60 F).

**UNE SAISON DE PIERRE,** de Jean-Marie Chevrier
Les années 20. La France qu'on ne dit pas encore profonde. Un monde rural à des siècles de nous, disparu à jamais. Si le roman s'arrêtait là, on n'aurait qu'un récit sur la nostalgie. Mais il y a plus. Le passé n'est ici qu'en toile de fond de l'histoire d'un paysan artiste qui abandonne tout pour consacrer sa vie à la sculpture. Taillant dans le granit, il demande à la forme de dire ce qu'il ne saurait exprimer par des mots. Avec les siens, justes et chauds comme *« les joies muettes »* de son personnage, Jean-Marie Chevrier a réussi un roman à la fois du terroir, de l'art et du mystère des rêves quand, dans la pierre taillée, ils paraissent (Albin Michel, 170 p., 89 F).

**CE QUE L'IMAGE NE DIT PAS,** d'Anne François
Au cœur muet de ce roman, il y a Olivia, une enfant autiste. *« Elle est une image de moi, plus belle et plus obscure »*, dit Lucile, la mère qui tente de dominer la douleur particulière d'un amour voué, semble-t-il, à n'obtenir aucune réponse. Un cameraman, venu faire un reportage sur l'enfant, observe, capte l'indicible derrière l'image, décrit aussi bien la fille que la mère, succombe. Deux voix alternent pour exprimer le mystère, pour décrire une femme engloutie par le vertige secret de la maternité et pour dénoncer la cruauté inconsciente d'une équipe de tournage. Ce roman pudique éclaire tous les aspects d'un sujet délicat. C'est aussi un roman d'amour qui pose le problème du regard et de son impossible quête de la vérité (Albin Michel, 175 p., 85 F).

**LES MAUVAIS ESPRITS,** de Christophe Guias
On a déjà beaucoup glosé sur le thème de la quête du père. Mais dans le premier roman de Christophe Guias, cette recherche est infernale, sulfureuse. Car Charles, influencé par une bande d'amis – de vieux adolescents perdus qui, squattant des blockhaus au bord de la mer, imaginent que *« la maturité passe par la mort »* –, veut exécuter son père, Jonathan, pour se venger des violences qu'il a exercées sur lui pendant son enfance. Il y a une tension forte, nette, dans cette histoire centrale. Elle est malheureusement affaiblie par l'outrance de personnages secondaires, peu crédibles – tel ce curé qui se comporte plutôt en psychiatre lubrique – et par la brutalité schématique des comportements de ces jeunes, *« mauvais esprits »* (Grasset, 144 p., 85 F).

**LE TROUBLE DES EAUX,** de Maïté Pinero
La mémoire, vigilante et douloureuse, est la musique-leitmotiv de ce beau roman, sa part étrange et convaincante. La narratrice, infirmière convertie à l'action humanitaire, s'est approprié le souvenir du « Colonel » qui aurait été le père exilé de Loli, son amie d'enfance, comme elle s'est imprégnée de la poésie de Garcia Lorca, du tango, des chants espagnols. L'adulte ne peut effacer ce passé bruissant de mystère et de détresse, en dépit de ses missions à l'étranger. Ancré dans son cabinet de psychiatre, Pierre écoute la femme blessée lorsqu'elle revient à Paris (comme il l'a jadis écoutée et aidée). L'amour entrevu, un instant repéré comme apaisement, l'amour entre deux êtres solitaires, guetteurs des souffrances des autres, peut-il vaincre les rêves et la mélancolie et donner sa lumière à la réalité que ne distraient plus les voyages ? (Julliard, 178 p., 99 F).

**DON JUAN 40,** de Yves Salgues
Yves Salgues a revisité le mythe de don Juan dans les années 40-45, période fertile en drames, compromissions, héroïsme et délation, période sans doute opportune pour les aventures individuelles comme celle de Jean Brumaire et de son ami Odilon Ducharme. Séducteur cynique et confident complice, les deux jeunes hommes partagent les jeux de la chair et de l'argent, traversent la guerre et, séparés quelque temps, se retrouvent indemnes et à nouveau conquérants. Mais on sait le destin de don Juan, qui ne peut impunément défier la mort. *Don Juan 40* est une belle fresque romanesque aux péripéties et aux personnages attachants (Albin Michel, 418 p., 130 F).

## LETTRES ÉTRANGÈRES

**LE MAÎTRE DU RÊVE-FANTÔME,** de Mudrooroo
Métis aborigène et professeur d'université, Mudrooroo est un des plus célèbres romanciers australiens contemporains. Pénétrer dans son univers – un monde étrange où rêve et réalité se côtoient, où les légendes font partie de la vie, où la magie prend le relais du quotidien – n'est pas si facile pour nos esprits rationalistes. On aurait tort pourtant d'ignorer cet affrontement de deux hommes, à la fin du siècle dernier, dans un combat mystique pour conquérir les âmes d'une tribu, de part et d'autre de civilisations qui ne peuvent pas se rencontrer. Même si, sous l'influence des missionnaires, les femmes portent, *« des jupes sages »* et les hommes des pantalons, le vieux chaman Jangamuttuk explore des chemins de résistance qui passent à travers le *« rêve-fantôme »* (traduit de l'anglais – Australie – par Christian Séruzier, éd. de l'Aube, 198 p., 120 F).

**POUR FAIRE COURT,** nouvelles de Stephen Dixon
Un touriste est agacé par l'omniprésence de la femme qui lui sert de guide à Moscou ; or voici qu'elle meurt et tout empire. Un écrivain voit le prix littéraire qu'il convoitait lui échapper ; la presse, son entourage, modifient, d'un coup, leur attitude. Un couple se sépare, un père divorcé craint de voir sa fille lui échapper ; le quotidien est griffé d'incertitudes, de brisures... Le ton de Stephen Dixon est lent et pourtant la forme est ramassée. Les situations sont apparemment banales et pourtant tout est chargé de menaces. Avec, parfois, une impression de longueur ou de trop-plein (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Nicolas Richard, Balland, 190 p., 100 F).

# Singulière Linda Lê

*De son fauteuil de paralytique, un jeune homme décrit sa mère et toute une série de personnages grimaçants. Une descente aux enfers tonique et mordante*

**LES DITS D'UN IDIOT**
de Linda Lê.
Christian Bourgois, 203 p., 100 F.

Qui serions-nous, lecteurs, pour sourire au spectacle de la cruauté ? Pour rire d'un traité de décomposition, d'un précis de morbidité ? Pour applaudir aux efforts frénétiques d'un narrateur handicapé décidé à ne pas laisser une seule molécule d'air à peu près respirable autour de lui, pas un seul bienheureux dans son paradis des aigris ? Des monstres, peut-être ? Des sadiques ? Des affamés de poisse ? Ou tout simplement, les admirateurs d'une verve qui emporte la conviction en jumelant l'humour et la méchanceté, le sourire et le malaise. Singulière perversité, talent singulier, Linda Lê réussit à nous embarquer dans un itinéraire voué au fiel et à la détestation, sans jamais cesser de réjouir et, presque, de revigorer.



MARTINE SIMON

Linda Lê, entre malaise et sourire

C'est qu'il y a quelque chose de tonique dans cette promenade haineuse qui balance entre le noir et le violacé, en passant par les subtiles nuances du sang, de la bile et de l'indigestion. Quelque chose de vivifiant, si l'on ose dire, dans ce portrait, par un fils paralytique, de sa mère en *« Mandragore »* et de toute une série de personnages grimaçants. Au septième ciel des sorcières et des bossus, au royaume des épouvantails pour enfants désobéissants, le narrateur se plaît à parcourir cette galerie de masques hideux. Embusqué dans son fauteuil qu'il appelle plutôt sa *« petite voiture ultramoderne »*, tapi dans un *« taudis »* qui fait affront à la fortune de sa mère, il regarde. Il décrit. Et son tour de force, celui de l'auteur, consiste finalement à faire naître un soupçon : qui existe, en dehors de lui, dans cet univers uniquement peuplé d'individus asservissants ou asservis, rongés par le ressentiment ?

Le vociférant Ragot, *« vieil oiseau »* voué à l'insulte et à la querelle ? L'*« Homme célèbre »*, réclamant à cor et à cri *« qu'on nous donne des monstres »* ? L'indéfinissable Mortesaison, petite femme rabougrie gavée de faits divers sanglants ? Ariane, la mère, qui devient *« la Mandragore »* dans sa version la plus maléfique et la plus morbide, torturée par un amour de soi qui se déguise en élans maternels proches de la persécution ? Celle-là contamine tout ce qui l'approche, retournant en arme de destruction cette fameuse aptitude à donner la vie dont elle se prévaut pour exiger l'amour de son fils. Mais que savons-nous vraiment de lui, cloué à sa chaise, ricanant, sans pitié, *« petite crevure »* tourmentée par l'idée que sa mère lui a inoculé le mal dont il souffre ? Ces portraits ne seraient-ils pas issus de sa seule imagination, comme en témoigne la récurrence d'expressions très spécifiques dans des bouches différentes, ou l'omniprésence de certains fantasmes ?

La forme du texte, qui se déroule sans aucune ponctuation classique, prête le flanc à ce « soupçon » : pas de vrai dialogue, mais une sorte de monologue excessif, litanique, bâti d'un seul tenant et manifestement jailli d'une seule bouche. Très habile, Linda Lê réussit à éviter les écueils souvent associés à l'absence de ponctuation. Par un phrasé très repérable, par une façon très calculée d'insérer des italiques dans le corps du texte, elle impose son rythme et rétablit une lecture « naturelle », en s'offrant même le luxe de nous gaver de majuscules, grâce à l'utilisation abondante de noms propres ou de noms communs singularisés (*« l'Homme célèbre »*, *« le secrétaire particulier »*, *« le Funambule »*...). Le côté volcanique, éructant et implacable qui résulte de cette construction est à l'origine de la drôlerie d'un texte qui pourrait n'être que morbide et désespéré.

Car la décomposition et la terreur de la mort sont à l'œuvre dans ce curieux roman. Déjà écartelés par une fin prochaine, menacés par un désossement inévitable, les individus sont souvent saisis au travers de telle ou telle particularité physique et plus ou moins réduits à cela. Pourrissant sur pied, ils sont ramenés à *« quelques mètres d'intestins sur pattes »*, un petit amas de viscères ambulantes, leur propension à glouglouter et à vomir. Vomir ! Acte proliférant qui prend tout son sens dans un contexte de filiation-exécration, où la naissance et l'accouchement sont un film d'horreur. Le déroulement des viscères, l'exploration des intestins, l'*« eau sale »*, les *« boyaux crevés »* et autres *« bouillons de culture »* prennent tout naturellement leur place dans ce paysage où la *« puanteur »* est décrite de mille manières très inventives. Si les vertus ont une odeur, la haine en a une, elle aussi, et même plusieurs. Tout un bouquet plutôt musqué que Linda Lê sert d'un nez très sûr.

**Raphaëlle Rérolle**

# La vie est ailleurs

*Entre tourment et sérénité, la profession de foi de Marcel Schneider*

**CE QUE J'AIME**
de Marcel Schneider.
Grasset, 238 p., 105 F.

Les six volumes « intimes » publiés par Marcel Schneider depuis 1967 nous ont initiés aux passions d'un homme singulier. *Ce que j'aime* appartient à la même veine autobiographique. Un écrivain de quatre-vingt-un ans, sagace et intrépide, depuis toujours écarté du troupeau, nous précise avec pudeur et férocité les enjeux et les limites d'un apprentissage individuel de la spiritualité. Dans ce dernier livre, le frémissement du doute trouble pourtant cette quête de la vérité et la rend d'autant plus poignante.

*« L'homme n'existe que s'il tire sa substance de Dieu »*, écrit Marcel Schneider. Le lecteur ne doit pas se tromper d'itinéraire. Cette courte phrase est le leitmotiv d'un livre difficile d'accès. L'auteur ne veut pas nous distraire. Le sujet est grave, l'engagement décisif. Il nous faut donc comprendre sinon admettre ce qui est au coeur de ce témoignage. Ce n'est plus le charmeur de bonne compagnie qui raconte mais un homme qui se penche sur son passé et tient à dire nettement ses convictions, avec une sorte d'insistance inquiète. M'avez-vous bien compris ?, répète-t-il à l'envi et, s'il a la courtoisie de suggérer que c'est sans importance – parce qu'il ne se considère pas comme un homme important et que nous sommes volages et entichés d'utopies ridicules –, il tente néanmoins de nous convaincre.

Remercions-le de cette angoisse à vouloir être entendu. C'est la meilleure part de son livre. Il nous dit que la vie est précieuse, d'un or qu'il faut sauver. Plus qu'à une profession de foi, c'est à une interrogation capitale qu'il nous convie, tel un « ancien » distant, quelque peu fataliste, mais fraternel néanmoins et secrètement enthousiaste.

Le Dieu de Marcel Schneider est le dieu d'un homme fier qui ne se contente pas d'être un paquet d'instincts et d'émotions livré à la dérive du temps mais se sent aspiré par le grand vertige de la mort, comme Thérèse d'Avila *« qui mourait de ne pas mourir et pour qui le désir était sans remède »*, et qui n'a de recours que l'orgueilleuse certitude que *« l'homme* [est] *placé comme roi de ce monde »*.

La métaphore de ce Dieu qui donne sens au chaos et indique à l'homme sa part de liberté, c'est Louis XIV dessinant les jardins de Versailles, mise en scène paradisiaque de son règne : *« Le jardin à la française est l'entreprise la plus téméraire qui existe afin de dépasser la nature et l'associer à l'éternité. »* Comme Proust, Schneider ne parie pas sur l'au-delà mais s'attache à ses représentations terrestres dont la musique et la poésie expriment les voluptés visibles. *Ce que j'aime* est le livre urgent d'un homme qui n'a jamais cru aux conquêtes matérielles et nous accuse de lèse-humanité : *« Mais en tuant Dieu, ils ont aussi tué l'homme qui est devenu ou redevenu un animal, une chose, moins que rien, un reflet dans un miroir, un soupir de chien qui rêve. »*

**MÉMOIRE BÉANTE**

Derrière l'impeccable symétrie de Versailles et les miroirs où se reflète le ciel, les forêts repoussées par Le Nôtre nous menacent : *« Me suis-je trompé en mettant toute ma mise sur l'imaginaire, c'est-à-dire sur le Graal, Novalis, Hoffmann, la musique et la poésie ?... Avoir opté pour l'imaginaire vous détache pour toujours de ce qui est réussite sociale. »* De sa vie privée, Marcel Schneider dit peu. Mais la mémoire reste béante : à dix ans, il perdit en même temps (les deux événements sont relatés dans la même phrase) son ami le plus cher et sa mère. Cela n'explique pas tout et Schneider moins qu'un autre ne se livre à la psychanalyse. Mais il est certain qu'une douleur brutale s'est déplacée et adoucie dans le rêve et le conte, l'amour de la littérature, un goût exceptionnel du fantastique, la musique qui *« a partie liée avec ce qui subsiste en nous d'intact, de libre, de précieux : notre âme »*, des *« motifs »* sublimes qui domptent l'intolérable et disciplinent les ténèbres. Le Moyen Age est exalté avec sa profusion baroque de mystères, de légendes et de mysticisme craintif.

Marcel Schneider aime tout ce qui grandit l'homme mais aussi tout ce qui en dévoile les espaces inconsolés et les aspirations déçues. L'art et la religion apaisent les hommes : le Saint Empire fut le désir d'une Europe unie par le latin, le commerce, la chrétienté et la culture.

Dire que le talent de l'écrivain nous conduit à entériner sa conception de la vie et du monde – et ses opinions politiques – serait soumission ou hypocrisie. Comment admettre que *« toute la philosophie des Lumières... fait* [son] *exécration avec ses préceptes ineptes ou corrosifs »* ? En dépit d'une démonstration implacable, les deux premiers chapitres nous ont heurtés. La force de Marcel Schneider, c'est son sens du sacré, sa culture rare et insolite et son attirance pour la solitude « active ». *« La seule liberté du danseur, c'est la discipline qu'il s'impose à lui-même »* : cette phrase de Martha Graham – qu'il cite – pourrait résumer *Ce que j'aime*, qui est un livre courageux sur la parole comme liberté saisie à son paroxysme (*« Car il faut choisir sous peine de ne pas exister »*), avant sa perte (*« Rien ne s'use plus vite que la liberté »*). Marcel Schneider a traversé le siècle et son bilan est pessimiste : *« Un monde sans foi ni lumière ne peut durer. »* Mais le monde finit-il toujours avec notre jeunesse ? Marcel Schneider est lucide : *« C'est une entreprise ardue que de transformer le merveilleux de nos jeunes années en une existence possible à l'âge d'homme. »*

**H. M.**

P O É S I E

# Esteban entre sérénité et tourment

Trois sections composent le nouveau recueil de Claude Esteban, *Quelqu'un commence à parler dans une chambre*. Les dizains de « Sept jours d'hier », déjà publiés sous le même titre aux éditions Fourbis (1), témoignaient d'un retour à la poésie et, semblait-il, d'une sorte d'apaisement, après le deuil qui avait suscité, en 1989, *Elégie de la mort violente*. A la rigueur formelle de ce semainier succèdent, dans l'abandon du rêve et de la rêverie, les proses tourmentées de « Phrases, la nuit ».

Tout y est signe de dépossession : les *« mots (...) – pleins de sable »*, les souvenirs enfouis dans une maison de campagne où l'on ne va plus, les voyages qui ne se font plus que dans la tête, les amis absents. C'est parfois une méditation sur le fonctionnement de la pensée, sur le mutisme qui n'est *« qu'une mauvaise imitation du silence »*, sur les relations lointaines *« quasi protocolaires »* qu'entretiennent avec eux-mêmes les solitaires.

Parfois s'exprime un désir d'hibernation, dans une sorte de Labrador neigeux où la nuit serait blanche et douce : *« Je voudrais un pays où la nature soit très lente, lente à mourir, lente à renaître, avec ce grand espace de temps qui permet le sommeil des sens et le réveil de ce que l'on nommait, jadis, l'âme, et qui n'est sans doute que le corps plus profond. »* La dernière section du recueil, « Graduel du petit matin », regroupant des poèmes souvent brefs fait place aux choses simples, *« toute petites »* : au jour qui s'avance et au soir incertain ; aux objets familiers, la table et la chaise, qui rassurent malgré toutes les vieilles blessures : *« On reste là, il fait si bon parfois quand le soir tombe / et qu'on regarde simplement ses mains. »*

**Monique Petillon**

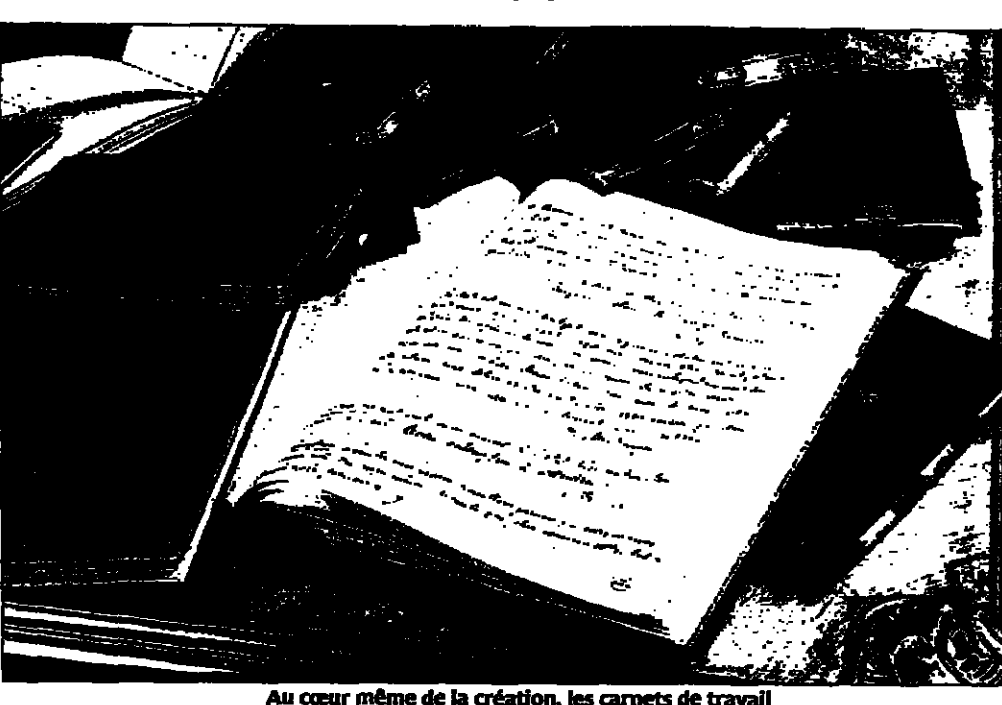
**QUELQU'UN COMMENCE À PARLER DANS UNE CHAMBRE,** de Claude Esteban, Flammarion, 160 p., 89 F.

(1) Voir « Le Monde des livres » du 21 janvier 1994.

# Dans la fabrique de Flaubert

*Par quels cheminements l'auteur de « Madame Bovary » a-t-il accouché de son chef-d'œuvre ? Un captivant parcours visuel et intellectuel au pays de l'avant-texte*

**PLANS ET SCÉNARIOS DE MADAME BOVARY**
d'Yvan Leclerc.
CNRS éd./ Zulma,
coll. « Manuscrits »,
200 p. grand format,
dont 61 de reproductions photographiques
des manuscrits, 285 F.


RAYMOND LANDIN

Au cœur même de la création, les carnets de travail

À la fin de l'édition de *Madame Bovary* qu'il procura naguère dans la jolie collection « La Salamandre » (1), Pierre-Marc de Biasi proposait au lecteur *« une plongée (...) dans l'histoire originaire de l'œuvre à travers une nouvelle transcription des trois premiers scénarios d'ensemble du récit »*. Suivaient plus d'une trentaine de pages de petits caractères, sur deux colonnes, truffées de signes de transcodage... Concession obligée du chercheur à toute édition « savante » ou « scientifique » que le lecteur amateur ne peut que survoler faute d'y trouver un véritable plaisir. D'autant que cette *« réalité manuscrite »*, volontairement privée de toute annotation (*« Mieux, sans doute, qu'aucun documentaire, ces documents dans leur dynamisme natif et un peu sauvage permettent de saisir par quel processus Flaubert a donné naissance à son projet de narration... »*), s'apparente alors à un espace hiéroglyphique qui laisse coi le lecteur le mieux disposé ! Le propos d'une telle édition n'était pas, il est vrai, d'abord génétique : il s'agissait de donner la version du roman achevé la meilleure qui soit et la mieux présentée possible.

**GRANDEUR NATURE**

Le pari d'Yvan Leclerc et de sa collection « Manuscrits » est, au contraire, d'introduire le lecteur au cœur même de la création, tant visuellement qu'intellectuellement. Donner à voir et à comprendre par quels cheminements Flaubert, partant des trois lignes télégraphiques du « Plan général », en vient, au bout de quatre années de *« gueuloir »* et près de trois mille quatre cents pages de brouillon, à accoucher de « sa » Bovary. Soixante et une pages de fac-similés, grandeur nature (ou peu s'en faut), dans la couleur d'état des manuscrits... N'étaient la texture et l'odeur du vélin des originaux, le lecteur se trouve véritablement dans la situation qui fut celle d'Yvan Leclerc : déchiffrer et ordonner des pages plus ou moins remplies, plus ou moins raturées et plus ou moins complexes dans leur organisation même (2).

Il y a là tout un travail de lecteur amateur jubilatoire qui donne l'illusion qu'on pourrait être à la place de l'éditeur. Le regard suit les lignes, tourne au gré des ajouts, fouille sous les ratures. Et l'on prend plaisir à ordonner soi-même les éléments : ainsi le fameux *« Charbovari »* de l'ouverture permet-il d'établir une chronologie sommaire. Dans un *« premier scénario original »*, le *« bredouillement »* est ignoré ; vient un second état qui le mentionne en marge : *« Son nom bredouillé à la classe. Hurra de la classe rire du professeur – Charbovarri »* ; enfin une troisième mouture, plus développée, l'intègre cette fois-ci à l'embryon narratif – *« son nom bredouillé à la classe fait rire tout le monde « Charbovari »* –, tandis que la marge s'emplit de précisions horaires, vestimentaires et autres.

Mais, très vite, on est remis à sa place : celle d'un amateur. Outre la maîtrise de la graphie – quoi qu'en dise Yvan Leclerc, il faut plus de deux ou trois pages pour *« s'habituer à cette petite écriture régulière »* –, comment comprendre ces rapports tant de fonctionnalité que de chronologie entre ce que l'on a coutume d'appeler, à la suite de Flaubert, les *« scénarios »*, les *« plans »* et les *« résumés »* ? La lecture ici ne suffit plus : bien au contraire, elle interpelle, questionne, interroge. Ainsi, par exemple, de la page 24, qui associe, dans un désordre savant, le plan partiel de la noce (I,4), des notes disparates sur les lectures d'Emma (première partie, chapitre 6) et le scénario partiel de la demande en mariage (I,3). Outre une parfaite maîtrise du roman, la connaissance de la correspondance de l'époque est ici essentielle qui permet de suivre le cheminement flaubertien : notre bonhomme jette sur le papier des éléments de récit – il s'agit des scénarios et plans, dont on a vu qu'ils se nourrissaient progressivement des notes marginales ; puis vient un moment où il lui faut rassembler les *membra disjecta* : il *« résume »* alors, comme pour mettre au propre ces brouillons qui se répètent, se contredisent, finissent par tourner en rond ; enfin viennent les *« plans »*, phase de concaténation essentielle pouvant aller d'une structure tracée à grands traits (c'est le cas du *« plan général »* de la page 7, lui-même peaufiné sur la même feuille avec un début de subdivision en chapitres) à des micro-développements internes d'épisodes (telles les comices [II,8] de la page 44).

Ajoutons que ces pages de travail font également vivre l'homme Flaubert dans sa spontanéité : le travail du style peut bien affleurer ici ou là au détour d'une phrase, ce qu'il jette sur le papier, ce sont les mots qui, pour lui, traduisent des actes (*« la baisade » avec Rudolphe »*), des situations (*« ... départs de Rouen noyée de foutre, de larmes de [... ] cheveux et de champagne »*), les sentiments de ses personnages (*« ... excitations de cul qu'elle prenait au coït journ. de Charles »*), son souci de traduire des aspects du caractère (*« montrer l'intérieur molasse du cœur de Léon »*), etc. On tremble à l'idée que le procureur Pinard ait eu ces pages sous les yeux (3) ! Au terme de l'enquête sur ces *Plans et scénarios*, comment ne pas reprendre *Madame Bovary* dans sa bibliothèque ? Un nouveau plaisir vient alors se superposer à celui de la lecture du chef-d'œuvre : celui de la découverte d'un texte que l'on croyait connaître et que la fréquentation des ébauches nous fait voir d'un œil nouveau. Car tel est bien le miracle de cette collection « Manuscrits » : introduire à une lecture active, non, comme c'est trop souvent le cas avec les éditions critiques, par le biais d'un savant discours et de notes parfois pesantes, mais par le plaisir d'une création partagée entre l'auteur et le lecteur.

**Daniel Couty**

(1) *Madame Bovary, présentation, notes et transcriptions*, par Pierre-Marc de Biasi, Imprimerie nationale éd., coll. « La Salamandre », 1994, 640 p., 160 F.

(2) L'ouvrage comporte, outre la transcription diplomatique, un appareil critique très étoffé et utile (classement des divers types de matériaux, tableau des lignes d'amplitude couvertes par chacun des documents, tableau synoptique par séquences du roman publié, bibliographie génétique de Flaubert, etc.). A signaler : une disquette pour Macintosh (75 F, à commander à CNRS Editions, 20-22 rue Saint-Amand, 75015 Paris) permet de compléter et d'enrichir la lecture de l'ouvrage par une *« navigation hypertextuelle »* qui offre diverses possibilités de parcours (génétique, linguistique, thématique, etc.).

(3) Voir Yvan Leclerc, *Crimes écrits. La littérature en procès au XIXe siècle*, Plon, 1991.

# « Madame Bovary », c'est nous

**BOVARY CHARIVARI**
**Essai d'ethnocritique**
de Jean-Marie Privat.
CNRS éd., 315 p., 160 F.

**LA PASSION DE CHARLES BOVARY**
de Marc Girard.
Ed. Imago (diff. PUF),
168 p., 120 F.

Jean-Marie Privat l'affirme : *Madame Bovary*, c'est nous, c'est-à-dire la société française en mutation au siècle dernier, avec ses traditions, ses rituels et ses racines ethniques. C'est nous aussi bien, lecteurs. Cet essai substantiel et passionnant démontre bien, en effet, l'importance d'une culture originale, d'un savoir étendu à autre chose que l'oeuvre elle-même, pour une lecture neuve d'un classique (1).

L'ouvrage est ambitieux parce qu'il entend illustrer une école critique nouvelle, l'ethnocritique, fondée en théorie aux croisements de l'ethnologie, de l'histoire, de la sociologie et de la critique textuelle. Nul ne peut dire déjà quelle sera sa fortune, puisqu'une école ne vaut finalement que par ses travaux. Mais ce coup d'essai a l'éclat et le sérieux d'un coup de maître. Rarement – depuis *L'Idiot de la famille*, de Sartre, à vrai dire –, le grand roman de Flaubert n'avait à ce point vu se déployer derrière lui, c'est-à-dire entre les lignes de son texte, dans la charge des mots eux-mêmes, un savoir aussi stimulant.

On n'en prendra ici qu'un exemple. Une phrase de l'épilogue dit froidement, au présent d'éternité, que la fille de Charles et d'Emma a été recueillie par une tante pauvre qui *« l'envoie pour gagner sa vie, dans une filature de coton »*. Le monde de harcèlement, d'abandon, de solitude, de fatigue, d'abrutissement, de bruit, de charivari perpétuel que Jean-Marie Privat dresse derrière cette simple information sociale et professionnelle est un abîme de tristesse, un abîme réel, où entrent aussi bien le lâche abandon par M. Homais de sa responsabilité traditionnelle de parrain, dont il avait accepté l'honneur à l'église tout en étant mécréant, que les survivances, dans les débuts de l'ère industrielle en Normandie, du charivari moyenâgeux qui transgressait rituellement les lois de l'Eglise, comme l'adultère d'Emma a transgressé la morale sociale et l'a entraînée, elle et les siens, dans le malheur.

*Madame Bovary*, c'est lui. C'est-à-dire non pas Flaubert, comme le veut une tradition critique qui se fonde sur une phrase probablement apocryphe de l'auteur (*« Madame Bovary, c'est moi »*), mais bien lui, Charles Bovary, par qui Emma Rouault devient Mme Bovary et excite les convoitises des hommes non seulement parce qu'elle est belle, ce dont personne ne s'était avisé avant Charles, mais parce qu'elle est mariée. Marc Girard, dans *La Passion de Charles Bovary*, nous somme de choisir entre Emma, qui est bête, emportée par ses désirs consuméristes, et Charles, habité par un désir de beauté, métaphore dégradée de la passion artistique dans l'économie du roman. Ce qu'il ne voit pas, lançant au détour une attaque sauvage et non argumentée contre le livre de Sartre, décidément « l'immonde » du clan flaubertien, parce qu'étranger à lui, c'est que, comme *L'Idiot de la famille* l'a montré, le monde de *Madame Bovary* est l'enfer sur terre, et qu'en enfer on ne choisit pas.

**Michel Contat**

(1) Ce n'est pas toujours le cas, hélas, des thèses, comme en témoigne *Le Haut et le Bas, essai sur le grotesque dans « Madame Bovary » de Gustave Flaubert*, de Michèle Breut, qui mobilise beaucoup de science, empruntée à Peirce, pour un résultat léger : le grotesque – et le malaise qu'il provoque dans le roman – aurait valeur de thérapie... (Editions Rodopi, Amsterdam, 257 p.)

★ A signaler également : *Flaubert, les secrets de l'« homme-plume »*, de Pierre-Marc de Biasi, excellente introduction, vivement écrite et personnelle, à l'oeuvre d'un homme *« crucifié par le dégoût »* (Hachette, coll. « Coup-double », 125 p., 49 F) ; et une étude de Martine Reid sur *Flaubert correspondant*, où les lettres de Flaubert à Maxime Du Camp, Mlle Leroyer de Chantepie, George Sand, Tourgueniev et Maupassant sont considérées non plus seulement comme une sorte de journal mais comme un échange, une relation, une « correspondance », au sens propre (SEDES, 205 p., 94 F).

## Histoires littéraires
PAR FRANÇOIS BOTT


B. CLERVE

**HÉRAULT DE SÉCHELLES**
de Georges Bernier.
suivi de **THÉORIE DE L'AMBITION**
Julliard, 210 p., 120 F.

# Un épicurien sous la Terreur

C'était l'année de M. de Silhouette. Il était encore le ministre des finances de Louis XV, mais il allait être renvoyé « sur ses terres » en novembre. Il ne fit que passer sur la scène politique. Tant pis... ou tant mieux, car, faute d'entrer dans l'Histoire, il enrichirait la langue française avec son patronyme. Hérault de Séchelles, dont Georges Bernier retrace l'existence, naquit cet automne-là. Le 20 octobre 1759, exactement. Son père, un colonel, venait d'être tué par les Anglais, et *« le petit Marie-Jean »* connut l'étrange condition des *« enfants posthumes »*. Il appartenait à la génération de Robespierre, de Danton, de Fouché et de Camille Desmoulins. Au collège, il reçut des *« leçons de maintien »*. Ce n'était pas une mauvaise idée pour l'époque très tourmentée qui allait suivre. Il préféra la robe à l'épée et devint magistrat. C'était à la fois un jeune homme de plaisir et d'étude. Il voulait que, dans sa demeure parisienne, *« tout respirât la volupté »*. Joli programme... Hérault de Séchelles aimait le champagne, les *« petites maîtresses »* et la vie nocturne. Il lisait Voltaire, Rousseau, Diderot et surtout Buffon. Il prit des leçons d'art oratoire chez une comédienne, Mlle Clairon – ce qui serait très utile après le 14 juillet 1789.

Il fréquenta naturellement les salons, et trouva que *« la conversation de Diderot ressemblait à une belle lumière qui ne demandait qu'à être approchée de beaucoup d'objets »*. Il fit une visite à Buffon durant l'automne 1785, en Bourgogne, pour découvrir que *« le style »*, c'était *« l'homme »*. Puis il écrivit le récit de cette visite, et c'est peut-être son chef-d'œuvre. On y apprend qu'à l'heure du crépuscule, le naturaliste portait *« une robe de chambre jaune, parsemée de raies blanches et de fleurs bleues »*. Hérault de Séchelles faisait en quelque sorte le tour des vieilles gloires dans le demi-jour du siècle finissant. Il nourrissait de grandes espérances. Il prenait soin d'être à la mode, sinon de la précéder. Il partageait ou reprenait les idées les plus « avancées » de son temps. Il recevait les gens en vogue, les jolies dames et les meilleurs esprits dans son château d'Epône, près de Mantes. Il s'interrogeait, avec son ami Antoine de Lassalle, sur les divers *« moyens de parvenir »*. C'est de là que sortit sa *Théorie de l'ambition*, laquelle s'appela d'abord *Codicille politique et pratique d'un jeune habitant d'Epône.*

*« Il ne s'agit pas d'être modeste, mais d'être le premier »*, disait Hérault de Séchelles. Tous les Rastignac devraient avoir cet ouvrage dans leur bibliothèque, avec *Le Prince* de Machiavel, *Le Livre du courtisan* de Castiglione, *L'Homme de cour* de Gracian et les *Mémoires* du cardinal de Retz. Hérault de Séchelles recommandait, notamment, de *« saisir le faible de son adversaire et d'avoir toujours l'œil dessus »*. Ses maximes étaient à l'opposé de celles de La Rochefoucauld. Cependant, le jeune habitant d'Epône rejoignait quelquefois le moraliste : lorsqu'il affirmait, par exemple, que *« la société guérit de l'orgueil, et la solitude de la vanité »*... Hérault de Séchelles se promenait souvent au Palais-Royal, endroit de débauche amoureuse et politique. Les dames de petite vertu et les jeunesses les plus rêveuses, les idées subversives et les mœurs légères s'y rencontraient à la veille de la Révolution. Des *« réformateurs »* de toutes sortes s'y rendaient pour souper au club de Valois. Hérault de Séchelles y retrouvait peut-être Condorcet, Sieyès, Choderlos de Laclos, Chamfort et Talleyrand. Imaginez la conversation...

Que faisait-il le 14 juillet 1789 ? Ses fonctions d'*« avocat général du roi »* ne l'empêchèrent pas de participer à la prise de la Bastille. Hérault de Séchelles ne manquait pas les rendez-vous de l'Histoire, même si cela contrariait ou désolait sa famille. Elu à l'Assemblée législative, en septembre 1791, il continua de mener une vie très mondaine. Entre les séances, il allait dans les salons de Mme de Staël et de Mme Roland. Celle-ci n'avait pas une très bonne opinion de lui. *« Tous ces beaux garçons,* dirait-elle dans ses *Mémoires, ont l'air de trop s'aimer eux-mêmes pour ne pas se préférer à la chose publique. »* Le 10 juillet 1792, à l'Assemblée, Hérault de Séchelles prit les accents de Démosthène pour annoncer que *« la patrie »* était *« en danger »*. C'étaient les leçons de Mlle Clairon...

Il eut des maîtresses pendant cette époque agitée. Il savait très bien conjuguer l'amour et la Révolution. Cet ancien protégé de Marie-Antoinette n'avait pas de mal à séduire les dames. Elles regrettaient son inconstance et vantaient sa délicatesse. En 1793, il présida la Convention et fit partie du Comité de salut public. Mais la vie désormais serait brève, car la Terreur se renforçait. Mme Roland passa sous la guillotine, le 8 novembre. Hérault de Séchelles avait écrit qu'il fallait *« déménager toute cette engeance »* pour *« sauver »* la nation. Quel euphémisme, cet emploi du verbe *« déménager »* ! Mais l'époque ne tolérait ni la modération ni la tiédeur. Georges Bernier parle d'*« un climat propre à la dérive des sentiments »*. Autre euphémisme... Sous la Terreur, Hérault de Séchelles ne changea pas son genre d'existence, poursuivant ses *« dîners galants »* et passant des bras d'Adèle à ceux de Suzanne. Cela le perdit sans doute. Il permit à ses adversaires de *« saisir* (son) *faible »* et *« d'avoir l'œil dessus »*.

Lorsqu'il fut accusé d'avoir *« conspiré avec l'ennemi »*, cet homme de plaisir *« se hâta de vivre »* une dernière fois. Il mourut, à son tour, sous la guillotine, le 5 avril 1794, en même temps que Danton, Camille Desmoulins et Fabre d'Eglantine. Adèle était à une fenêtre, pour faire ses adieux à son amant. D'après un témoin, *« le calme d'Hérault de Séchelles était celui de l'indifférence »*. Le jeune habitant d'Epône avait retenu ses *« leçons de maintien »*.

## D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

# Bohumil Hrabal et les siens

**LES MILLIONS D'ARLEQUIN**
de Bohumil Hrabal.
Traduit du tchèque
par Milena Braud
et Marie-Elisabeth Ducreux,
Robert Laffont, 244 p. 129 F.

A l'occasion de la publication en France des *Millions d'Arlequin*, dernier volet de sa trilogie autobiographique, un inédit en français publié à Prague en 1981, Bohumil Hrabal est venu la semaine dernière à Paris pour trois jours. Plus désireux de rencontrer son vieil ami Jiri Kolar, de voir les rives de la Seine, de visiter Senlis ou Chantilly, que de parler de son œuvre. Savourant finalement ce que la vie peut encore lui offrir – une bière, un poème, un tableau de Manet ou de Pollock –, tout en souffrant des méfaits de l'âge (*« J'ai l'impression d'être un défunt »*, répète-t-il), mais l'œil étonnamment bleu toujours attentif aux nouvelles du monde, quoi qu'il en dise. *« Je remets ma mort à plus tard »*, a-t-il promis avant de reprendre son avion pour Prague.

La vieillesse, c'est ce qui reste d'une vie quand on n'a pas oublié. Malgré leur titre de chanson pour noces et banquets, ces *Millions d'Arlequin*, évocation d'un temps désespérément perdu, est l'occasion d'une réunion de fantômes dans l'imposant château des comtes Spork transformé en maison de retraite où agonise l'oncle Pepi et où la mère de l'écrivain vient finir sa vie avec son mari Franci. C'est elle, la belle Marja, qui, arrivée à la dernière station de son existence, sera, avec l'aide des *« témoins de l'ancien temps »* – trois vieillards qui sont la mémoire de la ville –, la narratrice de cette ultime reconstruction du passé, dans cette demeure décrépie où l'horloge marque à jamais sept heures vingt-cinq (personne ne sait plus pourquoi la réparer...), étrangement baignée par une musique venant de partout et de nulle part, parce que le médecin-chef a prescrit de diffuser en permanence, avec d'innombrables haut-parleurs, la mélodie des *Millions d'Arlequin*.

*« Je veux non pas rêver mais me projeter encore et encore dans la tête le film entier des événements passés »*, dit Marja, qui, un jour, il y a longtemps, avait osé sacrifier sa chevelure pour être coiffée comme Joséphine Baker. Et qui, désormais, a décidé de *« souligner les misères qu'apporte la vieillesse »*, de ne pas porter de dentier ni de se teindre les cheveux : *« J'étais donc redevenue moi-même, une femme orgueilleuse qui, même vieille, se distingue des autres, exactement comme autrefois quand, roulant à bicyclette, mes jambes éblouissaient toute la ville autant que les aiguilles dorées du cadran de la basilique. »* La *« petite ville »*, elle avait parfois rêvé de la quitter, et elle se souvient avec émotion de la brève aventure de la parfumerie qu'elle avait voulu ouvrir à Prague : elle avait emprunté et investi toutes les économies du couple pour vendre *« tout ce qui peut embellir une femme »*, des produits qui promettaient le secret de la jeunesse et de l'éternelle beauté. On croirait que Hrabal, le buveur de bière palabreur, le pilier de la Brasserie du Tigre d'or, s'est littéralement enivré à décrire merveilleusement les produits aux parfums délicats – lotions, essences, élixirs, poudres, onguents, savons aux épices du Pérou ou à la glycérine, sels de bain, perles de Vénus ou gelées Kaloderma – que la coquette Maryska propose à de rares clients, avant de découvrir... qu'elle vendait *« une marchandise obsolète, passée de mode depuis au moins dix ans »*.

*La fin de l'autobiographie du grand palabreur de Prague*

De l'hospice, à travers un rideau, elle regarde longuement la brasserie qui se dresse de l'autre côté du fleuve. *« Là-bas, j'ai vécu heureuse, mais qu'est-ce au juste que le bonheur, qu'a donc été le mien ? »* Elle se souvient du jour de 1948 où le président du comité d'entreprise avait chassé Franci. Son mari croyait qu'il n'avait *« jamais joué au maître »* : *« C'est bien vrai, monsieur le gérant, c'est bien vrai, vous nous avez toujours traités aimablement, avec bonté, mais aujourd'hui, ce serait plutôt une circonstance aggravante.* (...) *Il ne reviendra plus jamais, votre bon vieux temps, désormais c'est nous les millionnaires. »*

Il y a aussi les dimanches où l'on attend les visites de la famille *« qui ne sont au fond qu'une répétition générale de l'enterrement »* ; et la mort de l'oncle Pepi, le formidable conteur d'aventures incroyables qui faisait rire tout le monde avec ses histoires et qui avait *« la muse »* de l'écrivain... Déjà *La Petite Ville où le temps s'arrêta* (Ed. Robert Laffont, 1985) se terminait avec la même séquence, la mort de l'oncle Pepi, le moment où Franci assistait, dans la section des grabataires de l'hospice, à la mort de son frère, et recueillait ses derniers mots : *« Que deviendra l'amour ? »* Métamorphose des êtres, des objets, des événements que l'auteur d'*Une si bruyante solitude* sait génialement juxtaposer, confronter pour les faire réapparaître déformés, bouleversés, dans cette nouvelle communauté de la maison de retraite qui est la dernière exclusion.

*« J'ai écrit cette* Petite Ville *à l'approche du printemps 1973, à un moment où, interpellé par la maladie, je croyais naïvement être le seul à détenir la clef des aventures des deux frères, le seul par conséquent à pouvoir esquisser leur histoire afin que quelqu'un d'autre puisse l'achever à ma place au cas où je viendrais à mourir »*, explique Hrabal. C'était l'époque où tout ce qu'il écrivait était interdit par la censure – il ne publiera rien entre 1968 et 1976 – et où, se sentant cerné par la mort, par la disparition de la génération de ses parents, il avait entrepris son autobiographie. Une chronique familiale dont il avait écrit, en 1970, la première partie, *La Chevelure sacrifiée* (Gallimard, 1987), consacrée à la jeunesse de sa mère, et, trois ans plus tard, cette *Petite Ville où le temps s'arrêta*, évocation de son enfance dans la brasserie paternelle et la ville de Nymburk, au bord de l'Elbe, à une cinquantaine de kilomètres de Prague. Puis, il avait publié *Les Millions d'Arlequin* en 1981.

Ce roman à la bouffonnerie mélancolique clôt un cycle. Il renvoie à une œuvre satirique d'une drôlerie et d'une finesse exceptionnelles, peuplée d'antihéros comiques et poétiques inoubliables depuis *Trains étroitement surveillés*, le livre (Gallimard, 1969) et le film de Jiri Menzel.

Comme l'oncle Pepi, Bohumil Hrabal distille ses histoires en ramassant dans son écriture tous les morceaux de réalité. Comme Jiri Kolar, le grand artiste des collages, ou comme Schwitters, il travaille *« les ciseaux à la main »* : *« Je procède comme les monteurs de cinéma, c'est le moment le plus beau : je découpe ce que j'ai écrit. »* Extraordinaire besoin de dynamiter la convention par le déluge verbal, par le cocasse, par la sauvagerie des mots (d'où son admiration pour Céline), par une écriture de mosaïques et de fragments placée sous l'influence du surréalisme et de son étoile pragoise à cinq branches symboliques : Jaroslav Hazek, Jakub Deml, Ladislav Klima, Richard Weiner, Franz Kafka... *« Ecrire, pour moi, c'est une façon de me défendre du suicide,* explique-t-il. *C'est fuir. D'une ligne à l'autre. Cela se voit très bien sur la machine à écrire. Je ne sais jamais ce que j'ai écrit. Je suis sans cesse à pourchasser l'idée qui est devant moi. Je veux la rattraper, mais elle court toujours plus vite que moi. »*

Qui rattrapera Hrabal ?

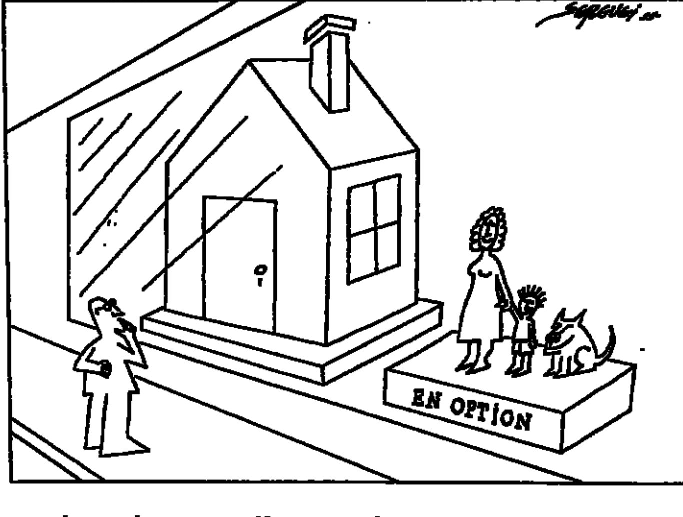
★ ***Bohumil Hrabal*, un film de Patrick Cazals, sera présenté dans la série « Un siècle d'écrivains » de Bernard Rapp, le mercredi 21 juin à 22 h 50 sur France 3.**

## Histoire
PAR JEAN-PIERRE RIOUX

# Le grillon du foyer

**LA MAISON DES FRANÇAIS**
de Lucien Maillard
et Christian Louis-Victor.
CLV Développement
(198 A, avenue d'Eysines,
33200 Bordeaux Cauderan),
329 p., 300 F.

**L'INVENTION DE L'HABITATION MODERNE**
**Paris 1880-1914**
de Monique Eleb
et Anne Debarre.
Hazan et Archives d'architecture moderne, 534 p., 240 F.



SERGUEI

Dans une bluette qui fut longtemps dictée aux enfants des écoles, Rousseau disait : *« Si j'étais riche, sur le penchant de quelque colline bien ombragée, j'aurais une petite maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts. »* Ainsi l'invite individualiste et bucolique de *L'Emile* est entrée dans nos mœurs. Et depuis plus de deux siècles que les enquêtes sociales et les sondages existent, quatre Français sur cinq font savoir invariablement qu'ils préfèrent, ô combien, le « Ça m'suffit » au collectif en matière d'habitation. L'histoire d'un acharnement si émouvant à rechercher le petit bonheur méritait bien d'être écrite : en voici deux chapitres bien venus.

Lucien Maillard, journaliste, et Christian Louis-Victor, président de l'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles, ont résolu de rendre justice aux vrais utopistes amoureux du peuple et aux bricoleurs du dimanche en maillot de corps. Ils ont conçu un joli livre entre deux vins, bourré de photos et de citations, où tout est rangé en savant désordre comme dans le cabanon au fond du jardin. Et de ce sympathique bric-à-brac naît une réflexion assez gironde qui mêle une sociologie comme l'aime Pierre Sansot et une histoire passionnée que Theodore Zeldin aurait pu signer.

Tout aurait commencé, croit-on, il y a environ quinze mille ans, quand le *sapiens* ex-nomade jugea plus sûr et plus plaisant de se mettre définitivement en ménage, avec femme, basse-cour, clôture et feu dans la cheminée. Et même quand fut inventée, du côté de Babylone, la cité comme centre nerveux d'une puissance impérieuse, jamais cet espace vital de la famille ne fut négligé, quoi qu'en aient pensé les architectes déjà visionnaires et plus que dociles aux injonctions des grands. Ainsi naquit au fond des temps, au creux des vies, le vieil antagonisme entre le pékin moyen qui songe d'abord à sa nichée et qui croit, ce naïf, qu'habiter c'est se blottir, et l'aménageur-intello qui veut, lui, faire à toute force le bonheur des gens en restant fidèle à l'utopie souveraine. Aristote lui-même avait bien senti que, dans ce malentendu, la ville aurait grand mal à concilier la liberté du citoyen et la présomption du despote.

Si l'on consent à sauter à pieds joints sur quelques siècles tenus abusivement pour obscurs en la matière et en oubliant au passage – c'est un défaut du livre – la force des modèles que proposa l'inépuisable variété des maisons rurales, on retrouve cet antagonisme intact tout au long de l'âge contemporain, quand les villes industrialisées se mirent à grossir et qu'il fallut songer à loger un peu moins mal le populaire. L'utopie se donna inévitablement libre cours, puisque le progrès était à l'ordre du jour et qu'on croyait ferme à la perfectibilité de l'homme. Lumineuse, rationnelle, philanthropique, elle excita partout les socialistes et les curés, les patrons comme les chefs d'Etat, Napoléon III en tête. Le résultat, pourtant, fut plus que mitigé quand les rares expériences sortirent des cartons. Les villages ouvriers d'Owen avaient de forts relents de camps de détention. Les vertiges mathématiques de Charles Fourier donnèrent un amer avant-goût de cette dictature du tout-collectif qui excitera, un siècle plus tard, les futuristes et la Charte d'Athènes. En bref, il fallut d'urgence inventer autre chose qui fît moins triste.

Deux solutions s'offrirent. La première, remarquablement exposée par Monique Eleb et Anne Debarre dans leur livre impeccable, fouillé, et dont l'illustration propose une très belle promenade, sortit du laboratoire parisien vers la fin du siècle quand l'immeuble collectif post-haussmannien fut enfin pensé sous la pression de l'évolution des mœurs qui exigeait du confort et de la sociabilité pour tous. Le modèle bourgeois de l'habitat fut ainsi soumis aux impératifs des classes défavorisées et empreint d'idées hygiénistes. Les architectes, opportunément individualistes et très pragmatiques, apprirent à respecter le désir du client. Ils partirent d'un modèle d'habitation réduite auquel il suffisait d'ajouter des pièces et des équipements confortables. Ainsi surgirent, avant 1914, des immeubles commodes et raisonnables qui auraient pu servir de modèle pour inventer un art de vivre du XXe siècle, quand il fallut reconstruire et innover après les guerres, en 1918 et 1945. On sait que, hélas ! cette Belle Epoque fut dédaignée et ridiculisée : l'architecture, entêtée des épures de le Corbusier-Savonarole et hantée par la surface lisse, sollicitée médiocrement par les aménageurs et les bétonneurs, ligotée par la faiblesse des surfaces à bâtir, prit alors le parti de l'usine à habiter contre celui de l'anarchie des maisons individuelles. Jusqu'aux résultats que l'on sait, du côté de nos « grands ensembles » si mal nommés.

Il est vrai que le XIXe siècle avait engendré un monstre qu'on aurait peut-être pu ne pas rendre trop déplaisant : la banlieue, cet entre-deux de ville et de campagne, où les modestes ont acquis leur droit de cité au prix d'un intense bricolage social qui sera tenu pour irrationnel par les raisonneurs. Maillard et Louis-Victor disent vertement toute la force sociale et culturelle des solutions modestes qu'on lui offrit pourtant, sur l'air vertueux d'« une maison pour chaque foyer » puisé chez Le Play : le grand berceau familial du « pavillon » de meulière, l'habitat social et le jardin ouvrier d'un Jules Siegfried ou d'un abbé Lemire, la « cité-jardin » des édiles progressistes comme Sellier à Suresnes, le « chez soi » de la loi Loucheur ou la bicoque des lotisseurs avisés du côté de Clichy et de Levallois-Perret. Elles ont heureusement perduré, chez les Castors d'après 1945, ou même avec la maison Phénix de Guy Toussaint aujourd'hui.

Mais elles n'ont pas pu s'imposer quand les visionnaires à la Corbu se prirent à considérer la banlieue comme un déchet et que leur urbanisme géométrique, faisant l'objet d'un consensus mou chez les décideurs en panne d'inspiration, sut y incruster ses verrues, d'HLM en « barres ». Depuis lors, le drame était noué. Et bienheureux celui qui aujourd'hui, comme Rousseau à l'abri de ses contrevents verts, peut avoir le plaisir de se dire en courant sa banlieue : *« Je suis encore un homme. »*

LE FEUILLETON DE PIERRE

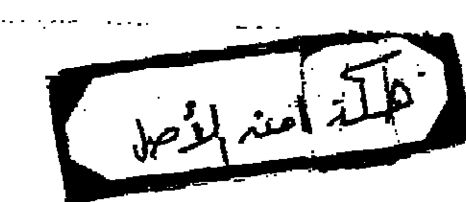


Le m

Richard Bern

*Il n'en dénonce pas moin*

FORTERESSE VIDE



# LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE




**LE CHAUD ET LE FROID**
d'Ernest Hemingway.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre Cachera et Pierre Guglielmina.
Préface de Philippe Sollers,
Gallimard, 200 p., 110 F.

**LA POLÉMIQUE DES POULPES ET AUTRES HISTOIRES**
**(Racconti surrealistici e satirici)**
d'Alberto Moravia.
Traduit de l'italien par René de Ceccatty,
Flammarion, 370 p., 150 F.

## Le preux et le vieux

Ernest Hemingway s'est tué en se tirant une décharge de sa carabine à répétition Richardson à incrustations d'argent, il y aura bientôt vingt-quatre ans. Alberto Moravia est mort paisiblement en 1990. Ni *Le Chaud et le froid* pourtant, ni *La Polémique des poulpes* n'appartiennent à la catégorie douteuse des œuvres posthumes, ces livres reniés, ces tentatives avortées, ces ébauches abandonnées qu'héritiers, légataires et agents littéraires s'acharnent à sortir de l'ombre où leur auteur les avait sciemment relégués.

Certes *Le Chaud et le froid* n'est pas un livre. C'est un bouquet de hasard et de rencontre. Il se compose d'un poème, de sept nouvelles écrites à différentes périodes de la vie d'Hemingway et du *post-scriptum* au film *La Terre espagnole* tourné en 1937 par Joris Ivens et son photographe John Ferno et dont Hemingway avait écrit le commentaire (1). Aucune unité donc, ni de temps ni d'intention. Dans cet immense roman autobiographique qu'est l'œuvre d'Hemingway, du cycle de nouvelles sur l'éducation de Nick Adams au *Vieil Homme et la mer*, les textes réunis ici jouent le rôle de chapitres qui nous manquaient encore. Ils ne changent pas vraiment la figure que le romancier s'est construite, jusqu'à en faire une légende, mais ils en précisent les traits. Ils montrent, par exemple, tout ce que l'écrivain – qui jouait volontiers les rustres – doit à la tradition européenne du roman de chevalerie.

Trois vers du poème – pas excellent – « Intelligence critique » – donnent l'alerte : *« La littérature du futur je peux te l'annoncer en passant sera écrite / par d'affables jeunes gentilshommes dont à cet instant absolument rien / n'est connu. »* Que viennent faire ces gentilshommes dans une prophétie sur la littérature et chez un auteur si résolument contemporain ? Quelques pages plus loin, dans une nouvelle intitulée « Le Garçon », Hemingway raconte la rencontre dans un train de Jim, un adolescent qui fuit l'Amérique avec son père, et de George, le steward noir du wagon. George, qui a beaucoup bu la veille avec le père de Jim, initie le garçon au maniement du rasoir. Comme toujours dans l'Hemingway de bon cru, le dialogue est anodin et essentiel. Et George le steward à moitié ivre dit ceci qu'on n'attendait pas : *« Ton père est une sorte de noble gentilhomme chrétien. »*

Dans la longue nouvelle, presque un roman qui s'intitule « L'Etrange Contrée », nous rencontrons encore deux errants, un homme d'âge mûr et une très jeune femme qui vont essayer de se faire une vie nouvelle, ailleurs. Dans la voiture qui les emmène, ils parlent, et ils boivent pour mieux pouvoir se parler. Du whisky qui les aide à dissiper leur malaise, l'homme dit : *« C'est notre bon copain. Le vieux tueur de géants. »* Et il donne à sa jeune compagne la recette du philtre : *« Pas pour le massacre des géants. Simplement pour le goût qu'il peut avoir. Mais tu dois avoir de la glace faite avec de l'eau de source et un gobelet refroidi dans la source et tu regardes la source et il y a ces petites volutes de sable qui remontent du fond, là où ça fait des bulles. »* Mais nous savons aussi que l'entreprise de ces deux-là est vouée à l'échec. L'homme est certes ensorcelé par la beauté de la fille, par le bonheur amoureux qu'elle lui offre, mais il ne pourra jamais l'initier à l'essentiel. Elle n'appartiendra jamais à la chevalerie, cette affaire d'hommes. C'est avec des hommes qu'il aimerait être, avec ses fils. Il le lui dit brutalement : *« J'aimerais que les garçons soient ici pour repérer des choses et me montrer des choses et m'en parler. – Je vais repérer des choses. – Ne te donne pas cette peine. Marche simplement un peu devant et laisse-moi regarder ton dos et tes fesses. »* On devine que bientôt, faute de fils, il s'arrachera à elle, tel Lancelot à Guenièvre, pour reprendre enfin le chemin de l'idéal, celui de la guerre, de la nouvelle croisade, de l'Espagne où il pourra de nouveau prouver et éprouver sa valeur.

Plutôt que des rapports de père à fils, obligatoirement complexes et ambivalents, Hemingway décrit des rapports de chevalier à écuyer. Il s'agit de transférer, par des leçons et des épreuves dont la rudesse est gage de vérité, des savoirs et des techniques qui sont tout à la fois instrumentaux et moraux. Savoir chasser, pêcher, boire, se battre, mais aussi savoir écrire. Dans une des nouvelles du recueil, très belle, intitulée « J'imagine que tout doit te rappeler quelque chose », le père rêve de pouvoir entraîner son fils à l'écriture, comme il en a fait un champion du tir au pigeon. Hemingway a toujours aimé comparer l'écriture avec des sports virils, avec la boxe, avec le base-ball, avec la corrida ou avec la guerre. Certes, il lui est arrivé d'affirmer qu'*« écrire, c'est jouer de la lyre pendant que Rome brûle »*, mais le plus souvent il préférait se voir comme un pugiliste au milieu d'un ring ou comme un champion dans la lice d'un tournoi. Dans une lettre à son éditeur Charles Scribner, il décrivait ainsi son entraînement : *« J'ai débuté en essayant de battre des écrivains morts dont je savais combien ils étaient bons. J'ai commencé par M. Tourgueniev et ça n'a pas été trop dur. Suis passé à M. Maupassant (refuse de lui concéder la particule) et ça a pris quatre de mes meilleures histoires pour le battre (...). Quant à M. Henry James, je me contenterais d'une seule pichenette la première fois qu'il me toucherait et puis de le frapper là où il n'avait pas de couilles et de demander à l'arbitre d'arrêter le combat. »* Malgré ces vantardises (où il entre une bonne dose d'auto-ironie), Hemingway ne se gargarisait pas avec sa qualité d'écrivain. C'était un métier qu'il avait appris et qu'il pratiquait durement, pas une grâce du ciel ou un devoir métaphysique. Quand il avait beaucoup travaillé, il jugeait que ses histoires étaient *« bonnes »*, *« presque bonnes »* ou *« mauvaises »* selon qu'il était ou non parvenu à passer du froid au chaud, du souvenir au présent. La plupart des nouvelles réunies ici sont à classer dans la catégorie : *« bonnes »*. Dignes d'un championnat du monde.

S'il avait eu envie de se battre, Alberto Moravia aurait boxé chez les poids plume. Le punch n'est pas son affaire, ni l'idéalisme des romans de chevalerie. Ses racines littéraires remontent plus en arrière encore, du côté des romans grecs et des contes latins. Les récits qui ouvrent *La Polémique des poulpes* mettent d'ailleurs en scène Empédocle, Crassus, Tibère, Erostrate, Lucrèce et Mahomet sans que leur ton et leur propos soient sensiblement différents des récits, plus nombreux, situés dans l'Italie contemporaine. Mais s'agit-il vraiment de l'Italie ? Mis à part la consonance des noms, on ne trouvera rien dans cette cinquantaine de récits *« surréalistes et satiriques »* publiés par Moravia en 1956 qui ne soit adaptable à n'importe quel lieu et n'importe quel temps. C'est de l'homme qu'il s'agit, d'un homme qui n'a guère changé depuis les commencements de l'humanité et qui, vraisemblablement, ne changera plus jusqu'à sa disparition.

Moravia se fait donc l'entomologiste de cette vieille espèce vivante et qui s'ennuie. Les héros d'Hemingway affrontent un destin tragique ; ils apprennent à vivre pour bien mourir. Les personnages de Moravia sont déjà usés, épuisés, moralement vidés et vaincus avant d'entamer le combat. Pour donner un peu de sel à cette soupe froide et fade qu'est l'existence, ils s'inventent des passions, se fixent des buts impossibles à atteindre et s'ingénient ainsi à rendre leur petite vie invivable, à eux-mêmes et aux autres. *La Polémique des poulpes* est une manière d'inventaire de ces folies diverses qui épicent le brouet de l'ennui d'exister. On y trouve donc, comme chez La Bruyère, des « caractères », autrement dit des divertissements poussés jusqu'à la manie et la caricature : le rêveur, le glouton, le vaniteux, le curieux, l'insatisfait, le dissimulé, le vindicatif. Des textes que les talents de conteur de Moravia, ce mélange de réalisme à ras de terre et d'animosité ironique, rendent souvent amusants mais qui ne sont guère plus que des vignettes.

Plus excitantes sont les nouvelles où Moravia fait un petit détour par le non-réalisme pour mieux montrer l'absurdité et le conventionnel de nos jugements. Ainsi « L'Épidémie », l'un de ses contes philosophiques les plus réussis. Il raconte le développement d'une maladie dont les victimes sont en parfaite santé sinon qu'elles puent de manière épouvantable. Jusqu'à ce que l'épidémie gagne un si grand nombre de personnes que celles-ci se persuadent que cette puanteur de viande pourrie est, en fait, le plus suave et le plus raffiné des parfums et que ceux qui en sont privés sont écartés d'un des plus exquis délices de la condition humaine. Là, Moravia est au meilleur de son art, dans le raffinement intellectuel, l'amoralité subtile, l'analyse psychologique au microscope, l'agilité dialectique. Un vieil art de vieil Européen civilisé, un peu fluet, un peu chinois, abstrait et tarabiscoté. Mais qui n'apparaîtrait pas cérébral, pâlot et maladif au sortir de deux cents pages d'Hemingway ?

(1) Les nouvelles réunies dans ce volume ne sont pas tout à fait inédites, comme l'ont cru leurs éditeurs. En juin 1994, à l'occasion d'une réimpression du premier volume des *Œuvres romanesques* d'Hemingway dans la « Bibliothèque de la Pléiade », ces nouvelles, dans une autre traduction, y avaient été insérées sans fanfare. Si discrètement même que les autres départements de la maison Gallimard n'en avaient pas été avertis. D'où ce « doublon », somme toute heureux puisqu'il dispense les amateurs d'Hemingway de troquer leur vieille « Pléiade » pour la nouvelle.

**Version originale**

## Le multiculturalisme en procès

*Richard Bernstein n'est nullement un nostalgique de la suprématie « blanche », Il n'en dénonce pas moins avec vigueur la « dictature de la vertu » en vogue sur les campus américains*

L'idéologie multiculturaliste, aux Etats-Unis, celle-là même qui prétendait redonner voix et droits aux minorités noyées dans le courant dominant *(Mainstream)*, est en train de se métamorphoser en discours de pouvoir, voire d'oppression, menaçant pour la démocratie. Telle est la thèse d'un livre paru outre-Atlantique, au titre significatif : *Dictatorship of Virtue* (1). L'auteur, qui soutient que le multiculturalisme est devenu l'idéologie officielle et exclusive de son pays, se veut homme de gauche, nullement nostalgique de la suprématie « blanche ». Il se reconnaît parfaitement dans la lignée du mouvement des « droits civiques » et dans l'idéal professé, jadis, par Martin Luther King.

Si Richard Bernstein n'hésite pas cependant à comparer le climat régnant actuellement aux Etats-Unis à celui de la dictature robespierriste, c'est qu'il connaît bien la France et son histoire. Journaliste au *New York Times*, après une longue carrière en Asie, Bernstein a été le correspondant à Paris du célèbre quotidien new-yorkais. Ceux qui, d'après lui, portent la responsabilité des excès de la *political correctness* ne sont pas, comme on le répète à l'envi, les philosophes déconstructionnistes de Yale ni leurs inspirateurs français, mais une bureaucratie de plus en plus envahissante de psychologues, de travailleurs sociaux, de spécialistes de la diversité ethnique, héritiers déviants des contestations des années 60. Sous couvert de traquer le racisme ou le sexisme, ceux-ci ont aujourd'hui institutionnalisé leur emprise sur les élites intellectuelles, administratives, journalistiques et – ce qu'on dit moins – professionnelles. On ne s'étonnera pas de retrouver, dans l'ouvrage, la longue liste des incidents qui émaillent la vie des prestigieux collèges ou des institutions appartenant à la vénérable Ivy League Association, laquelle regroupe les huit grandes universités privées du Nord-Est américain. Mais ce ne sont pas les seules élites qui, désormais, sont concernées par cette *« bataille pour le futur de l'Amérique »*. Bernstein a cherché à mesurer l'impact – et les méfaits – de la « nouvelle conscience » multiculturelle là où se joue aussi l'avenir : dans les écoles publiques. Dans cet établissement du Queens, un quartier populaire de New York, où les programmes de sensibilisation culturelle et minoritaire, imposés par la mairie, se sont spectaculairement heurtés à la résistance des populations concernées, composées d'hispaniques, d'Indiens ou de Pakistanais (les parents, partisans d'une tradition familiale assez stricte, se montraient particulièrement rétifs aux projets d'ouverture à la différence sexuelle dans le primaire).

**FORTERESSE VIDE**

Car tel est le pivot de cette critique « de gauche » (*liberal*) du multiculturalisme. Pour Bernstein, les idéologues d'aujourd'hui, nouveaux gardes rouges de l'utopie *« new age »*, règnent sur une forteresse vide, tant ceux qu'ils disent défendre correspondent fort peu aux canons ethniques forgés par leurs thuriféraires. De ce point de vue, les balourdises du nouveau système multiculturel sont parfois déconcertantes. C'est ainsi, dit Bernstein, qu'on propose aux nouveaux venus en provenance d'Haïti une scolarité bilingue en anglais et en créole, alors qu'à Haïti même l'enseignement se fait en français. Elles peuvent également friser le racisme, quand, dans certains hôpitaux de San Francisco, on prétend ne jamais servir de légumes aux jeunes accouchées « asiatiques » sous prétexte que la cosmologie yin-yang investirait cet aliment d'une énergie « froide », nuisible au nourrisson. L'« Asiatique », s'interroge Bernstein, est-il à ce point imprégné de superstition qu'il faille, ainsi, aller au-devant de ses « croyances » ? En bon connaisseur de l'Asie réelle, Bernstein ne se prive pas de souligner que la critique de ces mêmes superstitions médicales a été faite, depuis longtemps, en Chine même, par le grand écrivain Luxun, par exemple.

Pourquoi cette passion de remplacer l'individu par un être défini par sa race, son sexe, son ethnie – même si l'ethnie en question n'est qu'une fiction reconstituée ? Les explications proposées par Richard Bernstein laissent souvent le lecteur sur sa faim. On ne saurait se contenter d'y voir, comme lui, le simple résultat d'une sorte de prise du pouvoir par la génération de la guerre du Viet-Nam, pour qui la phraséologie victimaire ne constituerait qu'un discours de reconnaissance. Richard Bernstein conteste, en tout cas, l'idée reçue – qui sert, de fondement à la révolution multiculturelle – selon laquelle l'Amérique blanche aurait d'ores et déjà cessé d'exister. Il cite une projection montrant qu'en 2040 la population « non blanche » des Etats-Unis ne constituera encore que 25 % de la population totale – 40 % si on lui adjoint les hispaniques.

Aux Etats-Unis, on a parfois reproché à *Dictatorship of Virtue* d'être un catalogue d'anecdotes rabâchées. Pour l'auteur, ces anecdotes, qui remplissent le livre, ne représentent nullement des épisodes isolés mais autant d'indices d'un dérapage en cours. Dérapage qui voit se mettre en place, dans les établissements d'enseignement américains, un terrible conflit de valeurs entre le respect de la diversité ethnique et la liberté d'expression. Aujourd'hui quelques jeunes étudiants se trouvent, *de facto*, investis du pouvoir redoutable de ruiner la carrière et la réputation de leurs professeurs sur un simple soupçon de racisme, pour un mot mal placé ou teinté à leurs yeux de sexisme ou d'*« ageism »* (oppression des jeunes et des vieux par les adultes).

**PREMIÈRES BRÈCHES**

La « bataille » que Richard Bernstein appelle de ses voeux pour la défense d'une culture qui, tout occidentale et européenne qu'elle soit, a, selon lui, su concilier démocratie et prospérité semble cependant mieux engagée qu'il n'a l'air de le dire, et la situation de l'auteur de *Dictatorship of the Virtue* ne rappelle guère celle des rares intellectuels, auxquels il se plaît à se comparer, qui osèrent contester, dans l'Europe des années 50 et 60, la vision marxiste et marxienne du monde. N'en est-on pas déjà, aux Etats-Unis, aux premières brèches légales dans le traitement préférentiel réservé aux minorités (*Le Monde* du 7 juin) ?

Prompt à pourfendre les *« démagogues de la diversité »*, Richard Bernstein n'est guère bavard sur un éventuel modèle alternatif. Au travers de rares allusions, on croit deviner que celui-ci aurait quelques traits de ressemblance avec l'idéal français d'assimilation, qui refoule les différences « ethniques » dans le silence de la sphère privée. Est-ce la bonne réponse aux vraies questions qui sont posées par le multiculturalisme, dont on attendrait que la philosophie soit au moins discutée ? Ce besoin d'expression culturelle et de reconnaissance, qui est au coeur de l'identité moderne, pourra-t-il être satisfait dans une société qui n'accorde de prix qu'au strict mérite individuel ? Voilà des questions que Richard Bernstein ne pose pas franchement, et là réside sans doute la faiblesse de son cri d'alarme.

**Nicolas Weill**

(1) *La Dictature de la vertu, le multiculturalisme et la bataille pour le futur de l'Amérique*, Alfred A. Knopf, New York, 367 p., 25 dollars.

# Adieu à Manchette

Jean-Patrick Manchette est venu au roman noir par hasard. Du moins, c'est lui qui l'a dit, un jour de mai 1980. *« Le hasard a bon dos, remarquez »*, ajoutait-il aussitôt. Début d'un entretien dont il voulait que chaque mot soit juste, et qu'il avait tenu à conclure, pour le rendre moins « officiel » : *« Propos recueillis autour de deux bouteilles de scotch par François Guérif et Jean-Pierre Deloux, puis revus et corrigés par Manchette jusqu'à ce qu'il n'en reste pas pierre sur pierre. »*

En fait, c'est moins par hasard que par refus qu'il était venu au « polar » : refus d'enseigner l'anglais (*« Je ne crois pas que je l'aurais supporté ; d'ailleurs, je supportais déjà très mal de faire des études »*) ; refus de *« l'insupportable ordre des choses »* et désir de prendre la tangente, *via* le cinéma ; et, comme le cinéma ne marchait pas, *via* la Série noire. Mais Manchette n'avait rien d'un dilettante, et le roman noir l'attendait au tournant. Après un premier essai ludique, en collaboration avec Jean-Pierre Bastid – *Laissez bronzer les cadavres* –, il s'était annexé ce qui devait être leur second voyage en commun, *L'Affaire N'Gustro*. *« Je me suis dit : c'est mes tripes, c'est mon truc. Et j'ai dit à Jean-Pierre : je le garde ! »* A partir de là, c'est tout le roman noir dont il devient le gardien, créant, presque malgré lui, l'école du « néo-polar » avant de devenir le meilleur théoricien d'un genre qu'il ne cessa d'analyser jusqu'à sa mort.



J. HILARY/RAPHO

Le refus de « l'insupportable ordre des choses »

Dans la préface à *Cache ta joie*, pièce que lui avait commandée, pendant l'hiver 1978-1979, Daniel Benoin pour la Comédie de Saint-Étienne, il écrit qu'il a cherché son point de départ *« dans un miroir, bien sûr, comme n'importe quel auteur. Et dans un tiroir aussi, comme la plupart »*. Il parle aussi de *« manœuvres de couloir »* pour aboutir au texte définitif. Miroir, tiroir et couloir résument les sources et les contraintes commerciales de l'œuvre. Miroir renvoie au créateur : le passé militant gauchiste, l'influence des situationnistes, la lecture des *« classiques et des marginaux marxistes »*, l'intérêt toujours renouvelé pour le mouvement social et, par conséquent, pour le roman noir (*« Le polar, pour moi, c'est le roman d'intervention sociale très violent »* ; *« La ruse du roman noir était de porter la critique et la rébellion en plein milieu de la littérature la plus commerciale et la plus vulgaire »*). Avec, en 1980, juste avant la publication en feuilleton dans *Hara-Kiri* de ce qui devait être son dernier roman, *La Position du tireur couché*, une conclusion provisoire : *« Les uns et les autres, nous continuons notre artisanat, bien que nous soyons traqués par le marché, la critique et deux mille ans de culture empilés sur nos têtes. On en meurt ou on en reste idiot. On peut aussi devenir fou, c'est plus moderne. Mon pronostic est entièrement défavorable. »*

Est-ce à cause de ce pronostic qu'il s'arrête d'écrire ? Ou est-il victime d'une *« fêlure »*, telle que l'entendait Scott Fitzgerald ? Il sort d'une décennie prodigieuse (1971-1981), et de dix romans qui l'ont placé dans une position enviable, mais inconfortable. Toute une génération de nouveaux auteurs se réclame de lui, mais il n'est pas sûr de vouloir cette reconnaissance. Alors, il précise les choses. Il dénonce une fois de plus ce système qui s'empare de la création artistique *« pour en faire un objet de commerce, récupérant même tout ce qu'il peut des mouvements radicaux »*. Il rappelle que, même si les auteurs *« sont souvent animés d'une colère vraie contre l'état des choses, cependant le néo-polar dans son ensemble est devenu une chose très louangée par les médias, et passablement respectée par la société »*. Il affirme que *« la modernisation du polar n'est pas dans le modernisme des anecdotes ou la nouveauté des décors et des mœurs. Elle est dans un travail de plus en plus savant sur le texte »*. Il critique *« ceux qui manquaient de hauteur et ont voulu s'élever au-dessus de leur genre »*. Dernier cheval de bataille, sur lequel il voulait revenir dans ses prochaines « Notes noires » : la récupération de la « noire » par la « blanche » : *« Le roman noir, dans son purgatoire culturel, a maintenu pendant plus d'un demi-siècle une position réaliste-critique. A présent qu'il est sorti de ce purgatoire, c'est pour tomber dans le Prisunic de l'animation culturelle et dans les bras d'une littérature qui agonise notoirement depuis 1920. »*

Le travail de plus en plus savant sur le texte, il l'effectue dans plusieurs romans commencés et jamais achevés. Il y en eut un où il était question d'une île et d'un bunker renfermant les copies des films jamais montrés au public, comme *The Seagull*, de Joseph von Sternberg, que son producteur, Charles Chaplin, avait refusé de distribuer. La maladie et divers problèmes personnels ont brisé cette multitude d'élans créatifs. Aux dernières nouvelles, le roman tant espéré *« avançait bien »*. Il se vit contraint, une fois de plus, pour raisons de santé, de l'abandonner et s'apprêtait, *« en attendant »*, à traduire un roman de Ross Thomas intitulé *Ah, Treachery !* (« Ah, trahison ! »).

Celui qui se voulait un chantre de l'agressivité sociale a été un compagnon de route d'une rare élégance morale. Comme Robin Cook, qui l'adorait et voyait en lui le meilleur écrivain de sa génération, il s'est battu jusqu'au bout pour ses convictions. Et le dernier message qu'il envoya à Michel Lebrun, rédacteur en chef de la revue *Polar*, fut de lui faire dire qu'il était désolé, mais qu'il ne pourrait sans doute pas lui remettre à temps ses dernières « Notes noires »...

**François Guérif**

▶ Directeur de la revue *Polar*, directeur de la collection « Rivages /Noir »

# Les surprises de Miss George

*En apparence, elle foule l'impeccable gazon du polar à l'anglaise. Jusqu'à ce que se dérègle la froide mécanique...*

**UN GOÛT DE CENDRES**
**(Playing for the Ashes)**
d'Elizabeth George.
Traduit de l'anglais
par Dominique Wattwiller.
Presses de la Cité, 650 p., 129 F.

Apparemment, le dernier livre d'Elizabeth George est un roman criminel tout ce qu'il y a de classique. Invitant même ses lecteurs, qui n'ont aucune raison de se méfier, sauf à avoir lu les précédents ouvrages de l'auteur (1), à s'installer confortablement, dès les premières lignes, dans le cadre parfaitement balisé du polar à l'anglaise : *« Moins d'un quart d'heure avant de découvrir le lieu du crime, Martin Snell effectuait ses livraisons de lait. »* Un début si *british* qu'il en paraît presque caricatural.

L'action se déroule dans le Kent, au printemps. Un pittoresque *milkman* sillonne la campagne verdoyante au volant de son camion, confiant ses soucis au portrait de la reine qu'il a accroché près de lui. Et le voici qui s'arrête à Celandine Cottage, vieille bâtisse du XVe siècle, à colombages et toit de tuiles, jardin de rêve et gazon impeccable. A peine arrivé, son attention est immédiatement attirée par quelques détails bizarres. Le loquet du portail n'est pas fermé, la bouteille de lait de la veille est toujours dans sa boîte, de même que les journaux et le courrier. Il s'approche. Met le nez à la fenêtre. Et découvre que la maison a été ravagée par un début d'incendie qui a fait une victime, dont le cadavre gît au premier étage. Une victime, elle aussi plus *british* que nature : Kenneth Fleming, le meilleur batteur de cricket du pays de Sa Gracieuse Majesté !

Première surprise : l'auteur de cette histoire n'a rien de la vieille Anglaise qu'on imagine, cultivant le crime avec la même minutie maniaque que les roses de son jardin. Née dans une famille modeste de l'Ohio, d'une mère d'origine italienne et d'un père aux ascendances anglo-irlando-écossaises, Elizabeth George a grandi en Californie du Nord. Elle vit aujourd'hui près de Los Angeles, à Huntington Beach, *« à cinq blocs et demi de l'océan Pacifique »*. Et à des lieues de l'Angleterre, où elle persiste pourtant à situer l'action de son septième roman. *« Parce que ce pays m'inspire en tant qu'écrivain. Il me passionne. Ses traditions, son histoire, sa culture. Il m'est très difficile d'imaginer une intrigue ayant pour cadre les Etats-Unis... »* Ses intrigues, Elizabeth George les puise non seulement dans le décor, mais aussi aux sources de la plus pure tradition du *whodunit* anglais, renforçant ainsi l'apparence classique de ses romans.

*« Mr Snell, lorsque vous êtes arrivé, les portes étaient ouvertes ou fermées ? »* Progressant dans le livre, le lecteur d'*Un goût de cendres* découvre, à partir de l'examen minutieux d'une bergère à oreillettes placée dans la salle à manger, que l'incendie de Celandine Cottage est d'origine criminelle. Et retrouve, avec plaisir, les enquêteurs de New Scotland Yard chers à Elizabeth George : le très aristocratique inspecteur Lynley, huitième comte d'Asherton, qui cite Shakespeare aussi souvent qu'il regarde l'heure à sa montre de gousset ; et son antithétique bras droit, le sergent Barbara Havers, fille du peuple au franc parler, baskets rouges et coupe de cheveux hirsute. Tous deux se trouvent évidemment très vite englués dans un enchevêtrement, habilement embrouillé, de faits mystérieux contradictoires et de suspects bardés des meilleures raisons d'avoir voulu faire disparaître le champion de cricket : sa femme, Jean, d'origine prolétaire comme lui, serveuse de snack, qu'il a abandonnée à mi-chemin de sa gloire ; son fils, Jimmy, qui le hait de toute la force de son amour trahi ; Hugh Patten, le mari de sa maîtresse ; Miriam Whitelaw, bourgeoise insatisfaite de trente ans son aînée, qui lui a servi de mentor et voudrait beaucoup plus ; et Olivia, la fille de Miriam, remplacée par Kenneth dans le cœur et le testament de sa mère.

**FINESSE PSYCHOLOGIQUE**

Ainsi pourrait aller, de rebondissement en rebondissement, jusqu'à l'ultime coup de théâtre, ce roman mécaniquement irréprochable et parfaitement maîtrisé. Mais la principale surprise est ailleurs. A l'endroit, justement, où le livre se démarque de la tradition du roman criminel. Quand Elizabeth George ne se contente pas de l'énigme pour l'énigme, ni de l'habituelle galerie de personnages à peine plus consistants que le Colonel Moutarde ou la Madame Pervenche du jeu de Cluedo. Quand les êtres qu'elle met en scène prennent cette épaisseur, cette complexité, cette vérité qui ont fait sa réputation d'analyse et de finesse psychologiques et ont permis de la comparer à Ruth Rendell et à P. D. James. Quand elle n'hésite pas à faire preuve du réalisme le plus cru – y compris dans le domaine sexuel – et laisse éclater, parfois avec une singulière violence, la différence et la révolte de personnages comme celui d'Olivia, sans doute un des plus réussis de sa carrière. Olivia dont le journal, véritable roman dans le roman, vient régulièrement s'intercaler dans l'intrigue, la bousculant, la nourrissant, la durcissant. Récit amer et cynique d'un effroyable gâchis familial, d'une implacable rébellion contre l'ordre établi et d'une inexorable descente aux enfers. *« Vous frissonnez en lisant ça, n'est-ce pas ? Vous reposez votre livre. Vous regardez par la fenêtre à la recherche de quelque chose de joli à admirer pour vous donner le courage de continuer... »*

Et c'est alors que s'insinue le trouble dont Elizabeth George orchestre savamment l'installation progressive. Au rythme de ses habituelles obsessions. Mettant peu à peu en évidence un monde de solitude, de frustration, de refoulement... Accomplissant ce désir d'écriture qui la tient depuis toujours et auquel le roman policier a donné un cadre : *« J'ai toujours eu besoin d'écrire pour me sentir en paix avec moi-même. Très tôt, il m'a fallu remplir un certain vide de mon enfance, de mon adolescence. Et plus tard aussi, dans ma vie d'adulte, il m'a fallu compenser. Sublimer. »* Au fil des pages, le lecteur ressent un malaise grandissant. Sans aller jusqu'à la critique sociale explicite, Elizabeth George brosse en filigrane du déroulement de son intrigue, le portrait d'une Angleterre malade. L'explosion de la famille. La crise des valeurs et des structures sociales.

Le livre refermé, l'impression est ainsi toute différente de ce qu'éprouve le lecteur du roman d'énigme classique dans lequel, une fois le criminel démasqué, tout rentre sagement dans l'ordre, sans plus de conséquences qu'une tempête dans une tasse de thé. Reste, au contraire, ici, ce « goût de cendres » que ressent l'inspecteur Lynley au terme d'une enquête qui n'a rien résolu au fond. *« Je voudrais écrire le mot "fin" alors que parfois il ne s'agit que d'un entracte. C'est malheureux, mais c'est comme ça. »* Et à des lieues du triomphe habituel d'un Hercule Poirot, ces derniers mots amèrement ironiques qui concluent le roman : *« Il s'agit d'une enquête pour meurtre. Ça a commencé comme ça. Et ça s'arrête là. »*

**Michel Abescat**

(1) Tous les livres d'Elizabeth George ont paru aux Presses de la Cité. *Enquête dans le brouillard*, *Le Lieu du crime*, *Cérémonies barbares* et *Une douce vengeance* sont également disponibles dans la collection « Presses Pocket ».








# Humains, si humains...

*Deux magnifiques personnages pour Lawrence Block et Patricia Cornwell*

**LE DIABLE T'ATTEND**
**(The Devil Knows you're Dead)**
de Lawrence Block.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Robert Pépin,
Seuil, coll. « Policiers »,
356 p., 99 F.

**LA SÉQUENCE DES CORPS**
**(The Body Farm)**
de Patricia Cornwell.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Dominique Dupont-Viau,
éd. du Masque, 388 p., 73 F.

L'énigme ou la vie, il faut choisir. C'est en substance ce qu'affirmait Chandler pour expliquer le peu d'intérêt qu'il portait au roman « à problème ». Ce n'est pas Lawrence Block et son héros récurrent, Matt Scudder – dont c'est la deuxième aventure traduite dans la collection « Seuil policiers », après sa naissance voici dix ans tout juste, dans la « Série noire », avec l'extraordinaire *Huit millions de morts en sursis* (1) – qui le démentiront. Dans le petit monde des détectives et flics du roman noir, Matt multiplie les particularités. Policier, il l'a été dans un lointain passé. Mais il tente, sans toujours y parvenir, de l'oublier. Car ce souvenir est aussi celui d'un drame personnel : alors qu'il était en fonction, il a accidentellement tué une fillette, et sa vie dès lors s'est brisée. Démission, alcoolisme, rupture familiale : Scudder a descendu la pente à une vitesse vertigineuse. Et sa saga, telle que la décrit désormais Block, livre après livre, est celle d'une quête de la rédemption, dont Matt, comme le lecteur, pressent qu'elle a peu de chances d'aboutir vraiment.

Mais il faut continuer à vivre et Matt s'y essaie, avec une bonne dose d'auto-ironie, soutenu par Elaine, une ancienne call-girl avec laquelle il développe une relation où la prudence, le respect de l'autonomie de chacun le disputent à la profondeur des sentiments. Ses talents d'enquêteur sont intacts. Il les met au service d'amis, de connaissances, en marge de toutes les institutions, puisqu'il n'a pas même de licence de privé. Mais, dans le New York d'aujourd'hui, qu'il hante le plus souvent à pied, rythmant ses journées par une fréquentation régulière des réunions des Alcooliques anonymes, ce ne sont pas les occasions qui manquent. Comme dans *Le Diable t'attend*, l'assassinat d'un yuppie dynamique, que la femme de la victime le charge d'élucider.

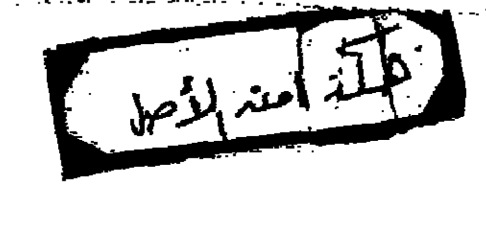
Peu importe, vraiment, que Block sollicite un peu trop le hasard pour mener, ensuite, son intrigue – le meurtre serait le résultat d'une méprise... Car la vérité du roman est ailleurs : dans la remarquable complexité d'un Scudder fort de ses doutes, affrontant vaille que vaille sa destinée ; dans l'extrême justesse de ses rapports avec les autres, amis ou ennemis ; dans le rapport charnel aussi qu'il entretient avec une ville dont Block dit qu'il aime surtout en elle *« son extraordinaire énergie, qui peut être très lassante, mais aussi très stimulante »*. Ce désormais vieux routier – il est apparu, pour la première fois, dans la « Série noire »... en 1961 – reconnaît sans peine sa dette originelle à l'égard d'Ed McBain. Ça se voit, ça se sent. Et c'est un compliment, car l'élève a rejoint le maître.

A côté de Block, Patricia Cornwell fait figure de tendron. Elle n'est entrée en scène qu'en 1990, avec *Post mortem*. Mais quel coup d'essai ! Il lui vaudra de rafler en France le Prix du roman d'aventures et, surtout, aux Etats-Unis, le prestigieux Edgar Poe Award. Depuis, ont suivi à une cadence annuelle *Mémoires mortes*, *Et il ne restera que poussière*, *Une peine d'exception* et, aujourd'hui, *La Séquence des corps*. Tous ont été édités aux éditions du Masque, vouées depuis longtemps au culte du roman d'énigme. Et pourtant, là encore, c'est le personnage qui fait la différence.

Extraordinaire héroïne, en vérité, que cette Kay Scarpetta, qui domine tous les romans de Cornwell ! Le coup de génie de l'auteur, qui s'est souvenu d'avoir été informaticienne dans un service de médecine légale, est sans doute d'en avoir fait un... médecin légiste, une fonction qui, aux Etats-Unis, fait de son titulaire l'équivalent d'un officier de police. Voici donc une jeune femme en commerce quotidien avec des corps broyés, brûlés, défigurés qu'elle ouvre, tranche, découpe pour traquer les indices qui lui permettront à terme de confondre, comme dans *La Séquence des corps*, un meurtrier d'enfant. Il y faut le cœur et l'âme bien accrochés. Il y a donc un Dr Scarpetta d'une froide efficacité, un praticien réservé, logique, qui fait l'admiration de ses supérieurs. Mais ce Hyde-là a aussi son Jekyll. Et tout le talent de Cornwell est de permettre aux lecteurs d'aller au-delà des apparences. Pour découvrir, sous la carapace dont elle s'entoure soigneusement, une femme déchirée, blessée par la vie – une enfance difficile, des amours chaotiques –, qui a appris à se battre, mais n'en rêve pas moins de paix. Dans *La Séquence des corps*, Kay patauge dans le sang, la boue des dérèglements sexuels et familiaux. Elle assume, avance l'angoisse au ventre. Mue pourtant par cette certitude : *« Personne ne respecte davantage les morts que les gens comme moi, qui travaillent avec eux et qui écoutent leurs histoires muettes. Notre objet est d'aider les vivants. »* Kay Scarpetta est comme la sœur de Matt Scudder. L'un et l'autre, humains, si humains au royaume des morts...

**Bertrand Audusse**

(1) N° 1992. Réédité en « Folio », n° 2543, sous le titre *Huit millions de façon de mourir* (traduction de Rosine Fitzgerald).





# Le psychanalyste

*André Green réaffirme la prépo... face au développement des neuros...*

# Un monde sans pitié

*Drogue et télévision sont au centre de l'essai d'Alain Ehrenberg. En positif et non en négatif. Ces deux phénomènes sont, en effet, pour l'auteur, significatifs de l'évolution en profondeur des frontières entre le privé et le public*

**L'HOMME INCERTAIN**
d'Alain Ehrenberg.
Calmann-Lévy, 351 p., 140 F.

Les milieux d'affaires l'ont compris avant les sociologues : l'angoisse et la souffrance psychique en général sont parmi les plus rémunérateurs des marchés. Groupes pharmaceutiques et cosmétiques, sexologues, chirurgiens plastiques, psys en tout genre... ont depuis longtemps entrepris – moyennant espèces sonnantes et trébuchantes – de commercialiser produits et services dans le but de pallier les angoisses et les doutes existentiels de chacun d'entre nous. *L'Individu incertain*, d'Alain Ehrenberg, aurait pu exploiter le créneau facile de l'aliénation moderne. Heureusement, l'auteur évite l'écueil de l'inventaire dénonciateur. Calmement mais avec précision, il se sert du marché du « moi » exploité par les industriels de la drogue, de la pharmacie et de la télévision pour montrer à quel point l'isolement et l'angoisse ont contribué à modifier (à notre insu) l'ensemble des mécanismes sociaux.

Tenant pour acquis que les attaches collectives (la famille, l'appartenance à une classe sociale, la religion...), qui ligotaient les personnes et leur assuraient auparavant un destin, se sont considérablement relâchées, Alain Ehrenberg plonge dans les arcanes d'une société – la nôtre – où la lutte des classes est devenue un concept vide de sens. Les relations sociales n'étant plus mues par des logiques collectives mais individuelles, chacun se retrouve autonome et plus libre qu'il ne l'a jamais été – avec tous les risques de solitude et de névrose que cela comporte. *« Nous avons atteint l'âge d'homme, ce qui signifie que nous sommes responsables de nous-mêmes à un point jamais égalé dans l'histoire des sociétés modernes. Cette augmentation de la responsabilité nous rend, dans son mouvement même, plus vulnérables, car elle suppose d'accroître la capacité de chacun à agir à partir de son autorité privée et de son jugement personnel sans lesquels on bascule dans l'impuissance et la souffrance psychique. »* L'*« estime de soi »* devient alors l'unique moteur pour obliger tout un chacun à forger ses propres solidarités.

Pour saisir et rendre tangible la manière dont l'espace du moi – *« la subjectivité »*, dit l'auteur – est aujourd'hui devenu espace social et politique, Alain Ehrenberg va suivre deux fils conducteurs : la drogue (légale et illégale) et la télévision. Ces deux vecteurs, l'auteur nous l'affirme, sont complémentaires. Le fil pharmacologique a pour but de dessiner l'espace *« des mises en scène de soi »* qui rendent visibles les failles du sujet, tandis que l'espace audiovisuel, à travers les *reality shows* et les débats de plateau, démultiplie les capacités d'action de la subjectivité et permet à la sphère privée de se tailler une place essentielle dans l'espace public.

*L'espace du moi devenu espace social et politique*

La nouveauté du travail d'Alain Ehrenberg vient du caractère hétérodoxe de sa démarche. *« Peut-on travailler simultanément sur des objets aussi hétéroclites que la télévision et la drogue ? »*, demande-t-il lui-même. Avant d'ajouter : *« Cela ne conduit-il pas à mélanger des tomates et des choux ? »* La recette utilisée n'est dans aucun manuel, mais chaque cuillère a du goût, car l'intérêt de *L'Homme incertain* est sa singulière transversalité. Ce livre n'appartient ni à la sociologie ni à la psychologie, mais à l'essai politique. L'auteur a clairement entrepris une réflexion destinée à repositionner les piliers de la démocratie (la justice, l'égalité...) dans une société où les individus prennent le pas sur les entités.


VICTOR BURGIN AVEC L'AUTORISATION DE LA GALERIE L.-M.-DURAND-DESSERT

Le « petit écran », révélateur d'une individualisation de la société

Dans cette perspective, le sniff de cocaïne et « Bas les masques », l'émission phare de France 2 animée par Mireille Dumas, cessent d'être de banals sujets d'études sociologiques pour devenir des instruments de remise en cause des croyances et des savoirs déjà constitués. Rassurons-nous, Alain Ehrenberg ne dit pas : « Droguons-nous en regardant Jacques Pradel animer « L'Amour en danger. » En revanche, il démontre que quand toute une société plonge sur les substances chimiques et médicamenteuses pour calmer son angoisse et modifier sa perception du monde ou quand des couples dévoilent leurs fractures intimes à la télévision, c'est que les frontières traditionnelles entre le privé et le public ont commencé d'évoluer en profondeur.

Cette double appréhension de l'individu moderne à travers la drogue et la télévision est évidemment profondément perturbante pour le lecteur. Tout d'abord parce qu'elle l'oblige à abandonner le confort de certains préjugés : quel statut réserver au « drogué » quand la notion de drogue éclate entre de multiples produits (licites ou illicites) et que de nouvelles molécules permettent de mettre sur le marché des psychotropes sans effets secondaires qui créent des groupes sans cesse plus larges de *« drogués sans toxicomanie »* ? Sans tenir compte de l'individualisation de la société, ni de la liberté que s'autorise chacun d'alléger son anxiété au moyen de substances chimiques, la loi française continue de mettre des limites très strictes à la libre disposition que chacun peut faire de soi en ce domaine. *« Le drogué est celui auquel on doit rappeler qu'il vit en société avant de l'empêcher de s'autodétruire »*, rappelle Alain Ehrenberg. En clair, le mythe de la cohésion sociale passe avant le secours apporté à l'individu.

Alors que l'ensemble des pays européens tâtonnent dans le but d'assouplir leur législation, la France maintient donc un système d'interdiction rigide qui va à l'encontre du but recherché. D'où un conflit, qui va aller s'aggravant, entre une législation inadaptée et des évolutions technologiques déjà capables de produire des drogues de plus en plus parfaites pour rendre socialement adaptable le plus névrosé d'entre nous. On l'aura compris, ce « paradis » chimique s'organise d'autant plus rapidement que le niveau de souffrance de chacun croît avec son niveau de liberté. Mais c'est aussi parce que les individus souffrent qu'ils ont envie de parler et de trouver des repères à leurs problèmes. C'est donc très tôt qu'ils se sont adressés aux médias, non pas comme à une quelconque autorité – lesquelles, on l'a vu, sont bien incapables de leur répondre – mais à la cantonade, c'est-à-dire aux autres. Après la radio qui se faisait miroir pour les ménagères pendant les années 70, c'est la télévision qui a pris le relais.

« L'Amour en danger », émission destinée aux couples au bord de la rupture, « Perdu de vue », conçue pour aider à la recomposition des familles, ou encore « La Nuit des héros », qui a glorifié les actes héroïques de M. Tout-le-monde..., tous ces *reality shows* ont fait basculer la télévision sur son axe et révélé l'individualisation de la société. Evitant soigneusement les pièges de la dénonciation, Alain Ehrenberg ne condamne pas ces nouvelles formes de télévision – même s'il regrette que la souffrance de chacun soit rentabilisée par des entrepreneurs de spectacles – mais s'emploie à les traiter comme un moyen mis à la disposition des individus modernes pour les aider à surmonter dans *« l'imagination collective les tensions qui travaillent massivement* [leur]*individualité »*. Très habilement, Alain Ehrenberg montre que le brouillage entre le public et le privé qui caractérise la drogue se reproduit lorsqu'il s'agit de télévision. Quand un drogué utilise l'héroïne pour s'absenter de la société et résoudre ainsi les tensions qui l'habitent, il attente à la frontière privé-public de la même manière qu'un couple qui expose un trouble sexuel en direct sur un plateau de TF 1. Le tollé qui a accueilli les premiers *reality shows* – « indécence », « exhibitionnisme », « voyeurisme »... – n'était que le cri d'une collectivité angoissée à l'idée de perdre soudain son repère à autrui, et la capacité que nous avons de mesurer s'il est proche ou lointain.

On ne saurait réduire la richesse de l'analyse – ni les questions qu'elle soulève – à ces quelques indications. Une chose est sûre : *L'Individu incertain* tombe à pic pour verbaliser notre *« mal à la politique »*. Ni les hommes politiques ni nous-mêmes n'avons encore entériné les déplacements de frontière entre le public et le privé, ni le degré élevé d'angoisse qui habite chaque recoin de la société. Le désenchantement qui en résulte vis-à-vis de la politique n'implique pourtant pas un désintérêt. Au contraire même, le nouvel individualisme engendre une *« demande de politique à laquelle ledit politique n'arrive plus à répondre parce qu'il ne sait pas la traduire »*.

**Yves Mamou**

# Le psychanalyste et son critique

*André Green réaffirme la prépondérance de la psychanalyse face au développement des neurosciences et des sciences sociales*

**LA CAUSALITÉ PSYCHIQUE**
Entre nature et culture
d'André Green.
Odile Jacob, 336 p., 160 F.

La psychanalyse pourra fêter dans cinq ans le centenaire de sa découverte, commodément symbolisée par la publication, en 1900, de *L'Interprétation des rêves* de Freud. Après avoir été vivement contestée, l'invention de Freud a gagné ses titres de respectabilité scientifique au point d'être incorporée à la culture du XXe siècle, dont elle est devenue l'une des composantes en même temps que l'un des ferments critiques. Si l'histoire de la psychanalyse se bornait à cette succession d'incroyance puis d'institutionnalisation, elle n'aurait rien d'original. Ce qui lui est propre, en revanche, est d'avoir été et d'être régulièrement l'objet, de la part de sciences ou de disciplines nouvellement surgies, de critiques annonçant sa fin et son remplacement par celles-ci.

Sans doute y a-t-il toujours quelque chose de polémique dans la délimitation des frontières entre les sciences humaines ; mais, dans le cas de la psychanalyse, la polémique qu'elle suscite prend généralement l'allure d'une menace de mort. On peut aisément comprendre que les psychanalystes répondent en affirmant au contraire la vitalité de la discipline qu'ils pratiquent et en montrant ce qu'a, selon eux, de fallacieux le raisonnement invoqué par leurs critiques.

Aujourd'hui, il n'est pas difficile de savoir d'où vient le vent de la contestation antipsychanalytique : le développement des neurosciences (et des sciences cognitives), d'une part, celui des sciences sociales, d'autre part, permettent de dessiner le portrait d'un homme sans inconscient ou, en tout cas, d'un homme dont l'inconscient ne serait pas psychique et ne résulterait pas d'un refoulement. Aussi les unes comme les autres construisent-elles une représentation de l'homme et de ses comportements dont l'ambition est de faire l'économie d'une métapsychologie, qui a toujours eu, comme la métaphysique, l'inconvénient d'être « méta ».

**LÉGITIMITÉ**

En centrant son livre sur *La Causalité psychique*, André Green place la discussion au point névralgique, là où, en effet, se joue la légitimité d'une approche psychanalytique de l'individu et de ses troubles. Si les explications d'ordre neurologique, cognitiviste ou culturel sont capables de rendre compte des comportements et des productions fantasmatiques des individus et si elles sont capables de réduire la part d'angoisse qui leur est inhérente, elles peuvent à bon droit prétendre remplacer la psychanalyse. Les trois cent trente-six pages du livre d'André Green sont consacrées à montrer qu'elles ne le peuvent pas. Non que l'auteur les tienne pour impertinentes, inutiles ou sans consistance ; bien au contraire, il marque sans rechigner ce qu'elles apportent à la connaissance des individus et la part que la psychanalyse doit leur faire.

Mais il y a dans les enchaînements des faits psychiques, et par conséquent dans la causalité qui les régit, un surcroît de sens, de déterminations et de complications qui rend indispensable le recours à l'idée d'une causalité spécifique. De celle-ci, la pratique du divan reste à ce jour le meilleur révélateur. C'est ce surcroît, avec ce qu'il implique d'irréductibilité aux ordres du biologique et du culturel, qui appelle une métapsychologie destinée, comme toute théorie, à expliquer comment il est possible que les choses se passent. Sur ce plan, André Green se montre explicitement freudien, autrement dit soucieux d'éviter ce qu'il tient pour des déviations à l'égard de la doctrine authentique, au premier chef l'oeuvre de Lacan. On lira avec profit le dernier chapitre de son livre, *Actuelle conférence d'introduction à la psychanalyse*, où, dans une langue claire, il expose les principaux concepts permettant de s'orienter dans *« le babélisme de la littérature psychanalytique »*.

**François Azouvi**

# Dernières livraisons

## CULTURE

**LE CREUSET MÉDITERRANÉEN : TUNIS** de Serge Santelli
Bienvenue soit cette « Année tunisienne » à Paris qui, outre la splendide exposition « Carthage » du Petit-Palais, nous procure plusieurs titres remarquables sur l'ancienne régence de Tunis. Ainsi ce livre-album, intelligemment illustré en noir et blanc et couleurs, de l'architecte français Serge Santelli. Spécialiste de l'art arabe en Tunisie, titulaire du prix Aga-Khan d'architecture pour ses réalisations à Sousse, l'auteur s'est penché sur l'histoire sociologique et urbanistique de Tunis, en particulier à l'époque du protectorat français (1881-1956), où la capitale des beys devint, avec l'immigration française, italienne, grecque et maltaise venue s'ajouter à la présence judéo-arabe, une Alexandrie en miniature. Dans ce *Creuset méditerranéen*, quelques architectes visionnaires exercèrent leurs talents. Tunis aujourd'hui s'en trouve bien (coédition Le Demi-Cercle et CNRS, coll. « La Ville », 130 p. illustrées grand format, 165 F).

**BLUE MONK. PORTRAIT DE THELONIOUS**
de Jacques Ponzio et François Postif
Comment percer l'énigme Monk, l'une des plus intrigantes de la musique contemporaine ? Les auteurs, qui sont des spécialistes du jazz, ont entrepris d'approcher la personnalité mystérieuse de Thélonious Monk par une abondante et minutieuse compilation de biographèmes, qui fonctionne à la manière d'une chronologie documentaire. On ne trouvera pas dans cet ouvrage un récit biographique classique, ni une analyse musicologique des œuvres enregistrées du célèbre pianiste, mais un parcours de vie aussi richement documenté que possible et qui donne envie d'écouter la musique intensément poétique de celui fut appelé le « grand prêtre du jazz moderne »..., ce qui lui fit, au début, beaucoup de tort (Actes Sud, 409 p., 180 F).

## ESSAIS LITTÉRAIRES

**LE MIROIR. NAISSANCE D'UN GENRE LITTÉRAIRE**
d'Einár Mar Jónsson
Un véritable genre littéraire s'est constitué au Moyen Age autour du miroir. D'abord religieuse, influencée par le néo-platonisme antique, cette littérature – dont l'auteur étudie les caractéristiques dans une œuvre anonyme du XII[e] siècle, *Le Miroir des Vierges* –, évolue ensuite vers le savoir encyclopédique. Einár Mar Jónsson, maître de conférences à Paris-IV, étudie la genèse du symbolisme lié à cet objet et à ses usages (Les Belles Lettres, 238 p., 135 F).

**GEORGES BATAILLE APRÈS TOUT**
sous la direction de Denis Hollier
Ce volume rassemble les actes d'un colloque qui s'est tenu à Orléans en novembre 1993. Cette rencontre, qui intervenait après la publication de la monumentale édition des *Œuvres complètes* de Bataille en douze volumes chez Gallimard, a permis de réévaluer, selon Denis Hollier qui l'organisait, *« les concepts majeurs élaborés* [par l'écrivain] *– celui de transgression, de réserve, de fait social total, d'homme intégral, d'athéologie, d'impossible – à la lumière de la condition post-totalitaire qui est en passe de devenir la nôtre, dans un espace qui n'est plus celui du plus que tout, mais de l'après tout »*. Le présent colloque s'inscrit dans l'histoire des lectures bataillennes, scandée par les rencontres d'Orléans, déjà, en 1970, de Cerisy, en 1972, puis d'Auxerre, en 1982 (Belin, 300 p., 130 F).

## HISTOIRE

**HISTOIRE DE L'UTOPIE EN RUSSIE**
de Leonid Heller et Michel Niqueux
On peut écrire l'histoire de la Russie en suivant la succession de ses tsars, chefs ou présidents. On peut aussi prendre pour fil conducteur les utopies diverses qui, de l'an mil à nos jours, ont foisonné en ce pays. C'est ce que font deux universitaires, Léonid Heller, qui enseigne à Lausanne, et Michel Niqueux, professeur à Caen. Dénominateur commun des utopies : la croyance en un paradis sur terre. Les auteurs analysent les utopies populaires et savantes jusqu'à la plus gigantesque de toutes, celle des bolcheviks, ces *« socialistes scientifiques »* qui méprisaient tant le *« socialisme utopique »*. Et aujourd'hui ? L'absence d'utopisme n'est pas forcément le moindre des maux qui accablent la Russie (Presses universitaires de France, 295 p., 198 F).

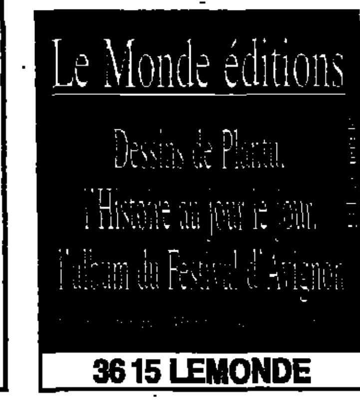
**UNE FIN DE RÈGNE**, de Saint-Simon
Un parti pris clair pour une sélection de temps forts des *Mémoires* du duc de Saint-Simon : la mort. Celle du roi bien sûr, mais aussi celle d'une génération qui a servi le monarque, l'a glorifié, représenté même au regard de la postérité. L'intelligente préface de Guillaume Monsaingeon, responsable du choix des textes empruntés à l'édition Coirault (Gallimard, 8 vol., 1983-1988), restitue à ce thème éminemment baroque une place centrale : bien mieux que le métronome arithmétique du Temps, *« la cicatrice du monde, son ouverture glacée sur le néant »*. En une lente cérémonie funèbre, ce montage des *Mémoires* révèle le terrible protocole dont le Grand Siècle a paré, face à la vanité du monde, la mort *« qui est tout »*. (Autrement, coll. « Littératures », 320 p., 98 F).

## RELIGIONS

**ÉGLISE ET SOCIÉTÉ : COMMUNICATION IMPOSSIBLE ?**
de Bernard Gendrin
Le malentendu croît entre l'Eglise catholique et la société, si l'on en juge par les manifestations qui ont suivi, en janvier, la révocation de Mgr Gaillot ou par l'indifférence d'une grande partie de l'opinion (y compris catholique) à l'enseignement moral du pape. Bernard Gendrin, secrétaire général du Comité français de radiotélévision (CFRT), qui produit « Le Jour du Seigneur », par ailleurs diacre permanent du diocèse de Pontoise, analyse – sans complaisance – les raisons d'un malaise qui ne se réduit pas à la communication difficile de l'Eglise avec les médias (Desclée de Brouwer, 210 p., 115 F).

**LES VOIES DE L'AU-DELÀ**, de Jean Chevalier
Co-auteur du *Dictionnaire des symboles* dans la collection « Bouquins », ancien journaliste au *Monde*, Jean Chevalier est mort en 1993. Il présentait dans ce dernier ouvrage, dans un style accessible, les différentes pensées qui ont tenté de répondre à la question de la mort et de l'au-delà. Une exploration des rêves et des croyances de l'homme (éd. du Félin, 362 p., 145 F).






# Hommages de pierre

*Un « guide raisonné » de ces stèles et plaques qui, à travers la France, perpétuent la mémoire plurielle de la deuxième guerre mondiale*

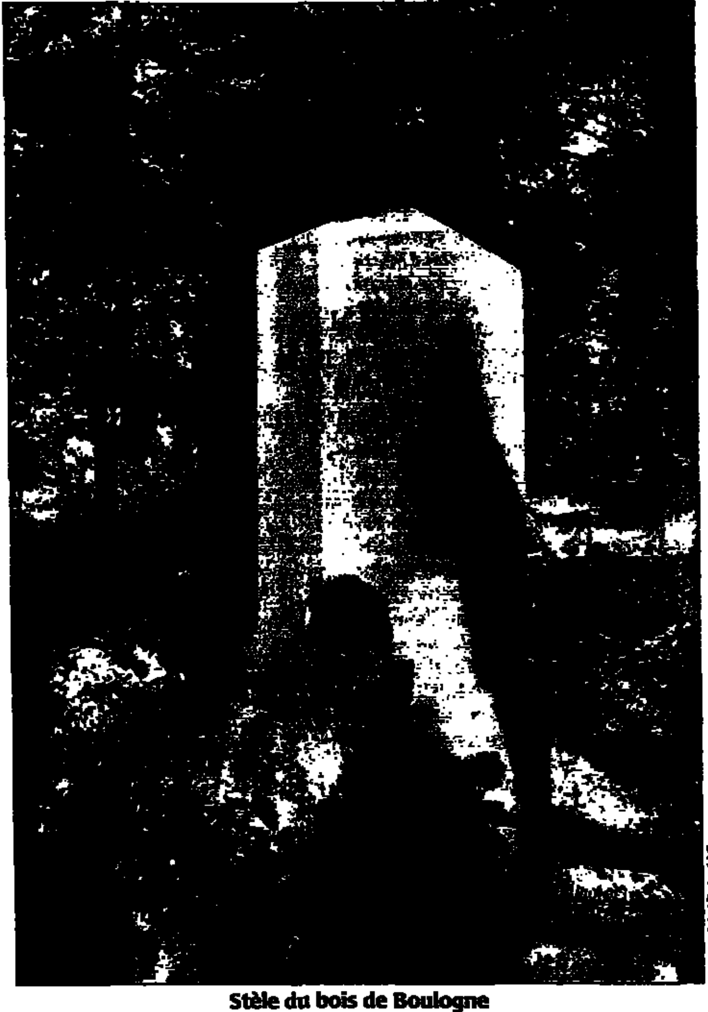
**PASSANT, SOUVIENS-TOI !**
**Les lieux du souvenir de la seconde guerre mondiale en France**
de Serge Barcellini et Annette Wieviorka.
Plon, 525 p., 180 F.

Le regard s'arrête peu sur ce qui est inscrit dans l'espace familier. Une plaque, sur un mur, rappelant la mort d'un héros ou d'une victime de la deuxième guerre mondiale retient rarement l'attention du passant. Le plus souvent modeste, parfois imposante et monumentale, cette mémoire gravée dont la France est parsemée – il y aurait des dizaines de milliers de plaques et de stèles –, n'avait pas retenu non plus, jusqu'ici, l'intérêt des historiens. Aussi découvre-t-on, dans l'importante étude que Serge Barcellini et Annette Wieviorka lui consacrent, un paysage commémoratif d'une ampleur et d'une diversité méconnues.

**INITIATIVES PRIVÉES**

Sans prétendre être exhaustifs, mais attentifs à en déchiffrer les signes et la portée, les deux auteurs proposent un *« guide raisonné »* de ces hommages de pierre ainsi que des *« acteurs du souvenir que sont les associations et les musées »*. L'ouvrage est organisé autour de onze thèmes qui renvoient à la mémoire plurielle de la deuxième guerre mondiale : la mobilisation et les combats de 1940, les Polonais, les prisonniers de guerre, les Alsaciens et les Mosellans expulsés ou incorporés de force dans l'armée allemande, De Gaulle et la France libre, Jean Moulin, la Résistance, la répression, la déportation, le génocide, le service du travail obligatoire.

Evoquant chacun un fragment d'histoire, la spécificité d'une expérience, d'un combat, d'une souffrance, ces différents ensembles commémoratifs, en dépit de leur hétérogénéité, présentent des traits communs. La plupart des pierres et monuments fut inaugurée très tôt, les trois quarts d'entre eux datant d'avant 1950. Au lendemain de la Libération, s'est développé, à travers tout le pays, et à l'initiative des parents, des amis ou des camarades de Résistance, un mouvement spontané d'inscription commémorative, réglementé, dès le 12 avril 1946, par un décret du ministère de l'intérieur. Toutefois, en dehors de ce rôle de contrôle et de l'octroi éventuel de subventions, il n'y a pas eu, dans ce domaine, de politique de l'Etat, du moins jusqu'au retour au pouvoir du général de Gaulle, en 1958. Les familles furent souvent les premières à vouloir perpétuer le souvenir d'un des leurs, mais ce sont les municipalités et surtout les associations et amicales, aussi multiples que diverses, qui ont assumé l'essentiel de la tâche, en engageant démarches et dépenses.


GOURSAT/RAPHO
Stèle du bois de Boulogne

Le monument le plus courant est une stèle, une grosse pierre du pays, érigée sur les lieux même de la mort. Lorsque cette dernière est survenue hors du territoire, c'est généralement à la gare de départ ou sur la maison natale qu'une plaque est apposée. Quant aux grands hommes, ils *« ont droit à des hommages qui parsèment l'itinéraire de leur vie »*. Ainsi, le nom de Jean Moulin, héros emblématique et martyr, figure-t-il sur 37 monuments ou stèles et 119 plaques, il a été également donné à 978 rues et boulevards. Diverses sont les inscriptions : les unes se bornent à un sobre rappel, d'autres exhortent le promeneur au recueillement. Elles varient aussi avec le temps et la manière dont, à diverses époques, est assumé le passé : il a fallu attendre la fin des années 70 pour que soit explicitement incriminée la responsabilité de la Milice et du gouvernement de Vichy. Les symboles eux, sont rares, sauf sur les mémoriaux dédiés à la déportation qui comportent de multiples signes iconiques, tels des flammes, des urnes, ou des barbelés.

Gravées pour lutter contre l'oubli, toutes ces plaques et ces pierres appartiennent légalement à ceux qui les ont créées. Qu'une famille ou une association s'éteigne et elles sont en danger. Ravalements et rénovations urbaines en ont déjà fait disparaître certaines. Leur devenir est aléatoire, car ce sont, pour la plupart, des *« lieux du souvenir »* dont l'existence est liée à la volonté et au devoir de réminiscence, et non des *« lieux de mémoire »*, au sens défini par Pierre Nora, celui d'un repère matériel ou idéel, symboliquement investi par une communauté.

Reste que ce livre, enrichi d'une abondante iconographie et assorti d'un index permettant au lecteur de retrouver les mémoriaux du département ou de la ville qui l'intéresse, contribue peut-être à en préserver la durée.

**Nicole Lapierre**

# L'enfant lettré et les autres

*Au sein de familles dites populaires, Bernard Lahire explore les voies par lesquelles s'élaborent leurs relations à l'écrit*

**TABLEAUX DE FAMILLES**
**Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires**
de Bernard Lahire.
Gallimard/Le Seuil, coll. « Hautes études », 301 p., 130 F.

Comment s'articulent réussite scolaire et appropriation des cultures de l'écrit ? Cette question, devenue triviale à force d'être posée, trouve une nouvelle actualité dans le travail de Bernard Lahire. Ce qu'il apporte de neuf tient d'abord à la méthode. Délaissant la statistique, il explore avec une infinie patience les mille et une voies par lesquelles se transmettent (ou s'inaugurent) des façons de faire et des façons de vivre qui conduisent des familles dites populaires à construire (ou à manquer) leur relation à l'école et à l'écriture. C'est aussi le déplacement du regard qui retient le lecteur. Bernard Lahire consacre une part importante de ses enquêtes à ceux qui, contre toute attente, réussissent sans héritage et rompent, dans leur lignage, avec une longue succession d'analphabètes ou d'illettrés. Il éclaire ainsi, de manière inattendue, ce que d'innombrables enquêtes sur l'échec scolaire ou sur la reproduction sociale laissaient dans l'ombre : comment la familiarité avec la culture de l'écrit, qui détermine si fortement la réussite scolaire, peut-elle être acquise par ceux qui ne sont pas des héritiers ?

Après deux essais sur le même thème parus en 1993 (1), Bernard Lahire, dans *Tableaux de familles*, le plus abouti et le plus original de ses ouvrages, nous introduit dans la vie quotidienne de vingt-six familles d'une des banlieues les plus pauvres de Lyon. Ces minuscules communautés ont des caractéristiques sociologiques très proches : pères ouvriers, peu ou pas spécialisés, souvent issus de l'émigration maghrébine, mères ayant rarement connu l'école et élevant au foyer leurs quatre ou cinq enfants, cousins proches ou éloignés mais toujours présents, voisins obligeants. Au centre de chaque « tableau », un enfant de huit ou neuf ans. L'école, à l'occasion de l'une de ses évaluations nationales – celle du cours élémentaire – l'a désigné bon, ou au contraire mauvais élève. Qu'est-ce qui, malgré l'homogénéité des positions sociales a pu déterminer si précocement de tels écarts ?

**SURÉVALUATION DE L'ÉCRIT**

Dans ces milieux où les adultes ont, lorsqu'ils ne sont pas illettrés, une alphabétisation des plus précaires, l'écrit occupe une place centrale, presque obsédante. Comme le constate amèrement un adulte : *« Pour ceux qui ne savent pas lire et écrire, surtout écrire, c'est dur. »* Et l'école, avec laquelle il faut bien compter à cause des enfants, contribue largement à cette surévaluation, redoutée ou acceptée, du rôle de l'écriture. C'est pourtant là, dans les contradictions et les ambivalences de ces représentations, que semble se jouer l'entrée en culture écrite des plus jeunes et, en définitive, leur destin scolaire.

Le père de Samira est illettré. Il n'a jamais été scolarisé, ni au Maroc ni en France. Chaque soir il interroge sa fille sur sa journée scolaire. Lorsqu'elle rapporte un livre de la bibliothèque, il lui demande de le lui raconter. Il explique au sociologue : *« Je pose les questions, c'est obligé ça. Nous, on ne sait pas lire, ni écrire, mais on demande quand même. »* La sœur aînée de Samira n'a pas eu un destin scolaire très brillant. Scolarisée dans une section d'enseignement spécialisé du collège, elle en sait pourtant déjà assez pour tenir les écritures familiales et en organiser la mémoire dans des classeurs et des cahiers d'écolier. Samira, forte de ce premier et timide succès, est déjà la bonne élève, la lectrice assidue que cette famille attendait. Pour qu'un enfant occupe dans l'espace des relations familiales la position d'« enfant lettré », deux processus semblent jouer un rôle décisif. Le premier concerne la transmission des compétences sur lesquelles l'école s'appuie pour alphabétiser un enfant, mais qu'elle ne semble pas capable, pour l'instant, de produire elle-même. Bernard Lahire constate que les adultes qui entourent un écolier qui réussit, même lorsqu'ils sont dans l'incapacité d'être pour lui des représentants efficace de la culture écrite, paraissent en avoir intériorisé les contraintes mais aussi la logique.

Sans pouvoir se servir d'un agenda, ils planifient leur vie quotidienne. Sans l'aide de classeurs, ils tiennent en ordre la mémoire administrative familiale. Sans se servir de listes ou de pense-bête, ils gèrent dans la durée les actions qu'ils ont d'abord prévues. Sans fréquenter les journaux, ils s'informent des événements qui leur sont étrangers. Sans écrire de lettres, ils maintiennent actifs les réseaux d'échange de nouvelles. Sans fréquenter les bibliothèques, ils nourrissent leur imaginaire de récits et de fictions. Ils offrent ainsi à leurs enfants l'exemple de façons de dire, de faire ou de sentir en accord avec celles qui ont cours à l'école.

Le deuxième processus nous conduit au cœur des sociabilités de la famille élargie. Lorsqu'un père, une mère, une grande sœur ou un grand frère se révèlent dans l'incapacité de fournir au jeune enfant l'image d'une pratique assidue et efficace de la culture écrite, tout se passe comme si les membres du réseau familial se partageaient, chacun à la mesure de ses moyens, la charge d'incarner les diverses fonctions de l'écriture. Une fille gère la mémoire administrative, un cousin se charge de la correspondance, un voisin transmet les informations, une tante fréquente la bibliothèque municipale et le père reste le gardien d'un ordre qui inscrit la vie familiale dans l'espace scripturairement régié de la vie sociale.

Ces subtiles tactiques ont toutefois un prix. Le « lettré collectif » qui a été ainsi constitué est directement tributaire de la pérennité des relations familiales et de voisinage. Les entretenir relève d'un travail qu'il faut sans cesse recommencer. Si l'un ou l'autre des acteurs vient à faillir, c'est tout le dispositif qui s'effondre et laisse l'enfant confronté à des images identitaires tronquées ou contradictoires. Pour maintenir cette cohésion dans la durée, ces familles se révèlent des « tacticiennes » avérées, au sens où Michel de Certeau employait ce terme. C'est de là que leur vient sans doute le souci d'établir enfin l'un des siens – un enfant bien sûr, riche de multiples possibles – dans cette maîtrise du temps et de la mémoire que procure l'écriture et qui se confond, dans nos sociétés, avec une scolarité réussie.

Ainsi, dans ces familles peu ou pas alphabétisées, semble se construire un savoir implicite des exigences de l'institution scolaire. Ce même savoir manque à d'autres, pourtant plus à l'aise avec l'écriture, qui ne parviennent pas à inscrire l'un des leurs dans une scolarité réussie. Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, ce savoir porte moins sur les techniques de la lecture et de l'écriture que sur les contraintes, pratiques et éthiques, que leur usage impose dans la vie quotidienne. L'entrée en culture écrite d'un enfant, dans ces familles faiblement dotées, est d'abord une ascèse collective.

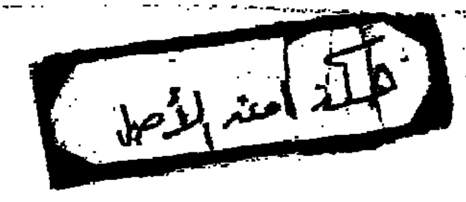
**Jean Hébrard**

(1) *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de l'« échec scolaire » à l'école primaire* (Presses universitaires de Lyon) ; *La Raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires* (Presses universitaires de Lille).

ESSAIS

# Louis XIV en [illegible]

## Les rêves de Condé



# Louis XIV en majesté

*L'historiographie du Roi-Soleil et de son règne s'enrichit en se nuançant*

**LOUIS XIV**
**Les stratégies de la gloire**
**(The Fabrication of Louis XIV)**
de Peter Burke.
Traduit de l'anglais
par Pierre Chemla.
Seuil, 272 p. 150 F.

**LOUIS XIV**
de Jean-Christian Petitfils.
Perrin, 780 p., 149 F.

Lecteurs attirés par le passé national, rassemblez vos énergies, vous allez avoir de la besogne. Voici que paraissent en même temps deux ouvrages de conséquence consacrés à Louis XIV, qui se complètent assez heureusement. L'un est une étude thématique due à un historien britannique, Peter Burke, parue en anglais sous un titre expressif que l'on eût pu conserver, *The Fabrication of Louis XIV*; l'autre est tout bonnement une biographie en pied, par Jean-Christian Petitfils, qui s'était déjà attaqué à Louise de La Vallière, à Lauzun et au Régent. Comment, soupirera-t-on, encore Versailles et le mythe du Roi-Soleil ? Encore une vie du monarque, qui s'ajoute à une infinité d'autres et, comme elles, va entrer rapidement en obsolescence, en raison du faible taux d'innovation propre à ce genre florissant ?

Certes, on souhaiterait avant tout que reprît, à grande échelle sinon à vive allure, le vaste travail de publication des sources originales qui forment le socle de toute connaissance approfondie des trois siècles de l'Ancien Régime. La situation actuelle est à cet égard paradoxale. Jamais l'appétit de savoir authentique, de compréhension totale n'a été aussi vif ; jamais l'éloignement des professionnels pour l'édition méthodique des documents n'a été aussi marqué, alors que bibliothèques et archives, fonds publics et collections privées regorgent de pièces de premier ordre encore inconnues ou consultées seulement par quelques chercheurs, à l'occasion d'une étude ponctuelle et sélective. Sous l'effet de certains préjugés à la mode, par dégoût aussi de l'ascétisme qu'impliquent ces tâches astreignantes et obscures, liées à un exigeant savoir-faire, l'érudition traditionnelle, de style chartiste, tournée en priorité vers les sources, s'est ralentie depuis longtemps.

Mais cette constatation générale n'affecte pas les ouvrages de Burke et de Petitfils. Car l'un et l'autre font preuve d'une double qualité : disparition de l'anachronisme comme de la puérilité anecdotique ; reconnaissance chez Louis XIV et ses contemporains d'une autre logique, d'une autre sensibilité que les nôtres, sur lesquelles on ne jette plus un oeil condescendant mais sympathique. Le monde de Versailles et de Marly n'appelle-t-il pas tout autant le respect attentif que l'univers complexe d'une communauté polynésienne ? A condition, toutefois, de ne pas tomber dans la confusion comparatiste, que frôle parfois Peter Burke, qui semble oublier la spécificité des Anciens Régimes chrétiens et européens.

Les phénomènes qui caractérisent la fabrication de l'image royale par les sacralités ancestrales, l'étiquette de palais, les fastes et les fêtes, la propagande sous toutes ses formes s'observent avec une netteté particulière dans le royaume de Louis XIV mais sont également présents dans tous les autres lieux de pouvoir, Rome pontificale, Vienne impériale, Madrid et Lisbonne royales, innombrables principautés germaniques. Où trouver, en France, apothéose plus grandiose que celle, peinte au plafond d'Alteglofsheim, en Bavière, de Léopold Ier en Jupiter avec l'impératrice Eléonore et le bataillon des archiducs ? C'est toute l'Europe des cours qu'il faut rendre à la vie, en suivant la direction que les historiens de l'art et les historiens des lettres ont eu le mérite d'indiquer.

Le récit alerte, informé, de Jean-Christian Petitfils présente un bilan équilibré et nuancé du règne, personnalité du souverain et situation du royaume. Il s'appuie intelligemment sur les travaux des meilleurs connaisseurs, en particulier ceux de l'école anglo-saxonne, son analyse recoupant, pour l'essentiel, la synthèse cristalline que présente l'éminent spécialiste Andrew Lossky avec son *Louis XIV and the French Monarchy* (1).

**PORTRAIT LUMINEUX**

Répudiant les interprétations partisanes ou réductrices, cette historiographie, que Peter Burke, avec une pointe de raffinement anthropologique, incarne également, écarte l'image pharaonique du despote de Versailles au profit d'un portrait plus lumineux, que Sainte-Beuve avait, dès 1852, esquissé avec son ordinaire pénétration. Partant des *Œuvres* du roi – sur lesquelles Paul Sonnino a apporté beaucoup de neuf (2) – et de la remarque de La Bruyère notant que « *Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain* », l'auteur des *Causeries du lundi* reconnaît en Louis XIV, avec ses qualités solides, son application laborieuse, sa ténacité, son bon sens, sa lenteur préméditée et cette qualité majeure, le secret, une conscience royale portée à son intensité supérieure, qui se sent et se veut type et figure du prince accompli.

Rien d'extraordinaire mais la perfection du juste milieu, y compris dans l'expression orale et écrite. Observation reprise par Marc Fumaroli, héritier de Sainte-Beuve et de l'abbé Bremond à l'Académie, quand il rappelle, dans « Le Génie de la langue française » (3), que Louis XIV, par la « *simplicité, le naturel, la facilité, la clarté qui s'accordent* [en lui] *avec la majesté (...) apparaît comme le détenteur de l'étalon or de la bonne langue et du bon style qui, inséparables, servent désormais de clé de voûte à l'empire universel du français* ».

**Bruno Neveu**

(1) Rutgers University Press, 1994.
(2) Dans son introduction à *Memories for the Instruction of the Dauphin*, New York, 1970.
(3) Dans *Trois institutions littéraires*, « Folio Histoire », Gallimard.

# *Les rêves de Condé*

**LE GRAND CONDÉ**
de Bernard Pujo.
Albin Michel, 480 p., 150 F.

Apprenant la mort de son cousin, le grand Condé, Louis XIV saluait en lui « *le plus grand homme* de [son] *royaume* », et le prince d'Orange de surenchérir : « *Il vient de mourir le plus grand homme de l'Europe.* » Ce consensus tardif autour du plus romanesque personnage du Grand Siècle achève d'en faire un héros à la Dumas : un père présumé bâtard avant d'être l'héritier du trône de France ; une mère, dernière passion du Vert Galant qui manqua allumer, pour elle, une guerre ; un oncle exécuté pour s'être opposé au terrible Richelieu... Un début peu banal pour un prince du sang.

Sa formation intellectuelle, exceptionnelle pour le temps, la perspective encore ouverte d'une accession au trône, tout contribue à forger chez le jeune prince la conscience de sa valeur et de son rang. La victoire de Rocroi, qui ouvre le règne de Louis XIV, révèle le chef de guerre intrépide qui devient vite l'indispensable soutien de la Couronne. Ulcéré par la faveur dont jouit Mazarin, il se range au côté des frondeurs et prend la tête du mouvement. Le triomphe du cardinal le fait passer à l'ennemi.

Pardonné, Condé rentre ensuite dans le rang, mais il caresse encore des rêves de gloire – une couronne polonaise, d'autres lauriers –, héros aventureux déphasé dans le cadre sans âme de Versailles. Chantilly, qui abrite sa retraite, lui convient mieux. Il y tient une cour plus libre, hors d'atteinte, même si la révocation de l'édit de Nantes le blesse encore. C'est à Chantilly, justement, que Bernard Pujo a consulté l'essentiel de la documentation, dont il a nourri une biographie scrupuleuse, attachée à brosser un portrait de l'homme de guerre sans négliger un parcours politique atypique.

**Philippe-Jean Catinchi**

# Milena n'aime pas les blondes

C'est une drôle de personne, Milena Moser. Il y a de la mélancolie dans la malice de cette jeune Suisse, un mélange de vérité, d'ironie et de désespoir dans ses rêves de jeune fille


MARTINE SIMON

Entrez dans un appartement qui n'est pas le vôtre, faites le tour du propriétaire, apprenez à connaître la place de tous les objets, passez-y le plumeau et déduisez-en les penchants de celui qui les possède, essayez ses chaussures, sa garde-robe, sa vie... vous voilà femme de ménage. Ou écrivain. Entre les deux, avec ses dons de bernard-l'hermite, Milena Moser n'a pas vraiment choisi.

*L'Ile des femmes de ménage*, son premier livre traduit en français (1), en dit long sur ses rêves de jeune fille sage. On y voit Irma, femme de ménage diplômée de l'enseignement supérieur, au service d'une superwoman télégénique, avocate sans défauts, brillante politicienne, femme accomplie, mère idéale, moderne, parfaite, bref... énervante. Irma, elle, *« n'arrivait pas à se souvenir si elle avait pris sa douche la veille au soir. Méfiante, elle se renifle sous les aisselles »*. Et découvre dans la cave, séquestrée dans un réduit, la belle-mère de la patronne. Pour venger la vieille, Irma déploie des dons de stratège dignes des assassins d'Agatha Christie, avant de l'emmener vivre au soleil ses derniers jours sur « l'île des femmes de ménage ».

L'auteur de ce petit joyau effrayant de fantaisie et de cruauté ? On imaginerait volontiers une de ces vieilles dames anglaises à la méchanceté appliquée et au menton pointu, telle la délicieusement féroce Ivy Compton Burnett. En se fiant à ce genre de déductions, on pourrait la chercher encore longtemps, Milena Moser, dans les salons du grand hôtel parisien où elle vient timidement pour accompagner la sortie en France de son nouveau livre. La voilà assise, elle sirote un diabolo, elle a trente ans et des poussières, une douceur très gracieuse, un français élégamment heurté par de petites pointes germaniques.

Elle, féroce ? *« Je me suis mariée deux fois, et quand je passe devant un magasin de robes, j'ai toujours envie de recommencer »*, lance-t-elle de but en blanc avec une naïveté curieusement coquine, comme si elle voulait profiter de Paris pour se délivrer en bloc des contraintes de sa très puritaine Suisse allemande. *« En Suisse, on a une image arrêtée de « l'intellectuel ». Si vous avez un rouge à lèvres un peu voyant et des chaussures fantaisie, on vous fait comprendre que ça ne va pas, que ça ne correspond pas au portrait-robot de l'écrivain. Les journalistes, là-bas, lisent mes livres comme des manuels de savoir-vivre et me prennent à partie sur ma théorie des femmes, de la société, toutes sortes de choses auxquelles je ne sais pas répondre. Ça me fait peur. Ici, en France, on n'attend rien de moi. Les gens ont l'air de lire les romans pour ce qu'ils sont, et pas pour essayer d'y trouver une explication de la vie. Les écrivains se plaignent souvent de ne pas être pris au sérieux. Pour moi, c'est le contraire. »*

Ses livres, il est vrai, ne sont pas franchement sérieux. Celui qui paraît aujourd'hui, *A quoi rêvent les blondes*, épingle un petit huis clos de femmes en perdition, dans une cité HLM de la Suisse profonde, avec enfants, mille problèmes et pas un homme à l'horizon. On ne s'étonnera donc pas de l'hystérie générale quand débarque au supermarché du coin ce qui ressemble à un célibataire (à moins que ça ne soit le messie). Il s'appelle Zeno Held. « Held », c'est-à-dire « héros », en allemand. Quant à Zeno, rien à voir avec Italo Svevo : Milena trouvait simplement que le prénom était proche de « zéro ». *« C'est le seul homme, et il n'est pas bien défini,* précise l'auteur. *Cela laisse la page blanche, comme un écran de projection pour que les femmes puissent exprimer leurs fantasmes. »*

En Suisse, à en croire Milena Moser, on n'a pas toujours bien saisi l'humour de la chose. Les critiques, contrairement à l'accueil du public, lui furent très défavorables. *« On m'a fait le reproche de n'être pas assez féministe. Je n'ai pas compris pourquoi. Si, à la fin du livre, toutes les femmes avaient trouvé un jeune homme à épouser, ç'aurait été différent. Mais là, je montre que ce qui manquait à ces femmes, c'était de retrouver leurs forces. L'homme n'est pas la réponse à tout. Par ailleurs, c'est la société de Suisse alémanique en général qui interdit aux femmes d'avoir des rêves de femmes. Presque rien n'est organisé pour les décharger de leurs enfants pendant la journée, il y a très peu de crèches, pas de cantines, l'école ne commence qu'à sept ans. Elles sont obligées de tout faire. La plupart restent à la maison. »*

Elle n'a l'air de rien, Milena Moser, la paille plongée dans son diabolo, le charme espiègle et involontaire, un bon sens qui déroute. Où va-t-elle donc chercher ces mises en scènes abracadabrantes, cette ironie cruelle, drôle, bizarrement insouciante, pour décaper l'horreur anodine du quotidien ? Où va-t-elle dénicher sa redoutable clairvoyance, elle qui s'excuse timidement d'avoir arrêté l'école trop tôt et de ne pas toujours comprendre les discussions ? *« C'est presque maladif, chez moi, d'observer. Je n'arrête pas de voir des choses ; les images, les bruits me tombent dessus. Ma mère me dit que j'ai de la chance d'avoir fait un métier de ce handicap. Ces femmes, elles sont proches de ma réalité. Comme elles, j'ai presque toujours vécu toute seule avec mon enfant, et le fait d'être prise en charge par un homme, c'est un rêve que je comprends. Si j'y mets de l'ironie, c'est que je me moque de moi-même. Si elles m'agacent, c'est aussi que je m'agace moi-même. »*

Les femmes de Milena Moser sont de celles dont on ne parle pas. Sans grand destin, elles livrent un petit combat très banal avec leur vie de tous les jours, agitées par le spectacle de leurs idéaux fripés. Ainsi, celle qui, dans une nouvelle (non traduite), passe une robe dans une cabine d'essayage : on assiste à ce qui se passe devant la glace, face à soi-même, où toutes les ruses sont bonnes pour adoucir l'inévitable révélation. Entre la cabine d'essayage, l'appartement de la trop parfaite madame Schwarz, l'avocate de *L'Ile des femmes de ménage*, et la cité HLM des amazones modernes, dans *A quoi rêvent les blondes*, Milena Moser se trouve à l'aise dans les huis clos. C'est là que ce qui paraît ordinaire saute aux yeux comme une extravagance. *« Au moins, là, il y a toujours quelque chose qui cloche. Un personnage normal, lisse et sans problème, qu'est-ce que j'en ferais dans un roman ? »* Une bonne raison pour se débarrasser proprement de madame Schwarz, qui, décidément, ne « clochait » pas assez. Milena, d'ailleurs, est une jeteuse. *« Je jette mes vêtements, des pages que j'écris, mes livres... Je jette tout. J'aime ça. »*

> « *C'est presque maladif, chez moi, d'observer. Je n'arrête pas de voir des choses ; les images, les bruits me tombent dessus. Ma mère me dit que j'ai de la chance d'avoir fait un métier de ce handicap* »

Et les blondes ? Saura-t-on enfin à quoi elles rêvent ? Milena Moser est brune, mais sur les blondes, elle a une théorie très arrêtée. *« Il y a un type de femmes qui restent assises, qui ont toujours quelqu'un pour s'occuper d'elles et faire à leur place tout ce qui n'est pas agréable. En allemand, on les appelle des* « Blondine », *ce qui est plus qu'une blonde : c'est un état d'esprit. L'équivalent en France, ce serait peut-être la poupée Barbie. J'avais une copine blonde qui avait des minijupes et des longues jambes. Elle ne disait jamais rien et tout le monde l'adorait. Il y avait quelque chose en elle qui faisait qu'on lui apportait toujours tout, bref, le contraire des femmes de mon livre. Pour moi, c'est une vision : à la fois un cauchemar et un rêve. Le rêve d'être prise en charge, d'être écrasée par un camion pour être hospitalisée. »*

D'ailleurs, dans *A quoi rêvent les blondes*, la seule vraie blonde habite ailleurs, à l'autre bout du livre, côté riche, hors du ghetto des furies en mal d'amour, là où les foyers sont paisibles, où chacun est à sa place. Elle pèse 120 kilos, preuve qu'on trouve de tout chez les blondes, et en plus, elle a volé un mari : c'en est trop. Encore une qu'on ne se privera pas de jeter dans le coin des indésirables. Mais, parmi les cercles de l'enfer de Milena Moser, elle aura droit au deuxième, le purgatoire : les vraies damnations, il faut bien les garder pour celles qui sont encore plus blondes en esprit, du genre de madame Schwarz.

*« Mes personnages ne sont pas punis pour ce qu'ils ont fait, mais pour ce qu'ils représentent »*, annonce gravement Milena Moser, dont on n'est jamais bien sûr de savoir si elle est vraiment très ingénue où si elle s'applique à l'être pour mieux tromper son monde et mordre soudain, par surprise. *« Ce que l'on doit payer, cela vous rattrape toujours »*, ajoute-t-elle en bonne fille de calvinistes, tout en se défendant de jouer au père fouettard. Son prophète, à elle, ce serait plutôt Jacques Dutronc et son fameux précepte du cactus, qui sert de morale à toute l'histoire. Tout le monde, même les blondes, en prend pour son grade. *« C'est bien ce que je disais : la vie est un cactus »*, conclut l'une des héroïnes, *« d'un ton sentencieux où planaient des traces d'ivresse »* ; *« Il est impossible de s'assoir. »* Ainsi s'achèvent (provisoirement) les rêves de ces filles prêtes à tout pour devenir blondes et dénicher l'homme idéal, tout en se fichant bien d'envoyer au désespoir leurs mamans qui avaient tant fait pour le féminisme.

C'est une drôle de personne, Milena Moser. Il y a de la mélancolie dans sa malice, de la gravité dans sa naïveté, un mélange de vérité, d'ironie et de désespoir dans ses rêves de jeune fille. Elle ne lit quasiment que des romans policiers anglais et autrefois des romans de gare, revendique *« une façon de lire très enfantine »* et aurait adoré *« écrire ces histoires d'amour qui se vendent dans les kiosques »*. Un peu pour embêter les Suisses, qui, selon elle, sont trop sérieux pour comprendre que la littérature et le divertissement ne sont pas incompatibles. Peut-être, aussi, pour se protéger d'un milieu littéraire où elle voyait évoluer son père, écrivain lui aussi, aujourd'hui disparu, et où *« cela semblait si important, que Max Frisch vous dise bonjour ou pas »*.

Aujourd'hui, Milena Moser a du succès et une femme de ménage. Ses livres figurent en tête des ventes des librairies de Suisse alémanique. Pourtant, on dirait qu'elle est toujours un peu ailleurs, dans d'autres rêves ou dans d'autres tristesses. Est-elle devenue une blonde ? *« Pas assez,* soupire-t-elle ironiquement. *J'aimerais l'être pour peu de temps. Devenir blonde rien que pour quelques semaines. »* En attendant, méfions-nous de la douceur helvétique. L'écrivain suisse Georges Haldas l'a souvent écrit : là-bas, le meurtre se cache sous les géraniums. De grands ménages se préparent.

**Marion Van Renterghem**

(1) Calmann-Lévy, voir « Le Monde des livres » du 29 juillet 1994.

**A QUOI RÊVENT LES BLONDES**
de Milena Moser.
Traduit de l'allemand (Suisse)
par Françoise Toraille.
Calmann-Lévy, 250 p., 98 F.

## SOMMAIRE







